

UNIVERSITE DE BOURGOGNE

Ecole Doctorale LISIT 491
(Langages Idées Sociétés Institutions Territoires)

THÈSE

Pour obtenir le grade de
Docteur de l'Université de Bourgogne
Discipline : Sciences du langage

par

Valentina Gabriela HOHOTĂ

le 6 mars 2015

La construction des identités carcérales
dans le discours des prisonniers.
Approche comparée français et roumain
Volume I

Co-directeurs de thèse

M. Laurent GAUTIER et Mme Cristiana Nicola TEODORESCU

Jury

M. Henri BOYER - Professeur des Universités, Université Paul Valéry Montpellier III, examinateur
Mme Cecilia CONDEI - Maître de Conférences HDR, Université de Craiova, examinateur
Mme Anca COSĂCEANU - Professeur des Universités, Université de Bucarest, rapporteur
Mme Felicia DUMAS - Professeur des Universités, Université « Al.I. Cuza » Iași, examinateur
M. Laurent GAUTIER - Professeur des Universités, Université de Bourgogne, co-directeur de thèse
Mme Katja PLOOG - Maître de Conférences HDR, Université de Franche Comté, examinateur
M. Alain RABATEL - Professeur des Universités, Université Claude Bernard - Lyon I, rapporteur
Mme Cristiana Nicola TEODORESCU - Professeur des Universités, Université de Craiova, co-directrice de thèse

A Mme DIMA Sofia,

A ma famille.

Remerciements

J'exprime tout d'abord mes remerciements et toute ma reconnaissance à mes deux directeurs de thèse, Madame le Professeur Cristiana Nicola Teodorescu et Monsieur le Professeur Laurent Gautier, pour m'avoir permis de vivre une expérience si enrichissante. Je les remercie pour la patience, pour la compréhension, pour le suivi continu et rigoureux pendant ces trois années, pour m'avoir aidée dans mes démarches auprès des institutions habilitées pour avoir accès en prison, ainsi que pour l'opportunité de travailler dans d'autres domaines.

C'est avec un grand honneur que je remercie Mesdames et Messieurs Anca Cosăceanu, Cecilia Condei, Felicia Dumas, Katja Ploog, Henry Boyer et Alain Rabatel pour avoir accepté d'être membres du jury de ma thèse.

Je remercie également Monsieur Emmanuel Brillet, représentant de l'Administration Nationale des Pénitenciers (Paris), pour avoir donné un avis favorable à ma demande de prise de contact avec des personnes privées de liberté, Messieurs les Directeurs de la Maison d'Arrêt de Dijon, du Centre de Détention de Joux la Ville et du Pénitencier de Haute Sécurité de Craiova pour m'avoir permis l'accès aux établissements pénitentiaires qu'ils coordonnent.

Je remercie aussi les détenus du Pénitencier de Haute Sécurité de Craiova, de la Maison d'Arrêt de Dijon et du Centre de Détention de Joux la Ville pour avoir trouvé la force de communiquer avec moi dans ce moment si délicat de leur existence et, j'ose dire, pour avoir permis l'existence de cette étude, pour leur sincérité, pour leur bonne volonté, pour leurs conseils et pour leurs souhaits.

Je remercie aussi ma famille et mes amis, mes ex-collègues de la Maison des Sciences de l'Homme de Dijon et témoigne à tous ma reconnaissance pour le confort émotionnel offert par leurs mots aux moments où mes déplacements et mes déménagements répétitifs devenaient fort fatigants.

Résumé

Notre thèse, *La construction des identités carcérales dans le discours des prisonniers. Approche comparée français et roumain*, propose une analyse des milieux carcéraux français et roumain dans une perspective sociolinguistique. Nous proposons une vision pluridisciplinaire de l'analyse du milieu de réclusion, ainsi que du discours carcéral en vue de comprendre les manifestations langagières des sujets-parlants constituant notre échantillon. Pour ce qui est de la mise en pratique du discours de la prison, notre thèse la discute en termes de prémisses pour l'expression de l'identité multiple du sujet-parlant détenu et comme moyen d'intégration sociale de celui-ci dans le nouveau groupe social. Le principe qui est à la base de cette recherche est celui de valorisation. Pour avoir une vision complexe du monde carcéral, nous puisons à la fois dans des sciences linguistiques et non linguistiques qui permettent, d'une part, la compréhension du milieu de réclusion en tant que milieu dichotomique et clos, et, d'autre part, l'ouverture de pistes de recherche sociolinguistique.

Cette thèse a été construite suite à un travail de terrain auprès de 100 personnes privées de liberté et grâce à la connaissance *in situ* de ce que nous appelons *intimité carcérale*. Nous partons de la définition de ce concept pour mieux mettre en évidence l'écart qui s'établit entre l'individuel déviant et la collectivité normative, plus précisément pour souligner l'essence de la psychologie sociale, c'est-à-dire « le conflit entre l'individu et la société. »

Notre recherche analyse deux hypostases du sujet-parlant détenu : dans son milieu quotidien, lors du processus de socialisation et de construction de l'identité carcérale multiple à l'aide des relations non officielles et dans des situations de communication officielle. Cette thèse est composée de 3 parties, avec un total de 6 chapitres. Tout d'abord, nous nous penchons sur le contexte social caractérisant les deux milieux de réclusion, ce dernier devenant progressivement le point d'appui pour la mise en discussion des identités carcérales.

Mots-clés : étude comparée, milieu carcéral, société extra-carcérale, conflit, sujet-parlant détenu, identité multiple.

Abstract:

Our thesis, *Construction of prison-related identities in detainees' speech. A comparative vision on the French and Romanian fields*, of Romanian and French prison-related environments proposes an analysis from a sociolinguistic perspective. We put forth a multidisciplinary analysis of the prison-related environment and of the prison speech with the purpose of understanding the linguistic manifestations and behaviours of the subject-speakers making up our sample group. As concerns the putting into practice of detainees' speech, our thesis considers it as a premise for the expression of the multiple identity of the detainee subject-speaker and as a means for his social reintegration into the new social group.

The principle underlying the current research is that of exploitation of results. In order to have a complex vision of the prison-related world, we put together linguistic and non-linguistic sciences which could allow us, on the one hand, to understand the prison-related environment as a closed and dichotomic environment and, on the other hand, to open up new sociolinguistic researches.

The current thesis was built as a result of a field work which meant getting into contact with 100 persons in custody and getting to know in situ what we call *prison-related intimacy*. We start out in our scientific approach by defining this concept to underline the distance between the deviant individual and the regulatory collectivity, more exactly to point out the essence of the social psychology, which is "the conflict between the individual and the society".

Our research analyses two aspects of the detainee subject-speaker: in its daily environment, during the process of socializing and building the multiple prison-related identity by means of the unofficial relationships and in official communication situations. The thesis is structured in three parts, having a total of 6 chapters. In the first part, we concentrate on the social context characterizing the two prison-related environments, the latter progressively becoming a support point in discussing the prison-related identities.

Key-words: comparative study, prison-related environment, society not related to prison, conflict, detainee subject-speaker, multiple prison-related identity.

Rezumat :

Teza noastră, *Construirea identităților carcerale în discursul deținuților. O viziune comparată asupra domeniilor francez și român*, a mediilor carcerale francez și român propune o analiză din perspectivă sociolingvistică. Propunem o analiză pluridisciplinară a mediului carceral și a discursului închisorii cu scopul de a înțelege manifestările și comportamentele lingvistice ale subiecților-vorbitori care constituie eșantionul nostru. În ceea ce privește punerea în practică a discursului deținuților, teza noastră îl discută ca premisă a exprimării identității multiple a subiectului-vorbitor deținut și ca mijloc de integrare socială a acestuia în cadrul noului grup social.

Principiul care stă la baza acestei cercetări este cel al valorizării. Pentru a avea o viziune complexă asupra lumii carcerale, reunim științe lingvistice și nelingvistice care să ne permită, pe de o parte, înțelegerea mediului carceral ca mediu dihotomic și închis și, pe de altă parte, deschiderea de piste de cercetare sociolingvistică.

Această teză a fost construită ca urmare a unei munci de teren care a însemnat contactarea a 100 de persoane private de libertate și cunoașterea la fața locului a ceea ce noi numim *intimitate carcerală*. Plecăm în demersul nostru științific de la definirea acestui concept pentru a pune în evidență distanța care se stabilește între individualul deviant și colectivitatea normativă, mai exact pentru a sublinia esența psihologiei sociale, adică « conflictul între individ și societate. »

Cercetarea noastră analizează două ipostaze ale subiectului-vorbitor deținut : în mediul său cotidian, în timpul procesului de socializare și de construire a identității carcerale multiple cu ajutorul relațiilor neoficiale și în situații de comunicare oficiale. Această teză este structurată în 3 părți, cu un total de 6 capitole. În prima sa parte, ne concentrăm pe contextul social ce caracterizează cele două medii carcerale, acesta din urmă devenind progresiv punctul de sprijin în discutarea identităților carcerale.

Cuvinte-cheie : studiu comparat, mediu carceral, societate extracarcerală, conflict, subiect-vorbitor deținut, identitate carcerală multiplă.

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION

1. Eléments de contextualisation. Pourquoi étudier le discours carcéral des milieux de réclusions français et roumain ?.....14
2. Intérêt pour une étude comparée du discours carcéral.....16
3. Objectifs de la recherche..... 19
4. Eléments de problématique.....21
5. Structure de l'étude.....27

PREMIERE PARTIE

CADRE INSTITUTIONNEL ET SOCIAL DE RECHERCHE DU MILIEU DE LA PRISON

CHAPITRE I

Les milieux carcéraux français et roumain dans leur contexte socio-juridique.....28

- 1.1. Cadre juridique définissant les statuts du pénitencier et du détenu en Roumanie et en France.....30
 - 1.1.1. Cadre juridique concernant les pénitenciers de Roumanie.....30
 - 1.1.2. Cadre juridique concernant les pénitenciers de France.....31
 - 1.1.3. Législation internationale valable pour les deux milieux de réclusion.....32
 - 1.2. Caractéristiques et fonctionnement du milieu de réclusion.....33
 - 1.3. Deux systèmes pénitentiaires (apparemment) différents. Valeurs et normes dans le milieu de détention.....39
 - 1.3.1. Types d'établissements pénitentiaires en France et en Roumanie.....43
 - 1.3.2. Évolution du parc pénitentiaire en Roumanie et en France de 2000 à 2013.....48
 - 1.4. L'individu entre l'expérience délinquante et l'expérience carcérale. Du délinquant à la personne privée de liberté. La prison comme espace de l'expérience carcérale.....50
- Conclusions intermédiaires.....56

CHAPITRE II

Milieu de la prison en termes de communauté sociale.....57

- 2.1. Aspects du processus de socialisation en prison.....60

2.2.	Types de relations sociales dans la communauté de la prison.....	72
2.3.	Théories de l'identité sociale. Identité sociale de la personne privée de liberté.....	77
2.4.	Identité sociale positive et identité sociale négative dans le milieu de réclusion.....	82
2.5.	Identité sociale individuelle et identité sociale collective dans le milieu carcéral.....	84
2.6.	Influences psychosociales du milieu carcéral sur la personne incarcérée.....	86
2.7.	Prémises de la manifestation du discours carcéral	88
2.8.	Appropriation du discours de réclusion. Pour une compréhension de la notion d'appropriation	92
2.8.1.	Approches théoriques sur la notion d'appropriation.....	93
2.8.1.1.	Bourdieu - une approche sociologique	93
2.8.1.2.	Bakhtine (1981) - une approche dialogique.....	94
2.8.1.3.	Approche socio-culturelle (Rogoff).....	94
2.8.1.4.	Approche sociolinguistique.....	96
2.9.	Manifestation concrète de l'appropriation du discours de la prison.....	97
2.10.	Facteurs permettant l'appropriation du discours carcéral par le sujet-parlant détenu.	101
	Conclusions intermédiaires.....	102

DEUXIEME PARTIE

APPROCHES SOCIOLINGUISTIQUES DU MILIEU D'ÉTUDE

CHAPITRE III

Quel corpus pour l'étude comparée des prisons de France et de Roumanie ? Défis méthodologiques.....

3.1.	La construction du corpus. Cadre général.....	105
3.2.	Cadre théorique. Constitutifs du corpus.....	106
3.3.	Méthode de travail. Enquête quantitative ou enquête qualitative dans l'étude comparée du milieu de la prison?.....	110
3.4.	Méthodes de constitution du corpus.....	112
3.5.	Démarches pour avoir accès aux prisons en Roumanie et en France.....	117
3.6.	Description de l'échantillon.....	118
3.7.	Description du questionnaire utilisé.....	125
3.8.	Avantages du questionnaire écrit.....	144
3.9.	Faiblesses du questionnaire écrit.....	149

Conclusions intermédiaires.....	152
---------------------------------	-----

CHAPITRE IV

Prison. Les coordonnées d'une analyse sociolinguistique.....	153
4.1. Milieu de réclusion, cadre pour la mise en pratique d'un discours institutionnel.....	156
4.2. Autour des notions de <i>culture</i> et de <i>sous – culture</i>	163
4.3. Le milieu carcéral comme communauté uni- multilingue / mono- multiculturelle...174	
4.4. Hiérarchisation des sujets-parlants détenus à partir de leurs manifestations / comportements linguistiques.....	181
4.5. Compréhension du processus d'acquisition de la langue d'État dans le cas particulier de la communauté multilingue de la prison. Considérations théoriques.....	183
4.6. Sujet - parlant détenu entre la déconstruction de l'identité linguistique précarcérale et la construction de l'identité linguistique carcérale.....	186
4.7. Entre l'acquisition de la langue d'État en prison et l'appropriation du discours carcéral. Points de convergence.....	193
Conclusions intermédiaires.....	194

TROISIEME PARTIE

RÉALITÉ DISCURSIVE CARCÉRALE ET MANIFESTATION DU PHÉNOMÈNE DE STÉRÉOTYPIE

CHAPITRE V

Le milieu de réclusion en tant que communauté socio-discursive.....	195
5.1. Communauté discursive / communauté de communication.....	197
5.2. La notion d' <i>identité discursive</i> dans le cas particulier d'une étude comparée du milieu privatif de liberté.....	199
5.3. Relations de hiérarchisation discursive développées en prison entre les détenus et leurs collègues de détention et entre les prisonniers et le personnel du pénitencier.....	201
5.4. Manifestation de la déviance discursive par rapport au discours précarcéral et par rapport aux comportements de la société extra-carcérale. Déconstruction de l'identité discursive précarcérale.....	206
5.5. Autour de la notion d' <i>identité discursive</i> dans le cas particulier d'une étude comparée du milieu de réclusion.....	207
5.6. Construction de l'identité discursive carcérale.	

Types d'identité discursive carcérale.....	210
5.7. Échec de construction de l'identité discursive carcérale du sujet-parlant détenu.....	216
5.8. Compétences du sujet-parlant détenu : socio-communicatives, d'adaptation, interculturelles, relationnelles, interactionnelles.....	217
5.9. La manifestation du stigmatisme et du préjugé pour la personne détenue.....	225
5.9.1. Image de la personne détenue dans le milieu carcéral. Prémisses de la stigmatisation du prisonnier.....	226
5.9.2. Conséquences de la stigmatisation dans le cas d'une personne privée de liberté.....	232
5.9.3. Sujet-parlant détenu et l'expression de l'ethos. Approches de la notion d' <i>ethos</i>	234
5.9.4. L'espace de la prison comme limitation de la personnalité socio-discursive du prisonnier.....	236
5.9.5. Personne détenue entre le préjugé et l'expression de l'existence carcérale.....	239
5.10. Rite et ritualisation dans le milieu carcéral.....	240
Conclusions intermédiaires.....	244

CHAPITRE VI

Quelle stéréotypie pour l'étude comparée du discours de réclusion français et roumain?

6.1. Quelle sociolinguistique pour étudier le phénomène de stéréotypie dans le milieu carcéral?.....	245
6.2. Quelle relation entre l'argot et le discours carcéral ?.....	246
6.3. Quels rapprochements entre le discours carcéral et les discours professionnels ?.....	247
6.4. Une approche formulaire dans l'analyse du discours carcéral ?.....	248
6.5. Caractéristiques du discours de réclusion.....	250
6.6. Discours carcéral, un discours oral. Un écrit qui semble de l'oral.....	251
6.7. Acceptions de la notion de <i>stéréotypie</i>	256
6.8. Approches sur la notion de stéréotypie.....	257
6.8.1. Approche sociologique.....	257
6.8.2. Approche cognitive.....	258
6.8.3. Approche interactionnelle.....	258
6.8.4. Approche anthropologique.....	259
6.8.5. Approche sociolinguistique.....	259

6.9. Prémisses de la manifestation du phénomène de stéréotypie dans le cas de l'étude comparée du discours de réclusion.....	260
6.10. Prison comme milieu favorisant la naissance et le développement d'une pensée collective contraire et contradictoire à la pensée de la société extra-carcérale. Personne détenue lors de la construction d'une identité déviante.....	260
6.11. Stéréotype, un préconstruit. Comment définir le préconstruit ?.....	264
6.12. Types de stéréotypes dans la situation d'étude comparée du discours du milieu carcéral français et roumain.....	266
6.12.1. Stéréotypie <i>linguistique</i> . Cadre théorique.....	267
6.12.2. Stéréotypie <i>discursive</i>	269
6.12.2.1. Fonctions de la stéréotypie linguistique et de la stéréotypie discursive dans le discours de la prison.....	269
6.12.2.2. Sources de la stéréotypie discursive dans les deux milieux carcéraux.....	270
6.12.2.3. Stéréotypie / stéréotypage. Les étapes d'un processus.....	272
6.12.3. Stéréotypie <i>culturelle</i> . Contrastivité culturelle et/ou contrastivité sous-culturelle.....	275
6.12.4. Stéréotypie comportementale.....	277
6.12.5. Stéréotypie sociale.....	279
6.12.5.1. Stigmatisation de la personne à identité déviante.....	280
6.12.5.2. Autostigmatisation de la personne détenue.....	281
Conclusions intermédiaires.....	282
CONCLUSIONS FINALES	282
BIBLIOGRAPHIE	294

Liste des annexes

- Annexe N° 1 : Questionnaire (en variante française et roumaine) appliqué aux répondants ;
- Annexe N° 2 et 3 : Lettre d'information et l'avis favorable de l'Administration Pénitentiaire visant l'avis favorable pour faire le travail de terrain ;
- Annexe N° 4 : Demande adressée à Monsieur le Directeur du Pénitencier de Haute Sécurité de Craiova ;
- Annexe N° 5 : Questionnaires remplis par des détenus français et roumains (a, b, c, d, e) ;
- Annexe N° 6 : Lettres de détenus à valoriser comme partie de notre corpus ;
- Annexe N° 7 : Convention européenne des droits de l'homme ;
- Annexe N° 8 : Déclaration universelle des droits de l'homme ;
- Annexe N° 9 : *Loi n° 2009-1436 du 24 novembre 2009* pénitentiaire visant les Dispositions relatives au service public pénitentiaire et à la condition de la personne détenue ;
- Annexe N° 10 : *Décision no.1849 de 28 octobre 2004*, concernant l'organisation, le fonctionnement et les attributions de l'Administration Nationale des Pénitenciers, Acte normatif émis par le Gouvernement de la Roumanie ;
- Annexe N° 11 : *Décision no. 652/2009* du Gouvernement de la Roumanie concernant l'organisation du Ministère de la Justice et des Libertés des Citoyens ;
- Annexe N° 12 : *Loi n° 275 de 4 juillet 2006* concernant l'exécution des peines et des mesures disposées par les organismes judiciaires lors du procès pénal ;
- Annexe N° 13 : *Loi n° 2000-516 du 15 juin 2000* renforçant la protection de la présomption d'innocence et les droits des victimes ;
- Annexe N° 14 : *Loi n° 293 de 28 juin 2004 **** Republiée concernant le Statut des fonctionnaires publiques à statut spécial de l'Administration Nationale des Pénitenciers ;
- Annexe N° 15 : *Ordre n° 2714/C de 20 octobre 2008* concernant la durée et la périodicité des visites, le poids et le nombre de colis, ainsi que les catégories de bins que les personnes privées de liberté peuvent recevoir, acheter, garder et utiliser ;
- Annexe N° 16 : RAPPORT D'INFORMATION fait *au nom de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du Règlement et d'administration générale (1) et de la commission sénatoriale pour le contrôle de l'application des lois (2) sur l'application de la loi pénitentiaire n° 2009-1436 du 24 novembre 2009*, Par M. Jean-René LECERF et Mme Nicole BORVO COHEN-SEAT, Sénateurs ;

Annexe N° 17: *Charte des droits et des obligations des détenus*, le Décret du Ministre de la Justice du 5 décembre 2012 ;

Annexe N° 18: Conseil de l'Europe, 1984, *Recommandation N° R (84) 12 du Comité des ministres aux États membres concernant les détenus étrangers*, adoptée le 21 juin 1984, Strasbourg ;

Annexe N° 19: Conseil de l'Europe, 1989, *Recommandation N° R (89) 12 sur l'éducation en prison*, Strasbourg ;

Annexe N° 20: Conseil de l'Europe, 2006, *Règles pénitentiaires européennes*, Strasbourg.

Annexe N° 21 : Statistique mensuelle de la population écrouée et détenue en France situation au 1er août 2014, Direction de l'Administration Pénitentiaire ;

Annexe N° 22 : Statistique annuelle de la population écrouée et détenue en Roumanie situation pour les années 2008-2013, Direction de l'Administration Pénitentiaire ;

Annexe N° 23 : Document n° 11.778 de 17 /12 /2013 relatif au nombre des personnes détenues en Roumanie en 2013.

INTRODUCTION

1. **Éléments de contextualisation. Pourquoi étudier le discours carcéral des milieux de réclusions français et roumain ?**

Le milieu privatif de liberté suscite l'intérêt des chercheurs travaillant dans des domaines comme le domaine juridique, psychologique, sociologique ou linguistique se proposant de comprendre le fonctionnement du milieu de réclusion, et de saisir le comportement des personnes privées de liberté dans un milieu restrictif, ainsi que les modalités conduisant à la (re)construction des relations interhumaines. Placée dans un contexte social étranger à son contexte social antérieur, où c'est l'autorité de l'institution de la prison qui prend les décisions à sa place, la personne détenue est suivie dans une nouvelle « situation sociale » (Goffman 2002 : 42) qui lui offre d'autres repères humains et sociaux, valeurs inconnues jusqu'au changement de son statut social. Notre interprétation du monde carcéral se rapproche ainsi de l'opinion de Goffman qui considère que la « situation sociale » représente d'abord

un espace physique, où qu'il se situe, où toute personne qui s'introduit se trouve exposée dès son entrée à la présence immédiate d'une ou plusieurs personnes (2002 : 42).

Dans ce contexte, notre thèse, *La construction des identités carcérales dans le discours des prisonniers : approche comparée français-roumain*, se penche sur l'étude du discours carcéral matérialisé dans des situations de communication réelles, notre intérêt étant tout d'abord la compréhension du fonctionnement du discours prenant naissance, se développant et évoluant dans une « institution totalitaire » (Goffman 1968 : 41). La mise en pratique du discours de la prison est en effet en lien direct avec les nouvelles coordonnées de l'existence de la personne privée de liberté brièvement évoquées précédemment.

Le premier point de cette analyse repose sur une comparaison des conditions de vie des prisonniers des prisons roumaines et françaises en tenant compte du nombre de personnes détenues par cellule, de la manière de distribuer les repas, du programme quotidien des personnes privées de liberté à l'intérieur de la prison et des activités à l'extérieur de l'établissement pénitentiaire, etc. Loin de proposer une évaluation des conditions de vie en prison, la présente recherche met l'accent sur l'idée selon laquelle ce sont ces conditions-

mêmes et les tentatives des détenus pour les améliorer par des moyens se situant à la limite des règles de l'institution qui constituent les prémisses de leur comportement.

Un deuxième point suscitant l'étude des prisons des deux pays réside dans la situation des migrants rencontrés dans celles-ci. Vu l'objet de notre recherche, nous allons faire référence à la migration des Roumains à la limite des deux périodes de l'histoire moderne, communisme et postcommunisme. Nous prenons comme point de repère l'affirmation de Gadet, qui, faisant référence aux nationalités qui peuplent le territoire français, soutient que les migrants européens ont très vite été suivis par les migrants extra-européens (2007 : 128). Étant donnée la partie de l'Europe qui nous intéresse, nous observons un contexte différent, principalement à cause du contexte politique est-européen d'avant 1989¹. Après les événements qui ont eu lieu en Roumanie en 1989, l'Europe a constitué un territoire intéressant pour les citoyens de ce pays ayant l'intention de migrer, vu la proximité linguistique. Pour la migration des Roumains en France², cela s'explique par la facilité avec laquelle les personnes arrivées sur son territoire pouvaient apprendre la langue officielle ou améliorer leur connaissance du français. Dans ce contexte, le phénomène massif de migration vers la France trouve un de ses points de départ dans le fondement du système d'enseignement roumain qui propose dans toutes les écoles, à partir des classes primaires, le français en tant que première ou deuxième langue étrangère, ou même comme langue d'enseignement dans les classes des lycées bilingues³, cela se poursuivant jusqu'aux études universitaires qui se tiennent, dans les facultés philologiques et dans certaines facultés non philologiques⁴, en grande partie ou exclusivement en français. Après 2007, avec l'adhésion de la Roumanie à l'Union Européenne, on donne un autre sens au terme *migration*, en le rapprochant du terme *mobilité*⁵.

¹ Nous faisons référence ici au phénomène de migration légale, sans prendre en considération les cas extrêmement isolés de personnes qui ont réussi, avant 1989, à forcer les frontières de l'État roumain.

² Toutefois, la France n'est pas le pays accueillant le nombre de Roumains le plus élevé par rapport aux autres pays de l'Union Européenne. Sur un total de 2.5 millions de Roumains qui habitent dans les pays de l'Union Européenne, le nombre le plus élevé se trouve en Italie (1.072.000 de personnes) et en Espagne (800.000 de migrants roumains). En Allemagne, il y a 171.000 migrants Roumains. D'autres pays où on retrouve des Roumains sont la Grande Bretagne (95.000 de personnes), la Hongrie, la Belgique et l'Autriche.

³ Le Collège National « Petru Rareș » de Suceava, le Lycée Théorique « Mihai Eminescu » de Cluj-Napoca, le Collège National « Fratii Buzești » de Craiova, le Collège National « Carol I » de Craiova, le Lycée Théorique « Vasile Alesandri » de Iași, le Collège National « Unirea » de Brașov.

⁴ La Faculté des Sciences Politiques de l'Université de Bucarest, la Faculté d'Ingénierie en Langues Etrangères de l'Université Polytechnique de Bucarest, la Faculté d'Administration des Affaires de l'Académie de Sciences Economiques de Bucarest, la Faculté de Chimie de l'Université « Babes Balyai » de Cluj-Napoca, la Faculté Géographie du Tourisme de l'Université « Alexandru Ioan Cuza » de Iași, la Faculté de Pharmacie de l'Université de l'Ouest de Timișoara.

⁵ Johnson définit la *migration* comme « un déplacement physique des individus à l'intérieur des systèmes sociaux et entre eux. Ce déplacement a une influence importante sur la composition sociale de la population, en modifiant les relations de nature raciale, ethnique et les relations de classe, tout en étant en même temps une source importante de croissance numérique de la population urbaine. » (n.trad.) (2000 : 215 - 216). Nous pouvons retenir aussi les mots de Miftode qui soutient que « la migration est une expression spatiale de la

Troisièmement, grâce à la présence des migrants roumains et d'autres nationalités sur le territoire français, on peut mettre face à face deux ou plusieurs cultures différentes, des mentalités et des pratiques manifestées dans des communautés socio-discursives différentes du point de vue de leur constitution. Les prisons roumaines regroupent une communauté discursive exclusivement unilingue⁶ et monoculturelle qui, surtout au cours des dernières années, accueille un nombre très réduit de détenus étrangers. Par exemple, dans la prison de Haute Sécurité de Craiova de 900 détenus hommes et de 90 détenus femmes nous n'avons identifié aucune personne d'origine autre que roumaine. Dans notre opinion, l'identité d'un détenu étranger est difficilement exprimée vu son placement dans des cellules qui accueillent entre 20 et 27 prisonniers. La situation change dans les prisons françaises que nous analysons comme communautés discursives multilingues⁷ et, par excellence, multiculturelles, où l'on rencontre un nombre élevé de détenus migrants par rapport au nombre total de prisonniers.

Un dernier élément décisif dans l'économie de la recherche sur le milieu privatif de liberté se retrouve dans la problématisation de la notion de *contrastivité culturelle*. Ce phénomène nécessite une discussion des aspects culturels rapprochant et/ou distinguant les deux milieux de réclusion, traits à identifier et à expliquer à travers l'observation de la mise en pratique du discours de la prison.

2. Intérêt pour une étude comparée du discours carcéral

Le milieu carcéral représente un milieu de recherche toujours sensible et suscitant l'intérêt récent mais soutenu des chercheurs. Plus le milieu de la prison se montre inaccessible et clos, plus les questions des chercheurs sont nombreuses et recouvrent plusieurs approches. Le point de départ de notre étude se retrouve dans notre intention de changer et d'enrichir en même temps les angles d'analyse linguistique du milieu de réclusion. Nous avons conservé la

mobilité sociale » (1984 : 154) (n.trad.). Szczepanski définit la mobilité comme « la série de phénomènes qui résistent lors du déplacement des individus ou des groupes d'un lieu à un autre dans l'espace social » (197 : 402) (n.trad.). Il nous semble très intéressant de souligner aussi les opinions qui envisagent la migration comme *stratégie de vie*, cela représentant « une perspective du rapport durable entre les buts et les moyens [...]. Elles constituent des structures raisonnables d'action, relativement durables au niveau de l'agent qui les adopte » (Sandu 2000 : 6) ou des formes de protestations « devant les changements et d'abandon d'une société où ils ne trouvent pas la place qu'ils espèrent. » (n.trad.) (Voicu 2004 : 2)

⁶ Le système pénitentiaire roumain accueille 198 détenus étrangers sur un total de 28.137 personnes privées de liberté, donc 0,67%. (<http://www.adevarul.es/stiri/social/penitenciarele-romania-sunt-aproape-200-detinutistraini> dernière consultation, le 23 mai 2013)

⁷ Selon les dernières statistiques du Ministère de la Justice, les prisons françaises de métropole comptaient, au 1^{er} juillet 2013, 57.040 personnes, dont 44.736 Français et 12.231 étrangers, soit 21,4% (par rapport au 22,8% le 1^{er} juillet 1999). (<http://www.sante-prison.com/web/article.php?story=20100207124101474>, dernière consultation, le 23 mai 2013)

méthode comparée⁸ de l'étude que nous avons utilisée pour notre recherche de master, recherche développée dans une optique lexicologique, et nous avons reformulé et enrichi la problématique en lançant des pistes d'étude interdisciplinaires.

Dans le cas de la présente étude, les premiers défis ont été d'établir les objectifs opérationnels, qui permettent la compréhension du discours carcéral dans une perspective sociolinguistique, simultanément avec la mutualisation de données de domaines connexes : linguistique, sociologie, sociolinguistique, psychologie sociale et anthropologie.

Les stratégies de travail étant mises au point, notre intention est d'introduire l'étude du milieu de réclusion dans le contexte des sciences du langage et d'observer le milieu dans une perspective empirico-interactionnelle. Pour cela, un contact a été pris avec un nombre de répondants des établissements pénitentiaires de Roumanie et de France. Cette attitude permet de donner une perspective plurielle à l'analyse du discours carcéral et de l'analyser en tant que résultat de l'action simultanée des facteurs suivants :

- les agents impliqués dans l'interaction verbale (énonciateur⁹- récepteur) ;
- le code utilisé par les interactants lors de la communication verbale ;
- les canaux de communication ;
- le contexte¹⁰ où les interactants se manifestent langagièrement.

Cette démarche scientifique vient de notre désir de nous pencher sur un milieu sur lequel planent nombre de préjugés d'ordre social, idéologique et moral. Il ne s'agit pas ici d'une démarche pour humaniser l'image de la prison, nous y analysons plutôt l'existence de l'institution en question. Nous chercherons à découvrir le rôle des représentations mentales des personnes incarcérées et les contributions que ces représentations ont dans une analyse du discours carcéral. Du côté scientifique et en ayant une vue d'ensemble, le chercheur se propose de connaître de près l'évolution du sujet-parlant détenu dans les différentes étapes de sa « prisonnérification » (Combessie 2009 : 73) en tenant compte aussi de quelques variables sociales (*niveau d'études du prisonnier, langue parlée, période passée en prison, peine à purger*). De plus, nous nous intéressons aussi à la valorisation des données recueillies lors du

⁸ « La méthode comparative n'est pas seulement un moyen qui permet au chercheur de terrain de parvenir à un point de vue objectivant sur ses propres activités et ainsi exercer un certain contrôle sur celles-ci. Elle est également l'instrument principal qui lui permet de se dégager des représentations constituées de l'objet qu'il étudie, et de celles, particulièrement prégnantes, qui sont associées au point de vue pratique [celui des acteurs sociaux] qui lui est familier. » (Chapoulie 1984 : 599 - 600.)

⁹ « La notion de subjectivité est, dans notre perspective, fondée sur l'hypothèse suivante : L'énonciateur est un sujet dans la mesure où parler pour lui consiste à s'identifier au cours et à travers les communications où il lui est donné de prendre part. » (Jacques 1982 : 18)

¹⁰ « Le contexte réunit le *site* ou le cadre spatio-temporel et les buts globaux et ponctuels de l'interaction verbale. » (Kerbrat - Orecchioni 1990 : 16 - 17)

travail de terrain pour apporter un souffle nouveau à la recherche sociolinguistique roumaine actuelle.

3. Objectifs de la recherche

Le placement de certains individus en milieu de détention représente la réponse que la société donne aux actes indésirables commis par des personnes manifestant un comportement déviant à un moment donné de leur existence. Du point de vue juridique, la prison constitue la dernière solution identifiée par l'État en vue d'assurer la protection de la société extra-carcérale et d'offrir à la personne détenue un milieu où elle bénéficie de moyens qui l'aident à réapprendre les comportements sociaux et à respecter leur importance. L'objectif de la présente thèse est donc un suivi de la personne détenue lors du processus d'intégration dans le monde carcéral, processus qui se poursuit avec la mise en pratique des préoccupations de la prison, à savoir la préparation de la personne incarcérée pour la réintégration dans la société extra-carcérale et sa revalorisation ultérieure.

En partant de la prémisse selon laquelle la prison doit offrir les conditions nécessaires à la réinsertion dans la société extra-carcérale des personnes détenues, cette étude représente une reformulation dans une perspective sociolinguistique des questions posées lors de la recherche du mémoire de master¹¹ et marque, en même temps, un changement de perspective reposant sur l'importance des représentations mentales¹² que les prisonniers donnent du milieu de réclusion.

La recherche qu'on propose part du constat que la littérature de spécialité française et roumaine compte actuellement peu d'études¹³ se penchant sur la présentation du discours

¹¹ Le mémoire de master a été dirigé par Mme Sofia DIMA, maître de conférences à l'Université « Dunărea de Jos » de Galati. La recherche s'est concentrée, dans une perspective comparée, sur l'aspect lexicologique du langage carcéral. Dans cette perspective, nous avons concentré notre attention sur la délimitation des aires sémantiques et sur l'étude des mutations sémantiques.

¹² Dans une perspective sociologique, les représentations mentales sont définies par Bourdieu comme étant « actes de perception et d'appréciation, de connaissance et de reconnaissance, où les agents investissent leurs intérêts et leurs présupposés, et de représentations objectivables, dans des choses [...] » (1982 : 136). En sciences du langage, « les représentations mentales ont un rôle de systématisation des savoirs permettant ainsi l'interprétation de la réalité et ont quelques propriétés : elles sont conscientes et volontaires dans la mesure où c'est un certain stimulus qui les génère, sont construites à partir de la réalité, sont le produit de la pensée du sujet-parlant qui les émet, peuvent être considérées comme des conducteurs entre la cognition, la réalité et ce qui permet de refléter la réalité. » (*Représentations mentales et images mentales* - Peris-Delacroix - Module M1 « Sciences cognitives »)

¹³ Nous mentionnons quelques noms de la littérature roumaine de spécialité, chercheurs qui se sont concentrés sur une perspective lexicologique du discours carcéral : Dumistrăcel (2001), Croitoru (2003), Bruno (2006). Pour ce qui est des recherches qui ont contribué à la formation de notre perspective sociolinguistique sur le sujet, nous

carcéral vu dans une perspective comparée. Au vu de l'évolution actuelle de la socio linguistique, la plupart des recherches visent le traitement, de manière monolithique, du fonctionnement du discours des sujets-parlants détenus, tout en soulignant sa mise en pratique dans une communauté discursive uni- ou multilingue et en le mettant en contact avec la culture d'un seul État. La complexité de la présente démarche scientifique réside dans son caractère interdisciplinaire, une prise de distance par rapport au caractère purement lexical et par son caractère contrastif. On envisage la compréhension du discours du milieu de réclusion en prenant en considération l'analyse de la communauté de la prison à partir des éléments suivants :

- la naissance, le développement et la mise en pratique du discours de la prison se font dans un cadre institutionnel ;
- le milieu de manifestation du discours devient aussi le milieu de la formation des locuteurs ;
- les facteurs linguistiques et non linguistiques impliqués dans l'interaction verbale ;
- les représentations que le sujet-parlant détenu se fait de lui-même, du groupe social auquel il appartient et du milieu de réclusion ;
- l'expression du statut du locuteur dans la communauté discursive se concrétise lors des interactions verbales ;
- le parallélisme terminologique / lexical concrétisé dans les emprunts aux discours spécialisés / professionnels et la valorisation du lexique commun par les sujets-parlants détenus ;
- les diverses sources d'enrichissement du vocabulaire (emprunts aux langues étrangères, formation de mots à l'aide des procédés normatifs et non normatifs, métaphorisation, analogie) ;
- la vulgarisation¹⁴ des éléments lexicaux spécifiques au discours de la prison pour les non initiés ;
- la présence de stéréotypes linguistiques et discursifs dans la manifestation langagière des locuteurs.

Ces observations préliminaires nous permettent d'avancer l'idée selon laquelle l'analyse d'un certain discours peut se faire, dans une perspective interdisciplinaire, par le rappro-

considérons comme essentielles les contributions de Amossy, Herschberg-Pierrot (1991), Blanchet (2012), Goffman (2003), Kerbrat - Orecchioni (2005).

¹⁴ La *vulgarisation* désigne « l'aspect citoyen du travail de vulgarisation supplante l'aspect éducation. Il s'agit moins de livrer des connaissances, d'expliquer de la manière la plus rigoureuse possible le fonctionnement des phénomènes que de débattre autour d'une question de société. » (Charaudeau 2009 : 7)

chement du discours constituant l'objet de la recherche d'autres discours proches en termes de traits ou du milieu de leur mise en pratique. L'étude du milieu de la prison permet de concrétiser cet aspect en rapprochant le discours des sujets-parlants détenus du discours spécialisé et/ou professionnel. Nous analysons cet aspect par :

- l'étude des manifestations langagières des sujets-parlants impliqués dans les interactions verbales ;
- l'observation du contexte institutionnel où ce discours est mis en pratique ;
- les représentations mentales que les prisonniers se font du milieu de la prison.

L'analyse du discours carcéral en tant que discours institutionnel nous donne l'occasion d'illustrer le procédé de revalorisation des termes spécialisés, termes qui, soumis à la vulgarisation, finissent par avoir une existence et une évolution parallèles. La présence active de ces éléments dans le discours de la prison est explicable grâce aux facteurs suivants :

- le niveau d'instruction des détenus (dans l'échantillon analysé il y a des prisonniers dont l'instruction varie de l'école primaire jusqu'à BAC + 6 pour les deux milieux carcéraux concernés) et, par conséquent, le contact avec les milieux professionnels dont les termes se retrouvent dans le vocabulaire des détenus ;
- l'existence de stéréotypes (linguistiques et non linguistiques) dont la culture de chaque État concerné représente le fondement ;
- les différentes étapes du processus de « prisonnérification »¹⁵ (Combessie 2009 : 73) de toute personne incarcérée, l'assimilation de ces éléments correspondant aux différents degrés d'appropriation du discours de réclusion.

L'approche que nous développons sur le milieu du discours de réclusion nous permet de nous concentrer sur le sujet-parlant détenu en termes d'entité agissant et interagissant directement avec lui-même, avec les autres personnes détenues et avec le milieu de réclusion. Hormis son existence au sein de la communauté discursive, le prisonnier est suivi dans la même mesure au sein de la communauté sociale en tant qu'acteur social. C'est un lieu qui lui permet de définir son statut par la mise en œuvre des compétences d'adaptation, une série de compétences que l'on envisage en tant qu'éléments non linguistiques (psychologiques).

¹⁵ « Les valeurs conventionnelles des détenus sont remplacées par de nouvelles valeurs conformes à la sous-culture dont une des plus importantes est l'opposition aux gardiens des prisonniers, considérés comme les représentants d'une société primitive qui les a rejetés. » (Sykes, Messinger 1960 : 329)

4. Éléments de problématique

Les recherches actuelles mettent de plus en plus l'accent sur l'observation de communautés linguistiques et de communautés discursives se manifestant dans des milieux culturellement variés et/ou peu favorisés du point de vue socioéconomique. L'étude que nous proposons, s'inscrivant dans la seconde catégorie, nous permet de nous concentrer sur une radiographie sociolinguistique du milieu de réclusion, radiographie qui constitue un point de départ pour l'analyse interdisciplinaire des autres communautés socio-discursives comparables. Ce type d'analyse comparée discute non seulement deux ou plusieurs cultures (culture d'État et/ou cultures locales, culture dominante / culture dominée), mais aussi deux ou plusieurs sous-cultures carcérales.

Pour découvrir la culture de la communauté linguistique / socio-discursive, le sujet-parlant détenu sera analysé comme « énoncéur psychosocial » (Hagège 1982 : 317) mis en relation avec sa langue maternelle, une ou plusieurs langues étrangères et avec la langue vernaculaire de la communauté à laquelle il appartient. L'étude permet d'approcher la problématique des difficultés d'adaptation que rencontrent les migrants dans un certain État, les pièges de leur intégration et, de surcroît, les causes de leur non intégration dans la communauté carcérale. La complexité et la nouveauté de la présente démarche scientifique permettent l'ouverture de nouvelles pistes de recherche permettant aux études sociolinguistiques de renouveler leur perspective d'analyse des communautés socio-discursives marginales.

Placées dans un milieu répressif qui leur rend impossible le contrôle de leur existence, les personnes privées de liberté créent des canaux de communication des plus variés en vue de se démarquer, au niveau de l'expression et de la compréhension, des non membres de la communauté. L'enquête présentée ici vise la compréhension du fonctionnement du discours carcéral et l'évaluation de la capacité des sujets-parlants à s'adapter à un milieu et à un discours inconnus jusqu'au moment du changement de leur statut social. Dans cette optique, nous développerons les aspects suivants :

- le milieu de la prison est une microsociété qui se construit sur des principes et des valeurs évoluant parallèlement à ceux de la société extra-carcérale, qui développe ses propres règles et qui définit son identité par l'affirmation d'une « contre légitimité linguistique » (Bourdieu 1982 : 103) ;
- la prison est analysable sous plusieurs aspects :

- institution d'État ;
- milieu de socialisation et de revalorisation de la personne incarcérée après le décalage de perception qui s'installe entre le mental de l'individu et les réalités du milieu civil ;
- communauté socio-discursive et sociolinguistique ;
- le milieu de la prison est un milieu de rencontre des cultures locales, régionales et d'État et des sous-cultures dans un contexte uni- et multilingue ;
- l'existence précarcérale et l'expérience carcérale représentent deux étapes dans l'évolution du sujet-parlant détenu nous permettant de problématiser la déconstruction de l'identité de l'individu et la construction de l'identité du sujet-parlant détenu (sociale, culturelle, linguistique et discursive) ;
- le discours de la prison doit être défini non seulement par rapport aux manifestations langagières des sujets-parlants détenus, mais aussi en le rapportant à la compréhension de la réalité carcérale et de la manifestation du phénomène de stéréotypie, les deux construits autour des coordonnées suivantes :
 - milieu carcéral comme espace physique dichotomique ;
 - hiérarchisation sociale dans les manifestations langagières des sujets-parlants détenus ;
 - déviance (sociale et discursive) ;
 - stigmatisation ;
- la compréhension du discours carcéral en termes de discours institutionnel repose sur la mutualisation de données interdisciplinaires et dans l'opérationnalisation des concepts clés avec lesquels travaillent les sciences de l'homme. La mise en commun de ces sciences a pour objectif d'offrir une image complexe et complète de la personne détenue en tant qu'actant dans une communauté linguistico-discursive et aussi comme acteur social ;
- les manifestations langagières de la personne recluse, pour ce qui est de leur quantité et de leur substance, sont influencées par
 - des facteurs non-discursifs liés au nouveau milieu social ;
 - des facteurs psychologiques renvoyant aux capacités du prisonnier à préserver les relations extra-carcérales et à développer de nouvelles relations dans le contexte intra-carcéral ;

- les détenus adoptent des comportements différents par rapport à ceux des prisonnières dans le milieu de la prison, la perception des représentants des deux sexes sur le nouveau cadre social étant réfléchi dans les habitudes distinctes qu'ils ont au sein de l'espace nouveau et dans les relations sociales qui ont à la base des considérations différentes (ces dernières construites à partir de la domination et de la manipulation manifestées sous des degrés différents lors de la socialisation entre les prisonniers et entre les prisonnières) ;
- la manifestation du phénomène de la stéréotypie, analysable sous un aspect linguistique et un aspect non linguistique, ce dernier appelé par Bourdieu « pouvoir symbolique » (2001 : 117), est observable en fonction des groupes dans lesquels les personnes incarcérées sont impliquées et en fonction de la position que celles-ci occupent dans la hiérarchie en tant que membres de la communauté discursive cible ;
- en marquant un détachement du discours commun, le processus d'appropriation du discours du milieu de réclusion implique de la part du sujet-parlant détenu de traverser plusieurs étapes dans la manifestation de l'existence et de l'expérience carcérale, l'appropriation de certaines compétences ainsi que la manifestation de certaines variables sociales¹⁶.

5. Structure de l'étude

La présente thèse est structurée en six chapitres réunis en trois parties, chacun d'eux représentant un niveau d'analyse du milieu de réclusion. Le premier niveau d'analyse problématise le milieu de la prison en tant qu'institution d'État.

Le premier chapitre se propose ainsi de présenter un regard à caractère relativement général, dans le but de jeter un pont et de créer un lien entre les considérations d'ordre socio-juridique et les considérations sociolinguistiques qui vont suivre. Nous nous proposons ainsi de faire une distinction du point de vue du cadre législatif entre les milieux de détention sur lesquels nous nous penchons et d'établir un cadre pour construire notre recherche. Le cadre général d'analyse permet au chercheur de se poser des questions sur le / les sens de la notion de *communauté* dans un milieu privatif de liberté ainsi que sur le fonctionnement des établissements pénitentiaires roumains et français. En s'appuyant sur les grandes théories de

¹⁶ Cf., p.10.

l'identité sociale et sur le contexte juridique actuel, l'étude se concentrera sur la mise en évidence du noyau de la communauté sociale, donc la personne privée de liberté, en la suivant lors de la construction de sa nouvelle identité linguistique et sociale. Ce chapitre discutera des facettes du processus de socialisation en prison, lié à l'expérience précarcérale et aux facteurs psychologiques influençant la réalité présente du prisonnier. La prison, institution représentant l'État dans la dernière étape du rapport de la personne délinquante avec la loi, se caractérise en effet par sa stabilité.

Le deuxième chapitre présente la prison comme une institution fonctionnant selon des règles précises, imposées aux sujets participant à notre recherche pour leur éventuelle évolution vers leur réintégration dans la société et leur réinsertion professionnelle. Mettant l'accent sur le statut de sujet-parlant et d'acteur social du prisonnier dans un milieu dichotomique, l'interprétation que nous donnons du milieu carcéral vise à expliquer les représentations sociales et mentales que la personne détenue donne à son existence carcérale. Nous envisageons ce milieu en tant qu'institution qui, du point de vue de la possibilité des prisonniers de communiquer avec la société extra-carcérale et de la liberté de mouvement, impose au sujet-parlant détenu le même statut pendant toute la période de détention : la diminution des traits de l'identité précarcérale et la construction de l'identité carcérale commune.

Pour les hommes ainsi que pour les femmes, l'expérience carcérale se déroule autour des mêmes coordonnées :

- des cellules identiques en termes de dimensions (les éventuels ornements comme un rideau, une nappe, une petite étagère, un petit tapis étant à la charge des personnes les occupant) ;
- le même nombre de lits / cellule, le même nombre de surveillants (des femmes pour la surveillance des détenues) ;
- les mêmes régimes d'exécution des peines ;
- des restrictions aussi sévères, les mêmes avertissements venant de la part du personnel de la prison, les mêmes droits.

Dans un but d'enrichissement de perspective, l'analyse s'éloigne du cadre rigoureux du fonctionnement juridique et social de la prison et se concentre sur le prisonnier en tant qu'entité se manifestant à travers son comportement et linguistiquement dans les relations interhumaines et lors de la définition de son identité multiple. À ce moment de la recherche, nous lançons une discussion sur les notions de *communauté linguistique*, *communauté*

culturelle et de *communauté socio-discursive* en attachant au sujet-parlant détenu une identité afférente à chaque type de communauté où nous identifions son existence. Nous nous proposons donc d'analyser progressivement la déconstruction de toutes les facettes de l'identité précarcérale de l'individu et la construction de son identité carcérale multiple. Le sujet-parlant détenu sera mis en relation avec les actes de langage dominants dans les interactions verbales, afin d'étudier les compétences qu'il s'approprie le long de son existence carcérale.

Le troisième chapitre se propose de développer les étapes qui nous ont menée vers la constitution du corpus. A part les aspects strictement théoriques, nous portons attention à la compréhension de la nécessité d'un corpus adapté à la présente étude. Notre intention est de montrer qu'entre le milieu de recherche et la construction du corpus et il y a une interdépendance, le premier influençant de manière décisive la construction du dernier.

Le quatrième chapitre propose une vision du milieu carcéral qui constitue les prémisses pour la discussion dans la suite de notre thèse de la personne privée de liberté en tant que sujet-parlant actif, désireux de communiquer et de manifester son identité sociale. Nous nous concentrons donc sur la mise en évidence des processus conduisant le détenu acteur social vers la socialisation en prison. Nous portons attention aussi aux méthodes que la personne incarcérée adopte pour une socialisation réussie et comparons ces premières avec les méthodes utilisées dans la situation de socialisation dans un milieu professionnel quelconque. C'est une optique qui nous permet de suivre les rapports qui s'établissent au fil du temps, d'une part, entre l'institution pénitentiaire et entre l'individu et, d'autre part, entre les individus. C'est un chapitre qui analyse la prison dans une perspective sociolinguistique en lançant un débat autour des notions culture et sous-culture. Dans la perspective de sociolinguistique retenue ici, cette discussion vise à déceler deux moments de l'existence de la personne détenue : précarcérale et carcérale au niveau linguistique. L'objectif du chapitre en question est de souligner les ressorts qui contribuent à la manifestation de l'identité linguistique du détenu dans une communauté multilingue et dans quelle mesure, dans une communauté unilingue, les variantes de la même langue coexistent dans l'idiolecte¹⁷ du prisonnier.

Dans le cinquième chapitre, nous nous concentrerons sur les situations de communication où les sujets-parlants détenus utilisent ces unités lexicales et sur le rôle que leurs représentations du milieu carcéral et des autorités représentant ce dernier ont dans la

¹⁷ « L'utilisation particulière de la langue faite par un individu. L'idiolecte est à l'individu ce que sociolecte est au groupe social. » (Moreau 1997 : 165)

reconstruction de la réalité carcérale. Dans ce contexte, le sujet-parlant sera mis dans la situation où il se détache de l'identité discursive précarcérale et nous permet de le suivre lors du processus de construction de sa nouvelle identité discursive. Notre objectif sera donc de comprendre les étapes afférentes à ce processus. Nous nous concentrerons dans ce chapitre sur l'identification de la relation de causalité qui existe entre la manifestation de la déviance sociale précarcérale et la déviance discursive carcérale. C'est un chapitre qui nous permettra une décortication de l'échantillon à l'aide de certaines variables sociales (*âge, niveau d'instruction, période passée en prison*) pour souligner le type d'identité discursive manifestée dans le milieu de réclusion, le degré d'assimilation du discours de la prison par les sujets-parlants détenus et les situations de mise en pratique ou la compréhension de ce dernier.

Ce chapitre nous permettra d'établir une grille qui nous aide à comprendre les relations interhumaines mises en évidence dans le cas de l'étude du discours du milieu de la prison. Nous nous pencherons sur la compréhension de la présence de l'oralité dans l'écrit, la hiérarchisation sociale et discursive des prisonniers et la manifestation du phénomène de stéréotypie ont dans le processus de compréhension d'un processus discursif. De même, nous aurons l'occasion de saisir :

- les étapes de l'acquisition de la langue d'État par les prisonniers migrants ;
- les étapes de l'appropriation du discours de réclusion ;
- la mise en évidence des éléments linguistiques et non linguistiques impliqués dans le processus d'intériorisation du nouveau discours par sujet-parlant détenu.

Les éléments ci-mentionnés sont en directe concordance avec la typologie des prisonniers qu'élabore notre thèse. La question que l'on veut élucider vise la signification réelle du vocabulaire carcéral et des éléments le constituant.

Cette recherche se concentre sur un discours institutionnalisé, dont l'appropriation sera analysée dans la perspective d'une collectivité isolée. Nous nous penchons pour analyser la double hypostase (énonciateur et récepteur) des répondants impliqués dans l'enquête. Le même chapitre permettra l'analyse de l'identité discursive dans le milieu de réclusion, des étapes de sa construction et de sa typologie en fonction de certaines « variables sociales » (Calvet 2011 : 26).

Le sixième chapitre de la thèse se penche sur l'analyse des manifestations langagières des répondants et de manière implicite sur le phénomène de la stéréotypie sous son double aspect linguistique et non linguistique. La perspective non linguistique du phénomène de stéréotypie nous amène à discuter le concept de « pouvoir symbolique » (Bourdieu 1975 : 213). Nous nous intéressons dans ce chapitre à comprendre ce concept, à souligner et à

expliquer ses traits dans la situation d'étude comparée du milieu carcéral, à établir si possible un rapport entre ce concept et la culture de chaque État concerné, ainsi qu'à analyser son rôle dans la manifestation du discours de la prison. On vise effectivement à saisir le discours carcéral et son fonctionnement afin de comprendre les représentations que les personnes incarcérées donnent du milieu de réclusion. Un point important de ce chapitre réside dans la théorisation du processus du stéréotypage en tant que processus « individuel » et sur la stéréotypie linguistique en tant que « contenu social » (Leyens 1996 : 12), donc envisagé comme conséquence du premier.

Ce dernier chapitre se concentre aussi sur la mise en évidence des éléments culturels constituant des valeurs du milieu de la prison transmises au sujet parlant-détenu. En même temps, nous faisons une analyse de la rencontre des cultures dans un milieu multilingue et l'impact que le milieu multiculturel a sur les détenus. Au-delà de ces aspects linguistiques et non linguistiques, il reste à observer les raisonnements qui déterminent les détenus de pays différents à agir et leur manière de commettre les infractions dans un milieu différent du point de vue socioculturel. Cet aspect permettra de porter une attention particulière aux ressorts favorisant la démarche des détenus pour se socialiser en prison, mais aussi d'observer des éléments qui contribuent à la construction des relations entre les personnes privées de liberté lors de leur existence carcérale.

Nous analysons dans cette partie de la recherche les sens que Bourdieu et Durkheim donnent à la notion de *habitus* en essayant, en même temps, d'interpréter ce concept à partir des pratiques des personnes privées de liberté des deux milieux carcéraux (le commerce de cellule, les objets utilisés, la répartition des lits, les attitudes envers ceux qui ont une situation matérielle délicate, par exemple, les détenus *non cherchés*¹⁸). Nous tenons à comprendre le rôle de ces éléments dans l'expression de la hiérarchie carcérale sous ses différents aspects.

Nous nous concentrons sur une recherche qui a pris naissance du désir de comprendre le comportement des personnes privées de liberté dans une communauté uni- et multilingue et mono- et multiculturelle. Sur un fondement institutionnel, ceci nous permet de traiter, dans une vision interdisciplinaire, de la méthode de travail, de la constitution d'un corpus dit déviant et de décrire en détail les étapes et les moyens qui nous ont permis d'accomplir nos objectifs.

¹⁸ Qualificatif donné dans les prisons roumaines aux prisonniers qui ne reçoivent pas la visite de leurs proches pour des raisons différents : difficultés matérielles, le choc de la présence d'un proche en prison, renoncement de la famille à rendre visite en prison à cause d'une incarcération prolongée.

PREMIERE PARTIE

**CADRE INSTITUTIONNEL ET SOCIAL DE RECHERCHE DU MILIEU DE LA
PRISON**

CHAPITRE I

Les milieux carcéraux français et roumain dans leur contexte socio-juridique

Dans le présent chapitre, nous nous focalisons sur les coordonnées définitives marquant l'histoire récente de la France et de la Roumanie comme prémisses pour l'état des milieux de réclusion qui nous intéressent et nous donnons une vision d'ensemble du système juridique des États concernés. Nous portons attention pour la Roumanie au changement de système politique et à la possibilité pour ses citoyens de voyager librement et pour la France, à la naissance de l'Union Européenne et à la possibilité d'accueillir un nombre toujours plus élevé de migrants venant de l'Est du continent.

Avant de discuter comparativement le fonctionnement des deux milieux carcéraux, il convient de préciser que le système pénitentiaire roumain a enregistré, au début des années 1990, suite au nouveau contexte sociopolitique et suite aux événements de décembre 1989, des changements importants. Pour assurer la continuité du processus de socialisation de la personne incarcérée, mais aussi la prise de contact avec la nouvelle réalité socio-économique, l'institution carcérale a agi pour éliminer les tendances des détenus à se considérer comme victimes du système communiste : on a introduit l'assistance psychologique des prisonniers, on a permis la manifestation de leur appartenance religieuse et dépolitisé les activités culturelles et éducatives. A la lumière de ces prémisses, dans un premier temps, nous nous proposons d'analyser la prison comme institution juridique remplissant un triple rôle :

- appliquer une peine privative de liberté aux personnes manifestant des attitudes non acceptables par la société extra-carcérale et portant atteinte à la sécurité des membres de cette dernière ;
- empêcher les individus de continuer et/ou d'intensifier leur activité délinquante ;
- préparer les personnes ayant à purger des peines plus ou moins longues à la réinsertion socioprofessionnelle par leur implication, lors de l'exécution de la peine, dans des activités qui se rapprochent de leur milieu socioprofessionnel d'origine ou témoignant d'une nouvelle orientation professionnelle.

1.1. Cadre juridique définissant les statuts du pénitencier et du détenu en Roumanie et en France

Du point de vue juridique, l'Administration Nationale des Pénitenciers de Roumanie est une institution publique d'intérêt national, à personnalité juridique, dont l'activité est subordonnée au Ministère de la Justice et faisant partie des institutions publiques de protection, d'ordre public et de sécurité nationale de l'État et ayant comme objectif la coordination et le contrôle des activités des unités qui organisent et fonctionnent sous sa tutelle.¹⁹

En France, l'Administration Pénitentiaire est définie comme

l'ensemble des moyens matériels et humains constituant un service public destiné à assurer l'exécution des condamnations pénales, dans un but d'individualisation²⁰ de la peine et dans le respect de la sécurité publique.²¹

Comme précisé dans ces lignes, en tant qu'institutions publiques, les établissements pénitentiaires doivent se soumettre aux lois de l'État concerné. Des cadres juridiques protègent les droits des employés des prisons, des personnes incarcérées et qui assurent le fonctionnement des établissements pénitentiaires des deux pays. Ils sont détaillés ci-dessous :

1.1.1. Cadre juridique concernant les pénitenciers de Roumanie

Pour la Roumanie²² les lois²³ qui encadrent le fonctionnement des établissements pénitentiaires, le statut du personnel des prisons et le statut du détenu sont :

- La Constitution de la Roumanie ;
- Le Code Pénal de la Roumanie ;
- Le Code de Procédure Pénale ;

¹⁹ N. trad. de la Décision no. 1849 de 28 octobre 2004 concernant l'organisation, le fonctionnement et les attributions de l'Agence Nationale des Pénitenciers.

²⁰ « L'individualisation peut se comprendre de différentes façons, suivant que l'autorité judiciaire devra considérer le criminel (et en conséquence déterminer la répression), en mesurant la culpabilité plus ou moins grande qu'il a déposée dans l'acte qu'on lui reproche, ou au contraire en escomptant les probabilités favorables ou défavorables de sa conduite future. Dans le premier cas, la peine est une sanction proportionnée à la faute du coupable ; elle est comme la rétribution de son crime ; elle prétend faire le juste équilibre avec le fait passé. Dans le deuxième, elle est le remède adapté, en vue du but de sécurité sociale, au danger variable que présentent les activités criminelles : au lieu de rémunérer le fait passé, elle cherche à assurer l'avenir. » (Le Poittevin 1914)

²¹ <http://www.vie-publique.fr/decouverte-institutions/justice/fonctionnement/administration-penitentiaire/qu-est-ce-que-administration-penitentiaire.html> (dernière consultation, le 14 décembre 2013).

²² <http://www.anpjust.ro/legislatie> (dernière consultation, le 12 décembre 2013).

²³ Nous mentionnons que les textes des lois appliquées en Roumanie et en France sont reproduits dans les *Annexes* de la présente thèse.

- Loi n° 275/2006 sur l'exécution des peines et les mesures imposées par les organismes judiciaires lors du procès pénal ;
- Loi n° 293/2004 concernant le statut des fonctionnaires publics à statut spécial de l'Administration Nationale des Pénitenciers, republiée ;
- La décision n° 652/2009 du Gouvernement concernant l'organisation du Ministère de la Justice et des Libertés des Citoyens ;
- La décision n° 1849/2004 du Gouvernement roumain concernant l'organisation, le fonctionnement et les attributions de l'Administration Nationale des Pénitenciers, avec les modifications et les consolidations ultérieures ;
- La décision n° 1897/2006 du Gouvernement concernant l'approbation du Règlement de mise en application de la Loi n° 275/2006 concernant l'exécution des peines et des mesures imposées par les organismes judiciaires lors du procès pénal ;
- L'ordre n° 2714/C/2008 relatif à la durée et la périodicité des visites, le poids des colis et leur nombre, les catégories de biens qui peuvent être reçus, achetés, gardés et utilisés par les personnes qui exécutent une peine privative de liberté ;
- L'ordre conjoint MJ²⁴- MS²⁵ n° 1361/C/1016/2007 concernant l'assistance médicale des personnes privées de liberté se trouvant sous la garde de l'Administration Nationale des Pénitenciers ;
- Loi n° 254/2013 concernant l'exécution des peines et des mesures privatives de liberté disposées par les organismes judiciaires au cours du procès pénal.

1.1.2. Cadre juridique²⁶ concernant les pénitenciers de France

Il contient les actes normatifs suivants :

- La Constitution de la République ;
- Le code Pénal de 1994 ;
- Le Code de Procédure Pénale, version en vigueur au 8 décembre 2013 ;
- L'article n° 11 de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen de 1789 ;
- Loi n° 94-43 du 18 janvier 1994 relative à la santé publique et à la protection sociale
Version consolidée au 20 décembre 2003 ;

²⁴ Le Ministère de la Justice

²⁵ Le Ministère de la Santé

²⁶ <http://legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000000249995> (dernière consultation, le 12 décembre 2013).

- Décret n°6-287 du 2 avril 1996 relatif au régime disciplinaire des détenus et modifiant certaines dispositions du code de procédure pénale (troisième partie : Décrets)²⁷
- Loi n° 97-1159 du 19 décembre 1997 sur le placement sous surveillance électronique comme modalité d'exécution des peines privatives de liberté ;
- Décret n° 99-276 du 13 avril 1999 modifiant le code de procédure pénale (troisième partie : Décrets) et portant création des services pénitentiaires d'insertion et de probation ;
- Loi n° 2000-516 du 15 juin 2000 relative au renforcement de la protection de la présomption d'innocence et les droits des victimes ;
- Loi n° 2002-1138 du 9 septembre d'orientation et de programmation pour la justice, 2002 ; Version consolidée au 19 mai 2011;
- Loi n° 2004-204 du 9 mars 2004 sur l'adaptation de la justice aux évolutions de la criminalité. Version consolidée au 12 mars 2010 ;
- Décret n° 94-929 du 27 octobre 1994 relatif aux soins dispensés aux détenus par les établissements de santé assurant le service public hospitalier ;
- Circulaire DH/DGS/DSS/DAP n° 45 du 8 décembre 1994 relative à la prise en charge sanitaire des détenus et à leur protection sociale ;
- Loi n° 2009-436 du 24 novembre 2009 concernant les dispositions relatives au service public pénitentiaire et à la condition de la personne détenue ;
- Loi n° 2014-896 du 15 août 2014 relative à l'individualisation des peines et renforçant l'efficacité des sanctions pénales.

1.1.3. Législation internationale valable pour les deux milieux de réclusion

Il s'agit des lois élaborées par l'Organisation des Nations Unies et par l'Union Européenne. Elles établissent un rapport entre les systèmes législatifs français et roumain et les normes internationales visant le statut du prisonnier et son parcours instructif lors de l'exécution de la peine :

- La Déclaration Universelle des Droits de l'Homme du 10 décembre 1948 adoptée par l'Assemblée Générale de l'organisation de Nations Unies ;
- La Convention Européenne des Droits de l'Homme ;

²⁷ <http://www.vie-publique.fr/politiques-publiques/politique-penitentiaire/mission-garde/> (dernière consultation, le 12 décembre 2013).

- La Convention pour la Protection des Droits de l'Homme et des Libertés Fondamentales amendée par le Protocole n° 1 accompagnée par le Protocole additionnel et par les Protocoles n° 4, 6, 7, 12 et 13 ;
- La résolution de l'Organisation des Nations Unies de 1957 concernant l'ensemble de règles minimales pour le traitement des détenus et les recommandations afférentes ;
- L'ensemble de principes pour la protection de toutes les personnes incarcérées ;
- L'ensemble de règles minimales pour le traitement des détenus ;
- Les règles européennes pour les pénitenciers ;
- L'ensemble de règles minimales des Nations Unies concernant l'administration de la justice pour les mineurs incarcérés ;
- La recommandation n° R(89)12 concernant l'éducation en prison ;
- La recommandation du comité des Ministres des États membres concernant les Règles Pénitentiaires Européennes Rec (2006)2.

1.2. Caractéristiques et fonctionnement du milieu de réclusion

Au fil du temps, le rôle principal de la prison a été d'isoler les personnes manifestant des comportements non sociaux envers le reste de la société pour que cette dernière soit protégée. L'attitude hostile envers la société extra-carcérale dont la personne incarcérée se prévalait par des actes condamnables attirait, hormis la stigmatisation définitive de la part de l'opinion publique, une isolation extrêmement longue et des conditions de vie très difficiles. À cela, s'ajoutait la privation du minimum nécessaire pour la vie et la privation de la présence temporaire des membres de la famille au cours de la peine, restrictions appliquées afin de rendre la peine plus difficile à supporter. De plus, la prison n'assumait pas la sécurité corporelle du prisonnier et ne garantissait pas la vie de celui-ci.

La période moderne dans l'évolution de l'institution pénitentiaire est influencée par la vision de Howard qui jette les bases d'un système pénitentiaire reléguant la peine privative de liberté *stricto sensu* au plan secondaire. Suite à ses recherches et à son expérience, Howard²⁸ propose une réforme des pénitenciers à partir des présuppositions selon lesquelles les personnes incarcérées doivent être accueillies dans des endroits propres et où l'on doit leur offrir le minimum de conditions de vie en vue d'une réinsertion sociale plus rapide.

²⁸ La première édition de son ouvrage *The State of the Prisons in England and Wales; with Preliminary Observations, and an Account of some Foreign Prisons* a été publiée en 1777, suivie ultérieurement par d'autres éditions en 1780 et en 1784.

Conformément aux normes de l'Union Européenne, ce minimum de conditions de vie impose encore un espace relativement suffisant pour tout prisonnier (6m²), un nombre réduit de prisonniers par cellule et des activités socio-éducatives variées qui maintiennent le détenu en contact avec les activités et avec les habitudes de la société extra-carcérale. Une des obligations centrales de la prison moderne est de garantir la vie et la sécurité de la personne incarcérée.

Pour ce qui est de la prison contemporaine, l'établissement d'une peine tient compte du délit commis et des possibilités psychologiques et sociales dont le prisonnier fait preuve pour sa rééducation et sa réintégration dans la société extra-carcérale. A partir des quatre régimes d'exécution des peines dans les prisons roumaines, le système pénitentiaire actuel classifie les peines en *courtes* (1 année) et en *longues* (tout peine égale ou dépassant 5 ans). Pour les cas exceptionnels, donc pour les délits les plus graves, on applique la peine à perpétuité. En Europe, la peine capitale ne s'applique plus, celle-ci ayant été abolie en France en 1981 et en Roumanie en 1989. En France, après les années 2000, dans un essai de réforme du milieu pénitentiaire, on met de plus en plus l'accent sur la cooptation des organismes s'occupant du respect des droits des détenus. Travaillant de concert avec les représentants des prisons, ces organismes se heurtent de plus en plus à deux problèmes majeurs :

- l'adaptation du prisonnier aux privations du milieu de réclusion ;
- la réintégration dans la société extra-carcérale des personnes détenues après avoir purgé leurs peines et, plus particulièrement, dans le cas des prisonniers ayant exécuté une longue peine.

Le choc de l'arrivée en prison et le contact avec la sous-culture carcérale influencent de manière définitive le comportement de la personne incarcérée. Les nouvelles structures organisatrices et les groupes dont les prisonniers font partie, volontairement ou par nécessité, conduisent les personnes incarcérées à une prise de conscience de leur situation, voire la ritualisation des actions et la manifestation de sous-culture carcérale. Ces éléments ne mènent pas nécessairement le prisonnier à réévaluer sa représentation de lui-même, mais plutôt à développer des stratégies pour survivre dans le nouveau milieu social.

En termes généraux, l'*adaptation* représente le processus d'accommodation d'un élément quelconque à son milieu. L'accommodation devient réalité à partir du moment où il y a eu une suite d'échanges entre la personne et son nouveau milieu, dans le cadre de la double action du *sujet* sur l'*objet* (ce qu'on appelle *assimilation*) et de l'*objet* sur le *sujet* (ce qu'on appelle *accommodation*). Ces deux modes d'action se mêlent pour obtenir l'état d'équilibre

qui définit l'adaptation. En psychologie sociale et en sociologie, l'adaptation est donnée par le changement de la disposition sociale et culturelle du sujet adapté.

Dans le milieu pénitentiaire, ce concept paraît contradictoire. L'adaptation au milieu de réclusion peut être analysée dans la perspective de la dimension émotionnelle de nos témoins (la pression psychique que ressent la personne incarcérée) et dans la perspective comportementale (les stratégies développées par tous nos répondants pour s'adapter au nouveau contexte social). Hormis la définition standard de la notion de *réintégration*²⁹ que les dictionnaires roumains et français offrent, « rétablir la dignité d'une personne »³⁰, « remettre quelqu'un à ses droits »³¹ ou de « rendre à quelqu'un la possession intégrale de ses droits, de ses biens »³², ce processus présuppose l'acceptation du prisonnier par la société extra-carcérale et son inclusion effective au marché du travail.

La réintégration dépend bien entendu de la période que le détenu a passée en prison. Plus la période de détention des prisonniers s'avère longue, plus la réintégration de ceux-ci dans la société extra-carcérale devient difficile du point de vue émotionnel et au niveau des compétences d'adaptation. Psychologiquement, après une longue peine, l'écart entre les représentations du monde que la personne détenue peut encore se faire et la réalité est difficile à estomper. Au niveau relationnel, la personne détenue se retrouve, d'une part, dans l'impossibilité d'adopter des stratégies pour se faire intégrer dans la société autres que celles développées en prison (manipulation, menace) et, d'autre part, elle se heurte à la réticence des citoyens peu préparés à accueillir dans leur entourage un ex détenu.

Du point de vue psychique et psychiatrique, les recherches de spécialité (parmi lesquelles nous notons celles de Senon et de Fernandez) ont constaté qu'après une période de détention de 5 années, la plupart des prisonniers souffrent de « psychosyndrome fonctionnel », ils manifestent des troubles mentaux (dépression, hypocondrie, etc.) et des symptômes psychologiques (découragement, angoisse, stress). C'est une des raisons pour lesquelles la prison propose aux personnes concernées un programme éducatif intensif qui les aide après la longue période de détention, régime qui doit commencer avant leur libération.

²⁹ « 1. *l'intégration culturelle*, ou concordance entre les valeurs au sein du système culturel d'une société ; 2. *l'intégration normative*, ou conformité des comportements aux normes ; 3. *l'intégration communicative* mesurée dans la densité des relations interpersonnelles au sein d'un groupe ou les contacts entre les groupes d'une population ; 4. *l'intégration fonctionnelle*, ou interdépendance résultant des échanges des services où il y a division du travail. » (Landeker cité par Boudin 2012 : 73)

³⁰ <http://dexonline.ro/definitie/reintegrare> (dernière consultation, le 17 décembre 2013).

³¹ <http://dexonline.ro/definitie/reintegrare> (dernière consultation, le 17 décembre 2013).

³² <http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/r%C3%A9int%C3%A9grer/67782> (dernière consultation, le 19 novembre 2013).

Les témoignages collectés auprès des prisonniers de Craiova montrent ainsi à ce sujet que, après une éventuelle libération, la plupart des prisonniers ayant purgé plus de 10 ans, persuadés qu'ils ne réussiront pas à se réadapter en liberté, manifestent le souhait de revenir en prison.

(1a.) După ce ies de aici, nu mă gândesc decât cum să fac altă prostie și să mă întorc.³³ (détenu roumain, 35 ans, 23 ans de peine, en prison depuis 11 ans) ;

(1b.) Cum să mă mai readaptez? Când am căzut în pușcărie copiii fraților mei erau mici, acum sunt mari. Când mă voi întoarce ân sat, no mă mai recunoască nimeni.³⁴ (détenu roumain, 29 ans, 27 ans à exécuter, depuis 10 ans en prison)

Nous assistons dans ce cas-là à une dépersonnalisation de l'individu et à une identification de celui-ci avec le milieu carcéral et avec sa routine : absence de soucis pour avoir un logement, absence du phénomène de chômage. A partir des difficultés que les détenus ont pour supporter une période de privation de liberté prolongée, nous nous sommes posée le problème concernant la capacité de nos répondant(e)s à gérer leur détention. C'est un argument pour diriger notre recherche vers une discussion sur ce que le milieu carcéral et l'expérience carcérale signifient pour les hommes et pour les femmes.

Le milieu de réclusion se caractérise par ailleurs, pour ce qui est de la répartition des prisonniers dans les deux systèmes pénitentiaires, par sa non mixité. Les détenus hommes et femmes sont placés soit dans des prisons non autonomes, dans des bâtiments différents du même établissement pénitentiaire, soit dans des prisons autonomes, c'est-à-dire des prisons construites exclusivement en vue de l'incarcération des prisonniers / prisonnières. Nous construisons cette partie de notre étude à partir de l'explication de deux pôles la définissant :

- la prison envisagée comme institution préparant les personnes incarcérées à la réinsertion sociale et se manifestant comme le lieu de mise en pratique des interactions intra-carcérales et extra-carcérales ;
- l'évolution de la communauté carcérale autour de la « conscience collective » (Lévi-Strauss 1983 : 13) ;
- la prison comme institution contrôlant le parcours des prisonniers à l'intérieur de son périmètre.

Sous l'aspect de la vie que les personnes incarcérées passent en état d'isolement imposé par rapport à la société extra-carcérale

³³ Après avoir quitté la prison, ma seule pensée sera comment faire encore une connerie pour y revenir.

³⁴ Comment me réadapter ? Quand je suis descendu en prison, les enfants de mes frères étaient petits, maintenant, ils ont grandi. Quand je retournerai dans mon village, je ne serai plus reconnu par personne.

on peut définir une institution totalitaire (total institution)³⁵ comme un lieu de résidence et de travail où un grand nombre d'individus, placés dans la même situation, coupés du monde extérieur pour une période relativement longue mènent ensemble une vie recluse dont les modalités sont explicitement et minutieusement réglés. (Goffman 1968 : 41)

Préoccupée du contrôle absolu de la réalité des personnes incarcérées et par l'expression de l'autorité par divers moyens, la prison se rapproche des traits des institutions totalitaires que Goffman évoque :

- *Elle brise les frontières qui séparent les activités de l'individu.* Le milieu de la prison impose à la personne gardée un processus d'adaptation permanente et d'acceptation des conditions d'espace limité. Dans un cadre spatial restreint et dépersonnalisé, chaque prisonnier déploie ses activités imposées par la prison ou librement choisies.
- *Les aspects de l'existence s'inscrivent dans le même cadre.* Au cours de la peine, les aspects de la vie changent de manière imperceptible. Hormis le déplacement de la personne gardée dans un autre pénitencier pour la poursuite de l'exécution de la peine, les événements et les étapes de la vie sont parcourus à peu près dans le même lieu.
- *Toute phase de l'activité quotidienne se déroule* pour tout participant en relation de *promiscuité avec un bon nombre d'autres personnes*, soumises aux mêmes obligations et aux mêmes traitements. La personne privée de liberté vit de façon continue la « contamination physique » (Goffman 1968 : 66) et la « contamination morale » (Goffman 1968 : 72). De cette manière, nous annulons les notions d'intimité et de personnalisation de l'espace locatif. Gottraux (1987 : 87 - 103) a mis en évidence quelques observations de nature éthologique. Dans le cas des personnes privées de liberté, l'instinct territorial est annihilé à cause de la surpopulation des prisons et à cause du désir des détenus autoritaires de bénéficier de plus d'espace. Pour les derniers venus, garder un minimum d'espace s'avère difficile. Nous donnons comme exemple certaines prisons roumaines où il y a des situations de surpeuplement extrême, ce qui fait qu'un détenu doit partager son lit avec un codétenu. Des aspects du quotidien carcéral sont donnés par les efforts des détenus pour valoriser l'espace vital et par l'ampleur des frustrations accumulées comme conséquence de cette limitation. A cela s'ajoute l'agressivité qui se montre sous différentes formes de violence, sous les contraintes

³⁵ La traduction *institution totalitaire* n'a pas de lien avec le sens de l'adjectif *totalitaire* en référence à un régime politique. Le sens que l'adjectif a dans le syntagme qui nous intéresse concerne l'aspect institutionnel qui domine la vie des personnes privées de liberté.

imposées par la création de la dépendance du groupe, sous la manipulation des informations et sous la distribution surveillée des colis ;

- *Toute décision qui vise le détenu est prise de haut en bas* sans la consultation de ce dernier, donc la personne détenue prend part à des

activités réglées selon un programme strict, conformément à un plan imposé d'en haut par un système de règlements, dont l'application est assurée par une équipe administrative. (Goffman 1968 : 48)

- *La prison impose la non identité sociale à la personne incarcérée.* À l'arrivée en prison, la personne privée de liberté doit rendre sa carte d'identité et tout autre document justifiant de celle-ci. À partir de ce moment, on lui attribue un matricule qui sera utilisé par les surveillants et par tout le personnel de la prison pour l'identifier ;
- *Incompatibilité avec l'idée d'activité salariée de la personne adulte.* En premier lieu, l'institutionnalisation consiste en la privation de toute possibilité, pour la plupart des détenus, d'avoir un travail rémunéré. En prison, le droit de travailler constitue un droit acquis après une certaine période passée en prison et après avoir montré une attitude compatible avec une activité de travail se déroulant à l'extérieur de la cellule³⁶ :

Les institutions totalitaires sont incompatibles avec la structure de base de notre société qu'est le rapport travail - salaire. Elles sont également incompatibles avec une autre structure fondamentale, la famille. (Goffman 1968 : 53)

Applicable jusqu'à un certain point avec la restriction du droit de travailler dans certaines situations et la dépossession des biens personnels, l'isolement forcé représente l'élément qui conduit la personne incarcérée vers le statut de personne institutionnalisée de la manière la plus évidente. Ce nouveau statut s'inscrit dans un processus de dépersonnalisation psychique et sociale. C'est un processus concrétisé par le programme imposé, programme caractérisé par un contrôle absolu des activités quotidiennes (repas, courses et douche lors de jours bien précis, cours à des heures à respecter strictement), par l'annulation du droit de prendre des décisions pour soi-même et par la non identité de la personne gardée :

³⁶ Conformément à la *Carte des droits et des obligations des détenus*, rédigée sous la coordination du Ministère de la Justice de l'État Roumain, les détenus roumains ont le droit de travailler comme suit : pour les prisonniers purgeant leur peine en régime d'isolement, le droit au travail s'applique après l'exécution de 1/3 de la peine et pour les condamnés à perpétuité, après 10 ans passés en prison. Il y a des situations où les prisonniers peuvent travailler dans les cellules (des produits destinés à la commercialisation officielle - coudre des chaussures, des chaussons). Conformément à l'article n° 717 - 3, modifié par la Loi n° 2009-1436 du 24 novembre 2009 - art. 32, en France « Au sein des établissements pénitentiaires, toutes dispositions sont prises pour assurer une activité professionnelle, une formation professionnelle ou générale aux personnes incarcérées qui en font la demande. Les relations de travail des personnes incarcérées ne font pas l'objet d'un contrat de travail. Il peut être dérogé à cette règle pour les activités exercées à l'extérieur des établissements pénitentiaires. »

La notion de *mort civile* est un aspect juridique de la dépersonnalisation permanente. Parfois, les détenus des prisons ne sont pas seulement soumis à une privation temporaire du droit de léguer leur argent, de signer des chèques, de voter, de divorcer ou d'adopter des enfants, mais se voient définitivement privés de certains de ces droits. (Goffman 1968 : 58)

Hormis l'interprétation comme milieu de punition, le milieu de détention devient aussi une institution que les prisonniers inventent pour eux-mêmes, une institution qui vit selon des règles non écrites, règles que nous soulignerons dans les sous-chapitres qui traitent de la socialisation en prison et de la stéréotypie comportementale. Premièrement, ce lieu peut être envisagé comme une institution permettant la mise en pratique du processus de socialisation spéciale, processus lors duquel on établit et entretient des relations avec les autres prisonniers, avec les représentants de la prison, les surveillants, et avec les personnes de l'extérieur, la famille, les amis, le médecin, les enseignants et le psychologue de la prison. En second lieu, la prison devient un milieu stratifié où tout individu doit gagner le droit d'exprimer sa position dans la hiérarchie carcérale, une hiérarchie définie selon des critères bien établis : *la peine à purger, la période passée dans le milieu carcéral, les possibilités financières du prisonnier, l'âge du détenu et, dans le cas des prisonniers roumains, le délit commis.*

Les variables que nous venons d'évoquer, extralinguistiques, constituent pour nous des repères pour comprendre les rapports entre les membres de la communauté qui nous intéresse et souligner les liens entre les « faits linguistiques » (Labov 1975) et les « faits sociaux » (Durkheim 1897).

1.3. Deux systèmes pénitentiaires (apparemment) différents. Valeurs et normes dans le milieu de détention

Dans le milieu carcéral, le changement de mentalité des personnes incarcérées est déclenché par leur besoin de construire un système fonctionnel de valeurs. On jette les bases de ce système à partir d'un lien entre la confiance en soi-même et en son avenir et la correction de l'attitude par rapport au travail, à la loi et à la peine à purger. Plus les personnes incarcérées comprennent qu'une attitude conforme à la moralité leur assure l'acceptation de la part des autres, le confort intérieur et le sentiment de participation, plus leur ouverture au processus de reconfiguration de leur attitude devient large et efficace.

Dans ces conditions, l'espace de vie en prison présente les traits suivants :

- c'est un espace clos, dont la fermeture est donnée par la structure et par la fonctionnalité. Les prisonniers quittent la cellule en fonction du régime d'exécution de leur peine (que l'on se résume à énumérer ici - *régime de sécurité maximale, régime fermé, régime semi-ouvert, régime ouvert*), lors des cours qu'ils suivent ou dans le cas où ils ont un emploi dans un des ateliers de la prison ou à l'extérieur ;
- c'est un espace dichotomique qui oppose, de part et d'autre des barreaux, les populations connectées à la réalité du pénitencier, prisonniers et personnel de la prison. Dans la mentalité collective de la prison, les barreaux séparent les prisonniers de la société qui les a rejetés ;
- c'est un espace pénal du point de vue juridique, un espace de la *discipline pénale*, de même c'est un espace de l'autorité, une zone d'interactions asymétriques (prisonnier-personnel de la prison).

Tous ces arguments ont des conséquences psychologiques évidentes sur les détenus et le personnel des prisons que nous avons visitées. De ce point de vue, la communauté des prisonniers constitue un monde anonyme où les personnes sont privées de leur prestige, ayant conscience de leur minorité par rapport au monde extérieur. Les cas de délinquance exceptionnelle de certains des prisonniers leur donne aux yeux de leurs collègues de détention le statut de *leader* capable de tout faire, ou dans des cas isolés, tout en manifestant des aptitudes socio-affectives, une plus grande autorité parmi les détenus ordinaires :

(2a.) *Eu conduc și dirijez totul, iau decizii și toată lumea execută.*³⁷ (détenu roumain, 37 ans, 8 ans à exécuter, 3 ans exécutés) ;

(2b.) *Sef de cameră, prieteni și locotenenți și restu fraeri barăci.*³⁸ (détenu roumain, 37 ans, 8 ans de peine, 3 ans purgés)

Dans le pénitencier, les normes et les valeurs sont analysables sous des aspects particuliers dûs aux contraintes que les prisonniers supportent : manque de liberté et autres frustrations empêchent un rapport adéquat aux aspects significatifs de l'existence quotidienne. Au niveau de l'individu, les normes et les valeurs servent non seulement en tant qu'instrument et étalon dans le choix entre les alternatives, mais aussi pour la dimension projective qu'ils ont, c'est-à-dire, offrent des motivations et des projets en vue d'encourager l'amélioration de la réalité que l'individu vit à un moment donné.

Trois types de normes interagissent :

³⁷ C'est moi qui suis le *leader* et qui dirige tout, c'est moi qui prends les décisions et les autres les mettent en pratique.

³⁸ *Leader*, amis et lieutenants et le reste c'est des bêtes.

- *normes organisationnelles* qui concernent le mécanisme de fonctionnement de l'institution (loi d'exécution des peines, statut des prisonniers, statut du personnel) ;
- *normes actionnelles* qui indiquent les règles d'évaluation correcte des situations quotidiennes et des événements qui intéressent la collectivité des personnes gardées ;
- *normes relationnelles* faisant référence aux modalités considérées comme efficaces dans les rapports prisonnier - prisonnier, prisonnier - groupe social, prisonnier - personnel de la prison. (Tudosescu 1980 : 120)

Une caractéristique commune des milieux de réclusion français et roumain réside dans l'existence parallèle de formes officielles qui sont légiférées et qui ont pour but l'accomplissement des objectifs éducatifs et de réinsertion de la prison et de formes non officielles créées et mises en pratique par les prisonniers. Ces dernières servent le but de la création de relations et de conditions de vie supportables du point de vue du parcours de l'exécution de la peine et agissent seulement à l'intérieur du groupe de détenus. L'existence des normes non officielles que nous avons identifiées dans les trois établissements pénitentiaires visités dépend en grande partie de la cohésion du groupe, cohésion donnée par la nationalité des prisonniers, le nombre de personnes par cellule, les peines qu'ils ont à exécuter, les délits commis (dans le cas des détenus roumains, y compris ceux du Pénitencier de Craiova) : l'unité du groupe est ainsi visible dans le périmètre de la cellule et au sein de la prison. Dans le cas des personnes privées de liberté des deux prisons françaises que nous avons visitées, les normes non officielles se manifestent surtout au niveau de la prison elle-même, vu le nombre réduit de personnes (1, 2, 3 et, dans des cas exceptionnels, 5) logeant dans la même cellule.

Cette recherche se concentre à la fois sur un *objet* d'étude (représenté par la communauté de la prison se manifestant dans un milieu privatif de liberté) et sur un *sujet* d'étude (ce dernier étant représenté par le prisonnier comme développant une identité plurielle lors de son existence carcérale). Dans les lignes qui suivent nous distinguerons plusieurs nuances dans la notion de sujet. Nous retenons ici le statut de sujet que la personne détenue construit à travers les actes de langage qu'il met en place. En même temps, nous comprenons la notion de *sujet* en fonction des identités développées par la personne détenue et que notre thèse propose pour l'analyse. Nous nous concentrerons donc sur le sujet membre de la communauté linguistique et de la communauté discursive. Notion discutée en analyse de discours et en sociologie (Authier 1995 : 67 - 85 et Lahire 1998 : 23, 227 - 231), la notion de *sujet* impose dans le cas de notre recherche un éclaircissement, vu les particularités de notre échantillon.

Quant à la nature comparée du terrain étudié, il convient tout d'abord de relier le sujet à une communauté linguistique. Labov (1976) souligne l'appartenance du sujet à ce type de communauté comme déterminante dans la formation des capacités de ce dernier à maîtriser les sous-systèmes. Le linguiste américain parle ainsi d'une manifestation à deux niveaux « la variation stylistique (les différents usages d'un même locuteur), la variation sociale (les différents usages de différents locuteurs au plan de la communauté) », niveaux auxquels nous ajoutons la manifestation des compétences linguistiques :

(3a.) *Stresul, gălăgia, violențele verbale, jignirile, dependența de țigări și cafea, invidia și în cele mai multe cazuri orgoliile, pentru că nu cedează într-o ceartă, și lipsa de respect pentru celelalte deținute care sînt obligate să asiste și să suporte aceste mici certuri. De obicei, se pornesc de la treburi f. mărunte : una a făcut baie înaintea celeilalte, una a atins cu bagajul pe cealaltă, nu se dau la o parte să se poată face corvoada, etc.*³⁹ (détenue roumaine, 60 ans, 6 ans de peine, 18 mois purgés) ;

(3b.) *Seule les detenu mes des catégories aux detenu car du point de vue de l'administrations ils exprime toujours le même discours en expliquant qu'un detenu est un detenu peu importe ce que la mener en prison. tout le monde est traiter pareil.*⁴⁰ (détenu français, 35 ans, 4 ans de peine, libérable en décembre 2013)

Dans un milieu limitatif et contraignant comme l'est celui de la prison, la manifestation discursive du sujet s'adapte à certaines conditions. Nous rapportons notre argumentation à la linguistique de l'énonciation et à la situation d'énonciation. Suivant les idées de Culioli, la situation de communication est donnée par les *sujets énonciateurs, le moment d'énonciation et le lieu d'énonciation*. Le sujet devient ainsi un « être de discours » (Pêcheux 1984) mis dans la situation de faire appel à ses compétences encyclopédiques. Dans la chaîne communicative, la personne incarcérée devient à la fois *sujet énonciateur* et *sujet destinataire* (Charaudeau 1998). C'est un statut qui confirme la nature active et créative du sujet au sein des autres auteurs de communication. Hormis cette définition par le *savoir*, le sujet communicant se définit par la compréhension, en tant que *sujet interprétant*.

Dans la compréhension du mécanisme de construction du sujet dans le milieu de réclusion, nous portons attention aussi aux « déterminations psychologiques qui jouent un rôle important dans les opérations d'encodage / décodage » (Kerbrat - Orcchioni 1980 : 19).

³⁹ Le stress, le bruit, les violences verbales, les offenses, la dépendance de cigarettes et de café, l'envie, et dans la plupart des situations les orgueils, parce que personne n'abandonne lors d'une dispute, le manque de respect pour les autres détenues qui se retrouvent obligées d'assister et de supporter ces petites disputes. Habituellement, ce qui déclenche ces disputes sont des choses très banales : l'une a pris son bain avant l'autre, l'une a été touchée avec le bagage par une autre, on ne permet pas que l'on fasse la corvée (nettoyer la chambre), etc.

⁴⁰ Pour avoir un discours authentique des prisonniers des deux établissements pénitentiaires de France, les témoignages sont repris dans la présente thèse en respectant l'orthographe des répondants.

Dans une autre perspective de l'analyse des situations de communication, la notion d'objet est expliquée de manière très générale comme « ce qui est en discussion dans le discours en train de se tenir » (Charaudeau, Maingueneau 2002). Manifestant un caractère dynamique, l'*objet du discours* est placé dans la sphère de la compréhension et fait l'objet d'une analyse cognitive.

Analysé en tandem avec le sujet du discours, dans la situation d'étude du milieu de réclusion, l'objet du discours a trois statuts :

- il représente le point de départ de la création des comportements linguistiques des sujets-parlants détenus et des processus cognitifs leur permettant la construction des représentations, devenant ainsi « l'origine des démarches qui visent à faire acquérir un savoir, à susciter des prises de position ou des jugements de valeur » (Borel, Grize, Miéville 1983 : 161) ;
- se constitue en élément plaçant les sujets-communicants en rapport avec le desiderata commun à tous les membres d'une certaine communauté ;
- comme actant, le sujet manifeste une influence sur la situation de communication en construisant celle-ci et l'objet du discours à la fois.

1.3.1. Types d'établissements pénitentiaires en France et en Roumanie

Au niveau le plus global, le système pénitentiaire des deux pays constituant le terrain de cette recherche impose la distinction de deux grandes catégories de prisons. Nous parlons donc de prisons

- *non autonomes* qui sont des prisons construites dans le même complexe de bâtiments pour les hommes et pour les femmes ;
- *autonomes* c'est-à-dire des établissements pénitentiaires construits exclusivement pour accueillir des détenu(e)s.

Les trois pénitentiaires avec lesquels nous avons été en contact font partie de la première catégorie, ce qui nous a permis d'avoir un échantillon mixte, hommes et femmes. En les plaçant dans la plupart des cas dans les mêmes établissements pénitentiaires, mais dans des ailes différentes des bâtiments, la prison a les mêmes coordonnées pour les personnes incarcérées. Des visites que nous avons faites lors des interviews avec les prisonniers du Pénitencier de Craiova et des témoignages des prisonniers, nous avons remarqué :

- des cellules différentes en termes de dimensions : environ 9 m² pour les prisonniers de Dijon et de Joux la Ville, environ 48 m² pour les prisonniers de

Craiova. Les éventuels ornements, un rideau, une nappe, une petite étagère, un petit tapis, sont à la charge des locataires des trois pénitenciers visités ;

- le même nombre de lits par cellule (entre 20 et 27 dans le cas des prisonniers du Pénitencier de Craiova, entre 2 et 3 et, dans des cas exceptionnels, un nombre de 5 lits par cellule pour les prisonniers de Dijon et de Joux la ville) ;
- les mêmes restrictions et les mêmes droits.

L'exécution des peines qui implique la perte de la liberté a lieu dans des pénitenciers (les peines longues et la peine à perpétuité) et dans des institutions d'exécution de la peine (les peines courtes). Dans cette deuxième catégorie, on inclut les institutions d'exécution des peines pour les mineurs, les centres de rééducation et les prisons-hôpitaux.

Dans le milieu carcéral roumain, la peine est exécutée selon quatre systèmes distincts : *le système de sécurité maximale, le système fermé, le système semi-ouvert et le système ouvert*. Tous ces systèmes s'appliquent à certaines périodes de détention, dans des établissements pénitentiaires différents et présentent les traits suivants :

- *Le système de sécurité maximale* est appliqué dans le cas des prisonniers ayant à purger une peine à perpétuité et dans le cas des détenus dont la peine est supérieure à 15 ans. Ce système implique une surveillance au moment où le condamné quitte la cellule. Les rigueurs du système sont appliquées dans la même mesure pour les détenus hommes et femmes, dans la limite d'âge de 60 ans pour les premiers et 55 ans pour les secondes, mais limitées dans des situations de santé précaire des personnes incarcérées. Notre échantillon roumain compte 13 répondants exécutant leurs peines sous ce régime.

(4.) Am fost repartizat la maximă siguranță camerele de la maximă siguranță au trei metri și jumătate lungime iar lățime un metru și optzeci de centimetri foarte mică este cam întuneric și fel de fel de nebuni care te provoacă. Am stat două persoane în cameră.⁴¹ (détenu roumain, 30 ans, 27 ans de peine, 10 ans et 7 mois purgés)

- *Le système fermé* d'exécution de la peine s'impose dans la situation des personnes dont la condamnation est supérieure à 5 ans et inférieure à 15 ans. Dans la plupart des cas, les prisonniers purgeant la peine en système fermé sont logés ensemble et, conformément au règlement intérieur, ils ont la possibilité de travailler dans le périmètre de la prison et, dans des situations exceptionnelles qui imposent des démarches et exigent des

⁴¹ J'ai été placé en régime de sécurité maximale les chambres en régime de sécurité maximale ont trois mètres et demie de longues et un mètre et quatre vingt centimètres de larges très petite (la chambre) il fait assez sombre (dans cette chambre-là) et il y a toute sorte de déséquilibrés qui te provoquent. Nous étions deux personnes à partager cette chambre-là.

autorisations exceptionnelles, à l'extérieur de la prison. Parmi nos répondants, sur un total de 50 personnes privées de liberté au Pénitencier de Craiova, il y a en 19 exécutant leur peine en régime fermé.

- Dans *le système semi-ouvert*, on encadre les personnes privées de liberté dont la peine est supérieure à 1 année et inférieure à 5 années. Hormis le logement commun, les prisonniers peuvent se déplacer sans surveillance dans le périmètre de la prison et ils peuvent travailler dans des groupes surveillés. Toujours surveillés, ces détenus peuvent travailler à l'extérieur de la prison. Parmi les témoins de notre corpus, nous en avons identifié 8 placés en régime semi-ouvert.
- *Le système ouvert* est applicable à des personnes incarcérées qui ont à purger une peine inférieure à 1 année. Ce régime permet aux prisonniers se déplacer sans surveillance dans le périmètre de la prison et peuvent travailler à l'extérieur de la prison même sans surveillance. 5 personnes détenues contribuant à notre enquête exécutent leur peine ainsi.

Selon Bagault, le système pénitentiaire français connaît trois régimes de détention :

- *Le régime fermé* : c'est le régime des maisons d'arrêt (MA) et d'autres établissements. Les MA accueillent aussi des personnes ayant à exécuter une peine lourde et qui préparent une libération conditionnelle. Les portes des cellules y sont fermées en permanence. Les détenus ne peuvent sortir qu'à l'occasion des activités, des parloirs, de visites médicales, d'extractions, etc. 12 personnes de l'échantillon français exécutent leurs peines en ce régime.
- *Le régime ouvert* : les portes de cellules sont ouvertes. Les détenus peuvent circuler de cellule en cellule au sein de leur secteur. Sur un total de 50 témoins, nous avons identifié 13 personnes détenues exécutant leur peine dans une des deux prisons françaises en régime ouvert.
- *Le régime intermédiaire* : les cellules sont ouvertes à certaines plages horaires. De nos témoins, 14 exécutent leur peine dans ce régime de détention. (2012 : 22 - 27)

Pour synthétiser les informations présentées ci-dessus, nous proposons un tableau qui donne la répartition statistique de notre échantillon :

A. Répartition des personnes privées de liberté⁴² en fonction de la nature du régime d'exécution de la peine en Roumanie

Dénomination	Nombre répondants corpus	Total détenus Roumanie
Régime sécurité maximale	13	2.143
Régime fermé	19	7.933
Régime semi-ouvert	8	13.627
Régime ouvert	13	3.684

B. Répartition des personnes privées de liberté en fonction de la nature du régime d'exécution de la peine en France⁴³

Dénomination	Nombre répondants corpus	Total détenus France
Régime fermé	12	29.012
Régime intermédiaire	14	17.226
Régime ouvert	24	20.641
Surveillance électronique	-	11.347

L'ensemble des établissements pénitentiaires français peut accueillir actuellement 56.992 personnes. Tout comme le système pénitentiaire roumain, le système français est confronté à une surpopulation (taux d'occupation de 118%), ce qui pose des difficultés pour le processus de resocialisation des prisonniers. En France, au 1^{er} janvier 2012, le parc pénitentiaire comptait 191 établissements représentant un effectif théorique de 57.236 places. Au 1^{er} octobre 2013, le nombre de détenus était sensiblement plus élevé, à savoir 67.839.

Les 99 Maisons d'Arrêt reçoivent les prévenus en attente de leur procès et des prisonniers ayant à exécuter une peine privative de liberté inférieure à deux ans. Il s'agit du type d'établissement souffrant le plus du surpeuplement carcéral. Les 85 établissements pour peines désignent les prisons qui accueillent les condamnés à des peines d'au moins deux années. Nous distinguons, parmi les établissements pour peines :

⁴²<http://www.business24.ro/administratie/stiri-administratie/numar-record-de-detinuti-in-penitenciarele-din-romania-cat-ne-costa-ei-1525642> (dernière consultation, le 16 décembre 2013).

⁴³ http://www.justice.gouv.fr/art_pix/juillet_publication_ppsmj_1980_2012.pdf (dernière consultation, le 17 décembre 2013).

- 25 centres de détention (CD) qui accueillent des prisonniers manifestant les meilleures perspectives de réinsertion sociale. Dans cette optique, ces centres ont un régime de détention dont le but principal reste la resocialisation des détenus ;
- 6 maisons centrales qui accueillent les détenus les plus dangereux. Dans ces établissements, le régime de détention se concentre principalement sur la sécurité ;
- 11 centres de semi-liberté accueillant des personnes privées de liberté qui bénéficient d'une adaptation de la peine et qui prévoient des heures de sorties fixées par le juge ;
- 43 centres pénitentiaires, établissements de grande taille contenant un minimum de deux quartiers caractérisés par des régimes de détention différents : un centre pénitentiaire peut ainsi regrouper une maison d'arrêt, un centre de détention et/ou une maison centrale ;
- 6 établissements pour mineurs, créés en France suite à l'adoption en 2002 d'une loi visant l'éducation et l'insertion des mineurs déviants. Ce sont des établissements ouverts depuis 2008 et chacun accueille environ soixante détenus mineurs.

L'établissement Public de Santé National de Fresnes (EPSNF) est réservé à l'hospitalisation hors urgence et hors psychiatrie des prisonniers (condamnés définitivement et prévenus). L'établissement est coordonné par un directeur pénitentiaire. Un directeur d'hôpital assure la gestion hospitalière et le fonctionnement courant de l'établissement⁴⁴. Pour synthétiser la situation des prisons de France⁴⁵, nous proposons le tableau suivant :

C. Tableau représentant les types d'établissements pénitentiaires en France

Type d'établissement pénitentiaire	Nombre de personnes privées de liberté accueillies
Maisons d'arrêt ou quartiers maison d'arrêt	33.766
Centre de détention ou quartier centre de détention	19.403
Maison centrale ou quartier de maison centrale	1.966
Quartier pour peines aménagées	468
Centre de semi-liberté ou quartier semi-liberté	911
EPM	348
Centre d'éducation	130

⁴⁴ Source : Direction de l'Administration Pénitentiaire, Les chiffres clés de l'administration au 1er janvier 2012.

⁴⁵ Au 1er août 2014, 67.070 personnes étaient incarcérées en France, ce qui représente une baisse de 0,9 % par rapport au mois d'août 2013 (67.683). Au 1er juillet 2014, il y avait 68.295 personnes incarcérées, ce qui représente une baisse mensuelle de 1,5 %. (<http://www.apres-tout.Org /spip.php?article55>, dernière consultation, le 15 septembre 2014)

En Roumanie, la capacité légale d'accueil du parc pénitentiaire est de 34.296 personnes privées de liberté. Enregistrant un taux d'occupation de 113%, en 2013, l'Agence Nationale des Pénitenciers a sous sa tutelle :

- 21 unités d'arrêt préventif ;
- 15 pénitenciers en régime fermé et de sécurité maximale ;
- 16 unités carcérales en régime semi-ouvert et ouvert ;
- 2 pénitenciers pour mineurs ;
- 1 pénitencier pour femmes ;
- 6 sections pour femmes se trouvant dans d'autres pénitenciers.

1.3.2. Évolution du parc pénitentiaire en Roumanie et en France⁴⁶ de 2000 à 2013

Pour illustrer les points précédents, on propose un tableau qui retrace l'évolution du nombre des prisons pour les deux pays concernés. Cette évolution, ascendante pour la Roumanie et plus équilibrée pour la France, montre en même temps, de manière indirecte, l'évolution du nombre de personnes incarcérées dans chaque pays :

D. Évolution du parc pénitentiaire de 2000 au 2013 en France et en Roumanie

Année	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Rou.	38	40	44	45	45	46	46	46	46	46	46	46	46	46
Fr.	186	185	185	188	188	188	188	190	195	194	191	189	191	190

E. Nombre de personnes écrouées dans les prisons de France en 2013⁴⁷

Mois	Personnes prévenues	Personnes condamnées définitivement	Total
Janvier	16.454	50.118	66.572
Février	16.754	49.992	66.746
Mars	16.799	50.196	66.995
Avril	17.166	50.327	67.493
Mai	16.987	50.852	67.839

⁴⁶ http://www.anvp.org/offres/file_inline_src/58/58_P_4246_5.pdf (dernière consultation, le 13 décembre 2013).

⁴⁷ <http://penitenciers.org/120-statistiques-2013> (situation statistique à mettre au jour, dernière consultation, le 12 décembre 2013).

Juin	17.195	50.782	67.977
Juillet	17.318	51.251	68.569
Août	16.454	51.229	67.683
Septembre	16.604	50.484	67.088
Octobre	16.795	50.515	67.310
Novembre	17.057	49.993	67.050
Décembre			

F. Nombre de personnes écrouées dans les prisons de Roumanie, en 2013⁴⁸

Mois	Personnes prévenues	Personnes condamnées définitivement	Total
Janvier	3.201	28.576	31.957
Février	3.336	28.992	32.328
Mars	3.472	29.421	32.884
Avril	3.547	29.755	33.302
Mai	3.383	29.876	33.259
Juin	3.191	30.098	33.289
Juillet	3.384	29.918	33.302
Août	3.610	29.512	33.122
Septembre	3.565	29.493	33.058
Octobre	3.545	29.734	33.279
Novembre	3.422	29.997	33.419
Décembre			

En Roumanie, une personne devient responsable de ses actes délinquants dès l'âge de 14 ans. Pour la population carcérale roumaine, les statistiques présentent une répartition à partir des âges comme dans le tableau suivant⁴⁹ :

⁴⁸ Le document no. 11.778/DSDRP du 17.12.2013 (situation statistique à mettre au jour).

⁴⁹ <http://www.ziare.com/stiri/inchisoare/cati-detinuti-sunt-in-romania-si-cat-costa-intretinerea-lor1220846> (dernière consultation, le 13 août 2014).

G. Situation des prisonniers par âge en Roumanie au cours de l'année 2013

Catégories d'âge	Nombre de personnes privées de liberté
14 à moins de 18 ans	444
18 à moins de 21 ans	1.676
22 à moins de 30 ans	11.220
31 à moins de 40 ans	10.408
41 à moins de 60 ans	7.541
60 ans et plus	528

H. Situation des prisonniers par âge en France au cours de l'année 2013⁵⁰

Catégorie d'âge	Nombre de personnes privées de liberté en 2012
moins de 16 ans	95
16 à moins de 18 ans	634
18 à moins de 21 ans	5.376
21 à moins de 25 ans	13.744
25 à moins de 30 ans	15.638
30 à moins de 40 ans	20.207
40 à moins de 50 ans	12.486
50 à moins de 60 ans	5.945
60 ans et plus	2.673

1.4. L'individu entre l'expérience délinquante et l'expérience carcérale. Du délinquant à la personne privée de liberté. La prison comme espace de l'expérience carcérale

Ces dernières décennies, les prisons de Roumanie ont fait les premiers pas pour s'ouvrir à la société extra-carcérale et à la communauté scientifique, en permettant à cette dernière le développement d'une série de recherches qui ne tiennent pas exclusivement aux sciences pénales. Une situation similaire vaut pour la France où les prisons ont manifesté une attitude favorable aux études linguistiques, sociologiques etc. dans un processus « de démocratisation qu'il faut apprécier » (Schnapper 1997 : XI).

⁵⁰ <http://www.justice.gouv.fr/artpix/juilletpublicationppsmj19802012.pdf> (dernière consultation, le 17 décembre 2013).

Cette partie de notre recherche propose une compréhension des liens existant entre la période délinquante et la période carcérale de l'individu déviant. Hormis la sous-culture déviante, le type d'infraction constitue un élément contribuant à l'établissement des contacts entre les détenus. Dans ce contexte, la notion du *Who's who carcéral* développée par Chantraine (2004 : 214) permet de saisir l'importance accordée à l'infraction commise pour constituer des cercles d'appartenance. Par exemple, les détenus, souvent incarcérés après avoir commis des infractions de gravité proche, sont intégrés dans le groupe des personnes condamnées pour la même infraction ou ayant le même parcours délictuel. Selon Goffman (1975), les personnes appartenant à une certaine catégorie stigmatisée, par désir d'appartenance, manifestent l'intention de constituer de petits groupes sociaux :

(5.) Când primim pachete de acasă ne ajutăm cu mâncare dar nu cu toți doar cu uni care ne înțelegem mai bine. Ne împrumutăm cu țigări între noi, uneori fără camătă, dar în majoritatea cazurilor se dau țigări cu camătă în special când se joacă jocuri de noroc.⁵¹ (détenu roumain, 24 ans, 4 ans à exécuter, en prison depuis 3 ans et 4 mois)

La manifestation de l'appartenance à ce « groupe primaire » (Lemire 1990 : 57) permet aux personnes stigmatisées de manifester de la solidarité et de la cohésion et de les prendre sous la signification que le groupe leur donne. Pour avoir une idée plus nuancée sur les points de départ pour la constitution des groupes dans les milieux carcéraux français et roumain, nous proposons les tableaux suivants :

I. Tableau relatif au classement des infractions en Roumanie⁵²

Le délit commis	Personnes condamnées
Infractions contre le patrimoine	16.584
Infractions contre la personne	7.589
Infractions de nature sexuelle	2.022
Infractions liées au trafic et à la consommation de drogues	1.419
Infractions contre le code de la route	1.208
Commerce électronique	608

⁵¹ Quand nous recevons des colis de nos familles, nous nous entraïdons avec des produits alimentaires, mais pas avec tous les collègues, seulement ceux avec lesquels nous nous entendons bien. Nous prêtons des choses les uns des autres, des fois sans intérêt, entre nous avec des cigarettes, mais dans la plupart des cas, on donne des cigarettes avec de l'intérêt, surtout quand il s'agit des jeux de hasard.

⁵² <http://www.business24.ro/administratie/stiri-administratie/numar-record-de-detinuti-in-penitenciarele-din-romania-cat-ne-costa-ei-1525642> (dernière consultation, le 16 décembre 2013).

Criminalité organisée	542
Corruption	62
Infractions contre l'État	2
Autres infractions	1.760

J. Tableau relatif au classement des infractions en France⁵³

Le délit commis	Personnes condamnées
Violence volontaire	15.236
Infractions liées au trafic à la consommation de drogues	8.175
Infractions de nature sexuelle	7.722
Vol qualifié	6.479
Escroquerie	4.485
Vol simple	4.287
Homicide volontaire	3.422
Homicide et blessure involontaire	3.529
Infractions à la législation sur les étrangers	515
Autres infractions	3.922

Ces tableaux numériques nous permettent d'observer en leur ensemble les éléments non linguistiques nous permettant de mettre face à face deux systèmes différents. Au-delà de cet aspect, ces données quantitatives nous fournissent un appui pour orienter notre recherche vers son fondement qualitatif.

Constituée en dehors du système judiciaire, la prison est devenue ultérieurement partie intégrante de ce système. Elle a défini son objectif par le placement des individus déviants dans un espace où ils purgent leurs peines, par le développement d'un appareil de surveillance minutieusement élaboré et par le maintien des prisonniers dans un cadre permettant la visibilité et la transparence permanentes. L'attitude de stigmatisation que la société extra-carcérale (identifiée ici au personnel de l'établissement et à la population extérieure à la prison) manifeste par rapport aux personnes privées de liberté a conduit à déclencher un phénomène de stéréotypisation (attitude manifestée envers le milieu de réclusion) et d'autostéréotypisation (attitude partant du milieu carcéral vers l'extra-carcéral), transformant ainsi la prison en espace d'exécution de la peine et du vécu des drames humains :

⁵³http://www.justice.gouv.fr/art_pix/juillet_publicationppsmj19802012.pdf (dernière consultation, le 19 décembre 2013).

(6a.) ... anii mulți separat de restul lumii mi-au remodelat mintea, sufletul, caracterul, făcând din mine (zic eu) un om mai bun, mai ajutător cu cei din jurul meu, mai maleabil, mai înțelept și fără vicii [...]. Mă frământă ceva, în mod deosebit, anume ce părere are societatea despre venirea mea în rândul ei? Este o societate bazată pe prejudecăți? Este dispusă societatea să mă ajute să mă reintegrez?⁵⁴ (détenu roumain, 35 ans, 23 ans de peine, 11 ans exécutés) ;

(6b.) ...les conflits qui parfois en arrive à ce que le surveillant se fasse frappé par les détenus. La pénitencière bien que au courant de ce trafic minimise au maximum en prétextant qu'il sont consterner et qu'il n'y peuvent rien. Bref pour moi il agisse en tant que complice des détenus qui chaque année se suicide en prison. Depuis 2010 que je suis ici environ 10 detenu ont trouver la morts dont le dernier en manqué de drogues a été place sans avis médicale aux quartier disciplinaire et qui ces fracassé la tête contre le mûre se donnant la mors car en manqué de Métadone (détenu francais, CD Joux la Ville, 35 ans, 2 ans et 7 mois à exécuter, libérable en décembre 2013).

Au niveau de la communication, les exemples ci-dessus nous donnent la possibilité d'identifier un positionnement du sujet-parlant détenu par rapport à son milieu et par rapport à la société extra-carcérale. Au niveau de la population se trouvant en contact avec le milieu carcéral, nous parlons de distinctions du type « moi et les autres » et « moi et moi-même ». Ces oppositions donnent l'occasion au sujet-parlant de déclencher un processus de communication en prenant comme interlocuteur la société extra-carcérale. Il développe une distinction des deux parties de son identité (avant et après l'expérience carcérale) en donnant ainsi une signification à son quotidien. Faisant appel à la « mémoire discursive⁵⁵ » (Foucault 1969) de la communauté de la prison, le sujet communiquant pratique, au niveau interactionnel, une prise en charge énonciative (« c'est ce que je pense ») une mise en scène présente et ultérieure en fonction de certaines conditions.

La fonctionnalité de l'espace privatif de liberté soulignée ci-dessus repose sur le rôle de la prison dans la transformation des individus. La prison devient ainsi non seulement un espace punitif, mais aussi une structure reproductive de la société. Son double fondement juridico-économique et technico-disciplinaire (Foucault 1975) a fait que le milieu de détention soit envisagé comme la forme de punition la plus évoluée.

⁵⁴ ... le nombre élevé d'années où j'ai été séparé du reste de la société ont remodelé ma pensée, mon âme, mon caractère et ont fait de moi (c'est ce que je pense) une personne plus tolérante, plus désireuse d'aider les gens, plus malléable, plus sage et sans vices [...]. Il y a des questions qui ne me font réfléchir particulièrement. Quelle est l'opinion de la société de mon retour. Est-ce qu'il s'agit d'une société basée sur des préjugés ? Est-ce que la société est prête à m'aider pour m'y réintégrer ?

⁵⁵ Berrendonner définit cette notion comme constituant un « ensemble des savoirs consciemment partagés par les interlocuteurs. » (1983 : 230)

Nous avons mentionné le caractère dichotomique de l'espace privatif de liberté qui sépare les prisonniers de la société extra-carcérale. À travers une première analyse de la prison, on observe que l'employé de l'établissement pénitentiaire exerce un pouvoir de domination sur le détenu. Il ne s'agit pas nécessairement d'un pouvoir « total », mais d'une autorité « négociée » qui s'inscrit dans un cadre de « réciprocité et d'interdépendance » (Chantraigne 2004 : 183). Les deux individus, chacun représentant les deux côtés des barreaux, ont un intérêt commun dans le maintien d'une « coexistence pacifique » ou d'une « paix armée » (Chantraigne 2004 : 183). Le personnel de la prison pour maintenir la sécurité de la société, le détenu pour pouvoir exercer les privilèges que l'institution de la prison lui reconnaît.

(7a.) *Multe : Adresarea nepoliticoasă a unor gardieni. Acomodarea în celulă (carantina) și acomodarea de a trăi cu persoane de etnie romă.*⁵⁶ (détenu roumain, 46 ans, 7 ans à exécuter, en prison depuis 4 ans et 8 mois) ;

(7b.) *Acomodarea, aglomerația, vocabularul urât și cuvintele grele și dureroase care le aude în, închisoare, felul în care atunci când vrea să-și exprime durerea, nu este ascultată și înțeleasă, este tratată ca și o altă deținută care a săvârșit o infracțiune de OMOR nu există nici o diferență între infracțiuni, nu se ține cont de vârsta s-au studii, la toate li se vorbește la fel din partea unor gardiene, care uneori pt. altele, ar putea să le fie fice aceste gardiene.*⁵⁷ (détenue roumaine, 50 ans, 2 ani de peine, 1 en et 4 mois exécutés) ;

(7c.) *La première fois nous sommes très méfiant ne connaissant pas les lieux, ni les personnes que l'on va connaître, mais nous somme tout de même encadrer par les surveillants, médecin, psychologue qui nous sont présenter d'office pour nous faire comprendre le fonctionnement (détenu français, MA Dijon, 30 ans, 36 mois de peine, 10 mois purgés) ;*

(7d.) - le tabac

- le téléphone

- la chaleur

- pas de visite des familles

- pas d'écoute par les différentes autorités

(détenue étrangère, MA Dijon, 15 mois de peine, prisonnérification pas précisée)

⁵⁶ Il y en a beaucoup. La manière peu polie de certains gardiens de s'adresser aux détenus. L'acomodation dans la cellule (la période de quarantaine) et l'acomodation pour vivre auprès des roms.

⁵⁷ L'acomodation, le surpeuplement, le vocabulaire peu convenable et les mots insultants et douloureux qu'on entend, en prison, la manière quand elle veut parler de sa souffrance, on ne l'écoute pas et on ne l'entend pas, on la traite toute comme une autre détenue qui a commis un CRIME on ne fait aucune distinction entre les infractions commises, on ignore l'âge et les études des prisonnières, les gardiennes parlent à toutes les détenues de la même manière, et des fois ces gardiennes pourraient être les filles de ces détenues.

L'individu déviant et la société se séparent au moment où a lieu entre les deux une rupture générée par des intérêts différents et par la non adaptation de l'un aux besoins de l'autre. Concrétisée par l'acte délictuel, cette rupture

oppose en effet, un individu au corps social tout entier ; contre lui, pour le punir, la société a le droit de se dresser toute entière. Lutte inégale : d'un seul côté toutes les forces, toute la puissance, tous les droits. Et il faut bien qu'il en soit ainsi puisque l'infracteur devient l'ennemi commun. Pire qu'un ennemi, même, car c'est de l'intérieur de la société qu'il lui porte ses coups en traître. (Foucault 1975 : 92)

L'acte délinquant se déroule en suivant deux étapes : le plan et l'exécution. La sociologie envisage l'infraction comme étant le résultat des actions de plusieurs acteurs : le délinquant, la victime de l'acte criminel, le milieu de détention en termes d'espace et d'instrument d'application des décisions de l'appareil répressif et judiciaire. (Digneffe 1990 : 83)

Délinquant vs. prisonnier. L'expérience carcérale et la connaissance de près du milieu privatif de liberté sont celles qui font la différence entre le statut de délinquant et celui de prisonnier. Le passage de l'individu de la condition de délinquant vers celle de personne incarcérée nous donne l'occasion de prêter attention aux coordonnées des deux statuts : délibérer autour des actions personnelles / supporter l'institutionnalisation, ignorer des normes de la société / suivre des normes contraignantes d'une institution totale, éviter les sanctions / supporter les sanctions appliquées par une forme de justice. Nous définissons l'incarcération comme un statut postérieur à l'acte délinquant, une action pour laquelle l'autorité judiciaire intervient en vue de la correction des attitudes déviantes de la personne concernée. Nous soulignons le rôle d'acteur social sous lequel nous analysons la personne détenue. Dans les conditions d'un milieu contraignant, la nature des rôles que le prisonnier assume est différente des rôles que la société extra-carcérale comprend et accepte que

la pluralité de l'expérience engendre une distance et un détachement. Les individus ne peuvent pas adhérer totalement à des rôles ou à des valeurs qui n'ont plus nécessairement de cohérence interne, ils ne 'collent' pas à leurs personnages. [...] Les acteurs ne se réduisent pas à leurs rôles et à leurs intérêts. (Dubet 1994 : 17-18)

Conclusions intermédiaires

Le présent chapitre a proposé un parallèle entre les systèmes pénitentiaires français et roumain, en analysant les éléments contribuant à leur fonctionnement : le cadre législatif national et international qui protège les droits des prisonniers, locaux et migrants, et qui stipule l'organisation des prisons. Pour avoir une idée du phénomène infractionnel des deux pays nous sommes penchée sur une analyse du nombre des prisons pour chaque pays et la classification des infractions commises en Roumanie et en France.

Chaque pays a développé son système pénitentiaire selon ses besoins de protection de la société. Cette étude comparée a mis en évidence des distinctions à partir de la typologie des prisons en Roumanie et en France, du type de prison dominant dans chaque pays, des conditions qui permettent aux prisonniers d'être accueillis dans un établissement pénitentiaire, ainsi que du régime d'exécution de la peine. Prenant comme appui les témoignages de nos répondants, nous avons eu la possibilité de proposer une définition de la notion d'incarcération. En nous détachant de son aspect juridique, l'incarcération a constitué un point d'appui dans notre démarche visant à discuter l'expérience carcérale et la voir comme partie constituante d'une identité globale de la personne détenue. Le développement de l'opposition individu déviant / société extra-carcérale, que les témoignages des prisonniers nous font connaître, dirige notre recherche vers une perspective interdisciplinaire, y compris vers l'analyse du milieu de réclusion en tant que communauté sociale.

CHAPITRE II

Milieu de la prison en termes de communauté sociale

Comme précisé en Introduction, la présente thèse se concentre sur le discours carcéral du point de vue des « représentations individuelles » (Durkheim 2013 : 16) que les prisonniers donnent du milieu d'incarcération. À partir des témoignages des sujets-parlants détenus contactés, l'objectif est de reconstruire une « représentation collective » (Durkheim 2013 : 16) sur ce que le monde de la prison signifie.

Dans l'approche sociolinguistique développée ici, il est nécessaire de définir comme cadre pour la suite l'institution de la prison comme communauté sociale. L'analyse des traits de cette dernière nous permettra de nuancer les idées autour desquelles se développe cette approche sur le milieu de réclusion, ainsi que d'indiquer la perspective sous laquelle notre thèse va évoluer. De même, l'analyse de ce type de communauté nous donnera l'occasion de répondre à la question sur le fonctionnement de la communauté nous intéressant. L'objectif de ce chapitre réside donc dans l'explication des deux pôles d'existence de la population carcérale :

- la prison comme institution et espace physique où les détenus sont incarcérés ;
- la « conscience collective » (Lévi - Strauss 1983 : 13) comme moteur de la manifestation de la communauté sociale de la prison, du point de vue de son rôle dans le fonctionnement de la communauté discursive visée lors de l'expression de l'identité de cette dernière.

Nous nous concentrerons par la suite sur la prison vue sous son aspect administratif⁵⁸, ainsi qu'en termes de cadre de mise en pratique du discours déviant.

La prison devient en effet le milieu de redécouverte par les prisonniers des mécanismes de socialisation, donc un cadre où se développent les relations extra-carcérales (entre le prisonniers et les personnes de l'extérieur de la prison - famille, amis) et intra-carcérales (les relations entre les détenu, d'une part, et entre les prisonniers et les représentants de l'établissement pénitentiaire, psychologue, médecin de la prison, d'autre part).

⁵⁸ Administrativement, la prison se caractérise, pour ce qui est spécifique aux systèmes pénitentiaires des deux pays concernés, par la non mixité, dans le sens où les prisons de femmes sont indépendantes au niveau du logement de celles pour les hommes.

L'établissement pénitentiaire est présenté comme un milieu uni-/ multilingue et mono-/ multiculturel. Ceci nous permet d'observer le monde carcéral lors des manifestations langagières des sujets-parlants détenus, détachées des éléments représentatifs de la culture d'un certain État, culture manifestée dans le comportement et les actions des personnes privées de liberté et aussi d'observer l'utilisation des langues nationales ou des dialectes lors des interactions verbales entre les murs de la prison. Dans cette perspective, nous ajoutons que

une des lois de la sociologie est que le langage employé dans une situation particulière dépend non seulement, comme le croit la linguistique interne, de la compétence du locuteur au sens chomskyen du terme, mais aussi de ce que j'appelle marché linguistique. Le discours que nous produisons, selon le modèle que je propose, est une résultante de la compétence du locuteur et du marché sur lequel passe son discours ; le discours dépend pour une part (qu'il faudrait apprécier plus rigoureusement) des conditions de réception. (Bourdieu 2002 : 98)

Définir la prison comme communauté sociale, distincte de la communauté socio-discursive, signifie envisager les lois gouvernant cette première et, ultérieurement, les manifestations langagières des sujets-parlants constituant l'ossature de la deuxième. On part dans cette démarche, paradoxalement, du constat qu'en sociologie il y a une distinction nette entre les notions de *communauté* et de *société*. À partir des idées de collaboration et de stratification entre les membres, la distinction se retrouve faite de manière précise par Ferréol et Schrecker qui soulignent que

dans une communauté, les individus forment une totalité et dans la société, les intérêts personnels orientent les comportements. (1995 : 41)

Au sens sociolinguistique du terme, la communauté sociale représente un ensemble d'individus dont l'existence évolue en fonction d'une culture commune et de normes précises. Elle représente une construction, un modèle. La communauté sociale est composée non seulement des gens qui construisent actuellement sa structure. Toute communauté sociale existe avant que ses membres soient nés⁵⁹ et continue même après le moment où ses membres actuels la quittent sous une forme ou l'autre. La communauté sociale vit au-delà de ses membres. Toute communauté sociale peut être quittée temporairement pour que ses membres la retrouvent après.

⁵⁹ « Un monde institutionnel est vécu en tant que réalité objective. Il possède une histoire qui anticipe la naissance de l'individu et n'est pas accessible à sa mémoire biographique [...]. Cette histoire possède elle-même la caractéristique de l'objectivité, dans la tradition des institutions existantes [...]. Les institutions, en tant que facticités historiques et objectives, affrontent l'individu en tant que fait indéniables. Les institutions sont là, extérieures à lui, persistant dans leur réalité, qu'il l'anime ou non. » (Auzanneau 2007 : 119 - 120)

Quand nous nous proposons de réfléchir à la communauté sociale de la prison, nous envisageons l'existence des frontières juridiques et spatiales concrètes et très nettes, des frontières rigides dont l'existence même matérielle est facilement identifiable. Dans ce type de communauté, le modèle de l'interaction humaine consiste dans les relations entre les personnes habitant à l'intérieur de la prison et les personnes qui, par la nature de leur emploi, y passent la plupart du temps. Même dans les situations où les prisonniers interagissent avec des personnes venant de l'extérieur de la prison, les frontières de la communauté sociale restent précises. Nous pouvons comprendre que la notion de communauté renvoie à l'idée d'uniformité des attitudes qui engendrent le conformisme de pensée, par rapport à celle de la société extra-carcérale qui conduit vers la diversité.

Pour ce qui est de la communauté sociale⁶⁰ de la prison identifiée dans les trois établissements pénitentiaires visités, le détenu devenu acteur social représente l'axe du fonctionnement de cette première. Nous envisageons l'acteur social comme entité (à statut non interchangeable durant l'exécution de la peine) dans la mesure où son identité se construit suite à son succès ou à son échec dans l'accomplissement des actions et des tâches imposées par son quotidien. Il est très facile d'observer que pour le chercheur le statut social est très lié à l'activité courante du détenu. Notre démarche scientifique prend en considération les deux sens que la notion d'*acteur social* impose en sociologie avec une légère appréciation pour la dernière qui, en utilisant le terme sujet, associe de manière plus prononcée à l'acteur social la qualité d'actant, donc impliqué et

d'individu capable d'adopter un système de valeurs - normes - règles données (formelles, institutionnelles, explicites, informelles) qui exerce sur lui une contrainte extérieure et/ou intérieure. (Ferréol 1995 : 23) et

de sujet capable de produire, de réceptionner, de transmettre des sens des objets matériels et sociaux tout en utilisant un système de symboles, donc, l'acteur social est un sujet connaissant, capable d'adapter en permanence son comportement à une situation et de reconstruire les rôles. (Ferréol 1995 : 23)

Comme nous l'avons déjà précisé, l'existence de l'individu comme acteur social est donnée par ses actions. C'est un moyen lui permettant de s'intégrer dans la communauté sociale et d'établir un contact direct avec les réalités du monde, devenant ainsi lui-même

⁶⁰ « Le délinquant, dans sa dimension d'acteur social, n'est pas un sujet passif, mais un être qui développe ses comportements (et notamment délinquants) en relation avec les situations sociales et interpersonnelles extrêmement complexes du code sociétal dans lequel il évolue. Pour autant, l'acteur social n'est pas une abstraction mais un individu, porteur d'une histoire propre en devenir agissant à ce titre de manière particulière sur l'environnement. » (Carion 1996 : 110)

élément actif dans une structure sociale hiérarchisée. La communauté de la prison se construit autour du groupe social. Qu'il s'agisse de petits groupes ou de groupes étendus, le prisonnier manifeste son appartenance à l'ensemble de la population privée de liberté au niveau comportemental et langagier. La notion de *conscience collective*, discutée dans les études sociologiques de Durkheim et définie ultérieurement par Lévi - Strauss⁶¹, se retrouve parmi les concepts autour desquels évolue la présente recherche. Adaptée au contexte de la recherche que nous développons autour du milieu de la prison, la notion *conscience collective* peut être définie comme

l'ensemble d'attitudes que les personnes privées de liberté manifestent les uns envers les autres lors de la ritualisation des actions et des actes de langage et dans la soumission que les prisonniers nouveau venus manifestent par rapport aux règles non écrites du milieu carcéral. (Lévi - Strauss 1983 : 3)

Concrètement, dans le milieu de la prison, la « conscience collective » (Lévi-Strauss 1983 : 3) se manifeste par l'appartenance au groupe, elle a donc un rôle identitaire, et se montre comme l'une des valeurs conduisant à une intégration⁶² totale dans la société de réclusion et une adoption de la sous-culture de la détention.

2.1. Aspects du processus de socialisation en prison

Comme toute organisation humaine, la communauté⁶³ sociale de la prison met au centre de son fonctionnement l'idée de catégorisation sociale⁶⁴. Dans le milieu privatif de liberté, la base de cette idée réside dans la dispute entre les membres de la communauté en question pour les ressources (matérielles, alimentaires, financières), la possession de ces dernières et la manifestation de la domination au sein de la microsociété de la prison.

Le milieu de la prison représente une communauté où l'on rencontre dans une situation peu favorable des individus venant d'une multitude de milieux socioprofessionnels. Avant le changement de statut social, les personnes privées de liberté qui contribuent à notre enquête se sont appropriées des comportements, des attitudes et des stéréotypes de socialisation

⁶¹ « L'influence des croyances et des sentiments communs à la moyenne des membres d'une société. » (1983 : 13)

⁶² « L'intégration sociale suppose que les individus s'inscrivent dans les solidarités, qu'ils adhèrent aux buts et aux valeurs de la société et qu'ils se conforment aux règles prescrites. » (Lévi - Strauss 1983 : 14)

⁶³ « Le fait d'être commun à plusieurs objets ou êtres, possession en commun. » et « Groupe de gens qui manifestent des intérêts, croyances ou normes de vie communs. » DEX ; « Entité socio-humaine, dont les membres sont liés ensemble par l'occupation du même territoire et par des relations constantes et traditionnelles renforcées durant le temps. » (n.trad.) (Zamfir et Vlăsceanu 1993)

⁶⁴ « Un outil cognitif qui segmente, classe et ordonne l'environnement social et qui permet aux individus d'entreprendre diverses formes d'actions sociales. » (Autin)

spécifiques aux milieux socioprofessionnels dont ils faisaient partie. Pour eux, le contact avec le nouveau contexte social représente le point de départ vers la réadaptation à de nouvelles situations et valeurs sociales ainsi que le changement de méthodes pour prendre contact avec les autres membres du groupe social. Dans ces circonstances,

socialisation comme étant le processus par lequel la personne humaine apprend et intériorise tout au long de sa vie les éléments socioculturels de son milieu, les intègre à la structure de sa personnalité sous l'influence d'expériences d'agents sociaux significatifs, et par là s'adapte à l'environnement social où elle doit vivre. (...). La socialisation est le processus d'acquisition (...) des « manières de faire, de penser, de sentir » propres aux groupes, à la société où une personne est appelée à vivre). (Rocher 1970)

Dans la perspective sociolinguistique, la socialisation présuppose que tout individu assume un rôle social. En tant que modèle de comportement, le rôle social est variable selon le groupe auquel on appartient à un certain moment et en fonction des activités sur lesquelles le groupe en question se concentre. Le rôle social peut être associé au groupe auquel l'individu appartient, aux situations sociales aussi, ainsi qu'à « des publics du même type ou bien à un seul public constitué par les mêmes personnes (Goffman 1973 : 24).

- Le rôle de *délateur*. L'individu ayant ce rôle « fait semblant devant les acteurs, d'être membre de leur équipe, qui est autorisé à se rendre dans les coulisses et à se procurer de l'information destructive, et qui alors, ouvertement ou secrètement, trahit le spectacle au bénéfice du public ». Dans notre situation, on peut interpréter comme une relation qui s'établit entre le chercheur et le détenu-témoin ;
- Le rôle de *comparse* est défini comme « quelqu'un qui agit comme s'il était un membre ordinaire du public, mais qui est, en fait, de connivence, avec les acteurs » ;
- Le rôle d'*intermédiaire ou d'entremetteur* assumé par « celui qui apprend les secrets des deux parties et donne à chacune d'elles l'impression véridique qu'il gardera ses secrets ; mais il a tendance à donner à chaque partie l'impression mensongère qu'il est plus loyal envers elle qu'envers l'autre ». Le rôle d'intermédiaire ou d'entremetteur est assumé par les détenus lors des relations inter-carcérales officielles, dans la situation où ceux-ci fournissent des informations sur leurs collègues de détention au personnel de la prison ;
- Le rôle de *client professionnel* désigne « l'espion des présentations de mode et l'observateur étranger qui assiste aux réunions aéronautiques. » (Goffman 1973 : 141 - 144)

Les prémisses de la socialisation en prison, sont représentées par les privations que tout détenu doit supporter dès qu'il connaît son nouveau milieu social. D'après Sykes (1958), il y a cinq privations majeures qui influencent le parcours carcéral de la personne incarcérée :

- la perte de la liberté ;

(1a.) J'ai trouvé la détention plutôt amer. (détenue étrangère, 25 ans, MA Dijon, 16 mois de détention, période de prisonnérification non précisée) ;

(1b.) La privation, l'enfermement, au début pas de courrier, pas de contact avec ma famille. (détenue française, MA Dijon, 38 ans, 15 mois de peine, depuis 1 mois et 2 semaines en prison).

- la perte des biens ;

(2a.) Se mai dau drepturile legale, hârtie igienică, săpun, biguri de ras, de la pocăiți sau când mai primim de la familie asta foarte rar întrucât sînt la 140 km distanță am un copil de 16 ani și soție dependentă de oxigen imobilizată la pat și conectată la oxigen. Are silicoză de 9 ani.⁶⁵ (détenu roumain, 53 ans, 14 ans de peine, 10 ans purgés) ;

(2b.) Dacă nu aș avea vizită (pachet) și nici cumpărături ar fi foarte greu pentru mine ca femeie să-mi procur bunurile necesare gen : șampon, hârtie, săpun, pastă de dinți, etc. Este adevărat ca penitenciarul dă un sapun care miroase groaznic, o hârtie igienică [...] dar este nesemnificativ în comparație cu ce trebuie unei femei într-o lună. Cele necăutate fac corvezi pe bunuri sau cos la pantofi, spală, etc.⁶⁶ (détenue roumaine, 23 ans, 4 ans de détention, 1 an et 1 mois purgés) ;

(2c.) Je me suis senti perdu, abandonné...seul et dépourvu des traits de la vie. J'ai eu du mal à m'habituer à tous ces cris de cellule en cellule et surtout le commerce des produits interdits. (détenu français, CD Joux la ville, 64 ans, 12 ans d'incarcération, emprisonné depuis 36 mois).

- le manque de services ;

Contrairement à la liste de privations mentionnées par Sykes, nos répondants évoquent dans leurs témoignages l'existence de certains services. Sans entrer dans des détails, nos répondants font référence aux services médicaux :

⁶⁵ On nous donne les droits légaux du papier hygiénique, du savon, des rasoirs, ce sont aussi les missionnaires qui nous en donnent ou nous en recevons de nos familles mais c'est très rare parce qu'ils sont à une distance de 140 km. de moi j'ai un enfant de 16 ans et ma femme est dépendante d'oxygène et en impossibilité de quitter le lit et connectée à l'oxygène. Elle souffre de silicose depuis 9 ans.

⁶⁶ Si je ne recevais pas de visite (colis) et je ne faisais pas de courses ce serait très difficile pour moi en tant que femme de me procurer les biens nécessaires du genre : du shampoing, du papier, du savon, de la pâte dentifrice et cetera. C'est vrai que le pénitenciar nous donne un savon dont l'odeur est insupportable, du papier hygiénique [...] mais c'est insignifiant par rapport aux besoins d'une femme pendant un mois. Les détenues non cherchées font des corvées pour des biens, elles cousent des chaussures, font la lessive et autres.

(3a.) Curățenia o fac deținutele în ordinea paturilor ce le ocupă, cu excepția celor inapte, scutite medical și cambuziera. În fiecare zi, este de corvoadă o deținută, care duce gunoiul, mătură, spală cu mopul de cel puțin 3 ori pe zi.⁶⁷ (détenue roumaine, 60 ans, 6 ans de peine, 18 mois depuis l'incarcération) ;

(3b.) La première fois nous sommes très méfiant ne connaissant pas les lieux, ni les personnes que l'on va connaître, mais nous sommes tout de même encadrés par les surveillants, médecin, psychologue qui nous sont présentés d'office pour nous faire comprendre le fonctionnement. (détenu français, 30 ans, 36 mois de peine, emprisonné depuis 10 mois).

- la privation d'hétérosexualité ;
- la perte d'autonomie ;

Avant d'exemplifier ce point avec des témoignages offerts par nos répondants, nous présentons l'horaire habituel⁶⁸ dans un pénitencier roumain en régime fermé d'exécution de la peine. Nous mentionnons que le programme varie d'un pénitencier à l'autre comme suit :

07 h 00 - réveil ;

07 h 00 - 07 h 10 - toilette de matin ;

07 h 10 - 08 h 00 - petit déjeuner ;

08 h 20 - 08 h 40- contrôle de la présence des prisonniers ;

08 h 40 - 09 h 00 - répartition des prisonniers par secteurs de travail ;

09 h 00 - 11 h 00 - activités éducatives ;

12 h 30 - 13 h 30 - pause repas ;

13 h 30 - 14h 30 - loisirs ;

15 h 00 - 16 h 00 - travail individuel ;

17 h 00 -17 h 20 - contrôle de la présence des prisonniers ;

17 h 30 - 18 h 00 - dîner ;

22 h 50 - 23 h 00 - préparation pour la soirée ;

23 h 00 - fermeture des cellules ;

24 h 00 - 07 h 00 - sommeil non interrompu.

Dans une Maison d'Arrêt française, lors d'un jour habituel, on propose aux prisonniers le programme⁶⁹ suivant, avec la mention que les horaires peuvent varier d'un établissement à l'autre :

⁶⁷ Ce sont les détenus qui font le nettoyage dans l'ordre des lits occupés, sauf celles qui sont dans l'impossibilité de faire ça, qui ont une interdiction médicale et celle qui est responsable de la pièce de conservation des aliments des détenues. Tous les jours, une détenue est censée à descendre les poubelles, à donner un coup de balais, faire la cerpillère au moins 3 fois / jour.

⁶⁸<http://www.penitenciar.gov.md/ro/Detentia-si-reintegrarea-sociala.html> (dernière consultation, le 12 août 2014)

7 h 00 - 8 h 00 - réveil, petit-déjeuner, toilette, entretien de la cellule ;
 8 h 00 - 11h15 - travail ou activités (sauf le week-end), promenade, loisirs (sport, bibliothèque, etc.), parloirs ;
 11 h 30 - 12 h 15 - distribution du déjeuner ;
 13 h 00 - 14 h 00 - promenade des détenus ayant un travail ;
 14 h00 - 17h00 - travail, activités, promenade, loisirs, parloirs, douches ;
 17 h00 - 17h45 - douches pour les détenus qui travaillent ;
 18 h15 - 18h45 - distribution du dîner ;
 18 h45 - fermeture des cellules.

Dans le cas concret de nos répondants, le programme quotidien est présenté dans une perspective individualisée et personnalisée.

(4a.) 06⁰⁰ deșteptarea, stau la coadă la bae mă spăl pe față și dinți, fac patul, mă îmbrac, beau cafeaua și fumez o țigare la bae, la 06⁴⁵ ies pe ușă (din camera de detenție) mi se face percheziție, la 14⁴⁰ mă pregătesc de plecare, la 15⁰⁰ sunt în cameră, fumez o țigare, după cos la pantofi, la 18¹⁰ fac bae, mă pregătesc pentru apel, după apel îmi iau bagajul și pătura, fac patul, mai fumez o țigare la bae, îmi spun rugăciunea și la 20³⁰ dorm, a doua zi la fel (o viață monotonă cu speranțe mari).⁷⁰ (détenue roumaine, 23 ans, 4 ans à purger, 1 an et 1 mois exécutés) ;

*(4b.) 6h30 à 7h reveil douche 3 jours par semaine,
 Promenade matin 8h à 9h15 ou 10h à 11h15,
 Vers 12h les repas sont servi en cellule (déguelasse),
 Promenade après-midi 14h à 15h15 ou 16h à 17h15,
 Il y a quelque cours et autre activité mais très rare.
 (détenu français, MA Dijon, 30 ans, 36 mois de peine, 10 mos purgés).*

- la perte de la sécurité

(5a.) Când am ajuns în penitenciar, am avut o impresie foarte proastă dar și o teamă de cadre și de restul deținuților, deoarece eram începător, eram pentru prima oară într-un penitenciar.⁷¹ (détenu roumain, 26 ans, 3 mois de peine, 2 ans et 6 mois purgés)

(5b.) -Teama de ce vede ca nou venit în jurul lui.

⁶⁹ http://www.justice.gouv.fr/art_pix/administration_penitentiaire_en_france.pdf (dernière consultation, le 15 septembre 2014).

⁷⁰ 06⁰⁰ c'est le réveil, je fais la file à la salle de bain, je lave mon visage et je me brosse les dents, je fais le lit, je m'habille, je prends mon café et je fume une cigarette dans la salle de bain, à 06⁴⁵ je sors (de la chambre de détention), on me fait le contrôle corporel, à 14⁴⁰ je me prépare pour partir, à 15⁰⁰ je suis dans la chambre je fume une cigarette et après cela je couds des chaussures, à 18¹⁰ je prends une bain, je me prépare pour l'appel, après l'appel je prends mes affaires et ma couverture, je fais mon lit, je fume encore une cigarette à la salle de bain, je fais ma prière et à 20³⁰ je dors le lendemain pareil (une vie monotone avec de grands espoirs).

⁷¹ Quand je suis arrivé au pénitencier, j'ai eu une mauvaise impression, je ressentais aussi la peur envers le personnel et envers les autres détenus, parce que c'était tout nouveau pour moi, c'était pour la première fois que j'étais dans un pénitencier.

-gălăgia, haosul, terorizarea viitorilor colegi.

-este și furat, jicnit, mințit (românii).⁷²

(détenue roumaine, 53 ans, 18 ans à purger, depuis 11 ans et 3 mois en prison) ;

(5c.) Je ne m'attendais pas du tout que je vivrais aussi mal ma détention. j'ai été violente... (détenue française, 26 ans, CD Joux la Ville, 4 ans de détention, en prison depuis 3 ans) ;

(5d.) La peur de ne pas faire confiance aux bonnes personnes et avoir peur que certaines détenues profitent de votre méconnaissance du milieu carcéral. Donc, ne pas savoir à qui parler et le fonctionnement du CD, par rapport à la Maison d'Arrêt. (détenue française, 45 ans, 12 ans de détention, 39 mois depuis l'incarcération) ;

(5e.) je ne peux pas en parler j'ai peur...moi j'ai été violente gravement et elles étaient en réunions elles vont être jugées le 22 août à Auxerre à 13h30 au PARQUET. (détenue française, CD Joux la Ville, 26 ans, 4 ans de peine, 3 ans purgés).

A la suite des idées exprimées ci-dessus, la socialisation est un processus interactif impliquant des agents socialisés, des agents socialisateurs (famille, associations) et socialisants. Processus que l'on parcourt dans différents contextes au fur et à mesure des étapes de la vie et qui se manifeste en deux temps, la socialisation est :

- *Primaire.* Tout individu manifeste ce type de socialisation lors de l'enfance. Elle est construite sur l'émotionnel des individus, qui dès le début de leur vie intériorisent, incorporent les codes, les schémas de base - notamment la langue, les dispositions qui leur permettent de se repérer dans le monde social (la famille, les bandes). Lors de la socialisation primaire, les individus forment leur premier univers. Ils deviennent ainsi capables de faire face à la vie sociale tout en incluant dans leur existence les éléments sociaux de base : normes, valeurs, croyances, règles de comportement ;
- *Secondaire.* La socialisation secondaire se développe lors de l'adolescence et à l'âge adulte. Orientée vers la neutralité affective, la socialisation secondaire représente le processus permettant aux individus de s'intégrer à des « mondes sociaux (professionnel, scolaire) spécialisés » (Lévi - Strauss 1983 : 42) :
- La socialisation *spéciale*, que nous assimilons comme dérivant de la socialisation secondaire, prend comme milieu de manifestation ce que Goffman appelle « institutions totales » (1968 : 73). Isolés totalement du reste de la société pour une période plus ou

⁷² - La peur de tout ce qu'il voit autour de lui en tant que nouveau venu. - le vacarme, le chaos, être terrorisé par les futures collègues. - on lui vole les affaires, on l'offense, on lui ment (les Roumains).

moins importante, les individus se trouvant dans cette situation apprennent des comportements et des attitudes imposées de l'extérieur :

(6a.) *Nu știam cum să mă comport cu cadrele să nu greșesc. Preferam să nu solicit ceva, nici măcar informații, să nu deranjez și să fiu sancționată.*⁷³ (détenue roumaine, 60 ans, 6 ans de réclusion, 18 mois purgés) ;

(6b.) *Depinde de el și de comportamentul lui. Totul depinde de comportamentul în clipa când ai intrat în penitenciar.*⁷⁴ (détenu roumain, 35 ans, 23 ans de peine, 11 ans purgés) ;

(6c.) *essayer de prendre connaissance de la vie de la prison (détenue française, MA Dijon, 45 ans, procès en cours, 15 jours purgés).*

La notion de *socialisation* est liée aux idées de groupe, d'interaction sociale et d'influence entre trois ou plusieurs personnes pour une certaine période. Pour ce qui est de notre recherche

le groupe constitué comme une totalité dynamique qui détermine le comportement des individus qui en sont membres c'est le champ de forces au sein duquel se produisent des phénomènes d'influence, de cohésion, de normes, de tension, d'attraction ; tous ces phénomènes sont différents de ceux de la psychologie individuelle. (Anzieu, Martin 2003 : 139)

Anzieu et Martin soulignent l'existence des différents stades du développement du groupe qui peuvent avoir comme résultat ce que l'on appelle « cohésion du groupe » (2003 : 163) ou l'expression de l'appartenance groupale (les membres partagent les mêmes valeurs et habits) ou aux dissensions de groupe. Ces remarquent visent en leur ensemble la collectivité carcérale de Roumanie et, partiellement, les prisonniers de France. Dans la vision des représentants de notre échantillon, l'adaptation à la vie de prison se fait graduellement, implique la prise de rapport du prisonnier avec la communauté et vise le passage de plusieurs états :

- *L'incertitude initiale*, manifestée au moment où l'individu change de milieu social, se concrétise par le sentiment d'insécurité physique et émotionnelle vécue par tout nouveau-venu dans la communauté de la prison;

(7a.) *Nu știam cum să mă comport [...] să nu greșesc.*⁷⁵ (détenue roumaine, 60 ans, 6 ans de réclusion, 18 mois purgés) ;

(7b.) *La première fois nous sommes très méfiant ne connaissant pas les lieux, ni les personnes que l'on va connaître, mais nous somme tout de même encadrer par les*

⁷³ Je ne savais pas quel comportement adopter devant le personnel de la prison pour ne pas faire d'erreurs. Je préférerais ne pas demander même pas des informations, pour ne pas déranger et être ultérieurement sanctionnée.

⁷⁴ Ca dépend de lui et de son comportement. Tout dépend du comportement adopté à l'arrivée en prison.

⁷⁵ Je ne savais pas quel comportement adopter [...] pour ne pas faire des erreurs.

surveillants, médecin, psychologue qui nous sont présenter d'office pour nous faire comprendre le fonctionnement. (détenu français, MA Dijon, 30 ans, 36 mois de peine, 10 mois purgés).

- *La résolution des problèmes* que pose la relation du groupe avec le moniteur. Cette deuxième étape de la formation du groupe montre la micro-société de la prison dans toutes ses structures : le *leader* de la cellule dans le cas de l'étude du milieu de la prison, donc pour tout prisonnier une reconsidération des priorités et la manifestation d'un esprit flexible pour se faire tolérer et aider ensuite par le *leader* en question ;

*(8a.) să rezolve probleme oamenilor din cameră
să preîntâmpine eventuale conflicte⁷⁶*

(détenu roumain, 38 ans, 22 ans à purger, emprisonné depuis 11 ans)

- *Le pouvoir interne du groupe* (Anzieu, Martin 2003 : 169), donc les valeurs communes aux pénitenciers du même pays auxquelles la micro-communauté de la prison se rapporte, constitue le mobile qui préfigure l'établissement des hiérarchies et le pourquoi qui fait que les membres d'autres groupes sont rejetés :

(9a.) Necunoașterea mediului de detenție, deținutilor din cameră (un timp) până la primirea unui pachet sau a unui cont pe card. Dacă e cheatră, nu prea e băgat în seamă, dacă-i cu dare de mâna, e de-al nostru.⁷⁷ (détenu roumain, 43 ans, 22 ans de peine, 11 ans exécutés) ;

La prison représente un milieu où la socialisation impose d'autres coordonnées que celles connues lors de la socialisation en milieu commun. Dans le milieu de détention, le processus de socialisation, résultat d'un autre type d'ordre social⁷⁸, se déroule dans la plupart des situations du haut vers le bas, du personnel vers les personnes incarcérées et des prisonniers autoritaires vers les non autoritaires. Selon Lévi - Strauss, à part être un contact avec les gens, le lien social⁷⁹ représente un lien moral qui lie de manière durable les individus par « un système de droits et de devoirs » (1983 : 13).

Dans la communauté de la prison, il convient de souligner tout d'abord la socialisation positive ou en coopération, situation où les détenus partagent les ressources avec leurs

⁷⁶ résoudre les problèmes des codétenus, prévenir les éventuels conflits

⁷⁷ La méconnaissance du milieu de détention, des détenus (pendant un certain temps) jusqu'au moment où il reçoit un colis ou de l'argent sur sa carte bancaire. S'il est pingre (il ne partage pas) on l'ignore, s'il est généreux, alors il est un des nôtres.

⁷⁸ « L'ordre social résulte de l'intériorisation, souvent non - consciente des valeurs et des symboles transmis par les institutions et imposés à une conscience individuelle par nature non sociale et dominée par des désirs infinis. » (Digneffe 1990 : 57)

⁷⁹ « L'ensemble des relations que l'on entretient avec sa famille, ses amis, ses voisins [...] jusqu'aux mécanismes collectifs de solidarité, en passant par les normes, les règles, les valeurs [...] qui nous dotent d'un minimum de sens d'appartenance collective. » (Cusset 2007 : 5)

collègues de détention de statut équivalent ou avec les plus autoritaires pour avoir accès au groupe de ces derniers :

(10a.) Ne ajutăm cu ce putem în limita posibilității.⁸⁰ (détenue roumaine, 24 ans, 7 ans de détention, en prison, depuis 4 ans et 8 mois) ;

(10b.) On s'aide matériellement et moralement une à l'autre. (détenue étrangère MA Dijon, 27 ans, 3 ans à purger, depuis 18 mois en prison) ;

(10c.) Dans mon cas il n'y a pas de leader on se respect comme les frères pas de chef ! Au contraire on essaie de s'aider pour tenir. (détenu français, MA Dijon, 32 ans, pas de condamnation définitive, 9 mois purgés).

Deuxièmement, le milieu carcéral est marqué par la manifestation de la socialisation négative ou la socialisation comme compétition et conflit. Processus réalisé par menace ou manipulation, la socialisation négative se matérialise dans des situations très courantes où les prisonniers autoritaires dominent les moins autoritaires en les privant de leurs biens et de leurs aliments.

(11a.) -le tabac

-le téléphone

-la chaleur

-pas de visite des familles

- pas d'écoute par les différentes autorités

(détenue étrangère, 32 ans, 15 mois de peine, pas de période passée en prison précisée) ;

(11b.) Pour l'instant pas de leader, mais je m'aperçois que dans d'autres cellules il y a des leaders ce qui engendre des conflits. Y'en a qui se prennent pas pour... (détenue française, 38 ans, 4 mois de peine, depuis 1 semaine et 2 jours en prison).

Étant donné le milieu social qui nous intéresse, contexte social sensible par la nature des relations sociales construites, on est tentée de suivre les idées de De Munck (1995 : 109) et d'affirmer que les liens sociaux représentent un rapport établi entre le sujet analysé et la loi et s'appuient sur une relation d'obligations et de droits. Le processus de socialisation est discuté lors des situations de contact entre un détenu et un collègue de détention ou entre la personne incarcérée et le nouveau groupe social. La prison comme milieu de développement des relations sociales permet de saisir les mêmes mécanismes de mise sur pied des contacts sociaux, ce qui rend particulier ce processus étant le but de chaque acteur social. La prison devient ainsi un

⁸⁰ On s'entraide avec ce tout qu'on peut dans la limite de la possibilité.

laboratoire d'analyse du social privilégié dans la mesure où elle concentre dans un espace circonscrit et de façon amplifiée bien des phénomènes observés dans d'autres champs de la société. (Fargeon 1996 : 40)

Tout comme dans la société extra-carcérale, quatre méthodes rendent possible la socialisation en prison. Ce qui distingue la socialisation secondaire de la socialisation spéciale est l'ordre et la pondération des quatre méthodes. Il est connu que la socialisation secondaire manifestée par travail est prioritaire pour l'établissement des relations interhumaines. En revanche, nous constatons qu'en prison l'ordre est la suivante :

- par *coopération*⁸¹

Selon la *théorie des conflits réels* de Sherif (1966), les relations entre groupes peuvent être soit compétitives, soit coopératives. Lorsque les individus ou les groupes sont en compétition pour l'obtention de ressources, qu'elles soient de nature concrète (biens matériels ou argent, par exemple) ou abstraite (autorité, par exemple), des conflits prennent naissance et se perpétuent.

(12a.) *Când primim pachete de acasă ne ajutăm cu mâncare dar nu cu toți doar cu unii cu care ne înțelegem mai bine. Ne împrumutăm cu țigări între noi, uneori fără camătă, dar în majoritatea cazurilor se dau țigări cu camătă [...].*⁸² (détenu roumain, 24 ans, 4 ans de peine, 3 ans et mois purgés) ;

(12b.) *pour tout ce qui est cigarette, cantine, le linge pour ceux qui n'habite pas dans la ville. Soutien psychologique pour ceux qui craque. Sport, musique aussi lorsque les surveillants abuse ou que quelque chose ne va pas. (détenu étranger, MA Dijon, 39 ans, 9 mois purgés sans une condamnation définitive).*

- par *compétition*⁸³

Les recherches sur la socialisation par conflit chez Simmel⁸⁴. En règle générale, les sociologues sont d'accord pour dire que le conflit peut avoir un aspect négatif, dans le sens qu'à un moment donné de son évolution, l'individu peut avoir une perception négative du conflit. Dans une autre optique, lors du processus de socialisation, l'individu se rapporte de manière positive au conflit, au moment où la situation conflictuelle le pousse vers son développement personnel, pour augmenter la motivation pour un changement, pour la

⁸¹ Reading définit la coopération comme « un réseau d'interactions qui sert un objectif commun, dont la réussite bénéficient tous les acteurs sociaux impliqués. » (1978 : 50)

⁸² Quand nous recevons des colis de nos familles nous nous entraïdons avec de la bouffe mais pas avec tous les collègues, seulement avec qui on s'entend mieux. Nous empruntons les cigarettes entre nous, parfois sans intérêt, mais dans la plupart des cas on en donne avec de l'intérêt.

⁸³ « Elle s'est même imposée comme le fondement légitime de toute hiérarchie, car elle est au cœur de presque toutes les activités pour désigner la place que chacun doit occuper dans la société. » (Moraldo 2009)

⁸⁴ Chercheur allemand qui en 1908, dans le chapitre 4 de sa *Soziologie*, prête attention pour la première fois au phénomène de la *socialisation par conflit*.

cohésion du groupe ou vers la solution collective de la situation conflictuelle. Cette méthode de socialisation s'appuie sur le phénomène d'agressivité rencontrée dans toutes les prisons. L'agressivité, manifestée dans un contexte fortement émotionnel, est une manifestation propre aux individus et peut se manifester dans des domaines d'activité les plus divers.

- *par conflit*⁸⁵

La littérature de spécialité consultée et les témoignages écrits des répondants permettent de découvrir que milieu de la prison représente une institution qui limite le droit des détenus au soin médical (les médecins des prisons sont peu nombreux, les cabinets médicaux ne bénéficient pas de moyens permettant aux personnes privées de liberté un soin médical de qualité). De plus, les cellules ayant des dimensions très réduites accueillent dans la majorité des cas plus de 20 personnes privées de liberté. Par exemple, le Pénitencier de Craiova met à la disposition des personnes détenues des cellules⁸⁶ ayant 8 mètres de longueur et 6 mètres de largeur.

L'espace limité élimine totalement le droit à l'intimité de la personne détenue, mène jusqu'à l'insupportable les possibilités des prisonniers d'avoir une hygiène décente (dans les prisons roumaines, pour un nombre d'environ 20 personnes détenues la toilette du matin dure environ 30 minutes, tout cela étant fait à un ou deux lavabos, les douches étant limités à certains jours), encourage les violences extrêmes contre les détenus récemment arrivés, les abus sexuels contre les prisonniers sans autorité et favorise les tentatives de suicide. En Roumanie, les détenus considérés comme très dangereux et ceux qui ont commis des délits parmi les plus graves ou de manière continue sont isolés dans ce qu'en discours carcéral on connaît comme « celular », c'est-à-dire des cellules ayant des dimensions très réduites (4 mètres de longueur et 3 mètres de largeur) qui accueillent 2 ou 3 personnes pour délinquance intermédiaire⁸⁷ ou délinquance grave⁸⁸.

Tenus d'avoir la cellule éclairée pour toute la période du jour, même pendant la nuit⁸⁹, ces détenus ont un contact extrêmement réduit avec leurs collègues de détention, les premiers ne recevant le repas que dans la cellule⁹⁰ et ne la quittant qu'environ une heure par jour. Un

⁸⁵ « Une interaction qui manifeste ouvertement un antagonisme dans une relation sociale. » (Coser 1956).

⁸⁶ Les détenus roumains appellent *chambre* l'espace ayant ces dimensions et où sont accueillies environ 20 personnes détenues.

⁸⁷ Délinquance de longue durée, de gravité intermédiaire. Les actes déviants commencent souvent dès l'enfance et persistent durant l'âge adulte.

⁸⁸ Des actes de plus en plus nombreux et de plus en plus graves au cours de l'adolescence et se prolongeant en une carrière criminelle adulte. Le meurtre peut survenir très souvent.

⁸⁹ Une réalité valable pour toutes les cellules.

⁹⁰ Il y a certains pénitenciers en Roumanie, comme celui de Craiova, qui proposent le repas dans la cantine, mais les prisonniers sortent par cellule, jamais tous en même temps. Il y a d'autres pénitenciers qui offrent le repas dans les cellules ce qui constitue un moment peu confortable pour les détenus, par manque de tables.

exemple concret dans ce cas est la situation d'un détenu du Pénitencier de Haute Sécurité de Craiova, ayant à purger une peine de 27 années, qui a passé les 4 premières années et demie de sa peine dans un tel espace.

- *par le travail*

Dans l'actuelle interprétation du milieu de réclusion, le but de la prison devrait avoir un caractère éducatif plus prononcé et se concentrer sur la revalorisation des détenus après leur libération. On ne parle pas dans cette situation uniquement de la continuation des études, les prisonniers visant un diplôme de baccalauréat ou universitaire. Nous nous concentrons dans ce chapitre sur l'observation d'une insertion professionnelle réelle des personnes privées de liberté. L'avantage réel pour les détenus impliqués est que, grâce à ce travail, ils quittent les cellules pour environ 10 heures / jour et on leur réduit un nombre plus élevé de jours de peine dans une période plus courte que prévue initialement⁹¹. Sauf une petite somme d'argent⁹² qui leur permet l'achat de différents objets (il y a certains jours de la semaine où ils peuvent faire des courses dans le magasin du pénitencier), les personnes privées de liberté bénéficient aussi d'une alimentation plus consistante :

(13a.) Dacă suntem la muncă (la brigadă) ne mai împrumutăm între noi, pînă la cumpărături. Ne ajutăm între noi, dar cu împrumut. Fiecare este pe turta lui.⁹³ (détenu roumain, 28 ans, 10 ans et 6 mois à purger, 4 ans et 5 mois purgés) ;

(13b.) Pour les détenus qui travaillent, il y a plus de liberté de mouvements. (détenue étrangère, MA Dijon, 27 ans, 3 ans de peine, depuis 18 mois en prison) ;

(13c.) Il y a 2 aussi responsables du ménage et de la distribution des repas, elles ont une plaque électrique que les autres n'ont pas et une bibliothécaire qui n'a pas d'avantage particulier. (détenue française, MA Dijon, 40 ans, 3 mois à purger, depuis 2 mois en prison).

Suivant les informations des répondants, en Roumanie, la prison n'a pas encore un lien concret et constant avec les représentants de la société extra-carcérale pour présenter aux citoyens les possibilités de réintégration des anciens détenus, cette démarche restant le devoir des familles, des anciens prisonniers eux-mêmes ou des organisations s'occupant de leur situation. La dernière solution reste valable surtout en France, en Roumanie ces institutions manifestant encore une existence plutôt discrète.

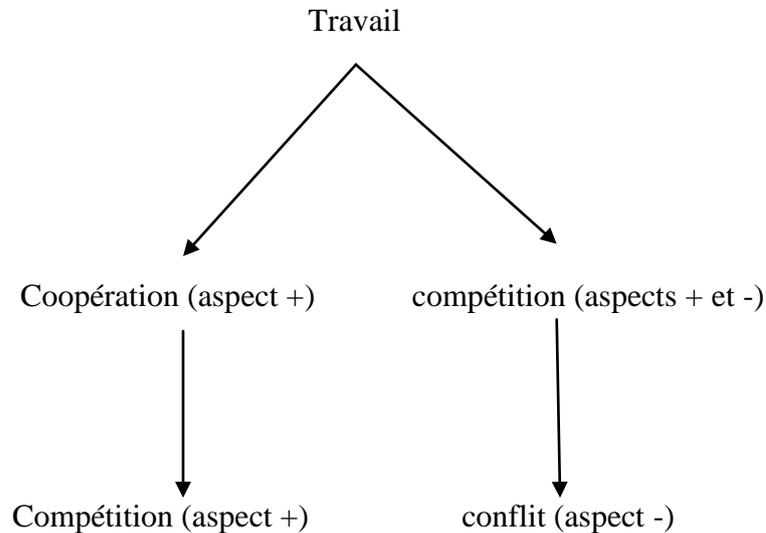
⁹¹ Pour un mois de travail, un détenu roumain récupère cinq jours de sa peine.

⁹² Les détenus roumains ont droit à dépenser chaque semaine 50% du salaire minimal dans l'économie.

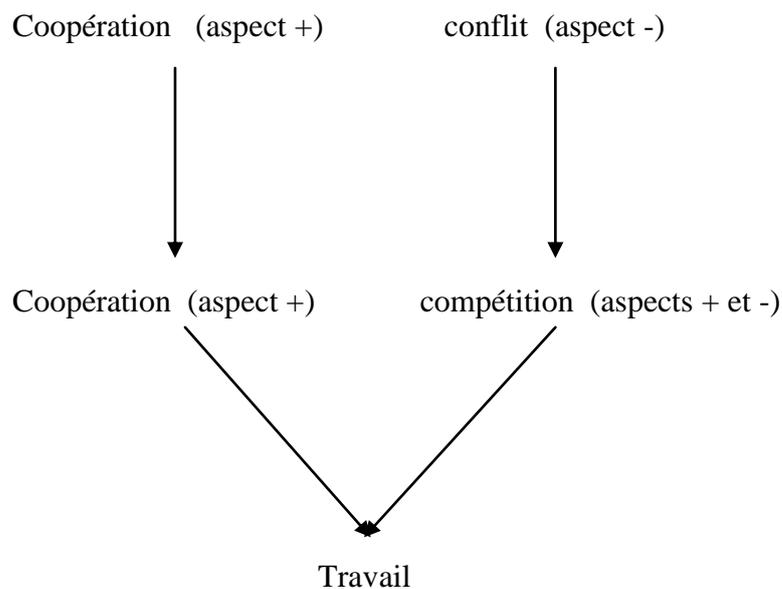
⁹³ Si on sort au travail (à la brigade) nous nous empruntons entre nous jusqu'au jour de courses. Nous nous entraïdons, mais en nous empruntant. Ici, chacun suit ses objectifs.

Pour conclure l'aspect de la socialisation, nous proposons deux schémas pour montrer l'importance que chacun des quatre éléments évoqués a dans la socialisation secondaire et spéciale :

Socialisation secondaire :



Socialisation spéciale :



2.2. Types de relations sociales dans la communauté de la prison

L'être humain se caractérise en termes d'être social⁹⁴, parfaitement adaptable et capable de développer des relations sociales en fonction du milieu où on le place et à tout moment de son existence.

⁹⁴ « L'individu est essentiellement social. Il l'est non par suite de contingences extérieures, mais par suite d'une nécessité intime. Il l'est génétiquement. » (Wallon 1946 : 5)

Pour comprendre le fonctionnement de la communauté sociale de la prison, il est nécessaire d'apporter quelques précisions sur la notion de relation sociale. Faisant partie des phénomènes analysés par les sciences psychosociales, les relations sociales se forment à partir de l'interaction entre individus qui se concentrent sur certains objectifs ainsi que des intérêts individuels et sociaux. Les relations individuelles peuvent s'établir par hasard, ayant ainsi un caractère spontané. Dans le contexte de la vie sociale, leur rôle est dérivé et secondaire. Dans le contexte d'action mutuelle et d'interaction

la relation définit une dimension de l'homme comme être social à travers l'existence de liens qui l'insèrent dans un tissu social ; les relations sociales sont régies par des normes de conduite à travers lesquels les gens adoptent des rôles suivant ce qui est considéré comme désirable socialement ; une relation est également fonction de la situation et du lieu dans lequel elle se déroule. (Fischer 2005)

Les *contacts* développés dans le milieu que les détenus contrôlent ont deux buts :

- prouver aux collègues de détention le statut gagné et dont on se réjouit dans le cadre du groupe, pour ce qui concerne un reclus autoritaire ;
- survivre dans un milieu hostile, dans le cas des prisonniers sans autorité.

Goffman est le chercheur qui reflète de manière complète la vie des « institutions totalitaires » (1968 : 41) prenant en considération la dureté des attitudes des personnes gardées dans un espace physique toujours peu accueillant et à partir des méthodes d'humiliation que les plus forts manifestent envers les plus faibles. Dans un tel contexte social, la concurrence devient un mode de violation continue de la personnalité et de son droit à la propriété manifesté par :

la possession écologique du corps par rapport au territoire revendiqué - coup d'œil, regard qui s'insinue, interférences sonores, adresses verbales,... (Goffman 1973 : 57 - 62)

et

les offenses territoriales - souillure des territoires fixes (...), pénétration d'un territoire sans en avoir le droit. (Goffman 1973 : 62)

Nous pouvons valoriser la définition de Ferréol suivant laquelle la stratification

désigne la manière dont la société différencie et hiérarchise ses fonctions. Les théoriciens de la stratification insistent sur le fait que les différences entre les groupes sont de degrés et non pas de nature. (1995 : 92)

Comme le milieu carcéral est fortement hiérarchisé, nous prêtons une attention particulière aux types de relations identifiées et à leur triple manière de se manifester entre :

- toutes les catégories de détenus - employés de la prison ;
- toutes les catégories de détenus - famille, amis ;
- détenus anciens - détenus anciens ;
- détenus anciens - détenus récemment arrivés ;
- détenus récemment arrivés - détenus récemment arrivés.

Nous analyserons ces cinq situations dans la perspective de trois grands types de relations :

Les relations extra-carcérales, se développant entre la personne incarcérée et la famille / amis, ont à la base des liens émotionnels. Tout en éliminant l'idée de relation sociale hiérarchisante, ces liens constituent pour la personne détenue un repère de l'évolution de la société extra-carcérale et du discours commun.

(14a.) Cu familia păstrezi legătura prin scrisori, telefon și sector vizită atunci când pot veni la mine.⁹⁵ (détenue roumaine, 46 ans, 7 ans à exécuter, en prison depuis 4 ans et 8 mois) ;

(14b.) Le manque d'argent pour cantiner. La difficulté à communiquer la famille. (détenu français, MA Dijon, 32 mois de peine, 10 mois purgés) ;

La *relation intra-carcérale officielle* représente une relation construite à partir de l'idée de hiérarchisation. Ce type de relation se caractérise par un trait occasionnel et nécessite certaines démarches de la part de la personne détenue. Manifestant un caractère institutionnel et officiel, la relation intra-carcérale officielle se manifeste pour une période déterminée, équivalente à la période d'incarcération du prisonnier. Ce type concrétise donc les relations établies entre la personne privée de liberté et les représentants de la prison (surveillants, direction de l'établissement pénitentiaire), personnes responsables avec leur rééducation (enseignants de la prison), le médecin et le psychologue de la prison, les contacts avec les enseignants et avec ceux qui s'occupent de la santé physique et mentale des prisonniers faisant partie de ce type de relations. Vu la méthode de récolte des données, nous comprenons qu'il y a un suivi médical des personnes incarcérées.

(15a.) Toate deținutele, mai puțin cele inapte, care sunt scutite de medic.⁹⁶ (détenue roumaine, 50 ans, 2 ans de peine, 1 an et 4 mois purgés) ;

*(15b.) Să te plângi dar nu ai cui, / Poate frunzei plopului.
De când cu democrația / S-a dus dracu' omenia.*

⁹⁵ C'est par lettres que je garde le contact avec ma famille, par téléphone ou ils me rendent visite quand ils ont la possibilité.

⁹⁶ Toutes les détenues, sauf celles qui se trouvent en soin médical.

*Dar mai rău atunci va fi / Când hoțul va mârâi
Atunci să te vezi, bădie / Director de pușcărie.
De te duci la cabinet / Primești doar un fenosept.
Aspirină pentru cap / Vai de hoțul cel bolnav.
De nu moare și trăiește / Mereu se pătimește
Cât pedeapsa își ispășește.⁹⁷*

Un autre type de relations est représenté par les *relations intra-carcérales non officielles* qui se développent à l'intérieur de l'institution mentionnée, plus précisément à l'intérieur du groupe de détenus. Ces relations ont un caractère permanent et non occasionnel, se manifestent de manière horizontale, c'est-à-dire de détenu à détenu et s'appuient sur la manifestation des rituels spécifiques au monde carcéral contribuant à la construction des hiérarchies. Ce deuxième type de relations, établit entre détenus anciens - détenus anciens, détenus récemment arrivés - détenus anciens arrivés et détenus anciens - détenus récemment arrivés, se développe en conflit ou en collaboration. Les deux types de relations évoluent à partir de l'idée de concurrence, donc

la communication et la concurrence sont des processus sociaux élémentaires qui assurent et maintiennent la continuité de la communauté urbaine comme unité organique et fonctionnelle. (Calvet 1994 : 40)

Deuxièmement, très lié aux relations intra-carcérales, la prison devient une institution que les prisonniers inventent eux-mêmes et pour eux-mêmes, un cadre physique dont l'existence se manifeste sur des règles parallèles à celles des règles du système pénitentiaire de tout État concerné. La prison devient ainsi une institution permettant la mise en pratique d'un processus de *socialisation spéciale* et la *stratification* des personnes incarcérées, un contexte où tout individu doit gagner le droit d'exprimer sa position dans la hiérarchie, que l'on trace selon des critères bien établis : *peine à purger, période passée dans le milieu carcéral, possibilités financières du détenu, nationalité de la personne privée de liberté, son âge.*

Dans l'*Introduction* au présent chapitre nous avons mentionné les relations qui s'établissent entre la prison et l'extérieur. Deux autres types de relations sont à discuter à l'intérieur du milieu carcéral. On pense ici surtout aux relations qui se manifestent avec prépondérance entre les codétenus :

⁹⁷ Ici, on n'a même pas devant qui pleurer / Peut être le faire devant les feuilles du peuplier / Depuis quand la démocratie est ici / L'humanité a disparu. / Mais ce sera encore pire / Quand le voleur va commencer à parler. / Alors, tu vas voir, mon vieux / Directeur de pénitencier. / Si tu vas chez le toubib / Tu reçois un rien de médicament / Quelque chose pour tes maux de tête / Pauvre voleur malade. / S'il ne meurt pas et il continue de vivre / Il souffre toujours / Pendant qu'il fait sa peine.

- *Horizontales*. Ce type de relations n'implique pas l'idée de hiérarchie et se manifestent entre les détenus ayant le même statut en prison (détenus anciens-détenus anciens, détenus récemment arrivés - détenus récemment arrivés). Les détenus qui ont le même statut dans le milieu pénitentiaire participent à des actions similaires et forment de petits groupes (4 - 5 personnes), par exemple, pour partager les aliments que l'un d'entre eux reçoit de sa famille. Relations avec un fort caractère psychologique, les relations horizontales se concrétisent aussi en :

- Relations « entre copains » (buddy relations) unissant deux individus venant des milieux sociaux différents ou identiques et qui partagent des valeurs proches. Constituant des relations sans investissement sexuel, dans les relations entre copains chaque individu impliqué assume, jusqu'à un certain point, les préoccupations de l'autre ;

(16a.) Dacă vrei să te împrietenești cu un deținut trebuie să știi să vorbești cu el să îl inviți la o cafea dacă este amărât și nu are, îl întrebi de unde este, ce a făcut, pentru ce a ajuns în pușcărie, dacă este căutat de familie, etc.⁹⁸ (détenu roumain, 26 ans, 3 ans de peine, 2 ans et 6 mois purgés).

- « relations de flirt » (dating relations) unissent deux personnes qui témoignent l'une pour l'autre d'un intérêt quelconque peu tenté de sexualité ;

(16b.) j'ai qu'un seul lit, j'aimerais en avoir 2 pour être avec ma femme, nous avons été pendant plus d'1 ans en cellule de 2 et on dormaient ensemble [...] (détenue française, CD Joux la Ville, 4 ans d'incarcération).

- « relations de clan » (clique relations) s'établissent dans les groupes restreints, donc au moins trois personnes ou au moins deux couples qui manifestent une préférence marquée pour leur compagnie mutuelle et s'accordent un soutien réciproque ;

- « relations de commune appartenance » (category relations), expression d'intérêt mutuel entre deux personnes quelconques que rapproche le seul fait de se savoir l'une et l'autre institutionnalisées :

(16c.) depinde de persoane, în mod normal se vorbește cu « frate » pentru că toți ne aflăm în suferință.⁹⁹ (détenu roumain, 27 ans, 5 ans et 8 mois de peine, 1 an et 7 mois purgés) ;

⁹⁸ Si on veut devenir l'ami d'un détenu on doit savoir lui parler, l'inviter prendre à un café si sa situation matérielle ne lui permet pas d'en avoir, on lui demande de dire d'où il vient, le délit commis, pourquoi il est en prison, si sa famille lui rend visite ou pas.

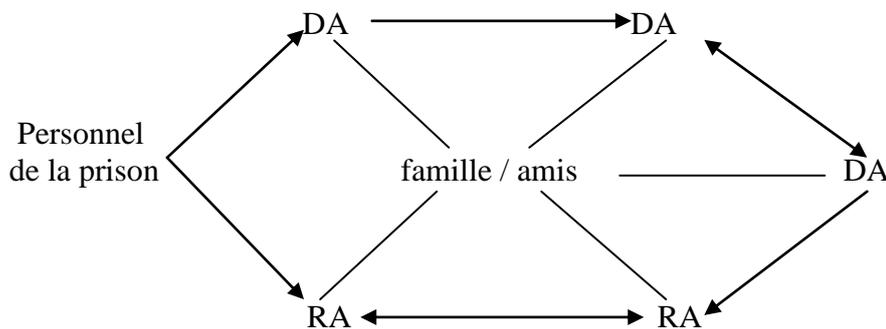
⁹⁹ Ca dépend des personnes, habituellement on parle en utilisant « frangin » parce que nous sommes tous en souffrance.

(16d.) pour moi et mon collègue ce dit que l'on et dans la meme galère, donc c'ai inutile de se metre des Batons dans les Roue, on s'aide quand y'en a un qui a plus d'argent, ou de Tabac, d'enveloppe, de Timbre... (détenu français, MA Dijon, 22 ans, 4 mois de peine, 1 mois et 2 semaines depuis l'incarcération)

- « relation du patron au protégé » (patron relations) qui se nouent entre un membre du personnel et un des reclus à son service. (Goffman 1968 : 332)

Les relations verticales « de domination » (avec leurs situations de communication ritualisées ou non) sont des relations qui se manifestent entre des personnes de statuts différents au sein de la prison (surveillants - toutes les catégories des détenus, détenus anciens - détenus récemment arrivés en prison). Dans cette situation, les détenus ayant une certaine autorité en prison obligent les autres, surtout les détenus récemment arrivés, à faire des travaux ménagers dans la cellule. Vu la hiérarchisation par dénomination des prisonniers, nous devons nous pencher sur l'explication de la différence qui existe entre la condition des *Alba-Lux* et celle des *auxiliaires*. Ainsi, ceux qui font ces travaux sont-ils appelés *Alba-Lux* (prisons roumaines) ou *Auxiliaires* (prisons françaises). Ces derniers, prisonniers incarcérés dans les prisons de France, sont employés par la prison et ils font le ménage en tant qu'activité rémunérée. De même, les *auxiliaires* sont censés aider leurs collègues de cellule qui manifestent certaines difficultés de déplacement. Pour synthétiser les types de relations développées dans le milieu carcéral, nous proposons le schéma suivant. C'est un schéma qui montre des relations sociales construites autour de la coopération et de la domination entre les détenus.

A. Schéma concernant la développement des relations en prison



DA- détenus anciens

RA- détenus récemment arrivés

↔ Relations de coopération entre détenus

→ Relations de domination entre détenus

2.3. Théories de l'identité sociale. Identité sociale de la personne privée de liberté

Des recherches modernes concernant le processus de manifestation de l'identité sociale¹⁰⁰ ont souligné le paradoxe des communautés sociales. Lors des modifications de leur personnalité, les individus gardent fondamentalement les mêmes traits. Les individus, tout comme les groupes sociaux, ont la possibilité de choisir le groupe d'appartenance, le groupe de référence¹⁰¹ ou la communauté à laquelle ils veulent appartenir. La production et l'affirmation de l'identité se réalise par l'intermédiaire des processus complémentaires d'*identisation*¹⁰² et d'*identification*. Par identisation, l'acteur social se distingue, il affirme son individualité, il devient autonome. Par l'identification, l'acteur social s'intègre dans un ensemble plus vaste (groupe social, communauté, catégorie sociale).

Dans le milieu de réclusion, les manifestations langagières du prisonnier et ses comportements conduisent à la construction de l'identité plurielle de la personne privée de liberté. Cette partie de la recherche se propose d'ouvrir des perspectives de la discussion de l'identité plurielle de la personne détenue : sociale, culturelle, linguistique et discursive. Notre objectif est la compréhension des changements qui ont lieu sur les plans représentant chaque facette de l'identité du prisonnier dans les relations que celui-ci conserve lors des contacts avec ses collègues de détention et avec les personnes de l'extérieur du milieu de réclusion.

Le terme *identité* est utilisé dans un sens distinct dans toutes les sciences sociales qui mettent en leur centre l'individu et problématisent son relation avec les autres et avec l'environnement : psychologie, sociologie, psychologie sociale, géographie et urbanisme. Dans la perspective sociolinguistique que nous retenons ici, le sens de ce terme doit couvrir à la fois le comportement et le rôle que l'individu assume à l'intérieur d'un groupe social et ses manifestations linguistiques et discursives dans la communauté linguistique et dans la communauté discursive uni-/ multilingue et mono-/ multiculturelle.

¹⁰⁰ « Cette partie du concept de soi qui provient de la conscience qu'a l'individu d'appartenir à un groupe social, ainsi que la valeur et la signification émotionnelle qu'il attache à cette appartenance. » (Tajfel 1981 : 255)

¹⁰¹ En sociologie, le concept de *groupe de référence* connaît deux acceptions : 1. Le groupe utilisé par un individu en tant que point de référence pour réaliser des évaluations sur lui - même et sur les autres (Hayman, Merton), 2. Un groupe dont l'acceptation et le maintien de la position l'individu est motivé de les obtenir (Newcombe, Sherif, Merton).

¹⁰² Le terme *identisation* a été proposé en psychologie par Tap, dans un document distribué avant le colloque *Production et affirmation de l'identité* (1979). Dans l'Introduction des *Actes du Colloque International* (Toulouse 1979), Tap revient sur les relations complexes entre identification et identisation. Les processus conduisant vers l'identisation sont cognitifs. L'identité se constitue sur la base d'un processus fondamental de dédoublement. La connaissance identitaire n'étant pas le résultat d'une organisation cognitive, d'une structuration objective de perceptions et de souvenirs, elle se développe à l'occasion de conflits interpersonnels et intrapersonnels où la personne est impliquée.

La théorie de l'identité sociale (IS) a pris naissance suite aux travaux de Tajfel¹⁰³. Ses études se sont concentrées sur la psychologie sociale du préjugé et de la discrimination, sur les conflits intergroupes et sur les changements sociaux. Turner¹⁰⁴, son collaborateur, a proposé à son tour la *théorie de l'autocatégorisation* et une idéologie sur la constitution psychologique du groupe. La base de la théorie de l'identité sociale réside dans une distinction entre les processus de groupe et les processus interpersonnels : les premiers ne peuvent pas être expliqués à l'aide des derniers. Le comportement social et les interactions sociales entre individus varient sur des coordonnées distinctes : d'une part, les relations personnelles (l'amitié d'un ancien collègue, par exemple) et d'autre part les relations stéréotypées à l'intérieur du groupe.

Dans son cours de *Psychologie sociale*, Boncu montre que le comportement de groupe se distingue du comportement interpersonnel par : l'ethnocentrisme, le biais de favoritisme de l'endogroupe¹⁰⁵, la compétition intergroupes, la discrimination, le processus de stéréotypage, le préjugé, l'uniformité comportementale, la cohésion de l'endogroupe, le conformisme. Selon Tajfel et Turner, les trois éléments de la théorie sociale sont :

- Applicables au contexte social du milieu de la prison, la catégorisation sociale se fait en fonction de nationalité, âge, délit commis et biens matériels.

(17a.) Băieții - cei care sunt căutați, avuți cei care au de toate și nu duc lipsă de nimic. Amărății - cei care nu sunt căutați și fac diferite servicii celorlalti pentru a putea primi câte ceva, adică spală hainele, fac paturile.¹⁰⁶ (détenu roumain, 27 ans, 5 ans et 8 mois de peine, 1 an et 7 mois purgés) ;

(17b.) les étranger / les gens qui ce connaissent déjà entre eux de dehor etc... (détenu français, 25 ans, MA Dijon, 9 mois de détention, 6 mois purgés) ;

(17c.) les personnes agés sont souvent ensemble, les jeunes souvent avec les jeunes de leur ville. les seuls qui sont à part sont les violeurs et les pédophile ils sont très mal vu (détenu français, MA Dijon, 32 ans, pas encore de peine établie, 9 mois purgés).

¹⁰³ Tajfel pensait que les aspects cognitifs du préjugé ont une contribution importante dans la détermination des dimensions psychologiques du préjugé.

¹⁰⁴ Ses recherches se sont concentrées dans le domaine de la psychologie sociale et ont couvert un nombre important de problématique durant les années : les relations entre les groupes sociaux, le préjugé, la stéréotypisation, la nature du groupe social, l'influence sociale, le *leadership*, le concept de *personnalité*. Turner a porté aussi attention à l'identité sociale et au processus d'auto-caractérisation depuis le développement de la théorie de l'identité sociale avec Tajfel dans les années 1970.

¹⁰⁵ Endogroupe (ingroupe) est le groupe auquel appartient l'individu ou les individus dont on parle.

¹⁰⁶ Les gars - ceux qui reçoivent les visites de leurs familles, les riches, ceux qui ont tout ce qu'il leur faut et ne leur manque rien. Les pauvres, ce qui ne sont pas visités par leurs familles et font diverses services pour les autres (les riches) pour recevoir des biens, c'est-à-dire ils font la lessive, rangent les lits.

Ces appartenances sont représentées dans la pensée de l'individu sous la forme d'une image identitaire décrivant les qualités que celui-ci doit avoir pour appartenir à une certaine catégorie sociale :

- L'identification sociale représente un processus de rapprochement de la personnalité d'un individu des traits d'une autre personne ou des traits d'un groupe. C'est un processus qui part des liens émotionnel et de circonstance. Plus précisément, un individu s'approprié et adopte le comportement d'un autre individu qu'il admire ;
- La comparaison sociale part de la question « Je me compare avec qui? ». Dans la société commune tout comme dans le milieu de réclusion aussi, le mécanisme de la comparaison fonctionne de manière similaire pour tous les individus. La comparaison sociale se manifeste dans des situations d'incertitude et d'instabilité où l'attitude et le comportement des autres devient point de référence pour l'individu. Dans cette optique, deux types de comparaison sociale sont à distinguer :
 - la *comparaison sociale ascendante*¹⁰⁷ qui sert l'amélioration des performances de tout individu, celui-ci tout en se rapportant aux standards des personnes qu'il admire et auxquels il tente d'arriver ;
 - la *comparaison sociale descendante* qui renforce le sentiment de confiance de l'individu se trouvant dans une situation favorable à un moment donné par rapport à ses proches.

En 1989, Tajfel et Turner formulent leur perception sur l'identité sociale. Ils élaborent trois principes théoriques :

- les individus maintiennent ou accèdent à une identité sociale positive ;
- l'identité sociale positive s'appuie sur des comparaisons favorables qui peuvent être faites entre le groupe d'appartenance et d'autres groupes pertinents. Le groupe d'appartenance doit être conçu comme positif et distinct d'autres groupes ;
- lorsque l'identité sociale n'est pas satisfaisante, les individus sont tentés de quitter le groupe auxquels ils appartiennent pour chercher un groupe positif ou ils agissent de telle sorte que le leur en devienne un. (Tajfel et Turner cités par Doise 1999 : 42 - 54)

*La théorie de l'autocatégoriesation*¹⁰⁸ est un développement de la théorie de l'identité sociale et se propose d'analyser le processus de la catégorisation en tant que point de départ cognitif du comportement de groupe. La catégorisation de la personnalité et des

¹⁰⁷ « Les conséquences de la comparaison sociale ascendante varient en fonction des différences individuelles en matière d'auto-détermination. » (Théorie de l'autodétermination de Deci, Ryan 1985)

¹⁰⁸ In Turner 1985, Turner *et al.* 1987, Oakes *et al.* 1994, Turner 1991.

autres membres de l'endogroupe ou de l'exogroupe¹⁰⁹ définit l'identité sociale des individus et renforce la perception des similitudes qui contribuent à la formation des représentations sociales. C'est ainsi que les individus sont dépersonnalisés. Lors des interactions sociales, ils seront perçus plutôt comme des répliques du prototype qu'en tant que membres de l'endogroupe ou individualités. Conformément à la théorie de l'autocatégorisation, les individus sont des représentations des groupes sociaux en termes de prototypes¹¹⁰.

L'individu définit son identité sociale par l'attribution de traits positifs à son groupe d'appartenance. Le groupe peut offrir une identité sociale valorisante à l'individu seulement s'il est favorisé dans les interactions intergroupales. C'est ainsi que l'individu peut se distinguer des membres des autres groupes, non pas dans le cadre d'une situation conflictuelle, mais par le renforcement des caractéristiques positives de son groupe. L'identification avec le propre groupe peut mener l'individu vers une attitude de conformisme, donc vers l'acceptation des normes imposées. Concernant ce processus, Hogg et Turner ont identifié trois étapes :

- les individus se définissent en tant que membres d'une catégorie sociale, tout en se constituant ainsi une identité sociale favorable ;
- les individus saisissent les normes de chaque catégorie sociale, spécialement celles caractérisant la catégorie sociale source ;
- les individus adoptent les normes d'une catégorie sociale, tout en faisant en sorte que leurs comportements deviennent conformes à celle-ci. (Hogg et Turner cités par Boncu)

La théorie de la distinction sociale. Une contribution essentielle dans la théorie de la stratification sociale vient de Bourdieu (1979), père de la théorie de la distinction sociale. Sa théorie part des dispositions et des préférences acquises dans le milieu de vie de l'individu. Chaque catégorie sociale manifeste un certain style de vie qui lui est particulier. Bourdieu part du constat que l'éducation et le capital culturel de chaque individu fonctionnent en tant que mécanismes de reproduction de l'ordre social. Ce dernier qui rend dichotomique la stratification sociale : catégories sociales dominantes et catégories sociales dominées.

¹⁰⁹ Exogroupe (outgroupe) est l'ensemble des individus n'appartenant pas au groupe d'individus dont on parle.

¹¹⁰ En sociologie, on comprend par *prototype* la représentation subjective des attributions définitoires (croyances, attitudes, manifestations comportementales) d'une catégorie sociale, représentation construite des informations sociales pertinentes et dans des contextes concrets, immédiats ou de durée.

2.4. Identité sociale positive et identité sociale négative dans le milieu de réclusion

En prison la construction de l'identité sociale commence dès l'arrivée de la personne condamnée dans la cellule, celle-ci étant dépossédée de la plupart des biens qui peuvent l'identifier (les bijoux, par exemple). Les deux types d'identité sociale que le chercheur se propose de discuter dans les pages à suivre, positive et négative, ont à la base les représentations sociales¹¹¹ des autres sur l'individu ou sur le groupe social. On détermine l'identité sociale de l'individu en fonction des facteurs suivants :

- un acteur social actif ;
- le contexte qui devient essentiel dans la détermination de l'identité sociale ;
- le discours identitaire ;
- un destinataire engagé dans ce discours social.

En 1972, Tajfel précisait que l'identité sociale positive de l'individu peut se réaliser seulement si celui-ci se met en rapport avec les distinctions des autres groupes. L'individu construit son identité sociale positive en se comparant avec les autres, donc l'appartenance au groupe social s'avère vitale dans cette démarche individuelle. Comme conséquence, la dépersonnalisation est un processus psychologique qui mène à l'uniformisation et à l'homogénéisation des comportements et des représentations sociales dans un groupe. Dans cette situation, l'identité sociale est moins prononcée que l'identité sociale collective. Selon les recherches de Turner et de ses collaborateurs, il y a trois niveaux de catégorisation :

- l'individu se compare avec les autres espèces humaines ;
- l'individu s'autoévalue comme membre d'un groupe. La distinction de son groupe des autres est essentielle pour définir son identité sociale. Ce niveau correspond au niveau des représentations intergroupales théorisé par Tajfel ;
- l'individu se définit par les distinctions entre lui et les autres individus, plus précisément, entre lui et les autres membres de son groupe. Ce dernier niveau correspond au pôle interpersonnel et constitue le support de la distinction personnelle.

En tant que point de départ dans la manifestation de l'identité sociale, Linton propose deux concepts qui se révèlent féconds : *statut* et *rôle*. La société peut être figurée comme un système de positions hiérarchiques (statuts). À chaque position correspondent une fonction, les attentes d'autrui et les normes (Lévi - Strauss 1983 : 19).

Pour Parsons, l'interaction sociale n'est possible qu'à deux conditions :

¹¹¹ « Un système de valeurs, notions et pratiques relatives aux objets, aspects ou dimensions du milieu social [...] instrument d'orientation de la perception de la situation. » (Moscovici 1965, 1976 : 43)

- des normes communes qui reposent sur des valeurs partagées ;
- un code commun (langage) permettant de communiquer, bref la vie sociale repose sur une culture commune.

Les coordonnées qui permettent l'expression de l'identité sociale dans le milieu de réclusion sont le prestige social et le stigmat social. Le prestige social est un terme utilisé en sociologie, un concept lié à l'identité positive de l'individu. Le prestige peut être lié à l'éducation de la personne à la stabilité matérielle de l'individu ainsi qu'au groupe social auquel la personne concernée appartient. Les théories concernant le prestige diffèrent selon la perspective sous laquelle on le regarde : soit comme accomplissement (angl. *achievement*), estime, honneur ou charisme (Wegner 1992). Concrétisé dans les situations énumérées ci-dessus, le prestige manifeste les traits suivants :

- Implique un statut social élevé, statut que l'individu reçoit suite à son niveau d'instruction, à sa profession ;
- Fait référence à une somme de privilèges ;
- S'exprime par la réputation ;
- Est la représentation d'une forme de capital symbolique ;
- Devient une forme de contrôle social ;
- Montre une valeur morale ;
- Est attribuée aux élites et assure leur distinction de la majorité. (Surdu 2012)

Dans le milieu de la prison, la négociation de l'identité est le mieux remarquée suite au processus d'assimilation des rôles sociaux par l'intermédiaire des expériences partagées avec d'autres individus et suite aux interactions avec les autres membres de la communauté sociale. L'individu établit ainsi le sens de son identité, sens reconnu et accepté par les autres. La personne incarcérée vit entre la dégradation de l'image de soi, le rejet manifesté par la société et le désir de se construire un nom au sein du milieu carcéral. Ces trois éléments conduisent le chercheur vers l'idée de stigmat. Nous adoptons la définition de la notion en question, définition donnée par Goffman, selon lequel le *stigmat* renvoie à un individu qui

se définit comme n'étant en rien différent d'un quelconque être humain, alors même qu'il se conçoit (et que les autres le définissent) comme quelqu'un à part (1963 : 26)

Comme pertinent pour l'étude en question, nous ajoutons que le mécanisme de la socialisation et de l'expression de l'identité sociale est lié au stigmat. Représentation

mentale¹¹² négative des individus / de la société, le stigmatisme trouve son origine dans la manifestation des stéréotypes de pensée négatifs que la société a acceptés, cultivés et transmis au fur et à mesure par rapport à un summum d'idées dévalorisantes concernant certains individus ou communautés socio-discursives. La présente étude adopte la définition des stéréotypes de pensée, définition conformément à laquelle le concept qui nous intéresse représente des

croyances partagées concernant les caractéristiques personnelles, généralement des traits de personnalité, mais souvent aussi des comportements d'un groupe de personnes (Leyens, Yzerbit et Schadron 1996, cités par Morchain)

2.5. Identité sociale individuelle et identité sociale collective dans le milieu carcéral

L'existence de toute communauté sociale présuppose une communication verbale et psychique entre ses membres ainsi qu'une conscience commune. On comprend bien que, de manière involontaire et inconsciente, les individus vivent ensemble guidés par les mêmes normes, dans le même milieu, souffrant les mêmes influences. Dans ce contexte, pour rendre possible la vie dans la communauté d'appartenance, par l'adoption de certaines habitudes communes, ils commencent à se ressembler entre eux et homogénéisent dans une certaine mesure leurs comportements et attitudes. Ce résultat est plus visible dans une activité commune, continue et consciente exercée à l'intérieur de la communauté.

La personne privée de liberté, caractérisée par certaines particularités psychiques dues à la prisonnérification, appartient pour une période déterminée ou non déterminée à une sous-culture, à un groupe social particulier. L'appartenance au nouveau groupe social la rend semblable aux autres membres du groupe. D'ici l'hypothèse que l'identité sociale du prisonnier est liée non seulement à l'appartenance au groupe social, mais aussi à des significations (auto)évaluatives données à cette appartenance. En fonction du groupe social dont il est membre, le prisonnier cherchera à garder son statut au sein du groupe, affirmer son autorité, se rapporter aux autres groupes de référence, surtout quand ces derniers renforcent les aspects positifs de son identité sociale et individuelle.

¹¹² [...] « des produits issus de l'interaction de l'individu avec le monde, qui peuvent être utilisés à court terme ou stockés en vue d'une utilisation différée. » (Gallen 2005, cité par Abdelmajid et Lacoëuilhe 2007)

Lors de la première période de l'exécution de la peine, se retrouvant dans un espace physique très limité et caractérisé par une contamination physique¹¹³ et morale¹¹⁴, la personne gardée peut manifester deux réactions possibles :

- apathie - la personne incarcérée ne manifeste aucune réaction au milieu et aux voisins, son comportement reste passif ;

(18a.) Je suis indépendante. (détenue française, MA Dijon, 24 ans, 28 jours de peine, 24 jours purgés).

- explosion de rage individuelle / collective (violence physique, verbale). La personne privée de liberté ne s'identifie pas avec le nouveau contexte social et ne se retrouve pas dans le nouveau groupe d'appartenance ;

Ces deux réactions constituent, suivant l'opinion du chercheur, les prémisses pour la manifestation ultérieure de l'identité individuelle du prisonnier.

Je suis ici tout seul : tous les autres sont à l'extérieur, à l'extérieur de moi, et chacun d'eux poursuit comme moi son chemin tout seul, avec une intériorité qui n'appartient qu'à lui, qui est son véritable soi, son moi à l'état pur et qui porte extérieurement un costume fait de ses relations avec les autres. (Elias 1991 : 65)

Dans le milieu de réclusion, la manifestation de l'identité collective est synonyme de la perte de l'identité individuelle de l'individu. L'identité collective, qui en prison coïncide avec la dégradation de l'image de soi, se manifeste par :

- *manifestation de la « conscience collective » du groupe* (Lévi - Strauss 1983 : 13). La personne privée de liberté emprunte et intériorise les valeurs du nouveau groupe d'appartenance et, lors des interactions sociales, les transmet aux membres nouveau - venus. La manifestation de la conscience collective par les détenus peut être rapprochée de l'acceptation et de l'intériorisation des contraintes sociales¹¹⁵ ;
- *adaptations primaires* que Goffman (1968 : 75 - 76) explique par conformisme par rapport avec les règles du milieu carcéral et aux normes du groupe d'appartenance ;
- *adaptations secondaires* (Goffman 1968 : 75 - 76) concrétisées par des subterfuges qui permettent aux reclus de se créer des espaces de liberté (un lit dans une cellule plus confortable, l'utilisation de certains objets interdits) ;

¹¹³ Manque d'intimité, d'espace, conditions précaires d'hygiène.

¹¹⁴ « Le mélange de groupes d'âge, des ethnies ou de races, pratiqué dans les prisons peut donner au reclus l'impression d'être contaminé par le contact de codétenus indésirables. » (Goffman 1968 : 72)

¹¹⁵ « L'ensemble des règles que se donne une société pour atteindre un but et les dispositifs que la société met en place pour rendre ces règles effectives. » (Lévi - Strauss 1983 : 13)

- *détachement de la façade personnelle* - le prisonnier ne s'identifie plus avec les éléments qui, dans la première période de l'exécution de la peine étaient confondus avec la personne de l'acteur lui-même (les vêtements, par exemple) ;
- *adoption de la façade sociale par le prisonnier* représente ce que les membres plus anciens du groupe d'appartenance veulent que le nouveau membre devienne. C'est ainsi que la façade sociale devient le produit de l'expression de la pensée collective¹¹⁶.

Le milieu de réclusion produit des changements fondamentaux dans la manière de l'individu de construire des stratégies de socialisation. Prise dans un premier temps comme manifestation extérieure, la socialisation en prison est très liée à la personnalité de la personne incarcérée.

2.6. Influences psychosociales du milieu carcéral sur la personne incarcérée

Les chercheurs se penchant sur l'étude des particularités de la vie en prison et sur la problématique des comportements que les prisonniers manifestent parlent de « situations d'adaptation » (Sasu 1985) du prisonnier au milieu privatif de liberté.

- Adaptation par agression se caractérise par la résistance aux règles de la vie de pénitencier. Le prisonnier a des comportements provocateurs non seulement par rapport aux autres détenus, mais manifeste aussi des réactions auto agressives et des tentatives de suicide

(19a.) de la deținuți : să își vadă de treaba lui să fie cuminte și să nu caute cârcotă sau să creeze probleme, dacă nu vrea să fie mutat din cameră sau bătut.¹¹⁷ (détenu roumain, 35 ans, 23 ans de peine, 11 ans purgés) ;

(19b.) Les avertissements entre detenu sont des violences verbales avec tentative de pression psychologique, mais ils savent a qui il s'adresse en generale et il ne le font pas à tout le monde. [...] (détenu français, MA Dijon, 30 ans, 36 mois de peine, 10 mois purgés).

- Adaptation par autoconservation est synonyme de l'isolation de la communauté d'autres prisonniers. Ce type d'adaptation est propre au détenu nouveau-venu, celui-ci étant capable de se construire un monde imaginaire où se réfugier ;

¹¹⁶ « Tend à s'*institutionnaliser* en fonction des attentes *stéréotypées* et abstraites qu'elle détermine ... La façade devient une *représentation collective* et un fait *objectif*. » (Goffman 1973 : 30 - 33)

¹¹⁷ (les avertissements) venant de la part des codétenus : qu'il se concentre sur ses préoccupations qu'il soit sage et ne cherche pas de dispute ou crée des problèmes, s'il ne veut pas qu'il soit réparti dans une autre cellule ou battu.

- Adaptation par consentement représente le conformisme passif du prisonnier aux normes et aux règles de l'établissement pénitentiaire. Il les respecte de manière formelle pour ne pas être sanctionné ;
- Adaptation par intégration représente la modalité par laquelle le détenu nouveau-venu en prison interagit de manière active avec les collègues de détention et avec le milieu privatif de liberté. Ce type d'adaptation est remarqué dans le cas des prisonniers ayant des peines longues à purger.

(20a.) Ies peste tot că îmi fac mie bine. Eu spăl, fac curat citesc din Biblie, dorm, bae, spăl, fac curat. Dacă scoate undeva ies și eu adică la cursuri, aer, plimbare, etc.¹¹⁸ (détenu roumain, 30 ans, 24 ans à purger, pas de période passée en prison précisée)

Les modalités d'adaptation ne sont pas rigides. Au cours de la peine, la personne privée de liberté peut passer de l'une à l'autre. On pense que l'intégration au milieu de la prison n'est jamais totale. Il y a différents degrés d'adaptation du prisonnier : le début de la peine signifie une intégration forcée du détenu, le milieu de la peine le retrouve quasi intégré et vers la fin de la peine la personne incarcérée ressent une forme d'attachement envers le milieu carcéral.

Les étapes que nous avons décrites peuvent être marquées par des réactions négatives que les prisonniers manifestent et que les chercheurs trouvent normales pour la vie en détention : dépressions, hallucinations, états de confusion, désorientation spatio-temporelle, cauchemars, crises d'agressivité élevée. Ces réactions peuvent constituer les prémisses pour la manifestation des conduites anormales et extrêmes, comme par exemple le refus de se nourrir. Dans le milieu carcéral, le refus de se nourrir a une forte valeur symbolique par laquelle la personne privée de liberté prouve aux collègues de détention les risques auxquels il est capable de s'exposer si ses demandes ne trouvent pas les solutions espérées. Ces demandes peuvent concerner : la réévaluation de la peine à purger, l'augmentation de certains droits, etc. Comme comportement, le refus de se nourrir représente un élément très valorisant aux yeux des prisonniers. Le détenu en question veut et réussit à attirer l'attention et l'admiration des collègues de détention.

Les effets psychologiques sur les prisonniers ne sont pas visibles seulement lors de l'exécution de la peine. Nous avons souligné dans la présente étude que l'un des objectifs de la prison est de préparer la personne détenue pour sa réinsertion socioprofessionnelle. Le

¹¹⁸ Je sors partout parce qu'ainsi je me fais du bien. Moi je fais la lessive, je nettoie, je lis la Bible, je dors, bain, je fais la lessive, nettoie. Si on nous sort quelquepart, moi aussi, je sors c'est-à-dire je participe à des cours, je sors pour prendre un peu d'air, pour une petite promenade et cetera.

milieu carcéral signifie en premier lieu l'isolement de la personne condamnée de la société extra-carcérale. Un des effets le plus difficile à estomper de cet isolement se concrétise par la perte dans une certaine mesure des compétences de communication de la personne gardée.

Au moment de leur sortie de prison, la plupart des détenus ayant purgé une longue peine ont des difficultés de langage, conséquences que Chantraine (2004) attribue à l'adaptation passive à l'incarcération. Le processus difficile d'adaptation au milieu carcéral, processus appelé *asilisation* par Goffman peut provoquer à l'ancien détenu « la perte de certaines habitudes courantes exigées par la vie en société » (1968 : 118). Ainsi, ce dernier ne se met plus dans la situation de rechercher un emploi à la sortie de prison ou évite d'assumer des responsabilités. Les situations les plus dramatiques consistent dans l'assimilation des repères de la vie de prison et dans l'intégration totale du « modèle culturel » (Schütz 1987 : 218 - 219) du groupe social des personnes détenues. Les deux éléments sont incompatibles avec une éventuelle réinsertion socioprofessionnelle. Dans cette situation l'ancien prisonnier est tenté de respecter même à l'extérieur de la prison un code qui oblige les détenus

à être loyaux entre détenus, à garder son sang - froid, à ne pas s'exploiter entre détenus, à faire preuve de courage et ne jamais faiblir dans l'adversité et à ne pas frayer avec l'ennemi, en l'occurrence les gardiens et la direction. (Lemire 1990 : 36 - 37)

2.7. Prémisses de la manifestation du discours carcéral

La manifestation du discours de la prison est liée à la constitution et au fonctionnement du groupe social. Comme nous l'avons affirmé dans un chapitre précédent, la sociolinguistique valorise l'idée d'existence du groupe développée grâce à deux grandes théories sociologiques que nous expliquerons brièvement dans les lignes suivantes.

- *La manifestation d'une identité sociale particulière.* Dans l'interprétation que nous donnons au processus de construction de l'identité carcérale, nous pensons que le discours de la prison se manifeste dans l'idiolecte du sujet-parlant détenu comme support d'une certaine identité sociale.

➤ *La théorie de l'identité sociale* qui s'appuie sur une distinction fondamentale entre les processus de groupe et les processus relationnels

c'est grâce à l'aide de l'identité sociale que l'on construit le sens de ce que nous sommes. Elles nous placent dans le réseau complexe des relations sociales dans une communauté. (Tajfel 1978)

- *La théorie des conflits des cultures* de Sellin¹¹⁹ représente une idéologie qui se concentre sur la compréhension de la lutte entre les valeurs morales et les normes de conduite en opposition. Cette théorie comporte une interprétation duale qui nous oblige à mentionner le conflit existant entre les valeurs des deux sociétés parallèles (extra-carcérale et carcérale), le conflit prenant naissance entre les valeurs des groupes différents constitués à l'intérieur de la prison et les distances entre les représentations sur la culture de chaque répondant. En énonçant très brièvement ces deux théories, nous discuterons de l'affirmation de l'identité discursive de la personne privée de liberté dans la perspective de la dichotomie relation sociale / rapport social.¹²⁰

Dans cette démarche, nous envisageons la prison en termes de milieu de manifestations des relations dichotomiques, prisonnier - personnel de l'institution¹²¹ et prisonnier-prisonnier, et en termes de milieu où prennent naissance « des normes partageables et partagées et des attitudes communes » sans que ce milieu devienne « un ensemble immuable et uniforme » (Boulot 1998 : 58). Dans l'analyse de la dichotomie que l'on va développer dans les pages suivantes, un des points de départ sera constitué par la mise en évidence de la notion de *partenaires*¹²², point de vue soutenu aussi par Charaudeau. Nous discuterons aussi la dichotomie ci-mentionnée à partir du lien que le chercheur a identifié entre l'identité sociale et l'identité discursive de la personne incarcérée.

- *L'existence des relations / rapports sociaux entre les individus membres de la même communauté sociale*

Le développement au niveau discursif et langagier des rapports / relations interpersonnel(le)s est saisissable dans des manières identiques en cellule pour les prisonniers roumains et dans la cour de promenade, pour les détenus français.

¹¹⁹ « L'immigration et les différences culturelles constituent des prémisses pour des attitudes délinquantes. Une fois arrivé dans le pays d'accueil, l'immigré cherche à se distinguer de la culture de cette dernière. Ceci mène vers l'énonciation de la théorie de configuration des idées. Devant les choix, l'individu exprime sa personnalité. Certains de ces choix, routiniers, sont appelés *réponses définies*. Ces choix sont acceptés en termes de normes. » (Sellin 1960 : 815- 833)

¹²⁰ A voir, Kergoat 2012.

¹²¹ « La prison est traversée par le conflit central très dur, structurel et irréductible entre ceux qui ne rêvent que de sortir et ceux qui sont payés pour les en empêcher. » (Benguigui, Chauvenet, Orlic 1994 : 279)

¹²² « Je rappelle que les *partenaires* sont, pour moi, les sujets communiquant et interprétant ayant à la fois une identité psycho-sociale externe au processus d'énonciation et une identité discursive, à travers le rôle énonciatif qui leur est attribué dans la situation. On peut également les appeler des *interactants* ou des *instances* de communication. » (Charaudeau, Montes 2004 : 22)

(21a.) *Contactele se stabilesc prin bilețele, comunicarea prin fereastră, la plimbător, la instanță sau în cameră.*¹²³ (détenu roumain, 24 ans, 4 ans de réclusion, en prison, depuis 3 ans et 4 mois) ;

(21b.) *Ies peste tot că îmi fac mie bine. Eu spăl, fac curat citesc din Biblie, dorm, bae, spăl, fac curat. Dacă scoate undeva ies și eu adică la cursuri, aer, plimbare, etc.*¹²⁴ (détenu roumain, 30 ans, 24 ans à purger, pas de période passée en prison précisée) ;

(21c.) *Bien accueillie dans la mesure ou la personne le veut, lui expliquer le fonctionnement (le repas, les promenades, les activités. (détenue française, MA Dijon, 4 mois de peine, en prison depuis 1 semaine et 2 jours) ;*

(21d.) *Pour écrire et lire le courrier. Pour expliquer le fonctionnement en prison, cantine ; promenade, douche, repas, les activités... (détenu français, MA Dijon, 33 ans, 22 mois à purger, 16 mois passés en prison) ;*

(21e.) *Pour les plus fragile psychologiquement c'est la peur, certain ne sorte même jamais de leur cellules. Mais en promenade il faut être sincère dire la vérité sur son histoire et assumer les erreurs. Il ne faut pas trop se la raconter et parler qu'au personne que l'on sans compatible avec notre personnalité. (détenu français, MA Dijon, 30 ans, 36 mois de peine, emprisonné depuis 10 mois).*

Les rapports sociaux sont à discuter dans toutes les situations d'interaction entre les individus. La prison est un milieu qui met ensemble des individus venant de toutes les catégories socioprofessionnelles et de tous les milieux sociaux. Pour tout prisonnier, au choc de l'arrivée en prison s'ajoute la nécessité de se créer des contacts. La prison permet dans une mesure réduite la manifestation de l'individualité, pour cela l'appartenance à un groupe est extrêmement importante pour faire éviter les violences, le vol des biens personnels, l'agression psychologique et physique.

C'est la sociologue française Kergoat qui conceptualise les *rapports sociaux* dans une approche pragmatique. Dans son idéologie, le rapport social représente un conflit qui se construit au sein des deux groupes sociaux. La situation de notre étude oblige la reconsidération de la notion de *rapport social* et la discuter de la prémisse de conflit dans le cadre du même groupe social qui, dans notre situation, est formé des représentants de groupe sociaux à origine différente et se caractérise par une hétérogénéité élevée. Le milieu de réclusion permet le développement de l'approche conflictualiste du social, d'avoir une radiographie du conflit social à partir non pas de structures sociales inégalitaires, mais

¹²³ On établit les contacts à l'aide des biffetons, on communique à la fenêtre, dans la cour de promenade, au tribunal ou dans la chambre.

¹²⁴ Je sors partout parce que je me fais du bien à moi. Je fais la lessive je nettoie, je lis la Bible, dors, prends un bain, nettoie. Si on nous sort quelquepart moi aussi, je sors, c'est-à-dire aux cours, prendre de l'air, faire des promenades, et autres.

d'individus en conflit situés sur des positions sociales inégales. Dans ce cas, nous nous rapprochons de la thèse du philosophe et sociologue belge Dupréel qui développe l'idée suivant laquelle il y a *rapport social* du moment où un individu ou un groupe exerce volontairement une influence sur les actions ou l'état psychologique d'un autre individu ou groupe. Située par Kergoat au niveau macrosociologique, la notion de rapport social peut être rapprochée aussi de la microsociologie et définie comme

une catégorie formelle, indépendante du type d'actions ou d'états d'esprit qui y sont impliqués. Rapports sociaux d'imitation, rapports sociaux définis par la pression de la collectivité ou rapports sociaux définis par le parallélisme des états d'esprit sont des catégories particulières de rapports sociaux. (Coenen - Huther 2006)

Les relations sociales se construisent sur la prémisse que l'individu en tant que tel prend naissance à partir de ses contacts sociaux. Plus concrètement, l'existence de l'individu en termes d'être social se manifeste dès le moment où il s'inscrit de manière active et continue dans des interactions sociales. Nous le situons donc dans un groupe social où les attitudes solidaires et les conflits constituent les deux pôles de l'identité. Tout comme dans le cas des rapports sociaux, les relations sociales dans un groupe sont complexes. De manière similaire à la situation de la manifestation de l'appartenance à plusieurs communautés discursives, l'individu peut appartenir à plusieurs groupes, il peut changer de groupe (en sociologie, ce phénomène est connu comme *mobilité sociale*) et dans cette situation, à un moment de l'existence de l'individu son comportement social et langagier peut être en décalage avec celui d'un ou plusieurs de ses groupes d'appartenance. Le niveau des interactions individuelles ne reproduit donc pas nécessairement les rapports sociaux inégalitaires.

Les relations sociales se construisent autour d'un contexte englobant d'une part des éléments de l'environnement physique et des aspects sociaux et d'autre part de la maîtrise d'un code permettant la communication. Ce code représente la prémisse de l'exercice de la fonction psychosociale des partenaires et donne l'occasion aux partenaires d'exprimer leurs « statut et rôle communicationnel » (Pekarek - Doehler 1994 : 16). Les relations sociales sont marquées par l'aspect subjectif des modes d'expression des interlocuteurs et donnent ainsi lieu à des formes d'interactions diverses qui révèlent chacune une dimension de la sociabilité

humaine. Cela permet au chercheur d'analyser les sujets communicants du milieu carcéral « eux comme locuteurs et eux comme êtres du monde¹²⁵ » (Burger 1994 : 251).

2.8. Appropriation du discours de réclusion. Pour une compréhension de la notion d'appropriation

Tout comme dans le processus d'assimilation d'une langue, l'appropriation du discours consiste dans le consensus qui s'établit entre le discours initial (précarcéral, dans notre situation) du locuteur nouveau venu dans la communauté socio-discursive de la prison et le nouveau discours (carcéral) mis en valeur par les membres de la communauté en question. Le consensus auquel on arrive permet aux interlocuteurs de se trouver dans une situation de coopération discursive ou dans une opposition discursive, chaque inter actant défendant sa « face¹²⁶ » (Goffman 2003 : 15), son identité et son « territoire » (Goffman). L'adoption du discours de la prison consiste donc dans une « recherche de consensus », consensus concrétisé dans « les conduites linguistiques visant à neutraliser les oppositions entre interlocuteurs. » (Bautier 1995 : 54)

Avant tout, le processus d'appropriation permet au sujet interagissant de transmettre de manière compréhensible un message au sein du groupe / de la communauté d'appartenance. La problématisation de l'assimilation du discours de la prison par le sujet-parlant détenu nous détermine à appeler ce locuteur *sujet assimilé*. Dans cette perspective, nous sommes d'accord que l'adaptation¹²⁷ du sujet-parlant détenu à la communauté socio-discursive de la prison et l'intégration au sein de celle-ci se font suite à l'appropriation du discours de la

¹²⁵ « Je propose d'appeler *être du monde* toute instance discursive dont les propriétés indiquent toute une spécification du locuteur et/ou d'une autre instance, comme des êtres censés exister en dehors de l'énonciation. Dans ce sens, les pronoms, noms propres, termes d'adresse, expressions nominales, etc. constituent des *êtres du monde*. » (1994 : 256)

¹²⁶ « Construite de manière consciente et en vue de prouver un statut, la face est construite à l'aide de l'expression de l'ethos, de la manifestation des comportements et, dans le cas des détenus, à l'aide de l'extériorisation. *Figuration* (face-work) désigne « tout ce qu'entreprend une personne pour que ses actions ne fassent perdre la face à personne (y compris elle-même) - les détenus moins autoritaires par rapport aux prisonniers autoritaires et ces derniers par rapport aux membres du clan. La figuration sert à parer aux « incidents » c'est-à-dire aux événements dont les implications symboliques sont effectivement un danger pour la face. C'est ainsi que l'assurance est une variété importante de la figuration. » (Goffman 2003 : 15)

¹²⁷ En anthropologie, l'*adaptation* est définie comme le « processus par lequel les organismes ou populations d'organismes effectuent des ajustements biologiques ou comportementaux qui facilitent ou assurent leur succès reproducteur, et donc leur survie, dans leur environnement. Le succès ou l'échec des réponses adaptatives peuvent uniquement se mesurer sur le long terme et les conséquences évolutives des comportements observés ne sont pas prédictibles » (Bates, 2005). En sociologie, Parsons (1951) développa la fonction d'adaptation dans le cadre du système d'action incarné par les acteurs sociaux et défini par « l'interdépendance des sous-systèmes (culturel, social, psychique, biologique) entre eux et du système d'action lui-même avec son environnement. » La fonction d'adaptation devient un principe d'organisation permettant la compréhension des relations entre les parties du système et le système lui-même.

communauté en question et grâce à ses capacités à se faire des représentations de soi-même, de ses collègues de détention et du milieu de réclusion grâce à la mise en pratique du discours nouvellement approprié.

2.8.1. Approches théoriques sur la notion d'appropriation

L'appropriation du discours de la prison est une nécessité et à la fois une obligation. Dans l'idée d'intégration sociale par langage, Durkheim affirme que « nous sommes forcés de suivre les règles qui règnent dans le milieu social où nous vivons » (Durkheim, cité par Livet). Pour définir l'appropriation, il est convenable de préciser que, dans notre situation, le processus sera défini dans la perspective du cadre institutionnel de la prison.

La contrainte de vivre dans une collectivité dont on ne peut pas modifier la structure détermine la personne privée de liberté à se rapporter à une identité commune et à intégrer des valeurs morales collectives, pour pouvoir survivre aux rigueurs imposées par le milieu de détention. En revanche, pour la résistance personnelle, le prisonnier est forcé de se construire une identité qui le distingue de son voisin. Le besoin de quitter la prison pour rejoindre la société extra-carcérale met la personne condamnée dans la situation de quitter au niveau des attitudes l'identité collective carcérale pour s'approprier celle que le personnel pénitentiaire représente et que l'on lui recommande. Il convient, qu'à la fin de sa peine, le prisonnier se montre prêt à renoncer à l'identité imposée par institution et à retrouver l'identité qu'il avait avant de connaître l'institution en question. « Il doit manifester de la cohérence et de la continuité des attitudes » (Le Caisine 2000 : 80 - 85).

Dans le cas de l'étude du discours de réclusion, le sujet-parlant détenu s'approprie des comportements, des attitudes, des pratiques, des manifestations langagières, et des *moyens* (langage, comportements) qui permettent la mise en pratique du discours, ces cinq éléments enrichissant la définition que nous donnons au discours de la prison. Cela nous permet d'envisager le discours de la prison et termes de *finalité*.

Dans ces conditions, processus d'appropriation du discours carcéral montre quelques caractéristiques:

- permet la hiérarchisation discursive des sujets-parlants détenus ;
- assure le contact du locuteur sur place avec le discours de la communauté ;
- constitue un processus global ;
- se déroule suivant des étapes estompées ;

- se déroule de manière non organisée et non suivie.

Pour une perspective complète et complexe sur le processus d'appropriation, nous nous lancerons dans une analyse du processus sur plusieurs approches. Notre analyse met en discussion le statut du locuteur lors de l'appropriation du discours de la prison, les interactions sociales permettant cette appropriation, les variables sociales favorisant le contact du prisonnier avec le discours de la communauté, ainsi que son statut au sein de cette dernière.

2.8.1.1. Bourdieu - une approche sociologique

Le discours de toute communauté socio-discursive permet le suivi du processus d'appropriation dans un contexte social qui fonctionne en tant que stimulus. Dans cette première situation, c'est l'aspect social qui impose la suite des interactions verbales et le respect / le non-respect des tours de parole.

Du fait que leur appropriation suppose des dispositions et des compétences qui ne sont pas universellement distribuées (bien qu'elles aient l'apparence de l'innéité), les œuvres culturelles font l'objet d'une appropriation exclusive, matérielle ou symbolique... (Bourdieu cité par Thin 2010 : 65 - 76)

Nous comprenons donc, des mots de Bourdieu, que le milieu de vie d'un sujet-parlant peut être analysé non seulement en tant qu'aspect favorisant la socialisation, mais aussi en termes de générateur de situations de communication et donc, de discours.

2.8.1.2. Bakhtine (1981) - une approche dialogique

La vision de Bakhtine souligne l'aspect non créatif de l'appropriation des mots d'autrui, le rôle de l'utilisation du discours consistant à les valoriser dans des situations de communications identiques ou distinctes, sans se concentrer sur la création des propres situations socio-discursives. Nous adaptons à notre problématique et expliquons la distinction que fait Wertsch (1998) entre les notions de maîtrise et d'appropriation :

- Appropriation, que nous analysons en tant que processus, reflète la capacité du sujet-parlant détenu de se faire comprendre à l'aide des productions discursives dans le cadre des interactions verbales au sein du groupe, par l'adaptation au discours et des variables linguistiques et culturelles. L'appropriation du discours carcéral est synonyme du repositionnement social de la personne privée de liberté. La situation de communication et la capacité / l'intérêt du locuteur de s'y impliquer prime dans le processus

d'appropriation de la langue / du langage / du discours. Un processus d'assimilation plus ou moins créatif des mots d'autrui.

- La maîtrise du discours que nous envisageons en tant que finalité vise, dans le cas du sujet-parlant détenu les éléments suivants : compréhension du message reçu, production d'un message compréhensible, transmission de savoirs et valorisation des compétences individuelles et/ou collectives.

2.8.1.3. Approche socio-culturelle (Rogoff)

Les aspects de la culture d'État / régionale / locale sont à remarquer dans les sujets que les interlocuteurs traitent lors des interactions verbales et dans les représentations mentales qu'ils donnent à la réalité. Rogoff parle du processus d'appropriation comme constituant « un processus de devenir, plutôt que l'acquisition.¹²⁸ » (1995 : 142)

Les personnes simplement n'internalisent pas la connaissance social-dérivée. En revanche, elles s'engagent dans un processus transformatif et constructif désigné sous le nom d'appropriation dans lequel la source de connaissance et l'étudiant sont réciproquement transformés par l'engagement de personnes dans l'activité but-dirigé. (Rogoff 1995, cité par Billet 1998) (n.trad.)¹²⁹

Le chercheur associe ainsi l'appropriation du discours à l'idée de changement d'identité.

2.8.1.4. Approche sociolinguistique

Pour une étude du comportement discursif des détenus, l'appropriation du discours du milieu privatif de liberté part d'un « réapprentissage social¹³⁰ ». L'assimilation du discours carcéral est fortement conditionnée par les relations que la personne incarcérée se montre capable d'entretenir avec l'extérieur - famille, amis, représentants de la prison, représentants des associations, enseignants, psychologue et médecins de la prison. Nous devons porter

¹²⁸ N. trad.

¹²⁹ Individuals do not merely 'internalise' socially-derived knowledge. Rather, they engage in a transformative and constructive process referred to as appropriation in which both the source of knowledge and learner are reciprocally transformed through individual's engagement in goal-directed activity.

¹³⁰ L'apprentissage social consiste à être capable de reproduire un comportement que l'on a observé. Pour A. Bandura, on ne peut apprendre uniquement par essais et erreurs ; l'observation est un moyen complémentaire, rapide et efficace pour acquérir de nouveaux savoir-faire, les utiliser face à de nouvelles situations. Elle peut même permettre d'en construire des représentations, qui permettront des conduites plus élaborées que celles qui ont été observées.

attention à ces détails et observer les étapes de l'expression pure de la dévalorisation de la personne libre, de sa déculturation, phénomène parallèle à son « acculturation » (Goffman).

La présente recherche met en discussion et se propose de comprendre, d'une part, l'appropriation progressive et consciente du discours de la prison de la part des personnes intéressées et, d'autre part, l'exclusion langagière des non membres de la communauté discursive. En l'occurrence, il s'agit de l'acceptation du nouveau contexte social par tout sujet-parlant détenu. Celui-ci, en commençant à mettre en pratique le discours de réclusion, s'intègre aux nouvelles situations de communication et interagit avec les prisonniers qui maîtrisent déjà ce discours. Cette dernière catégorie est formée de prisonniers connus dans plusieurs établissements pénitentiaires suite aux condamnations répétées ou de ceux qui, ayant une peine lourde à purger, ont une expérience carcérale très importante.

On pourrait intégrer les relations entre la structure sociales, l'usage du langage et le comportement individuel dans une théorie de l'apprentissage social. Cette théorie énoncerait ce qui, dans l'environnement, s'offre à l'apprentissage, les conditions de l'apprentissage et les contraintes qui en découlent pour les apprentissages ultérieurs. (Bernstein 1975 : 69)

En prenant comme appui les réponses données par les détenus du Pénitencier de Craiova nous sommes arrivées à la conclusion que l'appropriation du discours carcéral n'a pas lieu suite à une formation organisée. Se déroulant dans un milieu qui fait résider de manière quasi égale, lors du jour, les personnes incarcérées ainsi que les employés du pénitencier, l'assimilation du discours de réclusion concerne toutes les personnes se trouvant en lien permanent ou occasionnel avec la vie carcérale. Le personnel non expérimenté de la prison et les détenus récemment arrivés dans le milieu d'incarcération prennent connaissance sur place du discours de la prison au sein de l'interaction quotidienne avec les prisonniers le maîtrisant. Nous sommes dans la possibilité de soutenir que pour les novices l'appropriation du vocabulaire et des comportements en question se font dans les cellules et lors des promenades dans la cour de la prison. Matérialisé par une non transmission de savoirs, l'appropriation du discours carcéral présuppose une distinction entre les notions de discours de la prison, discours spécialisé¹³¹ et discours professionnel¹³².

¹³¹ On comprend par discours « *spécialisé* ou *spécifique* » (Leclerc 1999), « l'usage de la langue dans un contexte particulier » (Charaudeau, Maingueneau 2002 : 185).

¹³² Nous interprétons le *discours professionnel* (ou le discours en situation de travail) comme la description des savoirs faire des individus ayant bénéficié d'une certaine formation et qui déroulent leur activité dans des entreprises et des institutions impliquées dans le processus de production.

2.9. Manifestation concrète de l'appropriation du discours de la prison

Pour la description du milieu de la prison en termes de milieu de communication entre les prisonniers nous identifions les éléments suivants : le contact des langues, le contact des cultures, les manifestations langagières communes des sujets-parlants détenus, l'emprunt, l'adoption et la popularisation des pratiques du milieu carcéral, la prise en considération du contexte de manifestation du discours. Nous distinguons cette démarche de tout sujet-parlant par non simulation du milieu, propre à l'acquisition de la langue d'État, mais par le placement du sujet-parlant détenu dans son nouvel environnement et nous nous proposons de répondre à la question concernant les actants qui s'approprient le discours de réclusion et raisons qui les amènent dans cette démarche.

A. *Toutes les catégories de détenus*

Dans le cas des détenus s'appropriant le discours carcéral, il convient de rappeler que notre recherche se penche sur une communauté carcérale unilingue et monoculturelle (le milieu de réclusion roumain) et sur une communauté multilingue et multiculturelle (la communauté carcérale française). Pour les détenus migrants arrivant dans une communauté carcérale monolingue, il est à signaler d'une les difficultés d'appropriation du discours en parallèle avec le double processus concernant la langue. Nous pensons ici à l'acquisition de la langue d'Etat et à l'appropriation de la variante régionale / locale de la langue. Pour les communautés multilingues, on doit parler d'une ou de plusieurs langues dominantes / de communication. Nous portons donc une attention particulière à l'exploration de l'idée de milieu fermé et privatif de liberté où ce discours prend naissance ainsi que sur le contexte social permettant sa mise en pratique et son évolution. Ce milieu est non seulement le cadre de la mise en pratique du discours de la prison, mais aussi la source d'autorité qui le renforce.

Ils [les mots] tirent leur force d'une institution qui a sa logique propre, les titres [...] le verbe rituel, la croyance des participants, etc. La sociologie rappelle que ce n'est pas la parole qui agit, ni la personne interchangeable qui les prononce, mais l'institution. (Bourdieu 2002 : 32)

Se constituant comme un discours dont l'assimilation se situe en dehors des activités de transmission de savoirs, le discours de la prison permet une appropriation dans un cadre non conventionnel. Nous parlons d'un processus pour lequel le sujet-parlant détenu ne bénéficie pas d'indications d'un spécialiste. Étant données les conditions de l'assimilation du

discours carcéral, on pense nécessaire la mise en discussion des facteurs favorisant ce processus :

- Le besoin du prisonnier nouveau-venu en prison d'interagir avec les membres déjà existants dans la communauté socio-discursive de la prison, par conséquent, de découvrir progressivement et partager les « normes communes » (Lévi - Strauss 1983 : 16) pour s'intégrer socialement et discursivement, être intégré socialement et discursivement et pour appartenir à la communauté carcérale¹³³, brièvement, peut développer ses relations intra-carcérales;
- Le contact direct et permanent du détenu nouveau-venu avec des personnes maîtrisant le discours du milieu, dès les premiers moments passés en prison. C'est un processus continu se greffant autour des variables sociales (Calvet 2011 : 26) comme *la période passée en prison, le niveau d'études de la personne incarcérée, identité discursive précarcérale, la peine à exécuter, (éventuelle) expérience carcérale antérieure* ;
- La nécessité de rendre secrète l'expression contribuant à l'isolement langagier et discursif des non membres de la communauté socio-discursive. Cette action de rendre secret le message trouve son origine dans les nouvelles coordonnées de l'existence psycho-socio-langagière du prisonnier. La personne privée de liberté vit entre la déconsidération de soi-même, le rejet manifesté par la société et le désir de « se construire un nom » au sein du milieu carcéral. Ces trois éléments nous conduisent à l'idée de *stigmatisation*. On adopte pour cette notion la définition donnée par Ferréol, définition suivant laquelle la stigmatisation représente

le marquage d'un individu par des institutions ou par des groupes d'individus, tout en partant des pratiques considérées en tant que symptômes de maladie ou de déviance. La stigmatisation intervient au bout d'un processus d'ostracisation, d'abandon, de rejet (d'où un statut de marginal). (1995 : 209)

Nous ajoutons que le stigmate est lié aux stéréotypes de pensée¹³⁴ négatifs que la société a acceptés, cultivés et transmis au fur et à mesure par rapport à une somme d'idées dévalorisantes concernant certains individus ou communautés socio-discursives.

¹³³ « L'intégration sociale suppose que les individus s'inscrivent dans les solidarités, qu'ils adhèrent aux buts et aux valeurs de la société et qu'ils se conforment aux règles prescrites. » (Lévi - Strauss 1983 : 14)

¹³⁴ « Croyances partagées concernant les caractéristiques personnelles, généralement des traits de personnalité, mais souvent aussi des comportements d'un groupe de personnes. » (Leyens, Yzerbyt et Schadron 1996)

B. Le personnel de la prison - les conditions, les buts et l'utilité de la compréhension et de l'appropriation / manifestation du discours carcéral

Pour le personnel pénitentiaire, la communication, plus particulièrement l'assimilation du discours de réclusion comporte une implication professionnelle et la possibilité du décodage des messages transmis entre les personnes incarcérées.

- Au niveau de la compréhension et de la mise en pratique dans les interactions non officielles avec les prisonniers ;
- La mise en pratique du discours carcéral par le personnel de la prison qui se trouve en contact permanent avec les prisonniers a un double effet :
 - une confiance montrée par les prisonniers par rapport aux représentants du personnel de l'établissement pénitentiaire ;
 - une attitude réfractaire des personnes privées de liberté à cause des éventuels décryptages des messages transmis entre les prisonniers.

Le personnel non expérimenté de la prison et les détenus récemment arrivés dans le milieu d'incarcération prennent connaissance sur place du discours de réclusion, donc lors des interactions verbales quotidiennes, grâce aux prisonniers qui maîtrisent le discours en question. Dans le cas du personnel, nous parlons aussi de l'aide que les employés moins expérimentés peuvent avoir du personnel expérimenté. Concrètement, pour ces derniers l'appropriation du vocabulaire en question et des comportements afférents se font dans les cellules, lors des promenades dans la cour de la prison. Matérialisé par la non transmission de savoirs, cet élément présuppose une distinction entre le discours de la prison et les discours spécialisés / professionnels. Les interactions quotidiennes prouvent leur importance majeure dans la prise de connaissance du discours de réclusion par le personnel de la prison. Si les détenus ne faisaient pas connaître le sens des mots utilisés, les surveillants n'arriveraient pas à comprendre leur signification et les situations de communication où on les utilise. Nous soulignons quatre contextes permettant au personnel de la prison la découverte du vocabulaire des détenus :

- les personnes privées de liberté se trouvent dans une situation conflictuelle avec leurs collègues de détention ;
- les prisonniers ont besoin d'une faveur de la part des employés de l'établissement pénitentiaire, par exemple, être placés dans une cellule plus confortable qui accueille un nombre plus réduit de prisonniers ou individuelle (possible dans les prisons françaises),

ne pas être pénalisés à cause d'un retard de quelques minutes au parloir, faire tolérer la présence des objets habituellement interdits ;

- les prisonniers ayant à purger une peine courte sont proches de leur libération ;
- la violation de la correspondance privée des prisonniers par les employés de la prison (pratique actuellement interdite par la loi).

C. Les proches des prisonniers

Notre thèse se propose de suivre le sujet-parlant détenu dans un registre élargi de contextes où il peut se manifester au niveau communicationnel. Dans cette perspective, le discours de réclusion est observé dans des situations de communication impliquant les prisonniers et les personnes de l'extérieur de la prison, les familles des détenus, donc lors de la conservation des relations extra-carcérales. *Comment ces dernières s'approprient le discours de réclusion et quelles sont les raisons de leur démarche? Quelle est l'expérience vécue lors des entrevues qu'ils ont avec les prisonniers, bien qu'un membre du personnel suive leur discussion au parloir ?* Des questionnaires étudiés, nous retirons les situations suivantes d'appropriation du discours de réclusion :

- l'objectif de l'appropriation du discours des prisonniers réside dans la nécessité de l'intercompréhension entre les proches et les détenus et dans l'aide de ces derniers dans leurs plans éventuels de recevoir des objets ou produits alimentaire leur permettant la fabrication de boissons alcoolisées ou de trafiquer des objets et/ou substances interdit(e)s ou dans les éventuelles tentatives d'évasion ;
- une autre explication vise les prisonniers qui, après avoir passée une période longue en prison et suite à une mise en pratique moins évidente du discours commun, manifestent une certaine difficulté à remettre en pratique ce dernier ;
- le désir des proches de se rapprocher à nouveau du membre de leur famille / amis, de le reconforter ;
- le désir des proches des prisonniers de montrer à leurs connus l'image particulière qu'on peut avoir suite à la maîtrise des éléments du discours de réclusion dans les interactions de communication de la société extra-carcérale. Pour les deux derniers points, il y a des implications émotionnelles.

L'analyse du discours de réclusion dans la perspective des locuteurs internes et externes au milieu de réclusion sert notre objectif de suivre à la fois le détenu au milieu de sa double

réalité (intra et extra-muros) et les attitudes de la société extra-carcérale par rapport à la prison.

2.10. Facteurs permettant l'appropriation du discours carcéral par le sujet-parlant détenu

La mise en pratique du discours et la manifestation langagière des sujets-parlants détenus dépendent en grande mesure des éléments du contexte fortement institutionnel où notre recherche a trouvé son sujet. Il y a à mentionner des étapes de préparation du locuteur jusqu'au stade d'avoir un discours : changement de statut, préparation (adaptation au nouveau discours et son acceptation), mise en pratique du discours (affirmation du statut, donc valorisation du discours). La thèse de Bourdieu est que le discours n'est pas seulement un message, mais aussi un produit

qu'on livre au jugement des autres, dont la valeur est définie par la comparaison avec d'autres produits plus ou moins rares ; le marché linguistique se manifeste dans les échanges de la vie quotidienne ; la langue n'est pas seulement un instrument de communication, elle est également un signe de richesse. (1984 : 118)

Concrètement, le discours de la prison devient un produit au moment

- du changement de la communauté socio-discursive ;
- de l'évolution / l'enrichissement de l'identité du sujet-parlant et la manifestation de cette dernière ;
- de la manifestation des capacités d'adaptation du sujet-parlant détenu au milieu de la prison / situations de communication spécifiques ;
- de l'implication du sujet-parlant détenu dans les interactions verbales ;
- de la manifestation de la permissivité de la communauté carcérale envers le sujet-parlant détenu nouvellement arrivé ;
- de la manifestation d'un sentiment de confiance existant entre les membres du groupe social d'appartenance (cohésion de groupe) ;
- du besoin d'exclure linguistiquement / langagièrement le personnel de la prison ;
- de l'asynchronisation entre les membres de la communauté discursive et les non membres, par la vulgarisation pour les non avisés lors des interactions verbales ;
- de la communication synchronique entre les membres de la communauté socio-discursive.

Nous avons mentionné ces facteurs linguistiques et extralinguistiques comme constituant un ensemble qui permet à la personne détenue d'exister dans son nouveau milieu social. Il s'agit en même temps de la possibilité de nous poser des questions visant la situation de non manifestation d'un de ces facteurs.

Conclusions intermédiaires

Le présent chapitre s'est proposé de présenter l'image de l'établissement pénitentiaire à travers l'acteur social qui est la personne privée de liberté. En se détachant de l'idée de décrire le milieu institutionnel, notre objectif a été de présenter le prisonnier sous une lumière active et impliqué dans sa propre existence carcérale. Se développant autour d'une terminologie à fortes influences sociologiques, cette partie de la recherche s'est concentrée sur la discussion des coordonnées du processus de socialisation dans un milieu institutionnel.

Milieu fortement hiérarchisé, le milieu de la prison a imposé aussi la définition et la discussion de l'identité sociale de la personne incarcérée. Dans l'optique de la perspective sociolinguistique autour de laquelle cette recherche se développe, le chercheur a envisagé la relation de la personne détenue avec le milieu de détention et avec les autres membres du groupe social sans ignorer l'aspect de ses manifestations langagières. En faisant appel aux théories élaborées par les chercheurs les plus connus en psychologie sociale et en sociologie contemporaine (Tajfel, Turner, Cooley, Bourdieu), on a identifié quatre sous-types de l'identité sociale que la personne détenue manifeste lors de son existence carcérale et on les expliqués dans le contexte de la prison. L'expérience carcérale peut constituer une période de la vie de tout individu. L'existence carcérale représente seulement une étape dans la vie du prisonnier. Il y a aussi des situations où cette existence carcérale a un caractère permanent. Toutefois, cette recherche a brièvement analysé les influences psychosociales du milieu de la prison sur la personne gardée, ainsi que sur l'ancien détenu. Nous nous sommes penchée sur les aspects positifs de l'expérience carcérale - l'adaptation avec succès à la vie de la prison et une bonne interaction entre le prisonnier et ses collègues de détention, ainsi que sur les difficultés psycho-émotionnelles et communicationnelle que la personne gardée peut avoir suite au changement du contexte social.

DEUXIEME PARTIE
APPROCHES SOCIOLINGUISTIQUES DU MILIEU D'ÉTUDE

CHAPITRE III

Quel corpus pour l'étude comparée des prisons de France et de Roumanie ?

Défis méthodologiques

Parmi les prémisses qui constituent la base de cette étude, nous tenons à évoquer les particularités du milieu fermé que nous avons choisi comme terrain de recherche. Il s'agit d'un « terrain difficile » (Beaud, Weber 1997 : 39) qui a influencé la construction de notre recherche par des contraintes institutionnelles multiples. Grâce à l'exploration de ce terrain notre recherche montre un caractère innovateur, représentant la première recherche comparée des milieux carcéraux français et roumain qui pose la problématique des identités du prisonnier à travers le discours. Bien que placé de manière moins conforme à la structure classique d'une thèse, nous justifions l'existence de ce premier chapitre par la nécessité d'offrir des explications détaillées sur le trajet que nous avons suivi pour constituer notre échantillon et par la mise en évidence des difficultés rencontrées lors de la construction de notre corpus. Une fois ces données éclairées, nous avons dû trouver la méthode d'analyse des données la plus convenable, méthode qui nous permette de donner les réponses les plus complexes dans le cas d'une recherche sociolinguistique et interdisciplinaire.

Le présent chapitre traitera les points suivants :

- Construction du corpus. Cadre général ;
- Cadre théorique. Constitutifs du corpus ;
- Méthodes de constitution du corpus ;
- Démarches pour avoir accès aux prisons de Roumanie et de France ;
- Description de l'échantillon ;
- Description du questionnaire utilisé ;
- Avantages du questionnaire écrit ;
- Faiblesses du questionnaire écrit.

3.1. La construction du corpus. Cadre général

Pour que le corpus¹³⁵ de la présente recherche soit construit de manière à répondre à nos attentes, nous avons pensé nécessaire de mettre sur pied une pré-recherche se concentrant sur plusieurs axes :

Un *axe juridico-social* qui permet de nous familiariser avec le milieu carcéral au niveau de son organisation et de son fonctionnement institutionnels. La discussion de cet axe nous donne l'occasion d'ouvrir la perspective comparée de notre recherche à son niveau de surface et de comprendre l'évolution de notre problématique. En même temps, c'est un élément qui permet le choix de la méthode de travail et qui permet le suivi correct des étapes de la construction de l'échantillon et du corpus.

Un *axe de dialogue chercheur - milieu professionnel* concrétisé par la prise de contact avec des représentants du personnel de la prison et une série de discussions avec des représentants des établissements pénitentiaires de Roumanie. Prendre contact avec les professionnels venant de ce milieu a eu comme finalité la construction correcte du questionnaire : un déroulé logique des thèmes du questionnaire appliqué, la formulation correcte des questions au niveau de l'expression (ce dialogue nous a permis d'adopter la formulation la plus neutre possible pour que les questions ne soient pas objectivement interprétables) et une organisation correcte du questionnaire pour ce qui est de l'ordre des thèmes traités.

Un *axe documentaire* pour comprendre ce que le milieu de réclusion des deux pays concernés signifie du point de vue juridique et organisationnel et pour pouvoir mettre sur pied des stratégies d'action pour développer par étapes notre recherche. Ce dernier axe concerne exclusivement les lois émises par chaque État que nous avons consultées pour comprendre le rôle¹³⁶ du détenu dans la société et son parcours pour la réinsertion socioprofessionnelle. Nous nous sommes penchée aussi sur les *Chartes des prisonniers*, à trouver dans l'*Annexe n° 18* de notre thèse, des deux pays et sur les règlements intérieurs de chaque établissement pénitentiaire, tout cela pour comprendre la gestion interne de la population carcérale.

¹³⁵ « Un corpus ne peut être *clos et exhaustif* que dans le cadre d'une monographie, auquel cas il sera étudié en tant que tel, sans prétendre à être représentatif d'autre chose que de lui-même ni à ouvrir sur aucune forme de généralisation ou modélisation. [...] A l'opposé des corpus homogènes et exhaustifs se trouvent les *corpus échantillonnés* ; là, le problème se déplace : l'enjeu n'est plus celui de l'exhaustivité, mais celui de la *représentativité*. Il s'agit alors de constituer des échantillons représentatifs d'une réalité plus large – en statistique on dirait : d'une population. [...] Ces corpus se veulent généralement des *corpus de référence*, exploitables pour des recherches variées par plusieurs générations de linguistes. » (Mellet 2002 : 3 - 6).

¹³⁶ Dans notre cas, « le rôle est pris au sens institutionnel et se manifeste par le consensus des membre du groupe qui fonde des attentes réciproques de ces individus. Les attentes de rôle sont des actions attendues de celui qui occupe une position et qui est censé avoir été socialisé à cet effet. » (Merton 1949, Rocheblave - Spenlé 1962)

3.2. Cadre théorique. Constitutifs du corpus

Dans les pages qui suivent, nous nous proposons de discuter brièvement les différentes acceptions que le terme *corpus* a reçues dans les recherches linguistiques. Il y a des linguistes qui considèrent que la notion en question doit s'entendre comme un ensemble d'énoncés retenus, écrits ou oraux qui seront soumis à l'analyse. Dans leur opinion, la construction du corpus sert soit à la description et à l'analyse de la langue (Arrivé *et al.* 1986) soit à la collecte d'informations sur ce qui est considéré comme illustratif. C'est le cas de Riegel *et al.* (1994) qui spécifient de surcroît que les données doivent être « attestées », donc

on peut rassembler un ensemble de textes ou d'énoncés jugés représentatifs de la langue [...]. Une telle collection ne comprenant que des données attestées (des énoncés effectivement produits) constituent un corpus. (Riegel *et al.* cités par Vaguer)

Tout chercheur part dans la construction de son corpus en fonction des objectifs de recherche qu'il propose. Suivant les idées de Vaguer une étape dans l'élaboration du corpus consiste dans le « jugement d'acceptabilité de la part du linguiste » (2007 : 209), puisque « le linguiste trie les énoncés qu'il va soumettre à l'analyse » (Dubois *et al.* 1999). Pour garder le caractère objectif de la recherche, le corpus constituera un « échantillon de la langue » (Dubois *et al.* 1999) que tout linguiste souhaite pertinent dans le sens que le chercheur pense illustrer « l'ensemble des possibilités structurelles existantes » (Vaguer 2007 : 209). Dans le cas de notre recherche, le corpus reflète la réalité observée *in situ* d'une communauté se trouvant à un certain moment de son existence. L'observation ponctuelle du terrain représente une des raisons qui éliminent le trait exhaustif¹³⁷ du corpus parce que nous ne pouvons pas dire que nous avons pu mettre ensemble toutes les manifestations discursives de nos répondants. Pour notre recherche, nous nous appuyons sur un corpus qui répond aux définitions déjà consacrées et aux exigences de la recherche que nous développons ici.

Au niveau théorique, nous prenons comme point de départ dans la justification du choix d'un corpus écrit pour notre recherche le schéma que Kerbrat - Orecchioni développe dans son ouvrage *Les interactions verbales, T1*

¹³⁷ « Un corpus ne peut être clos et exhaustif que dans le cadre d'une monographie... Il sera étudié en tant que tel, sans pouvoir prétendre à être représentatif d'autre chose que de lui-même ni à ouvrir sans aucune forme de généralisation ou de modalisation. » (Mellet 2002 : 6)

Écrit vs Oral

Ordre	Chaos
pensée logique	prélogique
correction	faute
richesse	pauvreté
densité	délayage
cohérence	incohérence
maitrise	relâchement
(ou même - civilisation	barbarie) (1990 : 40)

Nous interprétons le schéma ci-dessus comme orientant notre discussion sur la question de l'oralité du discours de la prison et sur les possibilités que l'on donne à la personne privée de liberté d'agir à son rythme (deux ou trois semaines entre l'application du questionnaire et le retour) dans l'expression de ce que nous appelons *intimité carcérale*. Bien que le syntagme utilisé présente une forte nuance oxymore, l'*intimité carcérale* nous permet de placer le répondant loin des yeux du chercheur et de ceux du personnel de la prison lors de ses actions et de le positionner par rapport au fonctionnement de la société extra-carcérale. De plus, l'oralité du discours de la prison permet aux personnes enquêtées de contextualiser leur réalité immédiate à partir des coordonnées quotidiennes détachées de celles de leur existence précarcérale. Nous commençons d'abord par évoquer les cas de figure ayant un caractère officiel où les personnes incarcérées sont mises dans la situation d'écrire des lettres à caractère juridique, des demandes officielles, des réponses comme celles nécessaires à une enquête comme la nôtre. Il y a aussi des situations où les prisonniers communiquent entre eux par écrit, donc des cas de figure d'utilisation non officielle de l'écrit. Nous mentionnons ici *exiva* (petit billet à l'aide duquel les prisonniers roumains communiquent avec leurs collègues d'autres cellules) et les lettres à leurs proches. C'est un type d'écrit qui tout en respectant les règles de l'oral fait une transition entre le discours écrit et le discours oral proprement-dit.

Pour ce qui est des productions écrites et/ou orales des prisonniers, nous envisageons ces dernières, dans la perspective de l'opposition interaction symétrique / interaction asymétrique, comme élément contribuant au positionnement du sujet-parlant par rapport au groupe social.

Notre perspective sur le milieu de réclusion nous permet de lancer une discussion sur les notions *symétrie* et *asymétrie* en discours, tout en prenant en considération les actants des interactions verbales. Nous envisageons ici les situations de communication officielles et non-officielles qui mettent en leur centre le sujet-parlant détenu. Notre perspective se rapproche

de l'idée de convivialité et de symétrie en discours, manifestée lors des interactions non officielles (détenu - détenu) en opposition avec les situations officielles (détenu-représentant de la prison). Concrètement, vu la nature de notre corpus, la notion est à discuter, dans le cas du sujet-parlant détenu, dans un rapprochement entre celui-ci et le chercheur, ce dernier transformé en interlocuteur direct. En même temps, les collègues de détention deviennent partie de l'interaction verbale par la recréation par le répondant des situations de quotidien.

Contribuant au marquage du destinataire et à la hiérarchisation des sujets-parlants, la symétrie peut être identifiée dans notre recherche par la valorisation des proverbes et des expressions, aspect développé dans le chapitre no. 6 de notre thèse.

Dans une recherche comparée, les éléments qui permettent la validation du corpus sont les suivants :

- *le parallélisme*. Les conditions de la collecte des données nous obligent de partir de l'analyse de textes écrits dans les deux langues. Nous appuyant sur le même questionnaire, dans ses variantes française et roumaine, le but des textes reste le même :
 - dans une vision plus générale, la reconstruction de la biographie linguistique de la personne incarcérée ;
 - dans une vision plus restreinte, l'analyse de ces données authentiques vise, d'abord, la découverte des représentations mentales du sujet-parlant détenu et le fonctionnement du milieu carcéral de chaque pays à partir de la langue des répondants ;
- *la synchronie* entre les parties composant le corpus bilingue se concrétise par l'analyse discursive du même moment d'évolution des manifestations discursives des personnes se trouvant dans les deux milieux de réclusion ;
- *la pertinence* du corpus est donnée par le nombre de questionnaires retournés qui doit illustrer les situations de communication saisies dans le milieu de réclusion, le multilinguisme et la diversité culturelle annoncés comme caractérisant le milieu social étudié. Pour ce qui est de la compréhension du discours de la prison et du milieu carcéral dans une perspective comparée, la pertinence du corpus est donnée par le rapport nombre de questionnaires appliqués - retour de questionnaire / nombre de prisonniers. Nous émettons l'hypothèse selon laquelle l'échantillon représente, à une échelle réduite, l'ensemble de la communauté socio-discursive qui nous intéresse ;
- *la situationnalité* implique la matérialisation du discours de réclusion à partir des deux hypostases que la personne incarcérée manifeste lors de son existence carcérale :

- sujet-parlant détenu exprimant son identité discursive à l'aide du nouveau discours approprié et à l'aide des nouvelles compétences ;
 - acteur social manifestant son appartenance à un groupe social par l'appropriation de nouveaux comportements.
- *l'interdiscursivité*. Étant donnée le mode de constitution du corpus, cette recherche se propose de parcourir un processus de reconstruction du discours oral des prisonniers à l'aide de leurs témoignages écrits. Pour arriver au discours des prisonniers à l'aide de l'écrit, et en reprenant les mots de Prost nous soutenons l'idée que le corpus de notre thèse doit manifester plusieurs caractéristiques, donc
 - être contrastif, pour permettre des comparaisons [...] enfin être constitué, sinon de textes d'organisation, du moins de textes significatifs, assignables à des situations de communication déterminées. (1988 : 280)

Ces principes de construction du corpus renvoient notre discussion à l'évocation des règles que la construction du matériel d'analyse en sciences du langage doit respecter.

Le principe d'exhaustivité. La construction du présent corpus instancie les traits d'exhaustivité et d'homogénéité sous des angles différents. Selon l'édition en ligne du dictionnaire *Larousse*, le terme *exhaustif* désigne la manière d'analyse « qui épuise un sujet, une matière ». L'exhaustivité présuppose qu'à un moment donné dans l'historique de la recherche sur un sujet donné, les chercheurs aient formulé toutes les questions et trouvé toutes les réponses. Le corpus que l'on soumet à l'analyse ne soutient pas l'idée d'exhaustivité et, de ce point de vue, constitue un excellent point de départ aidant à trouver des réponses aux questions sociolinguistiques concernant le sujet de recherche et à donner naissance à des questions annonçant d'autres perspectives d'analyse.

Le principe d'homogénéité. Le trait *homogénéité*¹³⁸ est explicable de manière générale comme une garantie d'harmonie entre les éléments constituant le corpus. Dans le cas de notre corpus, nous parlons d'une homogénéité pour ce qui est de ses composantes. Pour chaque pays concerné il y a un nombre égal de questionnaires retournés, donc une homogénéité de volume. Bien qu'on ait choisi des établissements pénitentiaires accueillant des nombres différents de prisonniers, le défi pour nous a été de trouver des prisons compatibles pour bien représenter l'homogénéité des variables sociales : *la période que le prisonnier a passée en prison, la peine à purger, la nationalité des répondants*. Dans cette situation, la recherche

¹³⁸ « [...] des entretiens d'enquête, effectués sur un thème donné, doivent être tous concernés par ce thème, avoir été obtenus par des techniques identiques, être le fait d'individus comparables. Cette règle est surtout utilisée lorsqu'on désire obtenir des résultats globaux ou comparer les résultats individuels entre eux. » (Bardin 1977, §III.I.1, p. 128)

proposée s'appuie sur l'analyse de 100 questionnaires remplis par des prisonniers de trois établissements pénitentiaires : le Pénitencier de Haute Sécurité de Craiova, la Maison d'Arrêt de Dijon et le Centre de Détention de Joux la Ville. Notre corpus manifeste aussi une homogénéité thématique, les questionnaires appliqués proposant à tous les répondants les mêmes thèmes à discuter.

Le principe *de pertinence*. Un corpus pertinent en sciences du langage doit refléter la réalité socio-discursive du milieu social faisant l'objet de la recherche. Le corpus analysé a pris naissance suite à un travail de terrain dans les deux pays concernés, ce qui fait que dès le début cette étude s'inscrit dans une perspective empirico-discursive. La recherche que nous proposons met en son centre les expériences que les personnes privées de liberté vivent en prison et la perspective des personnes concernées sur ces expériences dans les différentes étapes de l'expérience carcérale. On part de la description des changements des comportements sociaux que les intéressés manifestent et de la description de l'idiolecte que les prisonniers manifestent dans le milieu carcéral, le tout greffé sur le rapport de stimulus-réponse. La pertinence d'un corpus repose par son essence à la fois sur son mode de structuration, l'objet d'étude et le groupe social l'élément central de la communauté discursive, donc le sujet-parlant détenu. La construction du corpus partant des variables sociales rapproche la recherche du domaine de la sociologie et favorise l'interprétation plurielle des informations reçues.

Sous un angle sociolinguistique, le questionnaire traité se montre particulier dans le sens où les questions se concentrent progressivement sur la description du milieu de réclusion dans sa dimension physique et sur la mise en évidence des éléments de socialisation des prisonniers¹³⁹. En vue d'avoir un corpus comparable et homogène, nous sommes partie d'une prise de contact avec des « témoins » (Combessie 1990 : 35), hommes et femmes, des trois établissements retenus. Pour assurer une compatibilité des institutions carcérales visitées, la présente étude a inclus deux prisons françaises.

Cet aspect a constitué un impératif dans l'économie de la recherche, étant donné les différences dans le regroupement des personnes incarcérées entre les deux systèmes pénitentiaires concernés. Par exemple, en France, les détenus sont placés dans des établissements pénitentiaires selon leur peine à purger, donc les prisonniers qui ont à purger des peines inférieures à une année et ceux qui n'ont pas encore une condamnation sont

¹³⁹ « Qu'un corpus de discours soit toujours une construction résultant de divers types de regroupement : corpus selon le paratexte [...], corpus selon l'inter discours (savoirs de connaissance, savoirs de croyance), corpus selon la situation (locuteurs, finalité et dispositif). Ces regroupements se font en fonction de la problématique d'analyse et de la mise en contrastes choisis. » (Charaudeau 2009 : 13)

accueillis dans des Maisons d'Arrêt ; les autres, ayant des peines plus lourdes¹⁴⁰, dans des Établissements pour Peine. En Roumanie, le système juridique ne tient pas compte de ce critère au moment du placement de la personne privée de liberté et on regroupe au même endroit des prisonniers ayant à exécuter une large gamme de peines.

3.3. Méthode de travail. Enquête quantitative ou enquête qualitative dans l'étude comparée du milieu de la prison?

Nous trouvant à la confluence de plusieurs sciences sociales, un des problèmes a été de nous concentrer sur une certaine interprétation des données récoltées et sur l'élargissement des pistes d'analyse en vue de mieux exposer la problématique de notre thèse. Très liée à la méthode et aux moyens de recherche, le type d'enquête doit aussi correspondre aux objectifs de l'étude. En envisageant aussi les particularités du discours et les manifestations langagières de l'échantillon constitué, pour comprendre le discours de la prison et les réalités présentées, seule l'enquête qualitative se relève pertinente au vu de nos objectifs de recherche. La raison est simple à argumenter parce

une enquête qualitative valide ne peut se réaliser sans une production adéquate des matériaux de recherche (récit autobiographiques, entretiens, observations, messages textes, documents vidéos, etc.). [...] Le moment de la production des données sur le terrain est celui où, en situation, le chercheur est en présence des acteurs et de leur vie dans un contexte où ce sont justement ces personnes et leurs expériences qui font la raison d'être de sa recherche nommée « enquête ». (Paillé, Mucchielli 2012 : 4)

De plus, le type de recherche dirige le chercheur vers le choix optimal des moyens à utiliser dans sa démarche. Étant donné le terrain que nous explorons, l'enquête qualitative a pris des formes variées jusqu'à la mise au point suivante de la méthode de travail. Plusieurs contraintes expliquent ceci. D'une part, le nombre élevé de répondants qui ne permet pas un va et vient permanent du chercheur en prison. Notre objectif étant d'arriver à la langue des prisonniers par écrit, on s'est vue obligée de faire appel à l'application du questionnaire à questions ouvertes et de laisser au répondant le temps dont il a besoin pour rédiger les réponses. L'utilisation du questionnaire écrit se justifie par l'identification des thèmes et des sous-thèmes évoqués par les répondants dans leurs textes et pour identifier des phrases textes dans leurs réponses. Dans ces conditions, en sociolinguistique, le trait qualitatif de la

¹⁴⁰ On parle de *peine lourde* quand la personne détenue a à exécuter une peine égale ou supérieure à 5 ans.

recherche est donné par le travail de terrain (le trait empirique de l'étude) et le contexte (ce qui crée les prémisses pour la constitution du sens).

Pour ce qui est de notre recherche, les avantages de l'analyse qualitative consistent premièrement en la présentation de la réalité de la prison, le vécu par les sujets analysés, notre approche de l'espace personnel des répondants et, par conséquent, la discussion de notions comme *intimité*. L'intimité carcérale construite par la personne détenue représente une intimité qui met celle-ci dans un rapport de distance avec son intimité précarcérale. D'autre part, nous identifions dans les témoignages analysés les traces d'une intimité personnelle annulée par la vie en commun que la prison impose. Il s'agit en effet de notre mise dans la situation de vie en prison par la description et des termes de « vivants » du quotidien carcéral, y compris dans les relations se construisant entre les prisonniers et entre les détenus et la société extra-carcérale.

3.4. Méthodes de constitution du corpus

Dans la première approche de la recherche, nous avons envisagé l'interview comme méthode de travail. Nous comptons sur l'authenticité des données recueillies spontanément, données fournies par une interaction en face à face entre enquêteur et enquêté. Initialement, nous avons demandé à l'Administration du Pénitencier de Haute Sécurité de Craiova d'enregistrer nos discussions avec les prisonniers. Les règles de la prison interdisant cela, nous avons essayé de faire la collecte des données sans le magnétophone.

Dans une « approche situationnelle » (Thomas et Znaniecki 1998), nous avons démarré environ 50 entretiens avec les personnes incarcérées au Pénitencier de Craiova et nous avons passé en prison un nombre de 50 heures, pendant un mois, tous les jours ouvrables. Notre objectif était de comprendre les comportements de l'individu dans une *situation sociale*¹⁴¹. Les interactions avec les détenus ont eu lieu, dans un premier temps, dans la petite école du pénitencier et très vite, dans un deuxième temps, dans le bâtiment où se trouvent les cellules des prisonniers. Pour des raisons de sécurité, les discussions avec les détenus ont eu lieu en présence d'un employé de la prison, ce dernier se trouvant à une distance qui n'influençait pas la discussion chercheur-détenu. La prise de notes s'est déroulée en deux étapes :

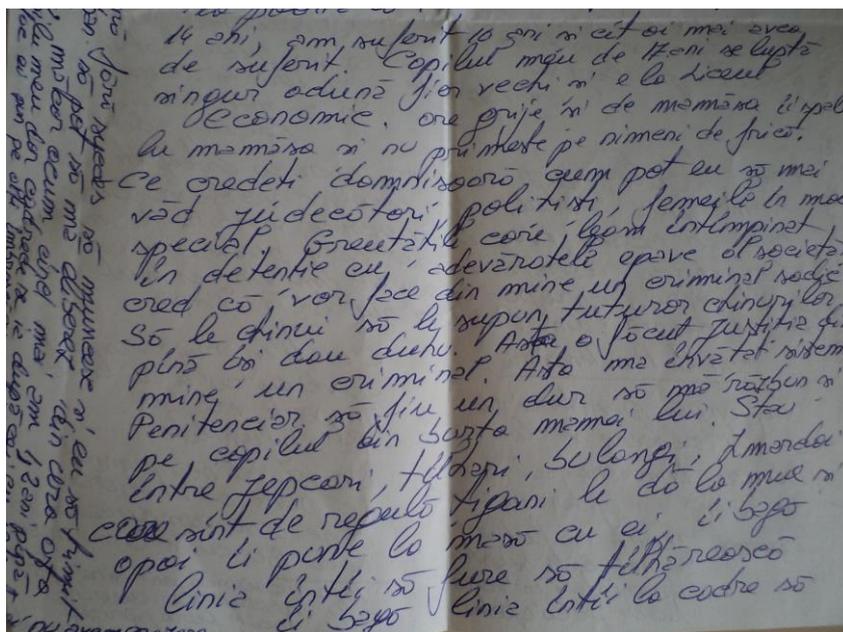
¹⁴¹ « La situation sociale (ou conditions sociales) de l'entretien de recherche est constitué par l'ensemble des caractéristiques économiques, sociales, culturelles, professionnelles, d'âge, de sexe, etc. des interlocuteurs. » (Blanchet *et al.* 2013 : 91)

- récolte des informations proprement-dites pendant que notre interlocuteur nous fournissait les informations ;
- traitement des « données situationnelles » (Bachman *et al.* 1991 : 121) après les interviews.

Le traitement des données visait le détachement des éléments lexicaux du discours carcéral, la mise en contexte social du prisonnier et ses représentations sur les codétenus du répondant, la prison, le personnel de la prison et la société extra-carcérale. Bien que les informations fournies par les répondants nous aient beaucoup aidé à comprendre le monde carcéral, nous avons du changer de méthode, compte tenu du fait que les transcriptions sans support électronique ne constituent pas une preuve sociolinguistique pertinente.

Étant mise devant une série de contraintes venant de la part de l'établissement pénitentiaire roumain, nous avons établi une correspondance avec les prisonniers, tout en nous chargeant de fournir aux prisonniers des feuilles pour écrire, des enveloppes et des timbres postaux et des stylobilles. Moyen de travail bien authentique et très qualitative par la richesse des récits de vie, les lettres ne seront utilisées que dans une mesure réduite et traitant certains sujets dans la suite de cette recherche à cause de leur retour en nombre inégal venant des prisonniers roumains et français.

A. Fragment n° 1 d'une lettre d'un détenu roumain



B. Fragment n° 2 d'une lettre d'un détenu roumain

VISE SPAULBERATE

STĂTEAM ... DE VEGHE
ÎN NOAPTEA DE PLANTON
ȘI ... MĂ PLIMBAM, PARCĂ BUIHAC,
CU MĂ GÎNDURILE MELE.

DEODATĂ, PRIVIREA-MI FUGE
SPRE SUFLETELE ADORMITE
CE, ... DUSE PAR I
PE ALTĂ LUME.

VISÎNDUSE LA EI ACASĂ,
FACÎNDUȘI PLANURI,
VISÎND LA LIBERTATE,
GÎNDIND, POATE CA MINE.

DEODATĂ LINIȘTEA DISPARE,
SAU DE GARDIANUL
CUM STAÎCĂ, REȘTEPTAREA,
ȘI VISELE, DISPĂR.

MĂ DOAMNE ...
ÎNCEPE O NOUĂ ȘI
INVINIE, MÎNCIUNĂ, URĂ,
ȘI TOATE ... PENTRU A SUPRAVEȚUI.

C. Fragment n° 3 d'une lettre d'un détenu roumain

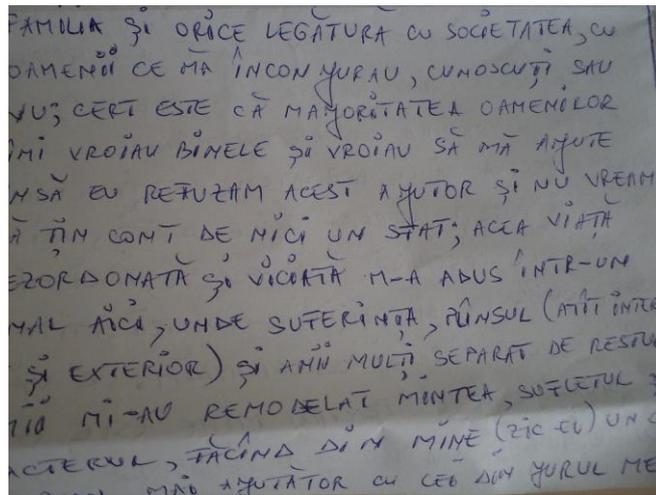
DE CE ...

DE CE SÎNT OM
ȘI MĂI GÎNDESC,
'DE CE ÎN LUMEA ASTA
MĂI TRĂIESC?' - DE CE -
ȘI ANIMALELE - ȘI MĂI BUNE,
'DEȘI ... ÎNECUVÎNTĂTOARE,
ȘI TOTUȘI,
'SE ÎNȚELEAG MĂI BINE.

CIAS DE CIAS
CLIPĂ DE CLIPĂ,
CU VOI ... EU VOI LUPTA,
PENTRU LIBERTATEA MEA.

RĂMÎNETI VOI, TIGRI ȘI LEI,
AI LUMI ÎNTERLOPE CLOATĂ,
EU, MĂ ÎNȚORC LA CASA MEA,
ȘI LINIȘTIT EU VOI TRĂI,
CA ALTĂ DATĂ.

D. Fragment n° 4 d'une lettre d'un détenu roumain



Pour avoir une méthode plus pertinente du point de vue sociolinguistique, le mode de constitution du corpus a du être reconsidéré. Nous avons fait donc appel à une méthode qui nous permette l'accès à des données aussi authentiques que dans le cas des deux autres méthodes et qui nous permette la reconstruction de la biographie linguistique des sujets répondants. Pour cela, nous avons conçu un questionnaire¹⁴² à questions ouvertes, moyen qui a permis aux répondants de fournir des détails pertinents concernant la vie de prison.

Tout comme dans toute recherche sociolinguistique, dans le cadre de notre recherche, le questionnaire fonctionne comme un « échange verbal » (Ghiglione, Matalan 1998 : 99). Nous sommes impliquée dans une situation de communication à distance où il n'y a aucun interlocuteur qui dirige l'échange. Il s'agit d'une communication particulière qui s'appuie sur le « principe d'accord » et sur le principe de « protection de son propre territoire » (Kerbrat - Orecchioni 1990 : 270 - 272) et qui laisse intact les manifestations des répondants. Les objectifs de notre questionnaire s'inscrivent dans ceux de toute enquête de terrain, plus concrètement, celui-ci se concentre sur la description de la population carcérale, sur l'estimation des grandeurs relatives (par exemple, dans nos démarches de constituer l'échantillon, nous avons pris en considération une typologie constituant la population étudiée) et sur la vérification des hypothèses (Ghiglione, Matalan 1998 : 94).

Notre intention est de bien définir l'objet de la recherche, de suivre le sujet analysé dans un cadre social, ainsi que de comprendre l'interdépendance entre l'objet et le sujet soumis à la recherche. Nous nous proposons donc de donner un sens aux manifestations

¹⁴² « Le questionnaire est un ensemble de questions rédigées à l'avance strictement posées par A ; il produit une série de réponses qui constituent un discours fragmenté, délinéarisé. » (Blanchet *et al.* 2013 : 83)

langagières de la communauté carcérale et aux représentations qu'elle se fait du milieu de son existence et de son extérieur. Comme nous l'avons déjà précisé, le choix de la méthode de travail dépend ainsi du milieu à analyser, des règles de son fonctionnement et des questions que pose la recherche. Le milieu de la prison est un milieu en changement permanent, surtout compte tenu de la non homogénéité du groupe analysé. Les personnes détenues viennent dans un établissement pénitentiaire et le quittent, souvent, avant avoir purgé entièrement la peine. Une des pratiques courantes des pénitenciers est de reloger les prisonniers pour que ceux-ci n'établissent pas de contacts trop forts, contacts qui sont considérés comme le noyau d'actions dangereuses pour la stabilité et le fonctionnement de la prison.

N'ayant pas la possibilité d'un contact face à face prolongé avec les sujets analysés qui permette la connaissance proprement-dite des sujets-parlants visés, la technique du récit de vie implique deux facteurs interdépendants, le pôle « Informateur » et le pôle « Chercheur » (Teodorescu 1998 : 19). Dans notre cas, la technique du récit de vie adaptée à notre recherche consiste dans l'élaboration d'un entretien texte qui permette aux répondants de recréer et de reconstruire en l'interprétant un « monde social par certains de ses acteurs » (Blanchet 2007 : 347).

Dans toute étude traitant un aspect sociétal de la communauté, trois ordres de réalité du récit de vie doivent être identifiés:

- *réalité historico-empirique*, fortement liée à l'anthropologie, souligne les étapes du parcours biographique du sujet-parlant analysé ;
- *réalité psychique et sémantique* qui décrit ce que le sujet analysé qui se trouve au centre de la recherche sait et pense rétrospectivement de son parcours ;
- *réalité discursive* qui distingue le non-dit du langage verbal, donc ce que le sujet-parlant détenu veut bien dire de ce qu'il sait et pense à un moment donné.

L'interprétation des données offertes par les questionnaires remplis nous permet la construction d'une analyse qualitative des informations. La recherche développée ici se propose un « examen phénoménologique des données empiriques » (Paillé, Mucchielli 2008 : 12), processus nécessitant le contact direct avec les personnes menant leur existence dans un milieu privatif de liberté ce qui implique un travail de terrain. Nous soumettons à l'analyse le discours carcéral présenté dans la perspective des détenus, vision qui implique les quatre types de représentations qu'ils se font : sur eux-mêmes, sur les autres personnes détenus, sur le milieu carcéral même (tout en décrivant la vie en prison) et sur la société extra-carcérale. C'est une vision qui nous permet de soutenir que

le terrain n'est pas une chose, ce n'est pas un lieu, ni une catégorie sociale, un group ethnique ou une institution, c'est d'abord un ensemble de relations sociales où « on apprend des choses. » « Faire du terrain » c'est établir des relations personnelles avec les gens. (Agier 2004 : 35)

Cette technique est applicable aux études empiriques et concerne la présentation autobiographique du sujet impliqué dans la recherche et la description des expériences linguistiques et culturelles que le détenu vit dans une communauté uni -/ multilingue, mono-/ multiculturelle, plus précisément dans un cadre institutionnel privatif de liberté. Celui-ci accomplit dans une certaine mesure son identité en termes d'acteur social et aussi en tant que sujet-parlant qui présente les situations de vie à l'aide d'un discours nouvellement approprié. La technique utilisée nous aide à connaître la perception du sujet sur lui-même, sur les collègues de détention, sur le personnel de la prison et sur le milieu carcéral, sur la société extra-carcérale. Nous faisons appel, d'une part, aux expériences vécues en prison et, d'autre part, à la « mémoire individuelle » (Gras 2003 : 146) du prisonnier et à la « mémoire collective » (Gras 2003 : 146) du groupe.

Nous lançant dans une démarche de reconstruction de la biographie linguistique des personnes privées de liberté, nous avons eu besoin d'établir des catégories de répondants qui reflètent fidèlement la population carcérale des trois établissements concernés. Nous avons comme objet d'analyse une population hétérogène marquée par un déplacement permanent. En Roumanie, pour des raisons objectives (éviter la constitution des clans), les détenus arrivent et quittent un établissement après avoir exécuté une partie de la peine. Ce sont des circonstances qui impliquent un processus permanent l'adaptation de la personne incarcérée au sein de la prison et au sein de la communauté carcérale.

3.5. Démarches pour avoir accès aux prisons en Roumanie et en France

Ne connaissant pas directement le système pénitentiaire français, le premier grand défi a été de trouver des établissements pénitentiaires compatibles qui nous permettent de mettre face à face les catégories de détenus constituant le sujet de notre étude et, le deuxième défi a été de faire les démarches nécessaires. Plus concrètement, en France, les démarches pour avoir accès à la prison impliquent deux étapes.

La première étape se concrétise dans la prise de contact avec l'Administration Nationale des Pénitenciers, demande adressée par nous à l'institution et une interview lors de laquelle

nous avons du expliquer le pourquoi de la recherche, la méthode de travail, l'intérêt de l'étude et la valorisation ultérieure de celle-ci.

La deuxième étape concerne la vérification par un représentant de l'Administration Nationale des Pénitenciers du questionnaire à appliquer et la discussion des questions formulées. Cet entretien a comme but la vérification de la formulation des questions, afin que celles-ci n'offensent pas les répondants et ne portent pas atteinte à leur identité. En même temps, nous avons dû rédiger une *Lettre d'information*, présentée dans l'*Annexe n° 2* de notre thèse, vérifiée et approuvée par l'institution habilitée, document distribué à chaque répondant. Cela permet une information sur le but de l'étude et lui garantit l'absence de conséquences s'il décide de ne plus s'impliquer dans l'enquête. Ce dernier aspect constitue un facteur de risque pour le chercheur, le détenu pouvant à tout moment renoncer à l'enquête, acte qui peut déboucher sur un corpus déséquilibré.

Après ces démarches, qui peuvent avoir une réponse favorable ou non, nous avons du prendre contact avec les Administrations des établissements pénitentiaires qui nous intéressaient, étant donné que ce sont eux, finalement, qui donnent leur accord d'accès ou non. L'accès dans le périmètre de la prison nous a été permis qu'après leur avoir présenté le document officiel venant de l'Administration Nationale des Pénitenciers attestant l'accord en ce sens, document qui se trouve dans l'*Annexe n°* de la présente thèse.

En Roumanie, les démarches sont plus simples. Elles comprennent une seule étape qui consiste en une demande écrite que le chercheur adresse à la Direction du Pénitencier qui l'intéresse. La réponse à la demande adressée à la partie roumaine vient en un ou deux jours, par rapport à celle venant des autorités de France. Une fois ces démarches administratives expliquées, nous nous arrêtons sur l'approche comparée qui caractérise cette recherche.

3.6. Description de l'échantillon

Dans la constitution de notre échantillon, nous avons eu comme critère de base la couverture de plusieurs « variables sociales » (Calvet 2011 : 26) que nous allons évoquer de manière détaillée dans les pages qui suivent. Il convient tout d'abord de préciser que l'intervalle d'âge de nos répondants se situe entre 20 ans (un détenu roumain) et 69 ans (un détenu d'une prison française). Nous avons porté attention à ce que la marge d'âge de notre échantillon soit plus large possible pour souligner le plus fidèlement les caractéristiques communes existant entre l'échantillon répondant et la communauté socio-discursive de la prison.

Dans un premier temps, nous faisons une description en chiffres de notre échantillon, afin de souligner l'homogénéité qui le caractérise. Pour la partie roumaine, l'échantillon se présente comme suit :

A. Tableau représentant la répartition des détenues du Pénitencier de Haute Sécurité de Craiova

Les tableaux ci-dessous ont été constitués en prenant en considération des critères identifiés dans le quotidien carcéral et dans la constitution de notre échantillon :

- *Le critère d'âge.* La délimitation identifiée dans les tableaux correspond à une catégorisation faite par les prisonniers eux - mêmes. En prison, est considéré comme jeune le détenu qui a environ 21 ans, tandis que celui qui se rapproche de l'âge de 45 ans est considéré comme âgé ;
- *La période passée en prison* correspond à ce que dans le milieu carcéral on appelle *peine courte* et *peine lourde*. On considère comme peine courte toute peine qui est située à la limite de 2 ans de détention et peine longue toute peine qui est équivalente ou dépasse 5 ans de détention ;
- Pour souligner *le niveau d'études* des prisonniers, nous avons gardé deux catégories générales, les étapes de la scolarité ne correspondant pas tout à fait dans les deux États concernés.

Age		Période passée en détention		Niveaux d'études	
+ 21 ans	+ 45ans	0 - 2ans	5 ans et +	École primaire / collège	Lycée / faculté et +
1. N. E. (20 ans) 2. B. A. (22 ans) 3. P.V. (23 ans)	1. M. O. (65 ans) 2. S. A. (52 ans) 3. N. M. (47 ans) 4. C.V. (45 ans)	1. L. L. (11 mois) 2. R.A. (2 mois) 3. G.D. (9mois)	1. S.M. (13 ans) 2. B. M. (8 ans) 3. G.C. (16 ans) 4. P.S. (7ans)	1. C.A. (c) 2. I.A. (c) 3. I.E. (p)	1. G. E. (f) 2. P. F. (l) 3. N.F. (f) 4. O.A. (l)

N= 21¹⁴³

¹⁴³ Il y a un nombre de 4 répondantes qui n'ont pas pu être encadrées strictement dans toutes les catégories, par manque d'informations fournies.

B. Tableau représentant la répartition des détenus du Pénitencier de Haute Sécurité de Craiova

Age		Période passée en détention		Niveaux d'études	
+ 21 ans	+ 45ans	0 - 2ans	5 ans et +	École primaire / collège	Lycée / faculté et +
1.M.H. (22 ans) 2. F. C.A. (24 ans) 3. N. Gh.(24 ans) 4. N. D. D. (24 ans)	1. F. D. (54 ans) 2. F.G. (50 ans) 3. S. A. (53 ans) 4. C.A. (53 ans)	1. C. D. (1 an et 4 mois) 2. D. F. (7 mois) 3. P.I. A. (1 an et 6 mois) 4. A.M. (1 mois)	1. N.M. (14 ans) 2.N.N. (8 ans) 3.Z.I. (10 ans) 4. C.M.I. (9 ans et 6 mois)	1.R. M. (p) 2. M.I. (c) 3. N.Gh. (p) 4. G.L. (p)	1. T.C. (f) 2. S.I.F. (l) 3. D.G. C. (l) 4. B.I.M. (l)

N= 24¹⁴⁴

Nous observons dans ces deux tableaux que, dans le cas des prisonniers roumains, nous sommes aussi dans la possession de leurs noms. Pour des raisons évidentes, nous donnons ici seulement les initiales des noms. Même si les noms des prisonniers peuvent donner l'impression que nous nous sommes concentrée sur cette identité de nos témoins, ce fait peut être interprété comme une preuve qu'à part les moments où ils doivent montrer du respect pour les règles de la prison en s'assurant l'identité qu'on leur impose pendant l'expérience carcérale, nos témoins prouvent qu'ils ne se détachent pas de leur identité précarcérale.

C. Tableau synthétisant le nombre des répondants roumains en fonction des trois critères de constitution de l'échantillon

Age		Période passée en détention		Niveaux d'études	
+ 21 ans	+ 45ans	0 - 2ans	5 ans et +	École primaire / collège	Lycée / faculté et +
25	25	14	36	37	13

N = 50 répondants par catégorie

¹⁴⁴ Il y a 1 répondant qui n'a pas pu être encadré strictement dans toutes les catégories, par manque d'informations fournies.

D. Tableau synthétisant le nombre des répondants français en fonction des trois critères de constitution de l'échantillon

Age		Période passée en prison		Niveaux d'études				Nationalité	
+ 21 ans	+ 45ans	0 - 2ans	5 ans et +	École primaire / collège	CAP ¹⁴⁵	BEP ¹⁴⁶	Lycée / Faculté et +	française	autre
31	19	24	26	3 ¹⁴⁷	17	12	9	44	6

N = 50 répondants par catégorie

Plusieurs problématiques ont influencé la constitution de cet échantillon :

- *la qualité de l'échantillon analysé influence la qualité du résultat d'analyse*

Nous avons pensé à un échantillon représentant les trois établissements pénitentiaires, échantillon qui couvre une aire la plus large possible en ce qui concerne *le nombre de répondants, l'âge des prisonniers impliqués, leur formation antérieure et les années passées en prison*. Le nombre des participants n'étant pas fixé dès le début (les détenus n'ont pas pu être obligés de retourner les questionnaires remplis), nous avons pris en considération la nature comparée des milieux de réclusion visés par notre recherche.

Avant l'application du questionnaire proprement - dit, nous avons appliqué un autre questionnaire avec des questions plus générales, questionnaire que nous présenterons dans l'*Annexe n° 1*. Le but de ce dit pré-questionnaire a été d'identifier les personnes privées de liberté correspondant le mieux à notre objectif pour comprendre la mise en pratique du discours carcéral. Dans le cas de ce dernier, nous précisons qu'il ne constitue pas une partie de notre corpus, il nous a servi dans la sélection de nos répondants, dans notre orientation sur le terrain. Nous nous sommes focalisée sur les détails qui nous ont permis la catégorisation des sujets analysés, détails offerts dans les réponses ainsi que sur la disponibilité des répondants de faire usage du discours de réclusion devant une personne extérieure à la prison.

¹⁴⁵ Certificat d'Aptitude Professionnelle.

¹⁴⁶ Brevet d'Etudes Professionnelles.

¹⁴⁷ Nous ajoutons qu'il y a deux personnes détenues ayant en même temps le CAP et le BEP dans le même domaine. De même, il y a deux personnes pour lesquelles le BEP sont *Terminal Pro* et avec *mention complémentaire*. Parmi nos répondants, il y a une personne qui affirme qu'elle n'est jamais allée à l'école. Les autres détenus ont choisi ne pas déclarer le niveau de leurs études.

- dans la constitution de l'échantillon identifié au Pénitencier de Haute Sécurité de Craiova, à la Maison d'Arrêt de Dijon et au Centre de Détention de Joux la Ville nous avons du penser à certains *critères de validité de l'échantillon*

Nous avons pensé à un échantillon qui reflète le mieux la population carcérale des deux pays, et nous avons réussi à avoir un nombre égal de répondants pour les deux milieux de réclusion étudiés. Dans la construction de notre échantillon, nous sommes proches du point de vue que de Ghiglione et de Matalan qui soulignent que l'on doit tenir compte de certains facteurs pour pouvoir parler d'un échantillon représentatif¹⁴⁸. Nous faisons la précision que nous utilisons le terme *représentatif* avec le sens de *pertinent, illustratif*.

Notre méthode de construction de l'échantillon a été par *quota*¹⁴⁹. Les « *variables sociales* » (Calvet 2011 : 26) que nous prenons en considération nous ont permis de connaître la population carcérale des trois établissements pénitentiaires dans son ensemble et les critères de répartition des prisonniers. Chacune d'entre elles représente une facette de l'identité précarcérale et carcérale des témoins de notre échantillon et s'explique au vu des éléments suivants :

*L'âge des personnes détenues*¹⁵⁰ nous permet d'observer l'influence de la langue maternelle et/ou des langues étrangères sur le discours du sujet-parlant détenu, ainsi que sa disponibilité et sa capacité à adopter plus ou moins vite le discours carcéral. Dans le cas de la communauté carcérale multilingue française, on situe d'abord le répondant devant une barrière linguistique et on le suit jusqu'à acquisition de la langue d'État où il accomplit sa peine. De plus, dans le cas du prisonnier de communautés carcérales multilingues, nous nous posons, tout comme dans le cas des communautés discursives multilingues (celle française, dans notre situation), le problème de la communication interolloglotte¹⁵¹.

L'analyse de l'âge des détenus va nous permettre d'identifier des caractéristiques diverses du sociolecte de la prison, en fonction des influences sur l'idiome de chaque prisonnier. Nous émettons ici l'hypothèse que le discours des détenus plus âgés (45 ans et même plus) garde un contact plus serré avec la langue maternelle et que ceux-ci considèrent

¹⁴⁸ « Un échantillon est représentatif si les unités qui le constituent ont été choisies que tous les membres de la population ont la même probabilité de faire partie de l'échantillon. [...] Il faut donc que l'échantillon présente les mêmes caractéristiques que la population. » (1998 : 29)

¹⁴⁹ « La méthode des *quota* consiste à obtenir une représentativité suffisante en cherchant à reproduire, dans l'échantillon, des distributions de certaines variables importantes, telles que ces distributions existent dans la population. Les *quota* sont définies en fonction de quelques caractéristiques comme l'âge, le sexe, etc. » (Ghiglione, Matalan 1998 : 29)

¹⁵⁰ Prisonniers ayant environ 45 ans / prisonniers ayant environ 21 ans.

¹⁵¹ « La communication interolloglotte se réfère à l'interaction dans des situations de contact entre interlocuteurs dont la langue de communication n'est la langue primaire d'aucun d'eux. » (Behrent 2007 : 15)

comme non adéquat, dans la plupart des situations, le discours des détenus plus jeunes qui ont des connaissances d'une ou deux langues étrangères. L'un des objectifs de notre thèse sera d'argumenter cette présupposition avec des exemples et des explications. Dans le cas des détenus de l'établissement pénitentiaire de Craiova, nous avons pu constater que c'est la méconnaissance des mots de langues étrangères¹⁵² caractérisant le discours des détenus plus jeunes qui amène les détenus plus âgés à émettre l'idée selon laquelle le discours des jeunes détenus est vulgaire.

Le degré d'instruction (école primaire - collège vs lycée - études universitaires et BAC, CAP, BEP, études universitaires) nous donne la possibilité de saisir la mesure dans laquelle le discours carcéral influence l'idiolecte d'un sujet-parlant détenu ayant suivi des études élevées. Ce travail se propose de mettre face à face les réponses des détenus plus ou moins instruits et d'analyser le degré d'influence et surtout la manière dans laquelle le discours carcéral agit sur le discours précarcéral des détenus. La période plus ou moins longue passée en prison¹⁵³ pose la question de la fréquence d'utilisation par un détenu de l'un des deux discours, commun ou carcéral. Directement liée à la nécessité de communication interhumaine, la période passée en prison permettra de problématiser aussi le processus d'intégration du détenu dans la communauté discursive cible.

La *nationalité* des personnes privées de liberté (locaux / migrants) permet d'aborder le changement de l'identité linguistique et/ou discursive du sujet - parlant détenu dans un milieu de réclusion multilingue, ainsi que ses difficultés de communication et d'adaptation dans un milieu institutionnel. Des réponses des personnes incarcérées des deux prisons françaises avec lesquels nous avons été en contact, nous avons pu dénombrer 6 personnes détenues sur un total de 50 ayant une nationalité autre que française. Cela représente 12 % de la population carcérale constituant notre échantillon français, répartis par nationalité comme suit : roumaine, portugaise, magrébine, arabe¹⁵⁴. Nous mentionnons aussi qu'il y a deux répondants qui ont choisi de ne pas nous communiquer leur nationalité.

Le *sexe* des personnes privées de liberté nous amène à réfléchir sur la fréquence et sur les degrés d'intégration du discours de la prison pour les hommes et pour les femmes. La plupart des détenues avec lesquelles nous avons pris contact ont commis des délits très

¹⁵² Il est à mentionner que les détenus plus jeunes des prisons roumaines et françaises sont fortement influencés par le système éducatif national (deux langues étrangères obligatoires dès les classes primaires et collège) et par les programmes TV. En suivant l'idée *on change le nom, on change l'identité*, les manifestations langagières des personnes gardées plus jeunes se caractérisent par l'adoption de surnoms inspirés des noms des acteurs de Hollywood, tels Chuck Norris.

¹⁵³ Détenus anciens (plus de 5 ans purgés) / détenus récemment arrivés dans la prison (moins de 2 ans purgés), donc des détenus se trouvant dans des étapes différentes de la « prisonnérification. » (Combessie 2009 : 73)

¹⁵⁴ Nous mentionnons ces nationalités en nous appuyant strictement sur les témoignages de nos répondants.

semblables à ceux commis par les hommes et ont à purger des peines égales ou même plus élevées¹⁵⁵ que celles des détenus. Dans ce contexte, notre recherche propose une réflexion complexe sur la condition des détenues en prison, leur capacité et leur disponibilité à s'adapter au milieu de détention et sur leur manifestation dans le nouveau contexte social. Parmi les réponses analysées, nous avons identifié des témoignages qui font référence à l'expérience maternelle :

(1a.) Am crezut că aici v-oi muri și că niciodată nu v-oi avea puterea deplină, să stau aici închisă și departe de copiii mei, în jurul meu și în inima mea, totul era pierdut simțiam că am căzut într-o prăpastie fără margini¹⁵⁶. (détenue roumaine¹⁵⁷, 50 ans, 2 ans de réclusion, 1 an et 4 mois purgés)

(1b.) Avec la hiérarchie : tout passe pas des demands écrites: guides fais sont elles bien reçut? Et nos demandes sont-elles vraiment prises en compte? Entre détenues: Pour ma part, c'est grace à mes enfants que je constate c'est fait. (détenue française, CD de Joux la Ville, 45 ans, 1 ans à purger, 39 mois purgés)¹⁵⁸ ;

(1c.) Je suis arrivée à la MA de Metz, le personnel y est très correct, les cellules et les différentes salles sont très propres. Le plus dur n'est pas la prison mais la culpabilité et la separation d'enfants. (détenue française, 49 ans, 17 ans de reclusion, 66 mois de détention) ;

(1d.) Les Relais Parents-Enfants ; espace qui nous permet, un instant, de nous «évadé» l'esprit, créer des choses pour nos enfants, surout des choses que nous n'aurions pas le temps, ni les moyens de faire à l'extérieur. (détenue française, 45 ans, 12 ans à purger, 39 mois d'incarcération).

La *peine à purger* constitue un critère de choix des répondants, cette variable sociale constituant dans les prisons roumaines et françaises un critère dans l'établissement de la hiérarchie et des relations interpersonnelles.

La *prisonnérization* constitue elle aussi un point de repère pour le chercheur pour discuter l'expérience carcérale de la personne détenue et pose la question de la fréquence des deux discours, précarcéral et carcéral chez le sujet-parlant détenu.

¹⁵⁵ Une des détenues du Pénitencier de Craiova faisant partie de notre échantillon a à exécuter une peine de 30 ans. Dans notre échantillon, il n'y a aucun détenu à perpétuité, dans la mesure où leur accès est soumis à des démarches particulières.

¹⁵⁶ J'ai cru que j'allais mourir ici et que je ne trouverai jamais la force de rester ici enfermée loin de mes enfants, autour de moi et dans mon Coeur, tout était perdu, je sentais que j'étais tombée dans un écart immense. (C'est nous qui avons fait la traduction des témoignages des prisonniers roumains, les traductions reprennant de manière fidèle les sens que les répondants donnent à leurs affirmations.)

¹⁵⁷ Dans le cas des détenus roumains, nous ne mentionnons pas l'établissement pénitentiaire, tous nos témoins venant du Pénitencier de Haute Sécurité de Craiova.

¹⁵⁸ Les réponses des prisonniers roumains et français sont reprises sans aucune intervention sur l'orthographe ou sur la syntaxe.

3.7. Description du questionnaire utilisé

Dans un contexte uni- / multilingue et mono- / multiculturel, la biographie linguistique permet au sujet-parlant détenu de décrire les expériences linguistiques et culturelles vécues dans un cadre privatif de liberté. Pour arriver à la biographie linguistique des prisonniers français et roumains, notre questionnaire a été rédigé dans les deux langues, en prenant en considération que les personnes détenues ayant une autre nationalité que française incarcérées dans une prison en France peuvent s'exprimer de manière (au moins relativement) compréhensible dans la langue d'État. Un détail de structure, ainsi que de fond, marque, dès le début, la structure du questionnaire, et reflète la différence de fonctionnement entre prisons françaises et roumaines : la protection de l'identité des répondants.

Les questions se concentrent progressivement sur l'observation du monde carcéral, à partir de l'analyse de la personne incarcérée en termes d'individu, jusqu'aux relations que celui-ci développe dans le nouveau milieu social. Le questionnaire que nous avons proposé aux témoins contient un bloc de 19 questions que nous avons regroupées en cinq thèmes :

3.7.1. Présentation individuelle de la personne détenue

La présentation individuelle du prisonnier nous place devant les premières différences entre le fonctionnement des deux milieux de réclusion. Dans le cas des prisons roumaines, on peut découvrir des détails sur l'identité du prisonnier (nom, prénom) et sur son parcours délictuel, voire l'expérience précarcérale. En revanche, dans le cas des deux prisons françaises nous avons dû éviter de demander aux personnes incarcérées ces détails. Par exemple, dans notre questionnaire, la première question de la partie *Présentation individuelle de la personne détenue* est formulée de manière différente. Ainsi, donc :

(2a.) *Âge, peine à purger, temps passé en prison, niveau d'études, sexe.* (détenus français)

(2b.) *Nom, prénom, âge, délit commis, peine à purger, temps passé en détention, niveau d'études.*¹⁵⁹ (détenus roumains)

Toutefois, nous avons eu un retour de trois questionnaires venant de détenus français où les répondants ont bien voulu préciser leur nom réel ou l'identité officielle (un matricule) qu'ils ont en détention. Nous lions leur choix à leur relation avec leur identité précarcérale et

¹⁵⁹ Dans le cas des détenus roumains, pour la première question, vu que la personne concernée doit mentionner ses nom et prénom, nous n'avons plus demandé de préciser leur sexe.

avec l'acceptation de leur nouvelle réalité. De même, certains détenus ont précisé les délits qu'ils avaient commis sans que nous ne leur ayons demandé cela.

En assurant l'anonymat des réponses des détenus français et donc la protection de l'identité des personnes incarcérées, nous nous intéressons aux détails sur la période de détention¹⁶⁰ et la période de peine déjà purgée. Ces données constituent une des prémisses de la construction d'une image, à partir des éléments non linguistiques, de ce que hiérarchisation signifie dans le milieu de détention. Notre démarche scientifique se détache de la partie juridique de la question, donc de l'importance du délit que la personne incarcérée a commis par rapport à la peine reçue, ces données étant utilisées pour le classement des prisonniers et pour expliquer les représentations que le répondant donne des éléments concernant la vie en prison.

3.7.2. Milieu de détention

Dans ce contexte d'un milieu social sensible, notre intention est de reconstruire l'image de l'espace physique où les prisonniers exécutent leurs peines. En mettant en relation l'individu avec son milieu, nous accordons donc une importance majeure à l'habitat du détenu, aux objets qui existent dans la cellule, aux dimensions de la cellule (longueur, hauteur et largeur), au nombre de lits sur une certaine surface, aux mètres carrés dont chaque détenu bénéficie et à la disposition des détenus / lits.

Ponctuellement, nous avons été attentive aux aspects suivants :

- *l'impact psychologique négatif* que le milieu de détention a sur le prisonnier lors de la première partie de la peine (une rupture d'environnement et des différences de niveaux du quotidien de l'individu)

(3a.) Nemaivînd niciodată legătură și fiind primar am avut o impresie neelucidată de mine nici până acum. O impresie foarte rea.¹⁶¹ (détenu roumain, pas d'âge indiqué, 12 ans de peine, 1 an et 9 mois exécutés) ;

(3b.) Când am ajuns în penitenciar, am avut o impresie foarte proastă dar și o teamă de cadre și de restul deținuților, deoarece eram începător, eram pentru

¹⁶⁰ Notre recherche accorde un intérêt particulier aux détenus aux peines lourdes. Pour les entretiens avec les prisonniers du Pénitencier de Haute Sécurité de Craiova nous avons demandé d'avoir comme interlocuteurs des personnes à longue expérience carcérale aussi pour avoir un repère clair du discours de la prison.

¹⁶¹ En n'ayant jamais de lien avec et étant primaire (terme utilisé dans le discours des prisonniers roumains pour dénommer un détenu se trouvant à la première incarcération) j'ai eu une impression pas claire même pas jusqu'au jour d'aujourd'hui. Une très mauvaise impression.

prima oară într-un penitenciar.¹⁶² (détenu roumain, 26 ans, 3 ans de peine, 2 ans et 6 mois purgés) ;

(3c.) *O impresie urâtă, nu mai făcusem închisoare și abia după 2 ani am reușit să mă acomodez.*¹⁶³ (détenu roumain, 38 ans, 22 ans à purger, depuis 10 ans et 4 mois en prison) ;

(3d.) *foarte proastă*¹⁶⁴ (détenu roumain, 35 ans, 23 ans de peine, 11 ans purgés) ;

(3e.) *Este un lagăr.*¹⁶⁵ (détenu roumain, 27 ans, 18 ans à purger, 2 ans purgés) ;

(3f.) *J'ai eu l'impression que j'alais perdre ma vie.* (détenu français, MA Dijon, 22 ans, 18 ans à purger, depuis 9 semaines en prison) ;

(3g.) *un choc : j'ai cru mourir, j'ai beaucoup pleuré* (détenue française, MA Dijon, 40 ans, 3 mois à purger, depuis « un peu plus d'un mois passé en prison ») ;

(3h.) *L'odeur sur ma première impression elle est caractéristique. Ensuite c'est le bruit et l'environnement qui est schématisé pour minimiser l'espace. Il y a un contraste énorme entre les cellules pour arrivant et celles des étages surtout au niveau de l'igiène et de la propreté.* (détenu français, MA Dijon, 30 ans, pas de peine indiquée, en prison depuis 44 mois) ;

(3i.) *un monde bruyant (les clés, portes, mouvements...). Un moment de solitude.* (détenue française, CD Joux la Ville, 38 ans, 18 ans de peine) ;

(3j.) *perdu / Désorienter, déconcerter, très troubler. un monde à part avec des gens de tous milieux sociale, populaire, soutenu. langages Des Milieux cités.* (détenu français, CD Joux la Ville, 44 ans, 8 ans de peine, 3 ans et 6 mois exécutés) ;

(3k.) *un choc et perte de repère* (détenu français, CD Joux la Ville, 26 ans, 5 ans de réclusion, 2 ans passés en prison) ;

(3l.) *la peur en voyant l'environnement et ce qui se dit à l'extérieur.* (détenu français, CD Joux la Ville, 31 ans, 5 ans de peine, 26 mois effectués) ;

(3m.) *La première fois nous sommes très méfiant ne connaissant pas les lieux, ni les personnes que l'on va connaître, mais nous sommes tout de même encadrés par les surveillants, médecin, psychologue qui nous sont présentés d'office pour nous faire comprendre le fonctionnement.* (détenu français, 30 ans, pas de peine indiquée, depuis 44 mois en détention)

¹⁶² Quand je suis arrivée au pénitencier, j'en ai eu une impression très mauvaise, mais aussi une peur de surveillants et des autres détenus, parce que j'étais primaire, c'était pour la première fois que j'étais dans un pénitencier.

¹⁶³ Une mauvaise impression, c'était la première fois que j'étais en prison et ce fut à peine après 2 ans que j'ai réussi à m'y habituer.

¹⁶⁴ très mauvaise

¹⁶⁵ C'est un camp.

- *description de la cellule*

Est impressionnante par les détails que nos répondants nous fournissent et faisant référence aux dimensions de la cellule, à la disposition des objets s'y trouvant. Par cela nos témoins suggèrent les problèmes de surpeuplement, de manque d'espace et d'intimité et offrent des détails qui concernent le réapprentissage nécessaire pour réorganiser le quotidien :

(4a.) persoane cu caractere diferite foarte multă mizerie, păduchi aglomerație mâncare proastă față de acum!¹⁶⁶ (détenu roumain, 30 ans, 27 ans à exécuter, depuis 10 ans et 7 mois en prison) ;

La description physique de la cellule est vue aussi en deux étapes (autrefois et maintenant). Au delà du sujet du surpeuplement, la rencontre des deux réalités dans un même périmètre constitue un autre aspect qui rend plus difficile la vie du détenu.

(4b.) Celula în care locuiesc de 6 pe 6. Nr. de paturi este de 27. Nr. de persoane este de 27.¹⁶⁷ (détenue roumaine, 53 ans, 18 ans à purger, 11 ans et 3 mois exécutés) ;

(4c.) Celula în care locuiesc în prezent are un număr de 24 de paturi, 21 de persoane și dimensiunile sunt : 7 metri lungime, 4 metri lățime și 4 metri înălțime.¹⁶⁸ (détenu roumain, 50 ans, 18 ans à purger, 11 ans et 3 mois purgés) ;

(4d.) Déjà les dimensions de la porte sont surprenante ; il y a encore une marche de soumission qui nous oblige a nous baisser en rentrant et sortant. La cellule doit faire 4m de long sur 2m, 5 environ 9m². Il y a un lit super-pausé, une table, deux chaises, un frigéateur, un télé fixe au mur, un évier, une armoire et une cabine comprenant le WC. (détenu français, MA Dijon, 30 ans, 36 mois de détention, 10 mois purgés) ;

(4e.) un lavabo toilette avec deux lits pour deux personne dimensions 6 mètre carré parfait il n'y a une personne en plus. (détenu français, MA Dijon, 8 mois à purger, 4e condamnation depuis 2001) ;

(4f.) il y a deux lits. on est 2 personne mais parfois on peut être jusqu'à trois personne donc un qui dort sur un matelas par terre. les dimensions environs 9m². (détenu français, MA Dijon, 30 ans, 6 mois à purger, depuis 2 mois en prison) ;

(4g.) Neanmoins ces toujours le plus faible qui occupe le lit de haut. (détenu français, CD Joux la Ville, 35 ans, libéré en décembre 2013) ;

¹⁶⁶ des personnes ayant des caractères différents, beaucoup d'ordures, du surpeuplement, des puces, de mauvaise bouffe par rapport à ce qu'il y a maintenant.

¹⁶⁷ La cellule où j'habite 6/6. Le nombre de lits est 27. Le nombre de personnes (actuellement) est 27.

¹⁶⁸ La cellule où j'habite actuellement compte 24 lits, 21 personnes pour l'instant et les dimensions sont : 7 mètres de longueur, 4 mètres de largeur et 4 mètres d'hauteur.

(4h.) *Je suis dans une cellule individuel comprenant : 1 Lit, 1 Table servant de Bureau mais aussi pour les repas, 1 Chaise en plastique, Armoire comprenant une toute petite pendrie et 4 étagère, 1 Toilette 1 Lavabo. (détenu français, CD Joux la Ville, 35 ans, 3 ans de peine) ;*

(4i.) *2 lits - 2 personne mais trop petit pour 2 « la cellule ». (détenu français, CD Joux la Ville, 34 ans, pas de période de peine indiquée) ;*

(4j.) *Cellule individuelle de 4 pas de long et de 4 pas de large avec coin sanitaire. Lit et armoire fixes au sol. (détenue française, 34 ans, 18 ans de peine, 9 ans purgés) ;*

(4k.) *La cellule environ 8m² peinture, fenêtre, mobilier, wc, lavabo sont insalubres, l'eau est très calcaire ce qui génère différentes infections, problèmes renaux, une cellule est composée d'1 lit, 2. tables, 1 chaise, 1 système d'éclairage inadapté à la lecture, 1 placard trop petit, 1 télévision papote 18 euros mensuel (location). De l'eau coule à l'intérieur de la cellule en hiver et la fenêtre non isolée ce qui provoque beaucoup d'Asthme chez les détenus. (détenue française, 50 ans, 6 ans de peine, depuis 40 mois en prison).*

Dans une perspective sociologique, les exemples cités évoquent la constitution et l'existence des groupes sociaux dans les cellules (pénitencier de Craiova) et leur présence au sein de la prison (MA¹⁶⁹ Dijon et CD¹⁷⁰ Joux la Ville). Bien que placés dans un milieu hostile, c'est remarquable dans les témoignages récoltés l'attention que nos répondants donnent à tout détail concernant leur environnement. C'est un aspect qui nous détermine à nous orienter vers la mise en discussion de ce que nous appelons *intimité carcérale*. Dans notre interprétation, la découverte de l'*intimité carcérale* (existence des murs, vie commune, espace et biens partagés) représente un élément se manifestant lors de la construction de l'identité carcérale de l'individu :

(4m.) *Totalement perdu. Mais étonnée car je m'attendais à voir des barreaux partout comme dans les films américain, cestàdire beaucoup de vis-à-vis, aucun murs. c'était une forme de soulagement lorsque j'ai découvert cette intimité. (détenue étrangère, CD Joux la Ville, 32 ans, 4 ans de détention, depuis 5 mois en prison) ;*

(4n.) *Cellule individuel que l'on peut ammenagé a notre convenance déco tissu rideaux tapie (lit armoire 2 petite table sèllée du sol Frigo 5 euros et télé : 18 euros par mois. (détenue française, CD Joux la Ville, 41 ans, 20 ans de peine, 7 ans purgés)*

- *organisation dans la cellule.*

¹⁶⁹ Maison d'Arrêt

¹⁷⁰ Centre de Détention

Ce sous-point du questionnaire suit le prisonnier dans son milieu personnel partagé avec son / ses codétenu(s) et se concerne d'une part sur l'organisation interne, le prisonnier qui assure le nettoyage, la disposition des prisonniers par lits et la justification de cette disposition, et d'autre part sur la redéfinition du milieu personnel.

(5a.) *O cameră foarte liniștită datorită persoanelor cu pedepse mari este o persoană care face curățenie în fiecare zi, o persoană amărâtă, dispunerea deținuților pe paturi nu contează, de obicei pe paturile de jos stau persoane cu pedepse mari, asta din respect pentru pedeapsa care o are, dar de multe ori nu se ține cont de asta.¹⁷¹ (détenu roumain, 36 ans, 3 ans de peine, 2 ans et 6 mois purgés) ;*

(5b.) *respect unul față de celălalt curățenia este făcută de o persoană care este plătită în țigări un pachet de fiecare persoană pe lună în total 14 pachete ! Această persoană nu este obligată să facă curățenie singură se oferă de a face curățenie !¹⁷² (détenu roumain, 30 ans, 27 ans de peine, depuis 10 ans et 7 mois en prison) ;*

(5c.) *Curățenia o fac deținutele în ordinea paturilor ce le ocupă, cu excepția celor inapte, scutite medical și cambuziera. În fiecare zi, este de corvoadă o deținută, care duce gunoiul, mătură, spală cu mopul de cel puțin 3 ori pe zi.¹⁷³ (détenue roumaine, 60 ans, 6 ans de peine, en prison depuis 18 mois).*

(5d.) *on nettoie chacun son tour la personne plus âgée dore on bat ou le plus gros dore on bat car c'est plus ou pour grimper. (détenu français, MA Dijon, pas d'âge indiquée, 8 mois de peine, 4^e condamnation depuis 2001) ;*

(5e.) *1 fois sur deux je fais le ménage et je fais à manger. j'occupe le lit du haut car c'est mieu pour respirer car la fenêtre est toute petite et en hauteur. (détenu français, MA Dijon, 22 ans, 18 mois de peine, depuis 9 semaines en prison) ;*

(5f.) *Je suis dans un CD donc je suis seul en cellule. (détenu français, CD Joux la Ville, 26 ans, 5 ans de peine, 2 ans purgés) ;*

(5g.) *ons nettoie chacun notre tour tous les jours/ je dors dans le lit du Ba mon collègue en Haut, il était la avant moi et il avait le lit du Haut, mais cela ne me derange pas. (détenu français, MA Dijon, 22 ans, 4 mois à purger, 1 mois et 22 semaines purgés) ;*

¹⁷¹ Notre chambre (les détenus roumains utilisent très rarement le mot *cellule*) est très calme grâce aux personnes ayant de peines lourdes il y a une personne qui nettoie tous les jours, une personne sans moyens, la disposition des lits n'est pas importante, habituellement les lits d'en bas sont occupés par des personnes ayant des peines lourdes, c'est par respect pour la peine qu'elles ont à exécuter, mais c'est souvent qu'on n'en tient pas compte.

¹⁷² respect mutuel le nettoyage de la chambre est faite par une personne payée par des cigarettes un paquet / personne / mois au total 14 paquets ! Cette personne n'est pas obligée de faire le nettoyage c'est elle seule qui offre ses services.

¹⁷³ Ce sont les détenues qui font le nettoyage dans l'ordre des lits occupés, sauf celles qui sont dans l'impossibilité de faire ça, qui ont une interdiction médicale et celle qui est responsable de la pièce de conservation des aliments des détenues. Tous les jours, une détenue est censée descendre les poubelles, donner un coup de balais, passe la cerpillère au moins 3 fois / jour.

- *leader de la cellule et ses attributions*

La discussion du *leader* de la cellule représente un point du questionnaire que nous pensions nécessaire dans la distinction d'organisation des prisonniers par cellules et pour distinguer les deux milieux carcéraux qui nous intéressent. Un aspect à souligner pour ce qui est des prisons roumaines est que le critère de base pour la répartition des prisonniers est le régime d'exécution de la peine :

(6a.) *Inainte șefii de cameră aveau multe avantaje, luau vizite la masă, erau recompensați ; acum ca șef de cameră nu ai nici un avantaj, ai doar bătaie de cap. In majoritatea camerelor sunt băieți care conduc camera din umbră, punem un reprezentant de cameră mai fraer ca să fie el tras la răspundere dacă se mai găsesc unele obiecte interzise.*¹⁷⁴ (détenu roumain, 24 ans, 4 ans à purger, 3 ans et 4 mois purgés) ;

(6b.) *Este ales de toți deținuții din cameră, și după pedeapsa care o are executată și pedeapsa primită. Să se asigure ordinea și liniștea în cameră.*¹⁷⁵ (détenu roumain, 43 ans, 22 ans à purger, depuis 11 ans en détention) ;

(6c.) *Aceea de a menține ordinea și liniștea în cameră și să prezinte apelul (numărătoarea) seara și dimineața.*¹⁷⁶ (détenu roumain, 26 ans, 3 ans de peine, depuis 2 ans et 6 mois en prison) ;

(6d.) *In mod normal prin voturi exprimate în prezența unui reprezentant de la reeducare dar se mai pune și câte unul așa de la sine putere.*¹⁷⁷ (détenu roumain, 38 ans, 23 ans à exécuter, 11 ans purges) ;

(6d.) *De regulă la el ajunge bunurile furate de aghiotanți țigările-alimentele celor mai slabi sau fără găști și apără pe cei răi și îmbârligă pe cei corecți.*¹⁷⁸ (détenu roumain, 53 ans, 14 ans à exécuter, en prison depuis 12 ans) ;

(6e.) *dans les cellules pas de chef la loi du plus fort. (détenu français, MA Dijon, pas d'âge indiqué, 8 mois à purger, 4^e condamnation depuis 2001) ;*

(6f.) *Pour l'instant pas de leader, mais je m'aperçois que dans d'autres cellules il y a des leaders ce qui engendre des conflits. Y'en a qui se prennent pas pour...*

¹⁷⁴ Avant les *leaders* de la cellule avaient beaucoup d'avantages, ils avaient la visite des proches lors du repas, on les récompensait. Maintenant, il n'y a plus d'avantages, seulement des maux de tête. Dans la plupart des cas, ce sont les gars de l'ombre qui prennent les décisions dans la cellule. On vote comme représentant de la cellule un détenu plus bête pour que ça soit lui qui est pénalisé en cas de découverte d'objets interdits dans la cellule.

¹⁷⁵ Ce sont les prisonniers de la cellule qui le choisissent, aussi en fonction de la peine qu'il a purgée et de la peine qu'il a à purger. Qu'il assure l'ordre et la discipline dans la cellule.

¹⁷⁶ C'est de maintenir l'ordre et la discipline dans la chambre et de présenter les détenus le matin et le soir.

¹⁷⁷ Normalement le *leader* est élu par vote exprimé en présence d'un représentant des programmes de rééducation, mais bon, il y a certains qui n'en tiennent pas compte.

¹⁷⁸ Habituellement, dans les prisons de Roumanie, c'est le *leader* qui reçoit les biens que ses lieutenants volent les cigarettes - les aliments des sans protection ou de ceux qui ne font pas partie des clans et il protège les dangereux et arnaque les prisonniers corrects.

(détenue française, MA Dijon, 38 ans, 4 mois de peine, depuis 1 semaine et 2 jours en prison) ;

(6g.) Le leader est celui qui s'impose et dicte un peu les règlements de vie de la cellule, il décide et choisit. En général il est dans le lit du bas. (détenu français, 35 ans, 4 ans de peine, libérable en décembre 2013).

La présence du *leader* de la cellule dans le cas des prisonniers de Craiova souligne un type de hiérarchisation généralement adopté au niveau des prisons de Roumanie, une distinction nette par rapport aux prisons françaises visitées où les *leaders* de cellule sont quasi inexistantes. C'est une question qui renvoie partiellement à un sous-point du questionnaire concernant :

- les avertissements qu'un prisonnier reçoit des surveillants et de ses collègues de détention. Cet aspect met le prisonnier dans la situation de double socialisation, mais une socialisation faite à partir de bases différentes :

(7a.) Amenințarea cu rapoartele, cu paravanele la paturi de parcă dacã sîntem privați de libertate sîntem privați și de intimitate. De la alți deținuți: Băi fraiere, ai grijă sau băi bulangiule te-ai șmecherit.¹⁷⁹ (détenu roumain, 28 ans, 10 ans et 6 mois de peine, 4 ans et 5 mois purgés) ;

(7b.) - ne pas faire de yoyo¹⁸⁰, - ne pas faire de trafic (drogue, médicament, autres), - venant des autres détenues, il s'agit d'éviter les nuisances. (détenue étrangère, MA Dijon, 32 ans, 4 ans de réclusion, 15 mois purgés) ;

(7c.) Les avertissements entre détenu sont des violences verbales avec tentative de pression psychologique, mais ils savent à qui il s'adresse en générale et il ne le font pas à tout le monde. Les surveillants peuvent donner des conseils bien qui coit assez rare, mais ils ne peuvent en aucun cas menaces des détenu, car ici l'administration ne fait peur à personne et le « mitard » (isolement sans tele) ne fait plus peur et discorde pas. (détenu français, MA Dijon, 30 ans, 36 mois de peine, en prison depuis 10 mois) ;

(7d.) En detention il y a beaucoup de trafic de stupéfiants (cannabis, heroine, cahe et trafis de médicaments) les petites cahides menaces souvent les nouveau (arrivant en leur disant qu'il pas balancer (raconter au surveillant ou au chef ce qu'il se passe). (détenu français, CD Joux la Ville, 35 ans, libérable en décembre 2013) ;

(7e.) Si agression se passé ladministration fais un rapport d'incident appeller CRI pour passer en mini jugement devant la direction qui sanctionne ou pas : complètement porte Fermé en cel ou Mitard. (détenue française, 41 ans, CD Joux la Ville, 20 ans à purger, 7 ans effectués).

¹⁷⁹ Il y a la menace avec des rapports, avec des paravents aux lits c'est comme si on est privés de liberté on est privé d'intimité aussi. Des menaces venant d'autres détenus : hé con, fais gaffe ou hé enculé, t'es trop fier.

¹⁸⁰ Ne pas se transmettre des objets à l'aide d'une méthode consistant en l'utilisation d'une élastique / ficelle pour transmettre les objets en question d'une cellule à l'autre.

Les témoignages peuvent avoir un effet inattendu. Dans le cas des prisonniers de la Maison d'Arrêt de Dijon et du Centre de Détention de Joux la Ville, ceux-ci admettent de manière indirecte le déroulement de certaines pratiques.

3.7.3. Collègues de détention

Ce point du questionnaire constitue le premier pas pour comprendre le mécanisme des relations interhumaines en prison. Nous nous concentrons là sur la mise en évidence des aspects suivants :

- déroulement des premiers contacts entre les prisonniers ;

(8a.) *cu « frăţioare » când era căutat şi avea sarsanaua plină când nu mai avea « Măi lache ».*¹⁸¹ (détenu roumain, 43 ans, 22 ans à purger, 11 ans purgés) ;

(8b.) *pe gradele de jmecherie no să stau la masă cu un necăutat, fraer sau cu bulangii.*¹⁸² (détenu roumain, 37 ans, 8 ans à purger, en prison depuis 3 ans) ;

(8c.) *Depinde de el şi de comportamentul lui. Totul depinde de comportamentul în clipa când ai intrat în penitenciar.*¹⁸³ (détenu roumain, 35 ans, 23 ans de peine, 11 ans purgés) ;

(8d.) *moi j'ai dit Bonjour une poignée de main et j'ai été Recu corectement , il m'a depané cigarettes café la premiere semaine....* (détenu français, MA Dijon, 22 ans, 4 mois à purger, 3 ans purgés) ;

(8e.) *Je reste seul et ne veut aucun contact avec les autres détenus. 9/10 c'est pour être raquetté, donc pas de contact.* (détenu français, CD Joux la Ville, 64 ans, 12 ans de peine, 36 mois purgés) ;

(8f.) *le minimum un bonjour et le reste sa propre adaptation.* (détenue française, CD Joux la Ville, 50 ans, 6 ans à purger, depuis 40 mois purgés) ;

(8g.) *En Centre de detention nous sommes en majorité seul en cellule, mais sur chaque crile il y a 2 cellules où l'on peut être deux détenues à notre bon vouloir e après avoir fait la demande au chef bâtiment.* (détenue française, CD Joux la Ville, 30 ans, 8 ans à purger, en prison depuis 3 ans) ;

(8h.) *En generale il y a un bon contact entre detenu surtout qu'une comission statu sur les personnalités pour tenter de mettre des detenus susceptible de s'entendre et si cela ne vas pas il est possible dans changer assez rapidement si les raison sont bonne.* (détenu français, MA Dijon, 30 ans, 36 mois de peine, 10 mois purgés) ;

¹⁸¹ Avec « frangin » quand il était cherché et les colis étaient gros et quand il n'avait plus « hé, bête ».

¹⁸² En fonction de degrés de pouvoir je ne mangerai pas à la même table avec un détenu non cherché, une bête ou des fagots.

¹⁸³ Ca dépend de lui et de son comportement. Ici, tout dépend de ton comportement manifesté à la descente en pénitencier.

(8i.) sa dépend de sa mentalité et si il a déjà fait de la détention. (détenu français, MA Dijon, 22 ans, 21 mois de détention, 2 semaines depuis l'incarcération).

Contrairement aux prisonniers roumains, les prisonniers français accueillis dans une Maison d'Arrêt peuvent faire des démarches pour choisir leurs codétenus. Étant données ces circonstances, on signale une préfiguration de certains types de relations interhumaines :

(8j.) j'ai qu'un seul lit ; j'aimerais en avoir 2 pour être avec ma femme, nous avons été plus d'1 ans en cellule de 2 et ont dormaient ensemble et les tâches ménagères réparties. (détenue française, CD Joux la Ville, 26 ans, 4 ans de détention, 3 ans exécutés) ;

(8k.) il y a la promenade pour être en contact avec les autres détenus, moi je suis obligé d'aller en promenade pour voir ma femme avec qui je veux me passer, les documents se font actuellement.... (détenue française, CD Joux la Ville, 26 ans, 4 ans de détention, depuis 3 ans en prison) ;

(8l.) [...] Puis la prostitution arrive parfois car en prison l'homosexualité est présente malgré certain commentaire de l'administration qui mes un plaisir a blamer les homosexuel. (détenu français, CD Joux la Ville, libérable décembre 2013).

- *difficultés* qu'un prisonnier nouveau-venu rencontre dès l'instant où il prend contact avec le nouveau milieu social :

(9a.) Este înșelat îi sunt luate bunurile mai importante. Dacă este prieten cu jepcari chiar de nare nimic se ia de la altii și i se dă lui.¹⁸⁴ (détenu roumain, 53 ans, 14 ans de peine, 10 ans purgés) ;

(9b.) Conflicte violente cu alți colegi (recidivisti) lipsa comunicării cu familia îi poate distruge psihic astfel ajungând să se drogheze cu somnifere neadaptarea la viața de închisoare poate să fie foarte dificil pentru un deținut nou venit. Poate să fie și abuzat fizic sau psihic de către deținuții mai vechi, deposedat de bunuri, etc.¹⁸⁵ (détenu roumain, 38 ans, 22 ans à purger, 10 ans et 4 mois exécutés) ;

(9c.) Si le detenu est étrangé, c'est la misère total pour lui en france, car tout contact avec les services et l'administration ce font par écrit et si il n'a pas une aide de la par d'un détenu il se sentira perdu et peu aidé. (détenu français, MA Dijon, 30 ans, 36 mois de peine, en prison depuis 10 mois) ;

(9d.) je ne parlée pas le français, c'était mon unique difficulté. (détenue étrangère à la MA Dijon, 27 ans, 3 ans à purger, en prison depuis 18 mois) ;

¹⁸⁴ On l'arnaque et on lui vole les biens les plus importants. S'il a des amis parmi les arnaqueurs, même s'il n'a pas trop d'affaires, on en prend des autres et on lui en donne.

¹⁸⁵ Des conflits violents avec d'autres collègues (récidivistes) le manque de communication avec la famille peut les influencer psychologiquement de manière négative ainsi ils (les prisonniers) peuvent arriver à se droguer avec des somnifères, la non adaptation à la vie de la prison peut être très dure pour un détenu nouveau venu. Le nouveau venu peut être aussi abusé physiquement et psychologiquement, dépossédé de ses biens.

(9e.) *il y à le cas ou certain ce connaissent déjà de dehor. et le cas ou le détenu ne connais rien n'y personne dans ce ci il est bien quand même bien reçu cela dépend pour quoi il est ici en prison ; et cela il ne peut pas le cacher car ici tou se ses. (détenu français, MA Dijon, 25 ans, 9 mois de peine, 6 mois purgés);*

(9f.) *tous, le risqué d'attaque par les filles, et les surveillante car elle peuvent te pourrir la vie, mitard et te defance comme une ma dit il y a pas longtemps, leloignement de la famille de ne rien faire a etre ici car ces ta place de tueux et pedophile un voleur ou autre nons rien a faire a joux la ville. (détenue française, CD Joux la Ville, 30 ans, 3 ans de peine, depuis 2 ans en détention) ;*

(9g.) *Tout depend de son origine er ses connaissances extérieur + type d'affaire. (détenu français, CD Joux la Ville, 31 ans, 5 ans de peine, 26 mois effectués) ;*

(9h.) *Langue maternelle, plus le code verbal du monde carcéral. (détenue française, CD Joux la Ville, 34ans, 18 ans de peine, 9^e année d'incarcération) ;*

(9i.) *C'est très difficile pour les violeurs mais en general on s'apprend la musique comme on dit. (détenu français, MA Dijon, en prison depuis 44 mois, sans une condamnation définitive) ;*

(9j.) *[...] Avec d'autre détenu il peut y avoir des pressions mais généralement on essaye d'arranger ça pour qu'il n'y ai pas de conflit dans le groupe. (détenu français, MA Dijon, en prison depuis 44 mois, sans une condamnation définitive) ;*

(9k.) *Détenus = menace verbales par des insultes, ou physiques si la barrier dérape. (détenu français, CD Joux la Ville, 18 ans de peine, 9^{ème} année d'incarcération).*

- *critères d'établissement de la hiérarchie en prison.*

Bien qu'on mentionne l'existence du *leader* de la cellule, nos répondants se concentrent sur les critères suivants dans l'établissement de la hiérarchie et mentionnent la présence de celui-ci, les années passées en prison, la force physique, le respect pour ce dernier :

(10a.) *Sef de cameră, prieteni și locotenenți și restu fraeri barăci.¹⁸⁶ (détenu roumain, 37 ans, 8 ans à purger, 3 ans exécutés) ;*

(10b.) *Pe anii de pușcărie executați. Dacă sunt pedepse « toți mai mari de 10 ani », nu prea există ierarhie.¹⁸⁷ (détenu roumain, 28 ans, 10 et 6 mois de réclusion, 4 ans et 5 mois purgés);*

(10c.) *Cel care rămâne în picioare e mai bun.¹⁸⁸ (détenu roumain, 33 ans, 9 ans à purger, 2 ans et 6 mois purgés) ;*

¹⁸⁶ *Leader* de la cellule, amis, lieutenants et le reste bêtes.

¹⁸⁷ En fonction des années de prison purgées. S'il y a des peines « tous supérieurs à 10 ans », il n'y a pas trop de hiérarchie.

¹⁸⁸ Celui qui reste debout est le meilleur.

(10d.) *L'Ancienneté. (détenue française, 32 ans, 4 ans de détention, 15 mois purgés);*

(10e.) *Par respect et par la force. (détenu français, MA Dijon, 44 ans, procès en cours) ;*

(10f.) *il n'y a pas de « leader » on décide tous les deux de ce qui est le mieux pour une Bonne entente et un Bon fonctionnement dans la cellule...(détenu français, 22 ans, MA Dijon, 4 mois de détention, 1 mois et 2 semaines depuis l'incarcération) ;*

(10g.) *D'après l'ancienneté ; D'après le délit ; D'après la personnalité de chaque (grande « gueule » ou « discraite »). (détenue française, CD Joux la Ville, 39 ans, 2 ans à purger).*

- *différentes catégories de prisonniers. On fait référence ici aux catégories officielles (en fonction du délit commis, de la période passée en prison et de la peine à purger) et aux catégories non officielles (celles imposées dans la pensée collective par les prisonniers eux-mêmes) :*

(11a.) *căutați, necăutați, bulangii - cei care întrețin relații sexuale cu același sex, sclavi - care trăiesc făcând servicii în schimbul țigărilor și cafelei.¹⁸⁹ (détenu roumain, 38 ans, 18 ans à purger, depuis 11 ans et 6 mois en prison) ;*

(11b.) *bulangi, sclavi, prăduitorii, sifoane - cei care părăsc la gardieni pe alții¹⁹⁰ (détenu roumain, 33ans, 9 ans à purger, en prison depuis 2 ans et 6 mois) ;*

(11c.) *băiat, jmecheri, prăduitori, pachetari, cambuzier¹⁹¹ (détenu roumain, 38 ans, 18 ans à purger, depuis 11 ans et 6 mois en prison) ;*

(11d.) *în camera nr. 5, există deținute pentru crime și omoruri, trafic de droguri și persoane, tilhării, furturi, abuz în serviciu, complici la abuz în serviciu. Deținutele de la preventiv, nu au o condamnare definitivă, dar din discuțiile cu ele, ar fi anchetate pentru înșelăciune, furturi, tilharii și trafic de persoane.¹⁹² (détenue roumaine, 60 ans, 6 ans à exécuter, depuis 18 mois en prison) ;*

¹⁸⁹ visités, non visités, les fagots-ceux qui ont des relations sexuelles avec le même sexe (avec des personnes de même sexe), esclaves - qui vivent en faisant des services en échange de cigarettes et de café.

¹⁹⁰ fagots, esclaves, voleurs, ceux qui reçoivent des colis, cambusier et les mouchards - les détenus qui donnent des informations aux matons sur les autres prisonniers.

¹⁹¹ gars, arnaqueurs, ceux qui reçoivent des colis, l'administrateur du petit dépôt de produits alimentaires [Cambuzier, cambuzieri s. m. (reed.) le responsable de la pièce où on garde les produits alimentaires et les vêtements.]

¹⁹² Dans la chambre no. 5, il y a des détenues condamnées pour des crimes et pour des assassinats, trafic de drogues et de personnes, pour des vols, abus de pouvoir, complices à l'abus de pouvoir. Les détenues préventives, n'ont pas une condamnation définitive, mais des discussions avec elles, elles seraient condamnées pour des fraudes, des vols et pour trafic de personnes.

(11e.) - șmecherii (sau băiețași) care au numele ăsta datorită unei stări financiare bune și foarte bună. - bulangii (sau fetițe) care au venit din libertate homosexuali sau au devenit aici.¹⁹³ (détenu roumain 38 ans, 23 ans de peine, 11 ans purgés) ;

(11f.) -fraierii (sau găste) care nu știu să se descurce, le ia alții bani, bunuri la jocuri de noroc, ori prin prosteață sau cu forța.¹⁹⁴ (détenu roumain, 38 ans, 22 ans de peine, 11 ans depuis l'incarcération) ;

Hoți - care fură bunul statului sau altei persoane.

Tâlhari- care fură bunul altuia prin lovire.

Violatori-care profită de o femeie fără voia ei.

Criminali-care ucide și îi ia viața unui altui semen de al lui.¹⁹⁵ (détenu roumain, 50 ans, 18 ans de peine, en prison depuis 11 ans et 3 mois) ;

(11g.) il y a le cabide et la nouvelle venue. (détenue française MD Dijon, 40 ans, 15 ans à purger, 10 ans exécutés) ;

(11h.) Je ne suis pas en mesure de faire des categories. J'ai un numéro d'écrou comme tous mes co-détenus. (détenue française, CD Joux la Ville, 30 ans, 8 ans de peine, 3 ans purgés) ;

(11i.) boss: ceux qui dirigent les coursives; home de main : ceux qui sont aux ordres ds boss; victimes : ceux qui sont pas pour citrle (détenu français, CD Joux la Ville, 26 ans, 5 ans à purger, en prison depuis 2 ans) ;

(11l.) Droguées, Voleur, Skyzo, Pédo, Meurtre, Infantiside (détenue française, CD Joux la Ville, 27 ans, 16 ans à purger, fait 8 ans) ;

(11m.) les faible / ceux a qui certaine personne profite; les solitaires/ceux a qui ont ne par le pas; les caids/ceux qui font la loi (détenue française, CD Joux la Ville, 40 ans, 15 ans à purger, 10 ans exécutés) ;

(11n.) Je ne suis pas en mesure de faire des categories. J'ai un numéro d'écrou comme tous mes co-détenus. (détenue française, CD Joux la Ville, 30 ans, 8 ans de peine, 3 ans purges.

- *sources génératrices de conflits*

Dans le milieu de détention, conflits qui mettent en relation le détenu non seulement avec les autres personnes (prisonnier et surveillants) mais aussi avec des éléments de son ancien quotidien, éléments dont il bénéficie maintenant de manière restrictive :

¹⁹³ - les caïds (ou les « gars ») qui ont reçu ce nom grâce à leur situation financière favorable et très favorable. - les enculés (ou les « petites filles ») qui sont rentrés homosexuels en prison ou qui le sont devenus ici.

¹⁹⁴ les bêtes (ou les « oies ») qui ne savent pas se débrouiller et les autres prennent leur argent ou leurs biens en jouant des jeux de hasard, par des tromperies ou par la force.

¹⁹⁵ Les voleurs qui prennent les biens de l'Etat ou d'une autre personne. Les tireurs qui prennent le bin de l'autre par la frappe. Les violeurs qui profitent d'une femme sans son consentement. Les criminels qui tuent et prennent la vie de quelqu'un d'autre.

(12a.) *jocurile de noroc, femeile, injurile personale, lupta pentru supremație, teroarea psihică, luarea pachetelor*¹⁹⁶ (détenu roumain, 27 ans, 18 ans à purger, en prison depuis 2 ans) ;

(12b.) *jocurile de noroc atunci când nu se plătește împrumutul cu dobândă, când nu se plătește la timp sau deloc*¹⁹⁷ (détenu roumain, 26 ans, 3 ans à purger, 2 ans et 6 mois purgés) ;

(12c.) *După ce un deținut îl înjură sau îl jicnește iar abordearea dacă ai mușchi mai mari aici ești mai șmecher așa se procedează aici !*¹⁹⁸ (détenu roumain, 30 ans, 27 ans de peine, 10 ans et 7 mois depuis l'incarcération) ;

(12d.) *Nu cedează la șmecheri și se contrazic fie că văd că sunt înșelați li se dă țepe. tac și apoi explodează. Alți nu mai suportă gradu de prostie al jmecherilor și zardoilor.*¹⁹⁹ (détenu roumain, 37 ans, 8 ans de peine, 3 ans purgés) ;

(12e.) *le tabac, le telephone, la chaleur, pas de visite des familles, pas d'écoute par les différentes autorités* (détenue française, MA Dijon, 32 ans, 4 ans de détention, 15 mois purgés) ;

(12f.) *- de pas pouvoir telephoné le soir; - la drogue; - l'argent* (détenue française, CD Joux la Ville, 27 ans, 16 ans de peine, fait 8 ans) ;

(12g.) *ici, Le cul, La came, Le chit, La jalousie en général* (détenue française, CD Joux la Ville, 30 ans, 3 ans de peine, 2 ans exécutés) ;

(12h.) *FERMÉ 24/24/H* (détenue française, CD Joux la Ville, âge et peine à purger non indiqués) ;

(12i.) *Manque de tabac (ca énerve beaucoup)*

Pas de courriers. Pas de telephone

Pas de parloirs

(détenue française, MA Dijon, 35 ans, 4 ans de peine, 15 mois purgés)

(12j.) *De fois sont à cause des histoires entre les détenus.* (détenue d'origine étrangère, MA Dijon, 27 ans, 28 mois de peine, depuis 18 mois en prison) ;

(12k.) *Surtout la drogue l'argent c'est les principales source de conflit. Ensuite viennent les delits de sale gueule et les conflits du a l'accusation qui a conduit les*

¹⁹⁶ Les jeux de hasard, les femmes, les injures personnelles, la lutte pour la suprématie, la terreur psychique, la dépossession de colis.

¹⁹⁷ les jeux de hasard lorsqu'on ne rembourse pas le prêt pris avec de l'intérêt, quand on ne paye pas à temps les dettes ou pas du tout.

¹⁹⁸ C'est après les injures qu'un autre détenu a adressé ou l'offense et l'abord, ici, c'est si tu as les muscles plus forts ici t'es caïd, c'est comme ça qu'on procède ici.

¹⁹⁹ Ils ne se laissent pas intimider pas les caïds et se contredisent quand ils voient qu'on les trompe et on essaie de les voler. Ils se taisent mais après ils explosent. Les autres ne supportent plus le degré d'idiotisme des dits caïds et des récalcitrants.

detenus en prison. (détenu français, MA Dijon, 30 ans, 36 mois de peine, 10 mois purgés) ;

(12l.) de ne pas tenir sa parole et d'avoir quelque chose à quelqu'un ou d'avoir une grande gueule (détenu français, MA Dijon, 31 ans, 6 mois de peine, 2 mois depuis l'incarcération) ;

(12m.) [...] dans les faits le mélange des cultures des détenus, leurs éducation ou l'absence de celles-ci engendre des conflits ... (détenue française, CD Joux la Ville, 50 ans, 6 ans à purger).

- *modalités d'entraide* entre les collègues de détention

Cette question pose le problème de la socialisation sous différents aspects. De même, elle met la personne privée de liberté en rapport avec son identité précarcérale et carcérale au niveau des activités quotidiennes et au niveau des manifestations discursives :

(13a.) când una are bani, ia și pt. alta, ne mai lucrăm una la alta contra-cost²⁰⁰ (détenue roumaine, 34 ans, 30 ans à purger, depuis 8 ans en prison) ;

(13b.) deținuti numiti de mine « oameni » -cei care vor să se libereze și au familie se împrumută de țigări sau alimente fără dobânzi ; deținuți jepcari dau țigări cu dobândă și de 100% și orice fel de ajutor doar cu avantaje²⁰¹ (détenu roumain, 53 ans, 14 ans à purger, 10 ans purgés) ;

(13c.) pour moi et mon collègue ce dit que l'on et dans la meme galère, donc c'ai inutile de se metre des Batons dans les Roue, on s'aide quand y'en a un qui a plus d'argent, ou de Tabac, d'enveloppe, de Timbre... (détenu français, MA Dijon, 22 ans, 4 mois à purger, en prison depuis 1 mois et 2 semaines);

(13d.) en rien du tout (détenue française, CD Joux la Ville, pas d'âge et peine à purger indiqués) ;

(13e.) Dans le besoins manqué de cantine (mandate pas arrive); (marchandaje) troque; Echange etc. (détenu français, CD Joux la Ville, 44 ans, 8 ans à purger, en prison depuis 3 ans et 6 mois).

Pour les deux milieux de réclusion, il s'agit surtout d'entraide au niveau matériel.

- *procuration de biens* (sauf les courses et les colis venant des familles) :

(14a.) Prin comercializarea bunurilor contra țigări și cafea. Deținuții discută între ei : unii vând haine alții alimente, alții telefoane mobile și uite-așa se formează așa

²⁰⁰ Quand l'une de nous a de l'argent prend pour l'autre aussi (fait des courses), nous faisons l'une pour l'autre des travaux rémunérés (des chandails en laine, etc.).

²⁰¹ Les détenus que j'appelle « gens verticaux » et qui veulent se libérer et ont des familles prêtent des cigarettes ou des aliments sans intérêts ; les détenus arnaqueurs donnent des cigarettes à l'intérêt même de 100% et toute sorte d'aide seulement avec des avantages.

zisul comerț «la negru » cu prețuri sub cele de la magazinul închisorii sau din libertate.²⁰² (détenu roumain, 38 ans, 22 ans à purger, 11 ans exécutés) ;

(14b.) Prin combinații, ele constau în cumpărarea lucrurilor cu un preț mai mic.²⁰³ (détenu roumain, 24 ans, 4 ans à purger, 3 ans et 4 mois exécutés) ;

(14c.) nous devons cantiné, avec le pecule que nos proches font virés. Aucun autre moyen. (détenue française, MA Dijon, 44 ans, 10 ans à purger, en prison depuis 3 mois) ;

(14d.) le troc, le racket (détenue française, CD Joux la ville, 40 ans, 11 ans à purger, depuis 6 ans en prison) ;

(14d.) En prison tout les moyens pour obtenir des cantines consommable ou du tabac est possibles. Le troc est le plus courant, échanger des vetement des CD ds DVD ou autres pour agrementé ses repas est le plus courant. ensuite le petit trafic de stupéfiant. Puis la prostitution arrive parfois car en prison l'homosexualité est presente malgré certain commentaire de l'administration qui mes un plaisir a blamer les homosexuel. (détenu français, CD Joux la Ville, 35 ans, 3 ans de peine, libéré en décembre 2013) ;

(14e.) par les cantines pour tous ce qui et cannabis subritex, valium et autres, ainsi que téléphone et alcool (détenu français, CD Joux la Ville, 44 ans, 8 ans à purger, en prison depuis 3 ans et 6 mois).

L'exploration de cet aspect de la vie carcérale nous permet de découvrir les différences évidentes existant dans l'organisation des prisonniers dans les cellules et leur manière de gérer le quotidien. De plus, ce point du questionnaire sert notre objectif pour découvrir des informations si dans la même cellule il y a des détenus qui purgent des peines égales ou des peines voisines en termes de nombre d'années ou si on place les prisonniers dans les cellules en partant d'autres critères. Pour ce qui est des prisonniers roumains, on peut découvrir à la fois le nombre des années à passer en prison, le délit commis. De même, pour notre démarche scientifique, il est important de connaître des détails concernant l'instruction des prisonniers. C'est un moyen qui nous permet de savoir si le niveau d'études compte dans la hiérarchie carcérale pour les hommes et pour les femmes, ainsi que pour le choix du responsable de cellule.

²⁰² Par la commercialisation des biens à payer par cigarettes ou par du café. Les détenus discutent : certains vendent des vêtements, certains des aliments, d'autres des téléphones portables et voilà c'est comme ça que prend naissance ledit commerce « au noir » avec des prix plus réduits que ceux du magasin de la prison ou des magasins de liberté.

²⁰³ Par des ententes, elles consistent dans l'achat de produits à un prix moins élevé.

3.7.4. Activités de la personne détenue au sein de la prison et la relation de la personne détenue avec l'institution de la prison

Il s'agit ici de saisir les possibilités que les personnes privées de liberté ont dans les prisons roumaines et françaises pour obtenir un travail rémunéré²⁰⁴, la réaction que les personnes concernées ont quant à cette question et l'influence d'un emploi sur le processus d'intégration de la personne emprisonnée dans son nouveau milieu. Conformément aux pratiques connues dans les prisons roumaines, la permission d'exercer un certain emploi implique des conditions particulières que le détenu doit remplir :

- une attitude conciliante dans la cellule ;
- des références favorables venant de la part des employés de la prison.

Donner la chance au prisonnier d'exercer un travail rémunéré représente le premier pas fait par la prison pour la revalorisation de la personne détenue. Hormis cette activité rémunérée, la personne privée de liberté a la possibilité de s'impliquer dans des activités éducatives, activités que la prison propose en collaboration avec différentes institutions à profil économique ou éducatif, ou dans des activités proposées par les collègues de cellule. Ces dernières, touchant dans la plupart des cas la limite des règles de la prison, montrent très bien le type de comportement que le détenu manifeste pendant la détention, « actif » (Cabelguez 2007 : 65) la personne détenue s'implique dans les activités proposées ou « passif » (Cabelguez 2007 : 65), l'attitude de ce dernier étant expliquée par le refus d'être en contact avec les autres détenus, donc souvent de « purger la peine tout seul²⁰⁵ ». Au pénitencier de Craiova, ces activités sont variées en fonction des moyens dont la prison dispose et en fonction des besoins des prisonniers :

(15a.) Eu sunt înscris la mai multe activități educaționale în afara faptului că prestez munca în fabrică la cusut pantofi și prestez și școală (clasa a IX-a) sâmbăta și duminica. In afara acestor programme, mai ies din când în când la sala de sport, intru în cameră, fac un dush, i-mi fac ceva de mâncare, mă uit la știri și somn de voie. Iar în zilele următoare respectăm același program.²⁰⁶ (détenu roumain, 30 ans, 10 ans à purger, 5 ans et 6 mois purgés) ;

²⁰⁴ Nous allons développer cet aspect dans un des chapitres suivants concernant la socialisation dans le milieu de réclusion.

²⁰⁵ Expression utilisée dans le discours carcéral roumain.

²⁰⁶ Moi, je suis inscrit à plusieurs activités éducatives et à part le fait que je pratique une activité dans la fabrique de chaussures je fais aussi de l'école (en IX^eème) le samedi et le dimanche. Mis à part ces programmes, je sors de temps en temps dans la salle de sport, je rentre dans la chambre, je prends une douche, je me prépare quelque chose à manger, je suis les nouvelles à télé et après du sommeil en toute volonté. Et les jours qui suivent nous respectons le même programme.

(15b.) *Scoala plimbarea, participarea la unele programme, dar nu sunt zilnice, o parte dintre deținute merg la punctul de lucru unde au fost desemnate, curățenie, cusut de pantofi, în mare parte stăm în cameră citim, scriem spălăm rufe și altele....Odată pe lună, suntem scoase la biserică, alteori suntem scoase la club, pt. a viziona diferite spectacole, teatre organizate de deținuți s-au de cei de afară, suntem vizitate de adventiști care discută cu noi despre religie unele suntem scoase în comunitate în afara penitenciarului, etc, etc....²⁰⁷ (détenue roumaine, 50 ans, 2 ans de peine, 1 an et 4 mois purgés) ;*

(15c.) *Munca la pantofi²⁰⁸ (détenue roumaine, 48 ans, 4 ans de peine, emprisonnée depuis 1 an et 11 mois) ;*

(15d.) *06⁰⁰ deșteptarea, stau la coadă la bae mă spăl pe față și dinți, fac patul, mă îmbrac, beau cafeaua și fumez o țigare la bae, la 06⁴⁵ ies pe ușă (din camera de detenție) mi se face percheziție, la 14⁴⁰ mă pregătesc de plecare, la 15⁰⁰ sunt în cameră, fumez o țigare, după cos la pantofi, la 18¹⁰ fac bae, mă pregătesc pentru apel, după apel îmi iau bagajul și pătura, fac patul, mai fumez o țigare la bae, îmi spun rugăciunea și la 20³⁰ dorm, a doua zi la fel (o viață monotona cu speranțe mari).²⁰⁹ (détenue roumaine, 23 ans, 4 ans à purger, 1 an et 1 mois purgés) ;*

(15e.) *6h30 à 7h reveil douche 3 jours par semaine,
Promenade matin 8h à 9h15 ou 10h à 11h15,
Vers 12h les repas sont servi en cellule (déguelasse),
Promenade après-midi 14h à 15h15 ou 16h à 17h15,
Il y a quelque cours et autre activité mais très rare. (détenu français, MA Dijon, 30 ans, 36 mois de peine);*

(15f.) *couture tricot atelier travail (détenue française, CD Joux la Ville, âge et peine à purger non indiqués, depuis 10 mois en prison) ;*

(15g.) - *travail - poste Auxi remplacante divers, groupe musique entre co-détenues et intervenante extérieur 1 fois / semaine, broderie avec intervenante ext., relais parents-enfants, confection objets enfants. (détenue française, CD Joux la Ville, 30 ans, 8 ans de peine, depuis 3 ans en détention) ;*

(15h.) *Les cours (Français, math), les promenades quelquefois, bibliothèque. sport (foot, musculation). Les ateliers (ils nous permettent de travailler un peu, avoir une*

²⁰⁷ L'école, la promenade, la participation à certains programmes mais ceux-ci ne sont pas quotidiens, certaines détenues vont au point de travail où elles ont été réparties, nettoyage, couture de chaussures la plupart des détenues restent dans la cellule on lit, on écrit on fait la lessive et d'autres activités... Une fois par mois nous allons à l'église parfois on sort au club, pr. suivre différents spectacles de théâtres organisés par les détenus ou par ceux de dehors, nous avons la visite des adventistes qui discutent avec nous de la religion certaines d'entre nous, sommes sorties à l'extérieur du pénitencier etc. etc...

²⁰⁸ Le travail pour coudre des chaussures.

²⁰⁹ 06⁰⁰ c'est le réveil, je fais la file à la salle de bain, je lave mon visage et je me brosse les dents, je fais le lit, je m'habille, je prends mon café et je fume une cigarette dans la salle de bain, à 06⁴⁵ je sors (de la chambre de détention), on me fait le contrôle corporel, à 14⁴⁰ je me prépare pour partir, à 15⁰⁰ je suis dans la chambre je prends une cigarette et après je couds des chaussures, à 18¹⁰ je prends bain, je me prépare pour l'appel, après l'appel je prends mes affaires et ma couverture, je fais mon lit, je fume encore une cigarette dans la salle de bain, je dis ma prière et à 20³⁰ je dors le lendemain pareil (une vie monotone avec de grands espoirs).

activité physique constante et de toucher un pecule pour cantiner. (détenu français, MA Dijon, 31 ans, 6 mois à purger, en prison, depuis 2 mois).

Par l'attention que les répondants ont donnée aux détails de leur quotidien, nous pouvons comprendre le rapport qui s'établit entre la personne détenue et le milieu de réclusion et suivre les étapes du processus d'institutionnalisation des personnes privées de liberté dans les prisons françaises et roumaines.

3.7.5. Les relations du détenu avec la famille / les amis

Initialement, notre vision du monde de la prison se limitait exclusivement aux relations intra-carcérales de la personne détenue. Dans un second temps, nous avons développé l'analyse des relations vers le contexte extra-carcéral, donc en nous concentrant progressivement sur les relations entre le prisonnier et le représentant de la prison, entre le prisonnier et le médecin ou l'enseignant de l'établissement et entre le prisonnier et le groupe social et, dans un contexte plus large, nous avons prolongé notre analyse en observant aussi le contexte émotionnel et les capacités de la personne incarcérée à gérer des relations sociales avec la famille et les amis, au début de la période d'incarcération ou après un certain temps passé en prison.

Les questions que nous nous posons dans ce contexte d'analyse visent la mesure dans laquelle la personne incarcérée se montre capable de gérer une relation à distance avec sa famille / ses amis, la perception que la société extra-carcérale manifeste envers une personne détenue et la manière du détenu de se rapporter à l'opinion publique. La discussion se concentre dans ce cas sur ce que les prisonniers roumains appellent un détenu *cherché, non oublié*, c'est-à-dire une personne privée de liberté qui a un lien constant avec la société extra-carcérale (coups de fil de / à sa famille, mais pas plus de 30 minutes par jour pour deux numéros appelés dans les prisons de Roumanie, visites de ses proches ou des organisations s'occupant de détenus, échange de lettres entre le prisonnier et ses proches, colis qu'il reçoit périodiquement) ou un détenu *oublié* en prison, c'est-à-dire personne qui ne se jouit pas de l'attention de quelqu'un de l'extérieur :

(16a.) Prin corespondență, telefonic, vizită. După posibilități : săptămânal, lunar sau după ani de zile.²¹⁰ (détenue roumaine, 24 ans, 25 de peine, en prison depuis 4 ans) ;

²¹⁰ Par correspondance, téléphoniquement, visite. En fonction des possibilités : toutes les semaines, tous les mois ou après des années.

(16b.) *Zilnic, deoarece familia ma vizitat și mi-a ridicat moralul iar, prietenii ma-u mai susținut financiar.*²¹¹ (détenue roumaine, 36 ans, 16 ans à purger, 6 ans purgés) ;

(16c.) *je ne veux pas qu'elle vienne (la mère) et qu'elle subisse leur fouilles (des surveillants) (détenu français, MA Dijon, 32 ans, 9 mois purgés, pas encore de condamnation définitive) ;*

(16d.) *la première fois c'est tres difficile pour déjà ma famille et l'angoisse que je recon (détenu français, MA Dijon, pas d'âge indiqué, seulement qu'il se trouve à la quatrième incarcération) ;*

(16e.) *apre j'ai le cafard où les idees noires, deprime et oui ont n'ai des êtres humain comme meme, detenus mais humain. (détenu français, CD Joux la Ville, 44 ans, 8 ans à purger, en prison depuis 3 ans et 6 mois) ;*

(16f.) *Par courrier n'etant pas condamne le téléphone ne met autorisé que pour mon avocat. (détenu étranger, MA Dijon, 30 ans, 44 mois purgés, procès en déroulement) ;*

(16g.) *on vois ca famille au parloir une ou deux fois par semaine (détenu étranger, MA Dijon, pas d'âge mentionné, 8 mois de peine, 4^{ème} condamnation depuis 2001).*

Les cinq points que le questionnaire à questions ouvertes nous a permis de traiter permettent la formation progressive d'une vision complète de la vie de prison, dans ses coordonnées officielles et non officielles. Les répondants nous ont offert un lien pertinent en gardant dans leurs témoignages des aspects de leur réalité précarcérale et en décrivant des aspects de la réalité carcérale.

3.8. Avantages du questionnaire écrit

En lignes très générales, le questionnaire à questions ouvertes donne l'impression à la personne enquêtée qu'on « l'écoute vraiment » (Ghiglione, Matalan 1998 : 103). Ne s'agissant pas d'une interaction²¹² au sens classique du terme, dans le cas de cette étude comparée, le questionnaire écrit répond à nos attentes des points de vue suivants :

²¹¹Tous les jours parce que la famille m'a aidée et soutenue moralement, les amis m'ont soutenue financièrement.

²¹² « Par interaction, c'est-à-dire par l'interaction face à face), on entend à peu près l'influence réciproque que les partenaires exercent sur leurs actions respectives lorsqu'ils sont en présence physique immédiate les une des autres. » (Goffman, 1959, trad. française 1973 : 23)

3.8.1. notre contact avec un nombre élevé de témoins dans un temps relativement restreint

Notre échantillon est tout d'abord constitué de détenus représentant un grand nombre de catégories parmi celles mentionnées précédemment. Étant pratiquement mise dans la situation de visiter deux établissements pénitentiaires en France, nous avons pu mieux connaître le système pénitentiaire de ce pays, qui, distinct du système roumain au niveau du placement des personnes incarcérées, sépare les prisonniers appartenant à des catégories différentes, en les plaçant dans des pénitenciers différents. Leur enregistrement oral a par ailleurs posé des problèmes, d'une part à cause des restrictions venant de la partie roumaine (la plupart des prisons y sont en régime de sécurité renforcée) et, d'autre part, compte tenu du fait qu'une interview doit durer le plus de temps possible pour être pertinente. D'autre part, les deux prisons françaises qui correspondent aux critères de construction de l'échantillon se trouvent à plus de 150 km de distance l'une de l'autre, situation qui nous a posé des problèmes de déplacement et d'accès répétés en prison.

Vu les spécificités du milieu de la prison, nous avons eu des limitations en ce qui concerne l'enregistrement oral des répondants. Dans cette situation, nous nous sommes posée des questions sur la possibilité de la collecte de témoignages authentiques des répondants, tout en sachant qu'une preuve enregistrée pourrait être très vite rétractée par les sujets en question. Dans un premier temps, notre intention a été de tout enregistrer à l'aide d'un magnétophone. Pour cela, nous avons fait des démarches auprès de l'Administration du Pénitencier de Haute Sécurité de Craiova, en espérant d'obtenir des fragments oraux et des images de l'intérieur de la prison.

Le caractère clos de l'univers de réclusion et les règles très limitatives qui lui sont caractéristiques ont très vite écarté toute possibilité d'utiliser le magnétophone et l'appareil photo. Dans un tel cas, l'interdiction d'utiliser le magnétophone, le chercheur risque de perdre des données précieuses lors de sa tentative de faire des transcriptions pendant que le reclus parle, surtout sur le fond de non connaissance du discours des détenus. Pour avoir la certitude que les preuves de notre travail seront palpables, pertinentes du point de vue sociolinguistique et acceptées devant un jury, nous avons opté pour l'application du questionnaire à questions ouvertes. Le contact avec 100 prisonniers, hommes et femmes, s'est avéré nécessaire pour avoir un nombre le plus élevé possible de perspectives sur le milieu de la prison des deux pays.

3.8.2. *côté narratif et ludique de l'expression des détenus*

Pour permettre aux répondants de fournir les détails les plus exacts, ils ont à leur disposition entre deux et trois semaines pour rédiger les réponses aux 19 questions du questionnaire. C'est ainsi qu'ils peuvent présenter les informations nous intéressant sous la forme de petites histoires de vie carcérale. Le fait d'accorder cette durée comme temps de réponse permet au détenu d'avoir une attitude détendue lors de l'enquête. Le répondant ne ressent pas la tension de la présence du chercheur (personne venant de l'extérieur, représentant la société extra-carcérale) et ne doit pas se sentir obligé de faire appel au registre soigné de la langue. Le caractère anonyme des questionnaires sert les mêmes objectifs : ne pas sortir le sujet parlant-détenu de son rythme de vie et lui donner la confiance que les réponses formulées n'auront aucune conséquence sur sa peine :

*(17a.) Trebuie să doneze până prinde vechime și i se usucă cerneala pe dosar.²¹³
(détenu roumain, 37 ans, 8 ans à purger) ;*

(17b.) Totul pe avantaj și pe supraviețuire. cine poate oase roade cine nu nici carne moale.²¹⁴ (détenu roumain, 37 ans, 8 ans à purger) ;

(17c.) Eu unul nu am nevoie, dar ținând cont că și banca mai rămîne fără bani mai aplic și eu vrăjeala dulce și mai procur anumite bunuri de care am nevoie dar atenție cu vrăjeala dulce nu prin « japca » pt că este un proverb vorba dulce mult aduce.²¹⁵ (détenu roumain, 25 ans, 9 ans à purger, pas de période passée en prison précisée).

3.8.3. *attention portée aux détails de la vie dans l'espace carcéral*

La manière directe dont les questions sont formulées et la possibilité pour la personne détenue de rédiger la réponse dans son intimité (plus précisément, loin des yeux du chercheur et des responsables de la prison) invitent pratiquement les répondants à utiliser les mots / les expressions les plus parlants et donne la liberté au prisonnier d'offrir des détails parmi les plus délicats qui, dans l'opinion des détenus interrogés, ne peuvent pas être décrits oralement devant une chercheuse :

²¹³ Il doit faire des dons jusqu'au moment où il devient ancien en prison et que l'encre sèche sur son dossier.

²¹⁴ Tout est autour de l'avantage et autour de la survie. celui qui peut manger même des os durs, celui qui ne peut pas, même pas de chair molle.

²¹⁵ Personnellement, moi je n'en ai pas besoin, mais comme même la banque reste sans aucun sou j'applique la stratégie des mots doux et je me procure divers objets dont j'ai besoin mais attention avec les mots doux et pas par « arnaque » parce qu'il y a un proverbe « le mot doux apporte beaucoup ».

(1a.) J'ai connu 1 cellule à 5 lits, cellule de 10 m², aucune intimité fou la toilette et les WC, toujours dans une vestuté inadmissible l'occupation des lits, la logique voudrait qu'une personne agé ou une personne invalide soit dans un lit en bas. dans les faits le mélange des cultures des détenus, leurs education ou l'absence de celles-ci engendre des conflits ... (détenue française, CD Joux la Ville, 50 ans, 6 ans à purger)

3.8.4. fidélité dans la description de la vie en prison

Les personnes privées de liberté qui ont contribué à notre enquête ont bénéficié d'une période suffisamment longue pour réfléchir aux éléments qui mettent le mieux en évidence la vie en prison. Grâce à leurs témoignages, nous visons la reconstruction des relations entre les prisonniers (dans quelle situation et comment s'adresser à un détenu ancien et/ou autoritaire) et avec le personnel de la prison, dans la plupart des cas insuffisant du point de vue du nombre par rapport aux personnes incarcérées (quand l'aborder pour une demande officielle). A cela s'ajoute la routine des détenus (les trois repas, le programme de promenade et de sport, les activités en prison ou à l'extérieur, la vision des programmes de télévision), les conseils que l'on donne à un détenu nouveau-venu pour qu'il se débrouille dans un milieu hostile (les prisonniers à éviter, les collègues de détention avec lesquels on peut communiquer et les situations permettant la prise de contact, respecter le droit de propriété des autres sur leurs biens).

3.8.5. retour en arrière

Nous nous trouvons en présence de personnes adultes se trouvant à un moment délicat de leur existence, dans une phase de la socialisation particulière qui ne leur est pas très favorable et, de plus, lors d'un changement peu encourageant du milieu culturel. Pour éviter tout refus de la part des répondants, nous leur donnons la possibilité de communiquer avec nous au rythme le plus convenable pour eux. Le questionnaire à questions ouvertes donne la possibilité au répondant de faire une analyse répétée des expériences vécues au sein de la prison. En cas d'oubli d'un détail qui à un moment donné pourrait aider dans l'économie de la recherche, la personne détenue peut, lors du temps dont elle dispose, faire des ajouts à une réponse ou même de la réécrire.

3.8.6. possibilité pour les prisonniers de dicter les réponses à leurs collègues

Dans la situation où un répondant migrant connaît la langue de l'État où il purge sa peine et est capable de s'exprimer oralement, mais où l'écriture lui pose des problèmes évidents, la variante du questionnaire écrit lui donne la possibilité de s'exprimer et de prendre part à l'enquête si un collègue de détention écrit les réponses dictées :

(19a.) je ne parlée pas le français, c'était mon unique difficulté (détenue étrangère, MA Dijon, 27 ans, 3 ans de détention, 18 mois depuis l'incarcération) ;

(19b.) Si le detenu est étrangé, c'est la misère total pour lui en france, car tout contact avec les services et l'administration ce font par écrit et si il n'a pas une aide de la par d'un détenu il se sentira perdu et peu aidé. (détenu français, MA Dijon, 30 ans, 36 mois de peine, 10 mois purgés).

3.8.7. possibilité pour nous d'identifier les éléments-clés définissant les réponses en vue de l'enrichissement de l'interprétation

Cet aspect constitue un avantage non du point de vue de l'économie de temps, mais surtout dans la perspective de l'identification rapide des données nécessaires pour la compréhension d'un problème que l'étude du milieu carcéral impose. Dans le cas de l'interview, qui doit être la plus longue possible pour être pertinente, il peut exister des temps dits morts, facteur qui ralentirait ou rendrait difficile l'interprétation des données. Nous avons essayé et réussi à éliminer ces moments de coupure de la communication, pendant nos premiers contacts avec les prisonniers, en adoptant une attitude qui leur donne la confiance que les informations fournies ne seront pas communiquées au personnel de la prison et qui leur crée un état de confort devant leur interlocuteur. Il est à préciser que dans le cas d'un interlocuteur détenu, soit le chercheur conduit très bien la discussion et maîtrise le temps pour chaque répondant, soit l'interview est ratée. En revanche, le questionnaire écrit élimine ce genre d'inconvénients.

Quant aux insuffisances que le questionnaire écrit montre, elles sont données surtout au statut d'intermédiaire qu'accomplit le questionnaire. Nous voyons par cela un effacement progressif des traces des comportements des attitudes des prisonniers dans la manifestation de leur discours.

3.9. Faiblesses du questionnaire écrit

Comme tout moyen de recherche, le questionnaire écrit présente quelques points faibles. L'analyse que nous avons faite nous permet d'identifier comme faiblesses du questionnaire écrit les points suivants :

3.9.1. impossibilité pour nous d'avoir un contrôle sur le nombre de répondants constituant l'échantillon

Dans les trois prisons visitées, nous avons appliqué un nombre de 250 questionnaires. Compte tenu des particularités des répondants nous n'avons pas pu obliger les témoins à retourner les questionnaires fournis et anticipé un nombre plus réduit de questionnaires remplis. En ayant un échantillon d'adultes connaissant très bien leurs droits, on compte sur leur esprit ouvert à une recherche et à leur responsabilité. Pour que les répondants se sentent en confiance, *La Lettre d'information* à trouver dans l'*Annexe n° 2* distribuée à chacun d'eux leur permet de renoncer sans prévenir le chercheur ou le personnel de la prison à s'impliquer dans le projet et de ne pas avoir le retour du questionnaire comme prévu. Cette attitude signifie d'une part une limitation de la responsabilisation du prisonnier et, d'autre part, le risque d'avoir un corpus plus réduit. Le risque de perte d'un questionnaire peut apparaître par ailleurs dans la situation imprévue où un reclus quitte le pénitencier avant d'avoir rempli et rendu le questionnaire ce qui aurait pu nous conduire au risque de ne pas avoir le retour du nombre minimal de questionnaires pour notre corpus.

3.9.2. notre impossibilité de collecter les réponses en temps réel

D'un commun accord avec les répondants, nous avons décidé que le temps accordé pour le remplissage des questionnaires soit de deux ou trois semaines. Nous avons pris en considération la situation effective de la personne détenue mise dans un milieu peu personnel, l'état psychologique du répondant, les thèmes que le questionnaire propose et l'opinion du détenu concernant la présente recherche.

3.9.3. réponses moins spontanées des témoins

L'intervalle de temps entre la question et la réponse peut réduire dans une certaine mesure l'enthousiasme du détenu à se retrouver devant une feuille blanche et non pas auprès d'un chercheur, d'avoir donc un contact réel avec quelqu'un de l'extérieur qui, de plus, est une personne qui ne constitue pas une menace pour lui. Suite aux dialogues construits dans la phase initiale du travail avec une cinquantaine de reclus du Pénitencier de Haute Sécurité de Craiova, nous pouvons affirmer que les personnes privées de liberté deviennent plus bavardes devant quelqu'un qui n'a pas de lien direct avec l'institution de la prison.

3.9.4. possibilité pour les répondants de limiter les coordonnées de la réalité carcérale

La communication indirecte établie entre les personnes privées de liberté et nous peut constituer un piège dans notre démarche de comprendre le monde de la prison. Dans son intention de ne pas trop divulguer, le témoin peut remplacer les réponses initiales avec d'autres qui ne reflètent très fidèlement la réalité de la prison. Ou, dans la situation la moins désirée, le répondant donne des réponses telles « nous ne nous permettons pas de dévoiler ces choses là » (détenue française, 25 ans, 16 mois à purger, pas de peine déjà exécutée précisée).

3.9.5. soin apporté au registre écrit de la langue

Il y a la tentation, dans la communication écrite, d'être attentifs à la norme de la langue dans laquelle le texte est rédigé. À côté de détails très intéressants et pittoresques sur la vie en prison, il y a des traces évidentes de roumain et de français soignés. La rigueur du discours écrit identifiée dans les questionnaires analysés constituant notre corpus s'explique par la présence dans notre échantillon de personnes ayant une instruction très élevée (études de master ou doctorales) mais aussi de personnes détenues qui, sans avoir bénéficié d'une telle éducation, mais ayant une peine lourde à purger, ont dédié leur temps passé en prison exclusivement à la lecture. En revanche, une langue très peu soignée peut empêcher, d'une part le sujet-parlant détenu de présenter de manière détaillée son histoire et, d'autre part, nous poser des problèmes lors de la récolte des données importantes pour la recherche. Cela peut arriver dans la situation d'un texte moins intelligible à cause de la méconnaissance de la langue par le répondant.

3.9.6. impossibilité pour nous de saisir le langage non verbal dans son ensemble

La manière de récolter les réponses écarte toute possibilité pour le chercheur de problématiser le milieu de réclusion dans la perspective de la linguistique interactionnelle. Nous allons donc nous appuyer exclusivement sur la compréhension de ce milieu et du discours qui lui est afférent à l'aide de l'écrit.

3.9.7. *communication asymétrique entre le chercheur et ses sujets*

Les répondants ont été mis au courant par une *Lettre d'information* du but de l'enquête et sur la valorisation de leurs réponses. Pourtant, les questions viennent d'une seule part, celle du chercheur, sans que les sujets analysés n'aient la possibilité d'intervenir avec leurs propres questions dans la suite de la discussion ou de nuancer le sens de celles déjà énoncées.

3.9.8. *observation participante inexistante*

Dans le cas de l'application des questionnaires écrits, le chercheur n'a pas l'occasion d'observer en temps réel les actes de langage constituant les témoignages de la sous-culture carcérale et ne peut pas s'approprier les éléments du discours de réclusion. Ses seules preuves restent les représentations des prisonniers.

3.9.9. *mauvaise compréhension des questions par les répondants*

Par exemple, dans le cas d'un répondant du Pénitencier de Haute Sécurité de Craiova, en réponse à la question « De quelle manière s'établissent les contacts entre les détenus ? », nous avons eu comme retour de la part d'un détenu :

(20a.) Nu știu ce să zic că contracte nu se fac ? Intre noi ?²¹⁶ (30 ans, 24 ans de réclusion, pas de période passée en prison indiquée).

3.9.10. *mauvaise compréhension du but du questionnaire*

Notre échantillon contient des témoins ayant bénéficié de différents types d'éducation, plus ou moins avancée. Dans ces circonstances, les répondants ont confondu nos démarches et

²¹⁶ Je ne sais pas quoi dire parce qu'on ne fait pas de contrats. Entre nous ?

nous ont suggéré de nous « adresser à l'UCSA²¹⁷ au lieu des détenus pour votre thèse en médecine. » (détenu(e) français(e), âge et peine à purger non précisés).

Conclusions intermédiaires

On met face à face deux milieux carcéraux distincts du point de vue administratif et du point de vue des habitudes qu'ont les personnes incarcérées. La recherche du fonctionnement de la prison en tant que milieu uni-/ multilingue et mono-/ multiculturel, nous impose la vérification de plusieurs méthodes de travail et le choix de l'une d'elles en fonction de ce que permet l'« institution totalitaire » (Goffman 196 : 41).

La construction du corpus a nécessité plusieurs démarches et s'est concrétisée par l'application d'un questionnaire à questions ouvertes. Ce type de questions donne la liberté aux répondants de s'exprimer en mettant en pratique le discours cible et de se mettre dans les situations de vie courante leur permettant la formulation d'une réponse pertinente et valorisable. La construction du corpus a permis au chercheur de découvrir ses sujets dans une hypostase double : sujet-parlant présentant ses expériences de prison à l'aide d'un nouveau discours et en tant qu'acteur social développant et manifestant son identité sociale au milieu du nouveau groupe social.

²¹⁷ Unités de Consultations et de Soins Ambulatoires.

CHAPITRE IV

Prison. Les coordonnées d'une analyse sociolinguistique

Ce quatrième chapitre se penche sur l'analyse du milieu carcéral en Roumanie et en France dans la perspective des manifestations langagières du sujet-parlant détenu. Nous nous sommes intéressée à un milieu particulier accueillant des individus qui, à un moment de leur existence, ont manifesté un comportement social déviant. Etant donné le caractère institutionnel et le contexte où le discours en question se développe, nous portons notre attention sur plusieurs aspects de l'existence carcérale et nous nous concentrons sur l'identification d'une variété de sujets-parlants maîtrisant un discours catégorisé comme déviant dans la compréhension de la manifestation d'un discours se caractérisant par l'exclusion linguistique et langagière des non membres de la communauté socio-discursive de la prison.

Dans la présente partie de l'étude, notre objectif est donc d'identifier et de comprendre les points qui, dans notre interprétation, font du milieu de réclusion un cadre idéal pour une analyse sociolinguistique. L'analyse en question vise le milieu de la prison en termes de :

- cadre de la manifestation d'une communauté linguistique et/ou discursive ;
- suivi du processus d'intégration discursive du sujet-parlant détenu dans son nouveau contexte, ses manifestations langagières lors des différentes étapes de l'exécution de la peine ;
- influences que l'idiolecte du sujet-parlant détenu connaît en contact avec les idiolectes de ses collègues de détention et le sociolecte de la prison ;
- influence du sociolecte de la communauté discursive de la prison sur l'idiolecte du sujet-parlant détenu.

Dans le chapitre précédent, la personne privée de liberté a été suivie pendant les processus de construction des relations intra-carcérales et de conservation des relations extra-carcérales dans un nouveau milieu social. Dans une optique sociolinguistique, incluant la typologie des relations construites par le sujet-parlant détenu, nous analysons l'évolution de l'idiolecte du locuteur concerné à partir d'un contexte créé autour du principe de *l'altérité*. Ce principe permet encore une fois le suivi du sujet-parlant détenu au sein de la communauté carcérale et à l'extérieur de celle-ci. Adaptée à la réalité que décrit cette recherche, l'altérité représente un phénomène à analyser dans une situation où la langue est vue dans un contexte extralinguistique et socioculturel. En fonction de la disponibilité de la personne incarcérée

vers la communication et suivant les idées exprimées par Coşeriu (1994 : 138), l'altérité peut être :

- *positive*, dans le sens de la manifestation de la cohésion et de la solidarité entre les membres de la communauté ;

(1a.) Elles se dépannent dans la mesure de leurs moyens, mais surtout si elles connaissent des personnes du même entourage et suivant aussi les nationalités (détenue française, 38 ans, 15 mois de peine, en prison depuis 1 semaine et 2 jours) ;

- *négative*, mettant en jeu la prise de conscience des différences qui apparaissent entre une communauté et les membres d'une autre et, dans le cas de notre échantillon, entre les membres d'un groupe et d'un autre :

(1b.) Nu mai am familie, de soție m-am despărțit, copiii sunt la ea. Iar aceia care mia fost o bună mamă a decedat pe data de 2 martie 2008. In libertate am avut mulți prieteni dar intrînd la închisoare mau uitat toți și nu mai am nici o legătură cu ei.²¹⁸ (détenu roumain, 50 ans, 18 ans de peine, depuis 11 ans et 3 mois en prison).

Le présent chapitre prend en considération deux séries de variables contribuant à l'évolution du sujet-parlant détenu et à la naissance de son identité linguistique:

- *linguistiques* où l'on prend en considération l'idiolecte du sujet-parlant détenu, le discours du milieu de réclusion, les stéréotypes linguistiques, les stéréotypes discursifs, la migration lexicale, l'emprunts aux langues étrangères ;
- *non linguistiques* parmi lesquelles nous trouvons comme pertinentes la durée de la peine, l'âge des détenus, leur instruction, le degré d'intégration au sein du groupe, la « conscience collective » (Lévi - Strauss 1983 : 13) de la communauté discursive dans l'appropriation du discours carcéral, y compris la culture collective de la communauté de la prison.

Nous pensons en effet nécessaire une compréhension de l'existence de l'individu dans son milieu social en envisageant les interactions verbales, la mise en pratique de celles-ci n'étant possible que dans une communauté. Dans cette optique,

le langage devient une référence de plus en plus présente dans les ouvrages de sociologie, tout en étant impliqué dans l'analyse des problèmes comme la dynamique des relations sociales [Bernstein], la formation des mécanismes du pouvoir (Foucault) ou le rôle du pouvoir symbolique en société [Bourdieu]. (Gardin, Marcellesi 1987 : 17)

²¹⁸ Je n'ai plus de famille, j'ai divorcé de ma femme, les enfants sont chez elle. Et celle qui a été pour moi une très bonne mère est morte le 2 mars 2008. Dehors, j'ai eu plein d'amis mais depuis que je suis tombé en prison, ils m'ont tous oublié et je n'ai plus de contact avec eux.

Une réponse en ce sens vient des linguistes qui, dans leur approche des problèmes reliés aux connotations sociales, établissent des liens entre le langage et les catégories sociales, le langage et le genre discursif, le langage et le phénomène de migration. Selon les constats de Hymes,

les linguistes se sont penchés sur la recherche de l'importance de la dimension sociale des faits de langage, avant que les sociologues voient dans le langage un moyen d'étude des phénomènes sociaux. (cité par Grimshaw 1987 : 9)

C'est une occasion de nous détacher ici des concepts sociologiques valorisés dans la première partie de notre thèse et d'orienter notre attention vers l'opérationnalisation des concepts appartenant au domaine des sciences du langage. Si dans les trois premiers chapitres de cette recherche, la discussion et la mutualisation des concepts sociologiques comme *catégorie, identité, prestige, groupe, réseau social* a été centrale, les trois chapitres suivants sont dédiés à la mise en valeur de notions comme *communauté linguistique, communauté discursive, diglossie, compétence communicative, sociolecte, idiolecte, style, registre de langue*, donc une focalisation sur la dimension linguistique par rapport aux notions explorées antérieurement.

Placées dans un milieu répressif qui leur rend impossible le contrôle de leur existence-même, les personnes privées de liberté se créent divers canaux de communication en vue de se détacher, au niveau de l'expression, du monde extérieur à la prison et des autorités qui la représentent. Dans cette perspective, la présente partie de la recherche se construit autour d'une triple hypothèse de travail :

- la prison comme institution privative de liberté constitue la prémisse du développement du discours du sujet-parlant détenu ;
- la compréhension du milieu de réclusion en termes de milieu de manifestation d'une communauté linguistique uni-/ multilingue et mono-/ multiculturelle impose une vision interdisciplinaire ;
- la perspective sociolinguistique du milieu de détention implique le suivi du sujet-parlant détenu lors de la manifestation de l'identité à l'intérieur de la communauté uni-/ multilingue et mono-/ multiculturelle.

4.1. Milieu de réclusion, cadre pour la mise en pratique d'un discours institutionnel

Dans cette section, nous nous proposons de thématiser le discours carcéral en termes de discours institutionnel et l'établissement pénitentiaire comme institution d'État. Cette démarche part de l'observation du contexte où les sujets-parlants détenus mettent en pratique leur discours, dans ce que Goffman appelle des « institutions totalitaires » (1968 : 41), et du constat qu'il y a des éléments discursifs et extradiscursifs qui rapprochent le discours du milieu de la prison du discours institutionnel.

Quelques précisions sur la notion d'*institution* sont nécessaires pour la suite de notre argumentation. Au sens large, l'institution représente une forme d'organisation des rapports sociaux dont le fonctionnement s'appuie sur des normes imposées en fonction des particularités de chaque domaine d'activité. En s'identifiant à l'autorité donnée par des règlements arbitrairement établis, l'institution impose à la collectivité résidente certaines normes comportementales et discursives. Maingueneau renforce ceci en précisant que

par institution, on n'entendra pas seulement ces structures exemplaires que sont l'armée ou l'Église, mais plus largement, tout dispositif qui délimite l'exercice de la fonction énonciative, le statut des énonciateurs comme celui des destinataires, les types de contenus que l'on peut et doit dire, les circonstances d'énonciation légitimes pour un tel questionnement. (1991 : 18)

L'existence de l'individu dans une certaine institution permet à la fois de distinguer entre les multiples statuts sociaux qu'il vit simultanément dans le cas de l'exercice d'une profession ou dans des périodes différentes de sa vie si l'on parle de l'accomplissement d'une peine privative de liberté, et de reconstruire son idiolecte. En nous rapportant à la mise en pratique du discours institutionnel lié à l'exercice d'une profession, nous constatons que celui-ci met le sujet-parlant dans une position valorisante aux yeux des membres de la société extra-carcérale, par conséquent des utilisateurs du discours commun. En opposition avec les institutions standardisées, l'institution de la prison en est une du marginal au niveau discursif, une institution où l'on enregistre, selon le témoignage d'un de nos répondants, une « perte de repères », non seulement au niveau social, mais aussi en ce qui concerne les valeurs partagées. En paraphrasant Bourdieu (1982), dans la perspective de l'institutionnalisation que nous donnons au discours de la prison, nous pouvons affirmer que celui-ci signifie d'une part la concrétisation des moyens linguistiques à l'aide duquel le sujet-parlant détenu construit ses représentations mentales sur le milieu de réclusion et d'autre part l'autorité qui représente ce milieu, donc la réalité imposée au sujet-parlant, ainsi que la construction de la « façade sociale » (Goffman 1973 : 30 - 33) du prisonnier.

Le traitement du discours de la prison en termes de discours institutionnel s'avère intéressant dans le cadre du changement de perspective de recherche sur l'analyse des représentations sociales et mentales des prisonniers. Leur analyse en tant que produit de la pensée collective détermine Moscovici (1961) à établir des liens entre les représentations sociales et trois référents socio-discursifs : communication, (re)construction (de la réalité) et maîtrise de l'environnement.

La production du discours commun met en évidence la liberté de création discursive des sujets-parlants, créativité qui a comme point de départ la diversité d'âge des interactants, leur instruction, la spontanéité de leurs réactions lors des interactions verbales et la variété des situations de communication. En opposition, la construction du discours institutionnel impose aux interactants un nombre limité de situations de communication dont la mise en pratique est réalisée par des locuteurs ayant suivi des instructions proches. Il se caractérise par une diversité réduite d'énoncés ainsi que par leur distribution limitée dans l'espace public. En suivant les opinions de Krieg - Planque nous adhérons à l'idée que cet équilibre se manifeste au niveau des « éléments lexicaux par des phénomènes de formulations conventionnelles, [...] de figement, de collocation. » (2009 : 51)

*(2a.) Să stabilească liniștea și ordinea în cameră să raporteze problemele deținutilor la organele competente.*²¹⁹ (détenu roumain, 28 ans, 10 ans et 6 mois de peine, 4 ans et 5 mois exécutés) ;

(2b.) J'ai reçu des menaces physiques et morale et les détenue responsables ont été sanctionnés. (détenue française, MA Dijon, 44 ans, 10 ans à exécuter, emprisonnée depuis 3 mois) ;

(2c.) Privation de liberté et de sa famille - lieu inconnu. En arrivant une personne peut se sentir seul car des clans se forment entre anciennes. Différents chefs d'inculpation. (détenue française, CD Joux la Ville, 30 ans, 8 ans de peine, en prison depuis 3 ans)

La communauté discursive de la prison représente « une catégorie de locuteurs non homogène » (Guilbert 1973 : 15). Plus que dans un milieu institutionnel standardisé, les sujets-parlants existant dans cette institution se trouvent à la limite d'un discours dont la mise en pratique est valorisante et/ou non valorisante selon l'historique personnel de chaque individu et selon les critères du milieu de réclusion. Le discours du milieu carcéral est valorisant dans le cercle restreint de la communauté de la prison et dévalorisant au moment où

²¹⁹ Imposer la paix et l'ordre dans la chambre faire connaître les problèmes des détenus par les organismes compétents.

les situations de communication mettent face à face la population de la société carcérale et les locuteurs appartenant à la société extra-carcérale.

A la lumière des idées exprimées ci-dessus, le discours institutionnel devient un discours autorisé. Dans l'interprétation de Bourdieu (1975 : 183 - 190), lors de la manifestation du discours institutionnel, c'est le contexte (le lieu et le but de l'interaction) qui montre son importance à la faveur des mots. Généralement, dans le cas de la manifestation du discours institutionnel, nous assistons à une routinisation du discours, à sa stéréotypisation et à sa neutralisation découlant de la position qu'occupent dans un champ de concurrence les dépositaires d'une autorité confirmée. Le discours institutionnel s'avère hiérarchisant et imposé de l'extérieur au sujet-parlant. Nous l'apercevons donc comme étant étroitement lié à l'histoire de l'institution qui existe en dehors de ses éventuels locataires. C'est un élément qui nous mène à conclure que le vouloir dire du locuteur se réalise non pas « avant tout dans le choix d'un genre du discours » (Bakhtine 1984 : 284), mais après une négociation entre les manifestations discursives préinstitutionnelles dominantes jusqu'à un moment donné dans le répertoire du sujet-parlant détenu et les formes limitatives et consacrées par la pratique collective du nouveau discours. On parle donc d'une évolution du discours du sujet-parlant du vouloir dire vers le savoir dire.

(3a.) S'intégrer, comprendre que l'on n'est pas juste priver de liberté mais de tant de choses jusqu'au plus banale l'on décide pour nous. (détenue française, 44 ans, 20 ans de détention, 7 ans effectués) ;

(3b.) En galère de cantine ou tabac. c'est le principe du donnant donnant. (détenu français, MA Dijon, 30 ans, en prison depuis 44 mois, pas encore condamné) ;

La prison comme institution imprime au discours carcéral un aspect situationnel. En tant que discours se développant autour des échanges oraux (interlocutifs) et écrits (monolocutifs), le discours carcéral comme discours institutionnel impose au sujet-parlant détenu l'appropriation de la compétence situationnelle. Dans le cas des témoignages récoltés, cette compétence se concrétise dans le processus d'adaptation du sujet-parlant détenu à la nouvelle situation de communication et, en même temps, doit tenir compte de

l'identité des partenaires de l'échange, de la finalité de l'échange, du propos en jeu et des circonstances matérielles de l'échange. (Charaudeau 2000)

Des témoignages de notre échantillon, pour ce qui est de la partie française, l'institution manifeste une implication constructive dans le développement des relations entre les prisonniers.

(4a.) *Beaucoup sont analphabètes, une rupture sociale, sans repère et désespérément violent, ce qui oblige une retenue des autres détenus et interlocuteurs. (détenue française, 50 ans, 6 ans à exécuter, en prison depuis 44 mois) ;*

(4b.) *aide moral, reconforter, être à l'écoute (détenue française, 45 ans, pas de condamnation définitive, depuis 15 jours en prison) ;*

(4c.) *En generale il y a un bon contact entre detenu surtout qu'une comission statu sur les personnalités pour tenter de mettre des detenus susceptible de s'entendre et si cela ne vas pas il est possible de changer assez rapidement si les raison sont bonne. (détenu français, 30 ans, 36 mois de peine, en prison depuis 10 mois).*

Le discours institutionnel impose ainsi une interprétation particulière de la notion de *genre de discours*. Ici, l'analyse de cette notion part de la question de savoir si *Le genre discursif est un moyen pour définir une certaine sous-culture ?* Nous considérons que les contributions des disciplines qui se sont penchées et qui ont développé le concept de genre (sociologie, histoire, etc.) participent au développement de la notion en question dans les sciences du langage. Dans le cas du discours qui fait l'objet de cette discussion, le genre discursif deviendra un outil capable d'interroger et d'évaluer les productions de savoir. Au niveau purement théorique, nous citons la définition de Moirand qui, en mettant elle aussi l'accent sur le trait cognitif du genre, souligne que ce dernier constitue

une représentation sociocognitive intériorisée que l'on a de la composition et du déroulement d'une classe d'unités discursives, auxquelles on a été « exposé » dans la vie quotidienne, la vie professionnelle et les différents mondes que l'on a traversés, une sorte de patron permettant à chacun de construire, de planifier et d'interpréter les activités verbales ou non verbales à l'intérieur d'une situation de communication, d'un lieu, d'une communauté langagière, d'un monde social, d'une société... (2003)

Maingueneau propose une définition selon laquelle le genre discursif est à faire entrer « dans trois modes de groupement selon le point de vue que l'on privilégie : la sphère d'activité, le champ discursif et le lieu d'activité. » (2014 : 65) et propose cinq paramètres pour définir le genre, à savoir :

- le statut des locuteurs et des récepteurs ;
- les circonstances temporelles et locales de l'énonciation ;
- le support et les modes de diffusion ;
- les thèmes qui peuvent être introduits ;
- le mode d'organisation. (1996 : 44)

Dans la situation de la compréhension du parcours discursif du prisonnier, nous partons du champ discursif détenus - personnel de la prison et identifions comme genres discursifs :

- les activités quotidiennes dans le périmètre de la prison et de la cellule ;

(5a.) Școala plimbarea, participarea la unele programe, dar nu sunt zilnice, o parte dintre deținute merg la punctul de lucru unde au fost desemnate, curățenie, cusut de pantofi, în mare parte stăm în cameră citim, scriem spălăm rufe și altele...Odată pe lună, suntem scoase la biserică, alteori suntem scoase la club, pt. a viziona diferite spectacole, teatre organizate de deținuți s-au de cei de afară etc, etc....²²⁰ (détenue roumaine, 50 ans, 2 ans de peine, 1 an et 4 mois exécutés)

- la vente et l'achat d'objets ;

(5b.) În general bunurile se procură în schimbul unor servicii executate de cei care nu au pentru cei care au. Exemplu, corvezi, spălat haine, scris scrisori, efectuarea manichiuri și pedichiuri, masaj, etc.²²¹ (détenue roumaine, 38 ans, 22 ans de peine, 10 ans et 6 mois exécutés) ;

(5c.) La meilleure methode c'est le troc il faut avoir une chose que l'autre convoitise et lui proposer l'échange cela marche beaucoup comme sa en prison. (détenue française, 30 ans, 36 mois de peine, 10 mois exécutés) ;

- l'organisation du quotidien dans un espace institutionnel ;

(5d.) Este pertinent să respecte conducerea secției, personalul penitenciarului și cadrele supraveghetore, șeful de cameră și cambuziera, și bineînțeles, ca să fie respectat la rândul său să-și respecte colegii cu care conviețuiește.²²² (détenue roumaine, 60 ans, 6 ans de détention, en prison depuis 18 mois) ;

(5e.) Il n'y a pas de règle précise en ce qui concerne le ménage de la cellule, mais en générale c'est chacun son tour et tous les jours, car il y a énormément de poussier. Pour les lits la règle est simple, le premier arrivé choisi son lit. Pour ma part j'ai pris le lit du bas, car je préfère cette position. Certain préfère le lit du haut mais la majorité des détenus veulent le lit du bas donc il faut savoir argumenter pour garder sa place. (détenu français, 32 ans, 36 mois à purger, incarcéré depuis 10 mois)

- l'organisation des contacts des prisonniers avec leurs proches ;

²²⁰ L'école, la promenade, la participation à certains programmes, mais ceux-ci n'ont pas lieu tous les jours, certaines d'entre nous vont au point de travail où on les a réparties, nettoyage, coudre des chaussures, la plupart d'entre nous restent dans la chambre où nous lisons, faisons la lessive, etc. Tous les mois, on nous mène à l'église ou au club pour visionner des spectacles organisés par les détenus ou par ceux de dehors.

²²¹ En général, on procure les biens en faisant des services pour ceux qui detiennent les biens en question. par exemple, des corvées, des lessives, rédaction des lettres, manucures, pédures, massages.

²²² Il est pertinent que (le détenu) respecte la direction du département, le personnel du pénitencier et les surveillants, le leader de la cellule et celle qui s'occupe de la garde des vêtements et des produits alimentaires, et bien entendu, pour qu'on le respecte, il doit respecter ses codétenus.

(6a.) *Avem telefonul public, la care putem vorbi zilnic 30 de minute și prin corespondență.*²²³ (dețenu roumain, 30 ans, 10 ans à exécuter, incarcéré depuis 5 ans et 6 mois) ;

(6b.) *Prin scrisori, telefonic s-au când suntem vizitate. Pt. mine legătura cu familia mea sa pierdut și nu știu nimic de copii mei care sunt la 4.000 km depărtare de mine.*²²⁴ (dețenu roumaine, 50 ans, 2 ans de peine, 1 an et 4 mois exécutés) ;

(6c.) *Le courrier est très long. le téléphone peut être autorisé mais tout passe par les magistrats. Le plus dur c'est la coupure de contact avec les proches lorsqu'on arrive en detention. (dețenu français, 30 ans, 44 mois de prison sans une condamnation).*

Ce sont des axes de la réalité de la prison qui nous permettent d'analyser cette dernière comme une entité dichotomique (gardiens et personnes gardées), qui pose des difficultés de rapport entre le discours du milieu privatif de liberté à une des formes discursives institutionnalisées consacrées. Loin de la rigidité caractérisant le discours institutionnel standardisé, dans le cas du discours de la prison, nous parlons d'une créativité des sujets-parlants détenus dans des situations de communication parmi les plus variables. Il s'agit des situations de communication qui s'entrecroisent avec celles autour desquelles se construit le discours commun, par exemple : *s'organiser pour ce qui est des courses, exprimer les opinions sur une émission télévisée, etc.*

(7a.) *Prin comercializarea bunurilor contra țigări și cafea. Deținuții discută între ei : unii vând haine alții alimente, alții telefoane mobile și uite-așa se formează așa zisul comerț « la negru » cu prețuri sub cele de la magazinul închisorii sau din libertate.*²²⁵ (dețenu roumain, 38 ans, 22 ans à exécuter, en prison depuis 10 ans et 4 mois) ;

(7b.) *Tout dépend de la personne avec qui vous êtes en cellule mais on peut toujours faire 1 demande pour être avec le codétenue de son choix. Pour moi je suis avec quelqu'un avec qui je m'entends bien on partage tout cigarettes etc...pour le lit on change tous les 15 jours en même temps que les draps. Le ménage est systématiquement pour nous 2. (dețenu étranger, MA Dijon, 32 ans, pas de condamnation définitive, en prison depuis 9 mois).*

²²³ Nous avons à notre disposition le téléphone public auquel nous pouvons parler 30 minute / jour et par correspondance.

²²⁴ Par lettres, par téléphone ou quand on a la visite de nos proches. Quant à moi, j'ai perdu le contact avec ma famille et ne sais plus rien de mes enfants qui se trouvent à 4.000 km de distance de moi.

²²⁵ Par la commercialisation des biens en échange pour des cigarettes et du café. Les détenus discutent : certains vendent des habits d'autres des produits alimentaires, d'autres des téléphones portables et voilà c'est comme ça que prend naissance le commerce dit « au noir » avec des prix moins élevés que ceux du magasin de la prison ou des magasins du dehors.

Les utilisateurs du discours de la prison sont les détenus et, dans une marge plus réduite, les surveillants. Pour ces derniers, la manifestation du discours du milieu carcéral est repérable surtout au niveau de la compréhension.

La réactivité manifestée par les locuteurs détenus nous permet d'analyser la mise en pratique du discours de la prison en observant à la fois le passage du sujet-parlant d'une communauté (linguistique, discursive, culturelle) vers la communauté carcérale (construite essentiellement autour d'une sous-culture), dans une relation de cause à effet. La cause réside dans le changement du statut social de l'individu. L'effet se concrétise en deux temps par la pénétration de lexèmes du vocabulaire commun dans le vocabulaire carcéral et la coexistence de ces éléments lexicaux dans les deux discours concernés avec des sens distincts.

Le discours de réclusion prend naissance suite à la nécessité des locuteurs de communiquer et de rendre secret le sens du message émis lors de la communication entre les membres de la communauté sociolinguistique de la prison. La dissimulation du sens du message a comme but l'exclusion des individus qui, discursivement, n'appartiennent pas au milieu carcéral. La capacité des détenus à communiquer concentre la discussion sur la fréquence élevée du discours carcéral dans le cas des personnes condamnées qui ont passé une grande période en prison et la fréquence réduite dans le cas des détenus qui ont une expérience / existence carcérale réduite. Nous avons identifié dans les témoignages de nos répondants roumains concernant la classification des prisonniers des mots tels « donatori »²²⁶. Pour respecter la même thématique nous évoquons pour ce qui est des prisons de France des mots comme « cabide » qui dénomme les détenus anciens et « frings », ce dernier désignant les habits.

Le discours du milieu de réclusion se distancie du discours strictement institutionnel par son appropriation. L'appropriation du discours carcéral se réalise sur place lors des situations de communication réelles et ne suit pas les étapes d'apprentissage, de transmission de savoirs et d'évaluation et ne nécessite pas le suivi d'un spécialiste. Pratiquement, les éléments lexicaux qui définissent le discours carcéral deviennent au fur et à mesure parties composantes du vocabulaire²²⁷ du sujet-parlant détenu. Nous assistons à une appropriation involontaire, mais consciente de celui-ci. Consciente du point de vue de l'acceptation de tout sujet-parlant qui commence à maîtriser ou même de celui qui maîtrise déjà le discours de réclusion. Au-delà de ces deux éléments (la volonté et l'attitude consciente) du processus

²²⁶ Donneurs - prisonniers qui sont obligés par leurs codétenus plus autoritaires à leur donner les produits alimentaires dont ils disposent.

²²⁷ *Muzicuță* (fr. *harmonica*), signifie *bouche* pour les détenus roumains, le mot *felicitare* (fr. *carte de félicitation*) signifie *citation de tribunal*.

d'appropriation du discours carcéral, le processus en question conduit à une compétence communicative du sujet-parlant détenu. Tout comme le discours institutionnel standard, le discours de la prison est exclusivement hiérarchisant et offre au locuteur les moyens qui lui permettent d'exprimer son statut au sein de la communauté sociolinguistique en question.

4.2. Autour des notions de *culture* et de *sous - culture*²²⁸

Avant de problématiser le fonctionnement de la communauté culturelle et de la communauté sous-culturelle avec ses deux aspects mono- linguistique / culturelle et multi-linguistique / culturelle, nous discutons les notions de *culture* et de *sous-culture*, tout en mettant en lumière une série de caractéristiques les rapprochant et/ou les distinguant. En règles générales, la culture représente les valeurs que partagent tous les membres d'une certaine société.

En resserrant le sens de la notion, la culture représente dans la vision du Rocher l'ensemble des moyens collectifs dont dispose l'homme ou une société pour contrôler ou manipuler l'environnement physique, le monde naturel. (1992 : 101-107)

Les représentants du culturalisme analysent la culture comme le « mode de vie d'un peuple » et la définissent comme une

acquisition humaine, relativement stable mais sujette à des changements continus qui déterminent le changement de nos vies sans s'imposer à notre pensée consciente. (Boudon 2012 : 54).

Dans la période moderne, l'analyse de la culture est associée

aux modèles et aux modes de communication ou d'un savoir et des valeurs répondant dans une société hiérarchisante (culture populaire, culture d'élite) et par certains canaux de diffusion : la culture des masses transmise par les médias s'adresse à un certain public. (Boudon 2012 : 54)

En dehors des valeurs communes et généralement acceptées constituant donc la culture partagée par tous les membres de la société, l'identité des individus se compose aussi de ce que l'on appelle sous-cultures²²⁹. La manifestation des sous-cultures est identifiable à un nombre plus restreint d'individu et elles sont représentées par des pratiques et par des com-

²²⁸ « De manière générale, l'idée de socialisation est au centre des explications de la délinquance comme sous-culture. » (Digneffe 1990 : 59) « La délinquance est une pure socialisation, une stricte intériorisation de rôle. » (Digneffe 1990 : 60)

²²⁹ Il y a une variété de sous-cultures, on en mentionne ici quelques-unes : la sous-culture des adolescents, la sous-culture de la violence ou la sous - culture de la délinquance, la sous-culture du faubourg, la sous-culture de pénitencier, la sous-culture ouvrière, la sous-culture des jeunes, etc. (<http://adevarul.ro/news/societate/subcultura-incultura-1514b5dcc00f5182b853a3ce9/index.html>, dernière consultation, le 7 janvier 2014)

portements partagés au niveau collectif. L'assimilation et l'adoption des sous-cultures marquent une distanciation de l'individu des comportements et des valeurs acceptés de la société extra-carcérale et son rapprochement de valeurs moins connues / acceptées par cette dernière. Les sous-cultures prennent naissance et se développent parallèlement à la culture commune et se manifestent dans des situations particulières de contexte social, de préférences artistiques, d'âge etc.

La discussion des deux notions nous permet d'observer les sujets analysés dans une double hypostase : sujet-parlant et acteur social à la fois. Dans le cas des membres de la société extra-carcérale, nous identifions parmi les aspects qui déterminent la formation de la culture :

- *Le langage.* Si on parle du langage comme facteur déterminant dans la construction de la culture d'une société, il faut mentionner ses caractères unificateur et/ou divisant. En dehors de son rôle principal, assurer l'intercommunication, le langage assure l'intercompréhension entre les membres de la société (multilingue) en question. Nous remarquons ainsi que c'est le contexte social et le milieu qui influencent le langage. L'évolution du langage et celle de la société sont interdépendantes ;
- *Les symboles.* En règle générale, les symboles se concrétisent dans des représentations mentales que les membres d'une certaine société se font sur des idées ou concepts qui ont marqué certains moments de l'évolution d'une société. Ces symboles, liés à l'histoire d'une société définissent l'identité de celle-ci ;
- *L'idéologie.* Définie de manière très générale comme l'ensemble des croyances²³⁰ d'une société, la notion d'*idéologie* met ensemble les axes de la pensée collective et évolue en tenant compte de différentes étapes de l'évolution de la société ;
- *Les valeurs.* L'éducation, par exemple, constitue pour toute société une des valeurs transmissibles au niveau collectif ayant comme but l'amélioration du comportement individuel. La relation entre l'éducation et la culture peut être analysée tout en suivant trois plans distincts du point de vue du contenu, mais convergents pour ce qui est de la perspective des finalités : le plan de la transformation par l'éducation de l'être humain éduicable en un acteur éminemment culturel, le plan de l'éducation comme action de transmission et de production de la culture et le plan du rôle de l'éducation dans le contexte du rapport culture - civilisation ;

²³⁰ « On appellera croyances les propositions formulées ou non auxquelles un individu ou un groupe donnent un assentiment parfait et qu'il tient pour vraies alors même que la preuve de leur vérité ne relève pas d'une logique du genre scientifique. » (Deconchy 1980 : 31- 83)

- *Les traditions.* La tradition d'une société représente un lien entre son passé et son présent, un lien représenté par la sélection que ce dernier fait dans l'héritage de la tradition. Les valeurs culturelles, se transformant en traditions dans le temps, ont un caractère permanent, tout en devenant ainsi des repères pour la conscience collective d'une société.

Nous avons affirmé dans les lignes précédentes que le milieu de la prison représente une sous-culture. Il convient d'abord de préciser que la manifestation de cette sous-culture à comme prémisses la négation des normes de la culture commune par certains acteurs sociaux. Nous soutenons dans cette optique l'idée selon laquelle tout comme dans le cas de l'évolution des relations sociales, la dominance de l'espace physique même de la prison dans le quotidien du prisonnier constitue un facteur déclencheur pour le développement de la sous-culture en question. Sans lui donner des connotations négatives, la sous-culture de la prison se développe autour des facteurs suivants :

- *Les habitudes et les comportements* développés en prison. Transmis de détenu à détenu et enrichis suite à la migration permanente des prisonniers d'un pénitencier à l'autre, les habitudes et les comportements définissent une sous-culture carcérale commune à tous les pénitenciers d'un pays et une sous-culture carcérale individuelle propre à chaque établissement pénitentiaire. Dans le cas des répondants constituant notre échantillon, les comportements se concrétisent le plus souvent dans des activités d'échange d'objets (par nécessité en vue d'utilisation ou en vue de transformation en argent) et de produits ;

(8a.) Vând adidași, vând hainele, fur de la colegii de cameră, vând valoarea bunurilor primite de la familie mai dau o sifoneală ca să mai primesc un pachet de țigări.²³¹ (détenu roumain, 27 ans, 18 ans à purger, 2 ans depuis l'incarcération) ;

(8b.) Un coleg s-au o colegă de celulă, se abordează prin apropiere, s-au asupra ei, fac presiuni altele, pt. ai face detenția grea dacă nu, este furată atunci când nu se așteaptă și uneori este și bătută pînă când prinde o teamă și nici nu poate raporta superiorilor de frică că i se poate întîmpla ceva mai rău.²³² (détenue roumaine, 50 ans, 2 ans à purger, 1 an et 4 mois purgés) ;

²³¹ Je vends des souliers de sport, je vole les biens de mes collègues de détention, je vends la valeur des biens reçus de ma famille je moucharde de temps en temps pour recevoir un paquet de cigarettes.

²³² Un collègue ou une collègue de cellule, on prend contact avec lui / elle par un rapprochement ou on fait des pressions, ce sont d'autres détenues qui font ces pressions, pour lui rendre la peine plus difficile, on vole ses biens quand elle s'y attend le moins et parfois on la frappe jusqu'à l'intimidation pour qu'elle ne porte pas plainte auprès des supérieures de peur qu'il ne lui arrive quelque chose de pire.

(8c.) *Cumpărăm de la cei care nu sunt căutați și sunt fumători și băutori de cafea și au ceva de vânzare.*²³³ (détenu roumain, 26 ans, 3 ans à exécuter, 2 ans et 6 mois purgés) ;

(8d.) *facând combinații între noi iau un lucru mai ieftin și îl dau mai scump!*²³⁴ (détenu roumain, 30 ans, 27 ans à purger, en prison depuis 10 ans et 7 mois) ;

(8e.) *Când îmi place ceva bag la înaintare combinatori și opțin ce vreau.*²³⁵ (détenu roumain, 37 ans, 8 ans à purger, 3 ans purgés) ;

(8f.) *Despre mine că eu nu sunt vizitat eu fac treabă, adică spăl, fac curat etc și omul îmi dă ce îmi trebuie.*²³⁶ (détenu roumain, 30 ans, 24 ans de peine, pas de période passée en prison précisée) ;

(8g.) *cumpărând de la alți deținuți și plătind cu țigări.*²³⁷ (détenu roumain, 43 ans, 22 ans de peine, 11 ans exécutés) ;

(8h.) *invenții, s-au înțelegeri cu persoane private de libertate care au mai multe cunoștințe printre gardieni, și uneori ajung la un bun acord și li se aduce obiectul dorit, de dincolo de aceste garduri.*²³⁸ (détenue roumaine, 50 ans, 2 ans à purger, 1 an et 4 mois purgés) ;

(8i.) *In general bunurile se procură în schimbul unor servicii executate de cei care nu au pentru cei care au. Exemplu, corvezi, spălat haine, scris scrisori, efectuarea de manichiuri și pedichiuri, masaj, etc.*²³⁹ (détenu roumain, 38 ans, 22 ans de peine, 10 ans et 4 mois purgés) ;

(8j.) *Mai facem schimburi de haine sau cumpăr de la magazin în valoare de suma cerută dacă cădem de acord.*²⁴⁰ (détenue roumaine, 24 ans, 7 ans de peine, en prison depuis 4 ans et 8 mois) ;

(8k.) *Elles se dépannent dans la mesure de leurs moyens, mais surtout si elles connaissent des personnes du même entourage et suivant aussi les nationalités.* (détenue française, MA Dijon, 38 ans, 18 mois de peine, depuis 1 semaine et 2 jours en prison) ;

²³³ On achète auprès de ceux qui ne sont pas cherchés par leurs familles et qui sont consommateurs de café et qui fument et ont quelque chose à vendre.

²³⁴ En faisant des ententes entre nous j'achète un objet à prix moins élevé et je le vends avec un prix plus élevé !

²³⁵ Quand j'aime quelque chose je lance mes négociateurs et j'obtiens ce que je veux.

²³⁶ Moi... parce que moi, je ne suis pas visité et je travaille pour les autres, c'est-à-dire que je fais la lessive, je nettoie et on me donne ce dont j'ai besoin.

²³⁷ en achetant auprès autres détenus et en payant par des cigarettes.

²³⁸ des conneries ou des ententes avec des personnes privées de libertés qui se connaissent avec les gardiens et parfois on arrive à un accord et on obtient l'objet attendu de l'autre côté des murs de la prison.

²³⁹ En général, on obtient les biens suite à des services venant de ceux qui n'en ont pas pour ceux qui en détiennent. Par exemple, des corvées, faire la lessive, l'écriture de lettres, l'exécution de la manucure, de la pédicure, des massages.

²⁴⁰ On fait des échanges de vêtements ou je fais des courses au magasin pour la somme demandée si on se met d'accord.

(8l.) *La meilleure methode c'est le troc il faut avoire une chose que l'autre convoitise et lui proposer l'échange cela marche beaucoup comme sa en prison. (détenu français MA Dijon, 38 ans, 36 mois de peine, 10 mois purgés) ;*

(8m.) *On peut toute fois cantiner sur la redoute ou s'arranger entre détenu par des habits. (détenu français, MA Dijon, 30 ans, 44 mois purgés sans avoir encore une condamnation définitive) ;*

(8n.) *pour la nourriture le Tabac le café pour les cantines (détenu français, MA Dijon, pas d'âge indiqué, 8 mois à purger) ;*

(8o.) *l'échange Tabac contre des Timbre ou enveloppe (détenu français, MA Dijon, 22 ans, 4 mois à purger, incarcéré depuis 1 mois et 2 semaines).*

- *Le folklore du pénitencier.* Patrimoine de la population carcérale et de la prison, le folklore se concentre sur la description de tous les aspects de la vie carcérale. Le discours des prisonniers s'oriente dans ce cas contre la société extra-carcérale et contre les prisonniers qui ne partagent pas les valeurs du groupe / de la communauté. Les vers et les chansons de prison présentent la triple réalité de la personne détenue : la *réalité intime antérieure* de l'individu retrouvée dans la maison qu'il a quittée et qu'il espère retrouver un jour (famille, foyer), sa *réalité sociale* passée (lieu de travail, amis, milieu scolaire) et le vécu de la *réalité carcérale*. Pour ce qui est de la réalité carcérale, nous la retrouvons dans l'existence d'un folklore qui met en une lumière héroïque les détenus, en condamnant en revanche le milieu privatif de liberté, le personnel de la prison et l'appareil de la justice. Dans la plupart des situations, les prisonniers n'écrivent pas leurs créations, les vers transmis de détenu à détenu manifestant ainsi un caractère éminemment oral, collectif et relativement instable au niveau du contenu. De même, nous identifions une source commune pour plusieurs créations par les vers communs faisant partie de ces créations. Les exemples suivants ne sont pas extraits des questionnaires présentés antérieurement, mais constituent le résultat de la correspondance que nous avons mise en œuvre avec les prisonniers du Pénitencier de Haute Sécurité de Craiova.

(9a.) *Stăteam de veghe / In noaptea de planton / Si mă plimbam parcă buimac / Eu și gândurile mele.
Deodată, privirea-mi fuge / Spre sufletele adormite / Ce duse par / Pe altă lume.
Visându-se la ei acasă / Făcându-și planuri / Visând la libertate / Gândind, poate, ca mine.*

Deodată, liniștea dispare / S-aude gardianul / Cum strigă « deșteptarea » / Și visele dispar.²⁴¹

*(9b.) De ce sunt om / Și mai gândesc / De ce în lumea asta / Mai trăiesc / De ce ?
Și animalele-s mai bune, / Deși... necuvântătoare, / Și totuși / Se înțeleg mai bine.
Cias de cias / Clipă de clipă, / Cu voi...eu voi lupta, / Pentru libertatea mea.
Rămâneți voi, tigri și lei, / A lumii interlope cloacă / Eu mă întorc la casa mea /
Și liniștit eu voi trăi / Ca altădată.²⁴²*

*(9c.) Să te plângi dar nu ai cui, / Poate frunzei plopului.
De când cu democrația / S-a dus dracu' omenia.
Dar mai rău atunci va fi / Când hoțul va mârâi
Atunci să te vezi, bădie / Director de pușcărie.
De te duci la cabinet / Primești doar un fenosept.
Aspirină pentru cap / Vai de hoțul cel bolnav.
De nu moare și trăiește / Mereu se pătimește
Cât pedeapsa își ispășește.²⁴³*

*(9d.) Hoților combinatori / Tot voi și informatori
Opriți-vă din combinații / Și din informații.
Stați și meditați / Și o să aflați
Ce faceți nu-i bine / Este o rușine.
Oare ce credeți fărtați / Cu toții suntem încuiați.
Rădem și nu aclamăm / Pe voi doi bani nu dăm.
Rămâneți voi, tigri și lei, A lumii interlope cloacă
Eu mă întorc / La casa mea pustie
Și mă întorc bătrân / Cu ură și durere
Să o mai văd... / Măcar o dată...²⁴⁴*

²⁴¹ Je surveillais / La nuit de la sentinelle / Je marchais tout étourdi / Moi et mes pensées, / Du coup, mon regard tombait / Sur les autres qui dormaient / Ils me semblaient / Ailleurs. / En rêvant être chez eux / En faisant des plans, / En rêvant la liberté / En ayant les mêmes pensées que moi. / Mais du coup, la paix s'en va / On entend le gardien / Crier « l'éveil » / Les rêves, eux aussi, s'en vont. /

²⁴² Pourquoi suis-je un être humain ? / Et encore capable de réfléchir / Pourquoi dans ce monde ? / Je vis ma vie ? / Pourquoi ? / Même les animaux sans plus humains ? / Bien que... muets. / Toutefois / Ils s'entendent mieux / Heure après heure / Minute après minute, / Je vais lutter contre vous, / Pour ma liberté / Ne quittez pas ce monde, vous, tigres et lions / La misère du monde des malfrats / Moi je retrouverai ma maison / Et j'y vivrai heureux / Comme le faisais jadis.

²⁴³ Ici, on n'a même pas devant qui pleurer / Peut être le faire devant les feuilles du peuplier / Depuis quand la démocratie est ici / L'humanité a disparu. / Mais ce sera encore pire / Quand le voleur va commencer à parler. / Alors, tu vas voir, mon vieux / Directeur de pénitenciaire. / Si tu vas chez le toubib / Tu reçois un rien de médicament / Quelque chose pour tes maux de tête / Pauvre voleur malade. / S'il ne meurt pas et il continue de vivre / Il souffre toujours / Pendant qu'il fait sa peine.

²⁴⁴ Voleurs arnaqueurs / C'est toujours vous les mouchards / Arrêtez d'arnaquer / Et de moucharder. / Réfléchissez un instant / Et vous apprendrez / Que c'est pas bien ce que vous faites / Un honte. / Qu'est-ce que vous pensez ? / Nous sommes tous ici menottés. / Nous rions mais nous n'appaludissons pas / A nos yeux vous ne faites aucun sou / Ne quittez pas ce monde, vous, tigres et lions / La misère du monde des malfrats / Moi, je vais retrouver ma maison / Mais il n'y aura pas de lumière là-bas / Et moi, vieux, je la retrouve / L'âme pleine de douleur et de haine / Je veux revoir ma maison / Au moins encore une fois.

- *Le langage.* En tant que moyen de communication, l'utilisation du langage codé utilisé même dans les relations avec l'extérieur représente aussi une modalité par laquelle les sujets-parlants détenus se positionnent par rapport à leurs interlocuteurs. Nous identifions dans les témoignages de nos répondants des mots qui, utilisés dans une conversation avec une personne venant de l'extérieur, mettraient la personne en question dans une situation de non compréhension :

(10a.) *Nemaiavînd niciodată legătură și fiind primar am avut o impresie neelucidată de mine nici până acum.*²⁴⁵ (détenu roumain, pas d'âge indiqué, 12 ans de peine, 1 an et 9 mois purgés) ;

(10b.) [...] *Pe paturile de jos stau băieți pe cele de sus stau sifoanele.*²⁴⁶ (détenu roumain, pas d'âge indiqué, 12 ans de réclusion, 1 an et 9 mois purgés) ;

(10c.) *nous devons cantiné, avec le pecule que nos proches font virés. Aucun autre moyen.* (détenue française, CD Joux la Ville, 44 ans, 15 ans de peine, 10 ans purgés) ;

- *La nature de la construction des relations.* Ce processus diffère en fonction du milieu social. Le milieu de réclusion, par essence, constitue un cadre fortement hiérarchisé où l'égalité et la coopération entre les personnes incarcérées s'installe après une longue période :

(11a.) *Organizarea în celulă nu este atât de bună deoarece suntem amestecate ; exemplu - fumătoare cu nefumătoare, și infracțiuni mai ușoare cu cele grele ; furt, înșelăciune, cu crimă.*²⁴⁷ (détenue roumaine, 50 ans, 2 ans à purger, 1 an et 4 mois purgés) ;

(11b.) *Avec certaines détenues : indifférences, pour les autres les traditionnelles questions ; « Comment tu t'appelles ? », « Tu viens d'où ? », « Tu as des enfants ? », « Combien ? ». Et en générale, c'est grace aux enfants que nous commençons à faire connaissance. Puis, certaines s'invitent chez les autres pour prendre le café. Et le contacte passe mieux avec certaines qu'avec d'autre.* (détenue française, CD Joux la Ville, 45 ans, 12 ans de peine, 39 mois depuis l'incarcération) ;

(11c.) *En generale il y a un bon contact entre detenu surtout qu'une comission statu sur les personnalités pour tenter de mettre des detenus susceptible de s'entendre et si cela ne vas pas il est possible dans changer assez rapidement si les raison sont bonne.* (détenu français, MA Dijon, 30 ans, 36 mois de peine, 10 mois purgés) ;

²⁴⁵ en n'ayant pas de contact et étant primaire [dans le dicours carcéral roumain : détenu se trouvant à la première incarcération] j'ai eu une impression que je ne comprends toujours pas.

²⁴⁶ [...] Les lits d'en bas sont occupés par les gars, ceux d'en haut sont occupés pas les mouchards.

²⁴⁷ L'organisation en cellule n'est pas tellement bonne parce qu'on est mélangées ; exemple - des fumeuses avec des non fumeuses, et infractions moins graves avec des infractions graves ; vol, escroquerie financière, crimes.

(11d.) *Il n'y a pas de critères précis on essaye d'être au mieux avec la personne et de la connaître. En cas de conflit nous pouvons le signaler et changer de cellule. (détenu français, MA Dijon, 30 ans, 44 mois purgés, pas de condamnation définitive).*

- *Le caractère hétérogène de la population carcérale.* Le milieu privatif de liberté est un milieu marqué par une dynamique permanente des personnes incarcérées. Dans les prisons roumaines, les situations où un détenu ayant une condamnation lourde exécute sa peine dans un seul établissement pénitentiaire sont rares. Le déplacement permanent des prisonniers (catégorisés comme très dangereux ou faisant partie d'un clan) a comme but d'empêcher des complots qui pourraient avoir lieu entre les détenus en vue de préparer une évasion ou une révolte :

(12a.) *Ne împrumutăm între noi, cu angajamentul săi returnăm înapoi. Când suntem plecați pe alte penitenciare, și trebuie să te împrumuți până îți vine și ție.²⁴⁸ (détenu roumain, 34 ans, 16 ans de réclusion, 10 ans et 6 mois purgés) ;*

(12b.) *Avertismentele de la gardieni către deținuți, permanente sunt : Ai grijă că-ti face raport, s-au ai să pleci pe cursă, într-un alt penitenciar, s-au voi avea grijă să-ti faci pedeapsa în termen s-au să nu fi scoasă la muncă.²⁴⁹ (détenue roumaine, 50 ans, 2 ans à purger, 1 an et 4 mois exécutés) ;*

(12c.) *En centre de détention, il y a de forte chance de voir au moins une personne que vous connaissez, car il y a des arrivantes ou des détenues de maisons d'arêt différente. Ensuite si vous avez le contact facile tout est plus simple. (détenue française, CD Joux la Ville, 46 ans, 3 ans de détention, depuis 18 mois en prison).*

Les recherches concentrées sur le fonctionnement de la société extra-carcérale ont conduit à la discussion des quatre fonctions importantes de la culture²⁵⁰ :

- *La fonction d'adaptation.* Lors de ses recherches, l'anthropologue américain Kluckhohn a énoncé la théorie selon laquelle la culture constitue le premier élément permettant à l'individu de s'adapter à un nouveau milieu géographique et à son climat. C'est donc toujours la culture qui permet à l'individu de trouver des solutions pour s'adapter à un milieu social défavorable (reconsidération des priorités, réorganisation de l'espace, réorganisation des moyens) ;

²⁴⁸ On emprunte différents objets aux autres détenus, en s'engageant à leur retourner l'objet en question. Quand on est parti à d'autres pénitenciers, et il faut en emprunter jusqu'au moment où toi aussi, tu en reçois.

²⁴⁹ Les avertissements permanents venant des surveillants sont : Fais gaffe, je te fais un rapport et tu partiras en course, dans un autre pénitencier, ou je ferai de telle sorte que tu ne sores d'ici plus tôt ou que tu ne sores pas au boulot.

²⁴⁹ <http://www.rasfoiesc.com/educatie/psihologie/sociologie/CULTURA-INFLUENTELE-MULTIPLE-A74.php> (dernière consultation, le 6 janvier 2014).

- *La fonction de communication.* Par essence, la communication prend la forme de l'utilisation du langage et des symboles, ces deux moyens permettant la distinction les individus entre eux et les groupes sociaux entre eux. Dans cette perspective, les individus partageant les valeurs de la même culture établissent plus facilement une communication que si cela devait se faire avec des individus appartenant à d'autres cultures ;
- *La fonction d'anticipation.* Liée aux comportements et attitudes, cette fonction vise leur appropriation par l'individu. Partageant la même culture, les individus adoptent des comportements et des attitudes semblables et manifestent des attentes précises les uns envers les autres ;
- *La fonction affective* vise la culture en termes de facteur favorisant le développement de certains types de relations affectives entre les individus du même groupe social. Elle propose l'identification de l'individu avec les mêmes valeurs, symboles, normes et modèles de conduite.

Par rapport aux fonctions que la culture a dans le cas de toute société, la sous-culture du milieu de détention répond aux fonctions suivantes²⁵¹ :

- *L'intégration.* Démarche individuelle pour toute personne incarcérée, l'intégration dans la communauté carcérale présuppose un processus d'intériorisation se manifestant en double sens. Nous parlons ainsi d'une acceptation interne que manifeste le détenu comme acteur social par rapport au nouveau contexte social et une acceptation externe manifestée par les membres déjà existants dans la communauté vers le prisonnier nouveau-venu :

(13a.) [...] *societate din care am făcut și eu parte cândva, până când destinul a decis ca eu să ajung aici. Deși pare tragic să fii aici, pentru mine a fost ca o doua renaștere experimentul acesta numit « închisoare » deoarece afară o luasem pe un drum greșit și depravat : furam, beam aproape zi de zi, [...]»²⁵² (Marius Crâșmaru) ;*

(13b.) *Eu mă așteptam la ceva mult mai rău și credeam că închisoarea este mult mai dură, dar cu timpul mam acomodat aici și cu persoanele din închisoare.²⁵³ (détenu roumain, 25 ans, 9 ans de peine, 4 ans et 5 mois exécutés) ;*

²⁵¹ http://adevarul.ro/news/societate/subcultura-incultura-1_514b5dcc00f5182b853a3ce9/index.html (dernière consultation, le 7 janvier, 2014).

²⁵² [...] *société dont j'ai fait moi aussi partie autrefois, jusqu'au moment où le destin a décidé que je tombe en prison. Bien que l'existence ici semble tragique, pour moi l'expérience appelée « prison » a été comme la deuxième renaissance parce que dehors mon chemin n'était pas le meilleur et était dépravé en plus : je volais, je consommait de l'alcool presque tous les jours [...]*

²⁵³ *Je m'attendais à quelque chose de pire et je pensais que la prison est un milieu plus dur, mais durant le temps je me suis habitué avec la prison aussi avec les gens y habitant.*

(13c.) *Apprendre à vivre plus ou moins ensemble mais je suis assez réserver. (détenue française, MA Dijon, 45 ans, pas encore jugée, depuis 15 jours en prison) ;*

(13d.) *Très étonnée de la vie en détention, pour moi je trouve que mis à part la liberté on ne manque de rien, les relations avec les détenues ainsi que le personnel du pénitencier est normal lorsque l'on est correcte avec eux. (détenue française, 46 ans, 3 ans de peine, depuis 18 mois en prison) ;*

(13e.) *Je pensée pire mais j'ai eu une bonne impression que je l'ai toujours, on est bien traitée. (détenue étrangère, MA Dijon, 27 ans, 18 mois de peine, incarcérée depuis 10 mois) ;*

(13f.) *En ce qui concerne les détenus, entre nous on doit respecter les lois, ce qui s'appelle la loi des détenus. (détenue étrangère, CD Joux la Ville, 25 ans, 5 ans de peine, 2 ans exécutés).*

- *La communication.* Il s'agit-là d'un processus qui implique de la part du sujet-parlant détenu l'appropriation de certains savoirs : s'adapter aux nouvelles situations de communication, s'approprier les mêmes codes de communication avec les collègues de détention et mettre en pratique ces derniers. Le milieu de réclusion impose, en fonction du nombre de prisonniers par cellule et de leurs activités, un processus de socialisation caractérisé par l'acquisition de nouvelles compétences linguistiques et socio-communicatives par le locuteur pour pouvoir établir un contact avec les collègues de détention et avec le personnel de la prison ;

(14a.) *J'ai des difficultés liées à ma timidité mais je communique quand même avec plusieurs personnes. (détenue française, MA Dijon, 40 ans, 3 mois à purger, 1 mois effectué) ;*

(14b.) *Il y a pas de difficulté de communication car les anciens détenus vont le voir le nouveau détenu comme une bete sauvage. (détenue française, CD Joux la Ville, 44 ans, 10 ans à passer en prison, 3 mois exécutés) ;*

- *L'adaptation.* Le milieu de réclusion impose une adaptation double, au niveau du langage utilisé entre les murs de la prison et au niveau comportemental. Dans le milieu de détention, l'intégration de la personne détenue correspond à l'harmonisation du comportement individuel à l'ensemble du comportement collectif spécifique à une communauté sociolinguistique plus restreinte que la communauté source qui présuppose des situations nouvelles de communication, certaines rigueurs et privations. Nous mettons ici en rapport la sous-culture carcérale et la culture personnelle de la personne incarcérée :

(15a.) *Fiind recidivist sînt acomodată cu viața de aici.*²⁵⁴ (détenu roumain, 37 ans, 8 ans de peine, 3 ans purgés) ;

(15b.) *communication avec la famille et avec les gens en prison il faut temps d'adaptation aussi (détenu français, MA Dijon, 32 ans, pas de condamnation définitive, 9 mois purgés).*

- *L'innovation.* La communication est multicanale et multicode (Kerbrat-Orecchioni 1990 : 48). Le milieu de la prison impose aux locuteurs la création de nouveaux codes de communication ainsi que la création d'éléments lexicaux qui permettent le cryptage du message, sa dissimulation et l'éventuelle induction en erreur des non membres de la communauté analysée ;

(16a.) *De la șmecheri : fie își fură telefoanele între ei, nuși mai fac plățile, de la jocurile de noroc, pentru acapararea puteri, apoi și ese ei din joc vin și spun mi-a spus mie polițaiu x că sunt prieten cu el că cutare e prăduitor că a aruncat x bilet la gardă și extrem de multe.*²⁵⁵ (détenu roumain, 53 ans, 14 ans de peine, 10 ans de détention) ;

(16b.) - *ne pas faire de yoyo (détenue étrangère, MA Dijon, 32 ans, 15 mois de peine, pas de période passée en prison précisée) ;*

- *La conservation des habitudes du monde de la prison* est très liée au respect de certaines hiérarchies. Manière de construire la socialisation positive entre les individus, l'adhésion aux habitudes de la communauté et leur conservation assure la cohésion de celle-ci :

(17a.) *Dacă e amărât și uni au și faci un serviciu adică, speli un plover o lenjerie, îți dă, omul o cafea 4-5 țigări cînd vine la el ține cont că mai are nevoie de acela și îl ajută.*²⁵⁶ (détenu roumain, 30 ans, 24 ans de peine, 3 ans purgés) ;

(17b.) *Dans toutes sorte de cas pour du tabac, des timbres des conseils ou même de la nourriture. Il n'y a pas vraiment de règle, mais le nerf de la guerre en prison c'est le tabac et le canabisse. (détenu français, MA Dijon, 30 ans, 36 mois de peine, 10 mois purgés).*

- *La création de nouvelles normes et valeurs.* L'acceptation ou la négation des normes et des valeurs d'une société montre le degré d'intégration d'un certain individu au sein de

²⁵⁴ En étant récidiviste je suis habitué à la vie de prison.

²⁵⁵ Ca viens des caïds : soit ils se volent mutuellement les téléphones portables, ils ne se payent plus les dettes, c'est du aux jeux de hasard, à la conquête du pouvoir, puis ils quittent le jeu et disent que n'importe quel maton m'a dit car je suis son ami que n'importe qui est mouchard et qu'il a dit des choses aux matons et plein de choses comme ça.

²⁵⁶ Si quelqu'un a une situation matérielle plus délicate et certains ont des biens tu leur fais un service, c'est-à-dire, tu fais la lessive, et après la personne te donne un café, 4-5 cigarettes quand il en reçoit il tient compte parce qu'il a encore besoin de celui-là et l'aide.

la société en question. Distinctes de celles autour desquelles la société extra-carcérale se construit, les normes et les valeurs dirigeant la vie en prison sont créées pour que la personne détenue exprime son appartenance²⁵⁷ (que nous assimilons à la notion d'identité) au nouveau milieu et le désaccord par rapport à la société qui l'a rejeté.

Comme remarqué précédemment, le processus de passage de la personne incarcérée des valeurs de la culture commune à celle de la sous-culture carcérale constitue une démarche qui est équivalente à l'acceptation de nouvelles valeurs, à la reconsidération des stratégies visant l'expression de l'appartenance à la nouvelle communauté ainsi qu'à la définition de la « face » (Goffman 2003 : 15) et l'accomplissement d'un nouveau rôle social.

4.3. Le milieu carcéral comme communauté uni- multilingue / mono- multiculturelle

Pour définir la communauté linguistique et la communauté culturelle, la présente recherche part de la prémisse que les interactions humaines représentent le noyau dur de l'existence des deux communautés analysées. Etant données ces conditions, la communication interhumaine [multicanale et multicode (Kerbrat - Orecchioni 1990 : 48)] met le sujet-parlant au centre de ces communautés. La communication interhumaine prend naissance au moment où la transmission d'un message devient le point commun pour l'interaction entre deux ou plusieurs sujets-parlants qui ont à leur disposition les moyens communs et quasi-identiques leur permettant une prise de contact. Dans les pages suivantes, nous nous proposons de nous concentrer sur le sujet-parlant qui fait l'objet de cette analyse dans le contexte de ses manifestations au sein de la communauté linguistique et de la communauté culturelle de la prison. La problématisation des deux communautés part de la formulation des pistes d'analyse qu'on se propose d'explorer :

- au niveau du fonctionnement et de l'espace où elles se manifestent, la communauté culturelle et la communauté linguistique ne sont pas dissociables ;
- dans une perspective interactionnelle, lors de la communication multilingue, les manifestations langagières des sujets-parlants permettent la transmission d'éléments de culture.

L'intérêt de notre recherche est de proposer une analyse de la notion de communauté linguistique de la prison dans un sens macrosociolinguistique (la définition de la communauté

²⁵⁷ Le terme *appartenance* est souvent employé comme synonyme du terme *identité* par de nombreux auteurs, lorsqu'il s'agit d'identité collective (cf. par exemple Camilleri, 1998a et b, ou Gresle *et al.*, 1994 : 173 qui définissent l'identité comme un sentiment d'unité [...] que peut ressentir un individu ou un groupe.)

linguistique est essentiellement formulée dans des conditions d'analyse des langues utilisées sur le territoire d'un certain pays) et dans un sens microsociolinguistique (analyse de la communauté linguistique dans des conditions de frontières physiques très évidentes). Dans sa manifestation, la communauté linguistique de la prison, sous ses aspects uni-/ multilingue et mono-/ multiculturel, manifeste comme caractéristiques :

- l'homogénéité linguistique. Dans le cas du Pénitencier de Craiova, nous n'avons pas eu de témoignages qui indiquent la présence dans notre échantillon de locuteurs parlant une autre langue que le roumain. Une seule personne mentionne la langue romani comme deuxième langue, sans nous laisser comprendre que, pour elle et pour certains codétenus, c'est une langue de communication en prison ;
- la diversité linguistique identifiée dans les deux établissements pénitentiaires de France que nous avons visités.

(18a.) Si le détenu est étranger, c'est la misère total pour lui en France, car tout contact avec les services et l'administration ce font par écrit et si il n'a pas une aide de la part d'un détenu il se sentira perdu et peu aidé. (détenu français, MA Dijon, 30 ans, 36 mois à purger, 10 mois purgés).

Les deux derniers traits se réalisent par l'utilisation de plusieurs registres de la même langue par le même sujet-parlant, par l'utilisation par les locuteurs de plusieurs variantes de la même langue, ou par la coexistence de plusieurs langues entre les frontières du même espace. Tout en envisageant la communauté linguistique comme « organisation de la diversité » (Hymes 1991 : 52), les frontières linguistiques dépassant les frontières juridiques.

En suivant l'interprétation du chercheur, la langue, mise en pratique grâce au sujet-parlant, assure le fonctionnement et l'unité de la communauté linguistique. En prenant comme point d'appui la vision de Dittman, Schlobieński et Wach, qui permet une définition multiple de la communauté linguistique (approche linguistique²⁵⁸, approche cognitive²⁵⁹, approche interactionnelle²⁶⁰, approche psychosociologique²⁶¹), nous nous proposons de comprendre la perspective que les linguistes auteurs de cette définition multiple ont sur la langue. Nous n'offrons donc pas une définition *stricto sensu* de la communauté linguistique, mais nous comprenons celle-ci par l'intermédiaire du moyen de communication qu'est la langue. Les définitions qui concernent la notion de communauté linguistique se concentrent autour de la notion de langue en tant qu'élément qui assure l'unité par la diversité des membres de la

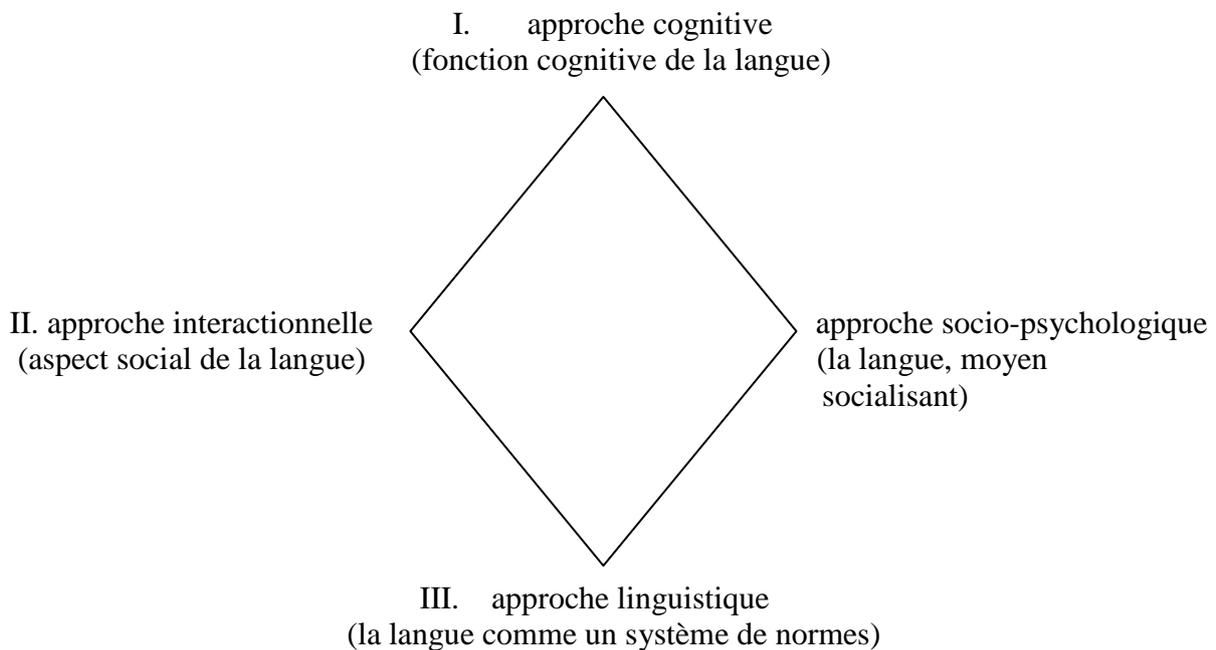
²⁵⁸ L'ensemble des gens qui utilisent la même langue

²⁵⁹ « Une communauté partageant les mêmes règles pour la production et l'interprétation du discours. » (Hymes, cité par les auteurs)

²⁶⁰ L'ensemble des gens qui entrent dans un réseau de relations.

²⁶¹ Un groupe de locuteurs qui partagent un ensemble d'attitudes sociales, vis-à-vis de la langue.

communauté linguistique. Dans la perspective donnée à la communauté linguistique, nous envisageons la définition de la langue de manière graduelle :



Les linguistes dédiant leurs recherches à l'étude du fonctionnement de la communauté linguistique offrent une perspective commune, en mettant la langue, le locuteur et la situation de communication en lien direct avec le groupe social. Suivant les opinions exprimées autour de la notion de langue, nous partons de la langue vue d'abord comme un système de normes.²⁶² Toutefois, cette définition ne renonce pas au côté social de la langue.

Le deuxième degré de la définition a pris naissance dans la perspective du milieu constituant notre terrain. La langue est vue donc dans une perspective interactionnelle, approche qui envisage la langue comme variante sociale de la parole²⁶³ en la rapprochant de la mise en pratique du discours. Dans le but d'une analyse complexe, nous mettons en parallèle la perspective sociopsychologique où on retrouve les considérations de Labov²⁶⁴. Le sociolinguiste américain nous fait comprendre que ce sont les habitus sociaux qui imposent l'évolution des normes de la langue. Finalement, le troisième degré, et le plus important de

²⁶² « La communauté linguistique est comme un ensemble locuteurs employant les mêmes formes, mais comme un groupe qui partage les mêmes normes quant à la langue. » (Bloomfield 1970 : 338)

²⁶³ « Une communauté linguistique est un groupe de gens qui agit au moyen du discours. » (Bloomfield 1970 : 44)

²⁶⁴ « Une communauté linguistique est un groupe de locuteurs qui partage un ensemble d'attitudes sociales envers la langue, les mêmes normes. » (Labov 1976 : 228)

notre point de vue, qui coïncide avec une des fonctions de la langue, envisage celle-ci comme une concrétisation de la pensée.²⁶⁵

Dans les définitions analysées, il convient d'observer aussi la terminologie utilisée pour désigner l'acteur principal de la communauté linguistique. Ce dernier n'est jamais pris individuellement, mais toujours analysé comme membre d'une collectivité : ensemble de locuteurs, groupe de locuteurs, groupe de gens, groupe social. Le milieu de la prison constitue également une communauté qui nous invite à regarder les sujets-parlants détenus dans la perspective de leur manifestation lors des interactions verbales avec les collègues de détention. Cela permet à tout chercheur d'accepter que l'identité et le statut dans toute communauté linguistique (y compris celle de la prison) ne représentent pas une démarche individuelle du sujet-parlant, mais se construisent collectivement par la « prise de conscience de soi et de l'autre » (Abdenour 2008 : 192) et en se rapportant au milieu social et au statut de l'autre.

Cette démarche scientifique se construit sur la prise de contact avec des personnes détenues de trois établissements pénitentiaires qui répondent à nos attentes dans le sens de l'existence des locuteurs uni-/ multilingues et mono-/ multiculturels. Notre choix est justifié par l'homogénéité linguistique et culturelle existant dans les prisons de Roumanie et par la diversité linguistique et culturelle caractérisant les établissements pénitentiaires de France. Ces derniers accueillent une population carcérale composée de détenus d'origine française et d'un bon nombre de détenus provenant des migrants européens et extraeuropéens sur le territoire de la France.

Nous nous posons ainsi la question de comprendre ce que présuppose l'analyse comparée dans les perspectives macro-sociolinguistique et micro-sociolinguistique dans le cas des communautés linguistiques et culturelles. Comme réponse, nous envisageons :

- l'utilisation d'une seule langue et la manifestation de la culture d'État pour les prisons de Roumanie ;
- deux ou plusieurs langues utilisées dans des degrés différents dans les prisons de France. C'est une situation concrétisée dans le cas des personnes ayant venus en France et n'ayant pas encore acquis la langue de l'État ;
- deux ou plusieurs cultures en contact (une culture de la majorité et une ou plusieurs cultures de la minorité), dans le cas des prisons de France.

²⁶⁵ « La communauté linguistique est un groupe social partageant les traits, l'usage et les attitudes d'une structure linguistique, qui fonctionne comme une unité sociolinguistique pour ce qui concerne la variation et/ou le changement linguistique; ce groupe peut être monolingue ou plurilingue. » (Ferguson 1991 : 221)

Comme précisé antérieurement, le terrain d'analyse de notre thèse se constitue d'établissements pénitentiaires caractérisés par une homogénéité au niveau de la population carcérale et par diversité linguistique et culturelle. La diversité linguistique et l'homogénéité linguistique doivent être discutées en partant de l'idée d'exploration de la fonction sociale²⁶⁶ de la langue. On se penche ainsi dans cette analyse tout d'abord sur la diversité linguistique (DL) en précisant qu'elle représente une des caractéristiques essentielles des sociétés modernes, qui dans leur majorité sont toutes multilingues, même s'il y a des situations où la politique linguistique officielle refuse de prendre en compte cette diversité.

En prison, la diversité linguistique se manifeste dans le cas où pour les langues identifiées en dehors de la langue nationale il y a deux ou plusieurs locuteurs. Mis en contact avec celle-ci, premièrement pour des raisons administratives, les prisonniers migrants l'assimilent progressivement sans perdre le contact avec la langue maternelle. Dans les situations de prisonniers ayant passé une longue période en prison, la langue maternelle reste vivante dans les communications avec les proches et dans le registre affectif. Les facteurs de la diversité linguistique dans le milieu de détention français sont représentés par :

- le contact avec les langues étrangères ;
- la possibilité des citoyens français de circuler librement ;
- la migration extra-européenne (dont les représentants sont déjà à la deuxième ou à la troisième génération en France), phénomène à grande échelle et qui a eu comme conséquence la popularisation des langues en question sur le territoire de la France ;
- la migration (est) européenne (après les années 1990) ;
- les politiques linguistiques²⁶⁷ favorisant le bi-/ plurilinguisme.

Dans toute communauté linguistique se caractérisant par une diversité linguistique nous remarquons les avantages de l'implication du sujet-parlant dans un nombre plus élevé de situations de communication et l'intercompréhension avec un nombre important de membres de la communauté en question. Comme limite de la communication dans le cas de la diversité linguistique, il est à signaler la non intercompréhension au début de la nouvelle existence

²⁶⁶ « Quelle est la fonction sociale du langage ? Sans doute, de permettre à tous les membres d'une communauté de se comprendre sur toute étendue du domaine linguistique. Il faut pour cela, que la langue soit portée à un haut degré d'unification. » (Bally 1952 : 46)

²⁶⁷ « On désigne le plus souvent par politique linguistique l'intervention de l'État dans le domaine des langues que cette intervention concerne la forme des langues, leur transcription, leur lexique, ou encore les rapports entre les langues, leurs fonctions. » (Calvet 1994 : 172)

entre un membre nouveau venu qui maîtrise une langue²⁶⁸ autre que la langue commune des membres déjà existant dans la communauté linguistique et culturelle en question.

En partant du constat que l'évolution du vocabulaire carcéral roumain a comme point de départ le vocabulaire fondamental de la langue d'État, nous identifions comme causes de l'homogénéité linguistique (qui dans le cas de cette recherche a une sémantique relativement proche du sens du syntagme « conservatisme linguistique ») dans le milieu de détention les éléments qui ont un lien avec l'histoire récente de la Roumanie. Concrètement, les causes de l'homogénéité linguistique dans les prisons roumaines reposent sur :

- le manque de possibilité pour les citoyens roumains de voyager avant les années 1990 ;
- le nombre réduit de migrants venus en Roumanie se trouvant en prison ;
- la prédominance d'une seule langue scolaire ;
- le manque des politiques linguistiques favorisant le bi-/ plurilinguisme.

À première vue, dans des cas d'homogénéité linguistique, il y a intercompréhension totale entre le sujet-parlant nouveau venu et les autres membres de la communauté linguistique visée. On parle dans ces conditions d'homogénéité linguistique dans le cadre de la communauté linguistique et d'homogénéité linguistique du locuteur²⁶⁹. Tout comme la diversité linguistique, l'homogénéité linguistique est une composante essentielle de l'identité de la communauté linguistique et contribue à la formation de la perception venant de l'extérieur concernant cette dernière. La problématisation de la communauté culturelle part toujours de l'idée d'évolution simultanée avec la communauté linguistique, opinion qui se retrouve dans les mots de Bourdieu conformément auxquels « au sein d'une communauté linguistique, nul ne peut ignorer complètement la loi linguistique ou culturelle. » (1983 : 102)

En suivant la vision de Giroux et de Sénéchal (1996 : 17) nous distinguons trois modes permettant une définition de la communauté culturelle : la langue maternelle, le pays d'origine ou l'origine ethnique (une personne née dans le pays d'accueil, mais de filiation ethnique). Cet aspect permet de déduire d'une part que l'utilisation d'une langue attire la transmission d'éléments de culture et d'autre part que le sujet parlant, en utilisant une certaine

²⁶⁸ La définition de Bloomfield recourt sur les caractéristiques principales : « a. L'intensité de la communication - les membres d'une communauté linguistique se parlent plus les uns aux autres qu'ils ne le font pas avec les étrangers ; les limites des communautés présenteront des creux, des vides dans le modèle de communication, b. Les normes partagées font référence à un ensemble commun de jugements évaluatifs, une connaissance à l'échelle de la communauté de ce qui est considéré comme bon ou mauvais et ce qui est approprié à tel type de situation socialement définie. » (Baylon 1996 : 91)

²⁶⁹ Labov (1986) appelle *variation stylistique* cette dernière et continue en proposant un locuteur pluri-stylistique (il n'existe pas de locuteur à style unique).

langue et partageant certaines valeurs culturelles, n'exprime pas son adhésion à une communauté culturelle ou à une autre, mais y appartient.

Les considérations du chercheur doivent se concentrer sur la reconnaissance des droits culturels²⁷⁰ ainsi que sur les libertés culturelles des minoritaires. Au niveau individuel, le nouveau membre de la communauté culturelle d'origine vient dans la communauté culturelle cible avec une culture héritée de sa première et de sa deuxième socialisation. Dans la communauté culturelle de la prison, le déroulement du processus de déculturation de la personne incarcérée doit être suivi en tenant compte de la socialisation secondaire et spéciale de l'individu. Au niveau de l'évolution de l'individu dans une communauté culturelle quelconque, la déculturation représente le détachement de la culture formée lors de la première et de la deuxième socialisation et l'adaptation aux valeurs du nouveau milieu social. Pour ce qui est du suivi de ce processus dans le milieu de la prison, nous parlons de tout un processus qui par ailleurs rend plus visibles les traces de la dépersonnalisation de la personne incarcérée.

L'existence d'une communauté culturelle est marquée par l'acceptation des cultures existantes par tous les membres ainsi que par la manifestation des conflits culturels. Les conflits culturels se manifestent plutôt dans les communautés culturelles développées dans des espaces géographiques larges. Suivant l'opinion de Turner, les conflits culturels prennent naissance comme conséquence des « différences de valeurs culturelles et de croyances qui placent des personnes en désaccord entre elles » (2005 : 87).

Pour la communauté de la prison, ces conflits (qui sont socialisateurs et socialisants) sont causés par l'hétérogénéité croissante (donnée par le déplacement administratif des prisonniers d'un pénitencier à l'autre) et des contacts obligatoires (dans un espace limité comme le périmètre de la prison, il est quasi impossible d'éviter un détenu avec lequel on ne manifeste pas de compatibilité). Toutefois, dans le milieu de la prison, il y a un conflit de nature culturelle, entre la culture initiale de l'individu et la sous-culture de la prison, dans le cas d'un même détenu soumis quasi involontairement à la déculturation. L'acculturation en prison se fait par conflit entre le prisonnier et le reste de la communauté, par la prise de distance de la personne incarcérée par rapport à sa famille ou à ses amis, isolation comme mesure administrative prise par la prison contre certaines attitudes contre le règlement de

²⁷⁰ « Le lieu de mémoire est soit un site naturel soit un site aménagé, soit un arbre ou un affluent qui concourt à l'identité d'une communauté. Il est ainsi perçu à cause de ce qu'il représente pour les populations. Témoin vivant de la présence d'un groupe social ou ethnique, sa destruction est un geste destiné à humilier, à nier et à blesser autrui dans sa dignité. En un mot, c'est lui dire qu'il n'est pas important et qu'il ne mérite pas le respect. » (Sow 2009)

l'institution, assimilation de la personne privée de liberté par le groupe social. Comme caractéristiques de l'acculturation dans le milieu de détention mentionnons :

- le processus conscient mais non volontaire, l'acculturation se fait lors du processus de prisonnérification de la personne privée de liberté, car le changement de normes et de valeurs nécessite du temps ;
- en relation d'interdépendance avec certaines variables sociales ;
- un phénomène temporaire et réversible.

Tout en présentant la perspective interdisciplinaire sur le fonctionnement de la communauté uni-/ multilingue et mono-/ multiculturelle nous avons discuté du contexte de la communication interculturelle ou interethnique. Selon les opinions déjà exprimées cette communication présente les interfaces des éléments de l'interculturel observables lors de la communication entre différentes cultures et entre sous-cultures. Construites autour des stéréotypes culturels²⁷¹, la communauté culturelle et la communauté sous-culturelle nous permettent la découverte des manifestations langagières et comportementales de ses locuteurs.

4.4. Hiérarchisation des sujets-parlants détenus à partir de leurs manifestations / comportements linguistiques

Au sein de toute communauté, deux types de relations s'établissent entre ses membres : les relations sociales (dont nous avons évoqués les facteurs favorisant dans un des chapitres précédents) et les relations discursives, dont nous nous occuperons dans les lignes suivantes. Nous sommes adepte de cette distinction, compte tenu que c'est le contexte social de la manifestation discursive de la personne détenue qui impose à ce dernier la mise en pratique du discours en vue de manifester et de renforcer sa position au sein de la communauté socio-discursive.

Nous avons soutenu précédemment que le milieu de la prison est un milieu profondément dichotomique. C'est en son sein qu'on rencontre deux facettes diamétralement opposées de la réalité et deux populations distinctes : le personnel de la prison, la partie de la société se trouvant de l'autre côté des barreaux, et les prisonniers, menant leur existence derrière les barreaux. Les représentants des deux facettes de la société se disputent l'autorité dans un milieu fortement conflictualisé et revendicatif.

²⁷¹ En sociologie, la notion de *stéréotype culturel* désigne un ensemble d'idées identiques selon lesquelles une collectivité humaine s'organise et d'où prend ses modèles. Le stéréotype culturel se concrétise dans l'adoption générale des idées en question et concerne le plus souvent un type d'individus, un groupe ou une seule classe sociale.

C'est un contexte qui nous impose de reprendre les types de relations manifestées entre les détenus et le personnel, relations soulignées par Rostaing :

- normée - distante et hypocrite ;
- négociée - lors de laquelle le rôle de chacun sera discuté ;
- conflictuelle - les parties exigent et imposent le respect avec violence ;
- personnalisée - agréable, entre deux personnes qui se connaissent en dehors des schèmes imposés par l'institution. » (1997 : 194)

Dans le milieu de réclusion, tout comme dans la société extra-carcérale, la hiérarchisation sociale et discursive est tracée sur les pôles perdre la face / sauvegarder la face devant les autres membres du groupe. Signes d'autorité-non autorité sociale et/ou sécurité-insécurité discursive, la perte et la sauvegarde de la face du sujet-parlant annoncent les facteurs qui, dans l'opinion de Kerbrat - Orecchioni, représentent les prémisses de la hiérarchisation discursive des locuteurs :

- le degré de gravité de FTA ;
- la « distance sociale » (D) qui existe entre les interlocuteurs ;
- leur relation de « pouvoir ». (1994 : 176)

(On reconnaît dans ces deux derniers facteurs les relations que nous avons appelées « horizontale » et « verticale » (Kerbrat - Orecchioni 1994 : 176).

L'analyse de la dichotomie rapport social / relation sociale nous permet de parler du profil identitaire des sujets communicants, un profil identitaire qui a comme rôle d'assurer la reconnaissance discursive du groupe et de garantir la réussite ou l'échec énonciatif du sujet - parlant. Dans une autre vision de l'analyse du discours de réclusion, le chercheur se propose de déceler le rôle du tiers dans la communication. La manifestation du tiers dans la communication intra-carcérale tient compte de *relations* existant entre le concerné et le reste de la population carcérale et de la *finalité* que les communicants anticipent (Charaudeau). Dans notre interprétation, la finalité réside dans la transmission d'un message dissimulé vers un autre sujet-parlant détenu ou la dénaturation du sens du message transmis vers un novice ou vers une personne n'appartenant pas à la communauté discursive de la prison. Donc la communication reçoit des valences distinctes en fonction du rôle que l'on attribue à l'interlocuteur. Nous sommes d'accord, dans notre interprétation sur le milieu de la prison, avec la délimitation des catégories de récepteurs que Kerbrat - Orecchioni propose.

- *ratifiés* (visés) : sujets-parlants détenus ayant à purger des peines proches en termes de nombre d'années et qui jouissent du même statut au sein du groupe. Lors des

interactions verbales, mises en pratique dans tout type d'espace contenu par le périmètre pénitentiaire, ils font officiellement partie du groupe conversationnel ;

- *spectateurs* (bystanderds) : Personnes incarcérées de statut inférieur dans le groupe, ces prisonniers sont les témoins d'un échange dont ils sont en principe exclus ;
- *en surplus* (overhearers) : Situation de communication qui se manifeste surtout dans un espace physique restreint (la chambre / la cellule) et rend l'émetteur conscient de leur présence dans l'espace perceptif ;
- *épieurs* (eavesdroppers) - intrus qui surprennent à l'insu du locuteur un message qui ne leur est en rien destiné. (1992 - 1994 : 17)

Les rapports « égalitaire » et « dominant » déjà étudiés par Kerbrat - Orecchioni (1992) seront mis en évidence dans le cas de l'analyse de l'identité du sujet-parlant détenu par la discussion des notions de « tours de parole » et « interruptions » lors des interactions verbales. Nous trouvant dans un milieu où c'est la dominance des plus forts qui indique les relations / les rapports entre les communicants, les deux notions traitées par Kerbrat - Orecchioni dans le contexte didactique auront d'autres valences pour ce qui est d'une communauté socio-discursive marginale.

4.5. Compréhension du processus d'acquisition de la langue d'État dans le cas particulier de la communauté multilingue de la prison. Considérations théoriques

En règles générales, le processus d'acquisition est un processus organisé permettant au sujet communicant l'acquisition de la langue, plus précisément le processus d'apprendre la langue²⁷², en termes de deuxième langue ou de langue de communication. Les langues étrangères, autres que le français et l'anglais, sont une preuve pour montrer la mobilité des roumains dans l'espace européen.

Deux approches, fortement liées entre elles, sont à mentionner pour ce qui est de l'acquisition de la langue d'État dans les prisons multilingues. Les premières approches interactionnistes sur l'acquisition du langage (Krafft & Dausendschön - Gay, 1994, Py, 1994 et Arditty & Vasseur, 1999) qui exploraient divers aspects de l'interactionnisme social (Schutz, Goffman, Garfinkel), posaient en leur centre le fonctionnement interactionnel, source de mobilisation et de construction des compétences langagières. Dans le cas des communautés

²⁷² « En pédagogie, il y a trois sens du verbe *apprendre*. Le dernier, discuté à partir d'un parallèle *apprendre une langue et étudier la linguistique* concerne le sens que lui nous donnons. Ainsi pour la construction *apprendre une langue* le verbe fait référence au développement d'un *savoir-faire*, donc production, pas à une compréhension, comme dans le cas de la linguistique. » (Barsamian)

multilingues défavorisées (les prisons françaises, dans le cas de notre recherche), le développement langagier (tout comme le développement cognitif) est intimement lié aux pratiques sociales.

Suivant les idées de Pekarek - Doehler trois postulats constituent la base de l'approche interactionniste de l'acquisition de la langue :

- le rôle constitutif de l'interaction pour le développement langagier ;
- la sensibilité contextuelle des compétences langagières ;
- la nature située et réciproque de l'activité discursive (et cognitive). (2000 : 8)

La formation et la mise en valeur dans un cadre social des compétences langagières sont favorisées non d'une concentration sur la langue, mais de son utilité en tant que moyen et de sa valorisation sociale (Vygotsky 1978²⁷³). Par contre, s'avère nécessaire dans la même mesure, la responsabilisation de l'apprenant, en termes de gestionnaire du discours. (Bialystok 1993)

Renvoyant au domaine de la linguistique appliquée, la théorisation de l'assimilation de la langue chez les adultes manifestant des comportements non sociaux présuppose la mise en équilibre des aspects linguistique, situationnel et culturel du sujet impliqué dans cette démarche. Les méthodes actuelles et traditionnelles accordent une grande importance à l'étude du système de la langue, à l'analyse et à la compréhension du système grammatical, le tout par la simulation, lors des séquences didactiques, de l'environnement dans lequel l'apprenant assimile sa langue maternelle lors de sa socialisation primaire. Nous nous trouvons donc dans une approche purement cognitive pour ce qui est de l'étude de la langue étrangère. Dans le milieu de réclusion français, analysé comme communauté multilingue, le but des cours se concentrant sur l'acquisition de la langue d'État vise la formation aux sujets-parlants détenus migrants des compétences minimales afin d'aider les apprenants à produire un message compréhensible dans les situations de communication de base (information, demandes administratives, rédaction de lettres à caractère officiel, et cetera).

Parallèlement aux cours de langue d'État se déroulant dans un cadre organisé il y a aussi le contact direct du sujet-parlant avec variante régionale ou locale de la langue. L'acquisition

²⁷³ L'auteur de la théorie de *la zone du proxime développement* définie comme « la distance entre le niveau de développement actionnel, comme il est déterminé par la solution indépendante des problèmes et le niveau du développement potentiel, comme il est déterminé par la solution des problèmes à l'aide de l'adulte ou en collaboration avec les collègues plus doués ». L'apprentissage se réalise par des modèles et en contexte social. Il couvre la distance de ce qu'un individu est et ce que celui-ci va devenir par la médiatisation du social. La pensée, conséquence de l'apprentissage, est liée au langage, car c'est avec l'appui des connaissances que les individus construisent leur compréhension du point de vue social.

de la langue d'État dans le milieu de réclusion concernera par exemple des questions traitant des points suivants :

- acquisition et l'utilisation d'un vocabulaire minimal par le sujet assimiland ;
- passage d'une compétence réceptive vers une compétence productive ;
- autonomisation de l'apprenant ;
- motivation du sujet-parlant détenu pour apprendre la langue d'État où il purge sa peine comme langue étrangère en vue de comprendre et de s'intégrer dans les situations de communication juridique ;
- formation de compétences linguistiques pour s'intégrer dans des situations de communication avec les collègues de détention et pour accomplir des tâches tracées par l'administration du pénitencier ;
- l'adaptation des compétences linguistiques aux nouvelles situations de communication ;
- formation de compétences interactionnelles permettant la future (re)insertion socio-professionnelle dans le pays d'accueil.

Dans cette vision sur le processus d'acquisition, nous nous posons la question sur les processus cognitifs déclenchés dès l'instant où le prisonnier entre en contact organisé avec la langue d'État. Nous soulignons ici la construction des opinions, l'établissement des stratégies individuelles d'apprentissage, la construction de la pensée en fonction de la langue étudiée et, une fois la langue d'État connue, la construction d'un certain type de relation entre les interactants. Dans le centre d'un processus organisé et suivi dont les étapes sont bien délimitées, le sujet-parlant détenu est mis dans la situation d'acquérir des connaissances, des savoirs, des compétences, et finalement, la langue en termes de *finalité*²⁷⁴.

En termes d'activité sociocognitive, le processus d'acquisition d'une langue étrangère, y compris par les sujets-parlants détenus, est interdépendant de l'établissement de relations interpersonnelles, de la création / recréation des contextes d'action / interaction et de construction du sens du social. Dans le milieu de la prison, nous mentionnons comme conséquences positives de l'acquisition de la langue d'Etat où la personne privée de liberté exécute sa peine : l'intercommunication, l'intercompréhension, l'estime de soi, l'intégration dans un groupe, la prise de connaissance du fonctionnement du milieu.

²⁷⁴ « Les finalités, au sens d'objectifs généraux, définissent le but recherché dans une formation; les finalités peuvent être exprimées en termes de compétence, notion qui regroupe la capacité à utiliser dans un contexte donné ses connaissances théoriques, techniques en ayant les attitudes appropriées. » (Quinton 2007, <http://www.crame.u-bordeaux2.fr/pdf/besoinsfinalitescompetences.pdf>, dernière consultation, le 24 mars 2014)

4.6. Sujet - parlant détenu entre la déconstruction de l'identité linguistique précarcérale et la construction de l'identité linguistique carcérale

Les recherches sur l'identité, comme tout ce qui concerne l'étude de l'être humain, impliquent une vision multidisciplinaire. Quel que soit le type d'identité à construire, l'être humain est soumis à un processus continu et à une construction progressive qui lui imposent une ouverture et une adaptabilité permanente. La construction et l'affirmation de l'identité n'imposent pas de frontières estompées entre les groupes, mais, par contre, les traits culturels de chaque individu se reconfigurent au fur et à mesure.

Les études dédiées à l'individu, dont le trait essentiel qui le distingue d'autres êtres est l'utilisation de la parole, font que la notion d'identité soit polysémique. Au fil du temps, la communauté scientifique a développé une multitude d'approches concernant la problématique de l'identité. Ainsi, on découvre cette notion comme concept valorisé et mutualisé par des sciences comme la sociologie, l'anthropologie, la psychologie, l'histoire, l'analyse de discours, la linguistique, etc. Pour les sciences du langage, l'identité s'appuie sur des traits linguistiques, mais pas uniquement. Tout individu et tout groupe deviennent porteurs d'appartenances multiples et d'une identité plurielle, toutes regroupées en un ensemble complexe, compact et très divers à la fois.

Pour la manifestation de toutes ces identités, l'individu devient ce que Charaudeau appelle un « sujet à compétence multiple » (1989). Les sciences du langage, et particulièrement l'analyse du discours, prennent une place importante dans la discussion de l'identité de l'individu, étant donné que le langage se trouve au cœur de la construction individuelle ainsi que collective du sujet-parlant.

Ainsi, l'identité linguistique ... suppose de la part des locuteurs la conscience de la langue comme élément unificateur du groupe, la représentation de ce groupe, de leur inclusion dans ce groupe mais aussi de ce qui le distingue des autres. L'identité linguistique ne peut ainsi se construire que par le biais d'une conscientisation de son appartenance à un groupe linguistique, à une communauté. (Abdenour 2008 : 194)

L'être humain ne peut pas exister en dehors du langage. Dans la perspective des sciences du langage, cette étude se propose de développer une approche multiple sur l'identité linguistique du sujet-parlant. Vu dans une approche interactionnelle, le sujet-parlant définit son identité lors d'un processus complexe « qui lie étroitement la relation à soi et la relation à autrui. » (Lipiansky 1998 : 21)

L'identité linguistique du sujet-parlant détenu a avant tout un caractère dialogique, puisqu'elle se construit lors des interactions verbales entre les membres de la communauté, donc dans le dialogue avec autrui. La construction de l'identité linguistique met toujours en face à face le « moi » et « l'autrui », donc d'une part l'individu et d'autre part le représentant de la collectivité. L'affirmation de l'identité linguistique dépend en totalité de la validation et/ou du refus d'autrui. La validation tout comme le refus de la communauté constitue une manière de reconnaissance de l'image de soi.

Cette partie de notre travail part de la prémisse selon laquelle l'identité linguistique tout comme la manifestation de la sécurité / l'insécurité linguistique montrent le degré d'existence²⁷⁵ du locuteur dans une certaine langue / variété de langue. En suivant les opinions de Charaudeau, l'identité linguistique se construit autour de trois domaines d'activité humaine :

- *l'appartenance à un groupe social* - plus précisément, la socialisation dans le contexte où avant la mise en place de toute autre activité (scolaire, professionnelle, économique, etc.), c'est le langage qui assure la prise de contact, la relation de l'individu avec l'autre, la socialisation entre des individus et, par conséquent, la création du lien social ;
- *la pensée*, que nous assimilons aux représentations mentales²⁷⁶, s'actualise à l'aide du langage et permet à l'individu de rationaliser et de conceptualiser le monde en le détachant de sa réalité empirique pour lui donner du sens ;
- *la conservation et la transmission des valeurs* individuelles où celles du groupe social dans la mesure où le sujet-parlant doit, avant de les mettre en acte, les verbaliser pour faire connaître leur existence et que, ce faisant, les actes de langage qui en sont les porteurs sont ceux qui donnent sens à toute action.

L'utilisation d'une certaine langue est l'action qui définit les premières traces de l'identité d'un individu. L'identité linguistique prend naissance en même temps avec l'existence physique et intellectuelle de l'individu et se poursuit durant sa vie. C'est grâce à la langue que l'individu peut identifier et catégoriser ses pairs. Si dans le cas de l'identité sociale, nous pouvons souligner que le même individu peut être à la fois médecin, parent, membre d'une association, dans le cas de la langue, l'identité linguistique peut être définie

²⁷⁵ Nous envisageons l'existence d'un sujet-parlant dans une langue / variété de langue par la manifestation du sentiment linguistique lors des interactions verbales.

²⁷⁶ « Dans cette lumière, le rôle des représentations mentales est d'instaurer un ordre qui donne aux individus la possibilité de s'orienter dans un environnement social, matériel est de le dominer. » (Moscovici 1961 : 11)

seulement par la langue / variété de langue²⁷⁷ que le sujet analysé utilise. La maîtrise d'une certaine langue / variété de langue donne encore une fois le sentiment d'appartenance à un certain groupe. Dans une approche sociolinguistique, l'identité linguistique se construit socialement et constitue le résultat d'une négociation permanente entre « des attributions linguistiques provenant d'autrui et l'identification subjective de l'individu » (Dubar 1996, Strauss 1997). Au sein de la communauté linguistique, donc dans un cadre social, l'identité linguistique se manifeste par les appartenances linguistiques qui peuvent être contraignantes ou valorisantes.

On discute la situation la plus simple où il y a une seule langue parlée par tous les individus partageant la même identité linguistique et la situation où la langue d'État / la langue dominante de la communauté est concurrencée par une ou plusieurs langues. On affirme dans cette situation que les individus partagent plusieurs identités. Dans le cas des communautés linguistiques qui font l'objet de cette recherche, on discute la notion d'identité linguistique développée dans la perspective d'un espace physique limité. De plus, étant donnée la méthode de récolte des données (questionnaire à questions ouvertes), nous nous posons la question de l'identification éventuelle des traces de l'identité linguistique dans les écrits des prisonniers.

Dans toute situation, l'identité linguistique a un caractère bivalent, elle se manifeste dans des conditions d'homogénéité linguistique et aussi de diversité linguistique. Ces deux contextes sont à envisager dans les situations de communauté linguistique uni- et/ou multilingue, les deux représentées dans les établissements pénitentiaires visités.

L'existence des traces de la langue maternelle dans l'idiolecte du sujet-parlant trace les premières caractéristiques de son identité linguistique. L'étude des traits des communautés linguistiques diverses déterminent les chercheurs à partager des opinions pour ce qui est de l'affirmation et le sens de l'identité linguistique. D'une part, nous lançons l'idée que l'appropriation de la variété de langue du groupe en question / d'une langue étrangère coïncide avec la perte (au moins partielle) de l'identité linguistique développée lors de l'appropriation de la langue maternelle :

On peut dès lors poser le problème dans l'autre sens et faire l'hypothèse que l'affirmation de l'identité linguistique au sein d'un groupe peut être effectivement le signe d'un sentiment de perte d'identité ressenti pour sa langue, d'un sentiment particulier d'insécurité linguistique. A l'inverse, théoriquement les locuteurs de langues représentées comme « dominantes », pour lesquels la question de la survie

²⁷⁷ On définit la variété de langue comme une forme de la langue qui se distingue d'autres formes de celle-ci de façon systématique et cohérente. Le syntagme terminologique *variété de langue* indique une notion plus générale que les notions de *dialecte*, de *style* ou de *registre de langue*.

de la langue, a priori, ne se pose pas, ont une identité sociale qui est moins ou moins consciemment associée à l'identité linguistique. (Abdenour 2008 : 197)

D'autre part, nous soutenons aussi que l'utilisation et l'existence du locuteur dans une langue étrangère développent une autre identité de celui-ci. Il ne s'agit pas de l'identité linguistique du locuteur natif de la langue en question, mais d'une identité inter linguistique qui est quantifiable à partir de son niveau de compétence dans la langue cible. A partir de la manifestation de telles circonstances, le même locuteur existe en deux langues dans des degrés différents. Citons dans la suite quelques situations concrètes de manifestation de l'identité linguistique dans une communauté linguistique élargie :

- dans une communauté monolingue, l'utilisation de la langue maternelle par le sujet-parlant dans toutes les situations de communication ;
- utilisation de plusieurs registres²⁷⁸ de la même langue par le même locuteur. Donc le détachement de la variété des styles²⁷⁹ de la communauté linguistique source et l'adoption du style de la communauté linguistique d'accueil peut contribuer à l'expression de l'identité linguistique carcérale ;
- valorisation et transmission des éléments de la culture source ;
- dans une communauté multilingue, le contact du sujet-parlant avec une langue peu connue / inconnue ;
- maintien le contact avec la langue maternelle dans la communication avec les proches ;
- utilisation volontaire de la langue / des langues officielle(s) par les membres de la communauté dans des cadres organisés (école, formations, milieu professionnel) ou dans des situations non formelles (interactions avec la famille, les amis, etc.). Lors de l'existence linguistique multiple, le sujet-parlant valorise de manière créatrice les ressources qui le conduisent vers une appartenance plurielle ;
- nécessité de se détacher lors de certaines situations de communication et en fonction de locuteurs de la langue maternelle pour la faire coexister avec la langue dominante de la communauté en question ;
- appropriation des éléments culturels représentatifs pour la communauté linguistique cible ;
- insécurité linguistique.

²⁷⁸« Some informants show a much wider range of style shifting than others, but every speaker we have encountered shows a shift of some linguistic variables as the social context and topic change. » (Labov 1976 : 30)

²⁷⁹ Selon Labov, le style se définit par rapport à l'attention que le locuteur donne à la langue.

Qui donne l'identité linguistique dans le cas des personnes se trouvant dans le milieu privatif de liberté ? Tout comme dans la société extra-carcérale, la construction de l'identité linguistique en prison présuppose la mise en relation du sujet-parlant détenu avec sa langue maternelle (LM)²⁸⁰, une ou plusieurs variétés de sa langue maternelle, une ou plusieurs langues étrangères (LE) et avec une langue véhiculaire du groupe social (LV).

L'expérience et l'existence carcérale du sujet-parlant nous donne l'occasion de traiter l'identité linguistique dans une perspective anthropologique et sociale. Ainsi donc, l'identité linguistique de la personne incarcérée se développe à un certain moment de sa vie ainsi qu'en prenant en considération un certain cadre spatio-temporel. À partir de l'histoire personnelle du sujet-parlant détenu la présente recherche valorise la notion de « schémas de soi » (traduction du terme *self schemas*) qui, selon Kaufmann

[...] résultent en effet de la trajectoire sociale, de l'histoire de la personne. Ils ne sont au fond que le reflet d'expériences de confrontation avec divers contextes enregistrés sous forme de cadre de détermination des actions futures. (2004 : 77)

On se propose de donner quelques exemples concrets de manifestation de l'identité linguistique dans le milieu carcéral :

- possibilité du sujet-parlant détenu d'utiliser la langue maternelle en tant que sa première langue de communication dans le nouveau milieu social. C'est une situation identifiée dans les prisons de France où les prisonniers peuvent choisir leur codétenu ;
- appropriation de la variante / variété dominante de la langue utilisée dans le milieu de réclusion ;
- contact permanent dû aux circonstances du sujet-parlant détenu avec une ou plusieurs langues étrangères. ;
- langue véhiculaire²⁸¹ du groupe social d'accueil ;
- insécurité linguistique que la personne incarcérée ressent lors des interactions verbales avec les utilisateurs confirmés de la langue véhiculaire de la prison ;
- stigmatisation / isolation linguistique.

(19a.) *Je ne parlée pas le français, c'était mon unique difficulté. (détenue étrangère, 27 ans, 3 ans de détention, 18 mois passés en prison) ;*

(19b.) *Si le detenu est étrangé, c'est la misère total pour lui en france, car tout contact avec les services et l'administration ce font par écrit et si il n'a pas une*

²⁸⁰ « La parole apparait - du point de vue du sujet parlant - comme un moyen d'action et d'expression et- du point de vue du sujet entendant - comme un moyen d'impressions et de réactions. » (Bally 1952 : 58)

²⁸¹ « La communication interolloglotte est l'interaction entre interlocuteurs communicant dans une langue cible commune qui ne correspond à aucune de leurs langues primaires. » (Behrent 2007 : 16)

aide de la par d'un détenu il se sentira perdu et peu aidé. (détenu français, 30 ans, 36 mois de peine, 10 mois purgés).

Dès les premiers contacts avec la population du nouveau milieu social, les individus commencent à s'approprier naturellement la variété orale de la langue d'un groupe. L'appropriation de la variété orale de la langue maternelle / la langue véhiculaire de la communauté linguistique (plus ou moins différente de la langue maternelle) constitue un processus qui peut se poursuivre tout au long de la vie. Pour tout sujet-parlant, ce processus est marqué par une étape intermédiaire que l'on connaît sous le nom d'*insécurité linguistique*, notion problématisée dans les lignes qui suivent.

Nous avons mentionné dans la sous-partie précédente qu'il est difficile de faire une distinction nette entre la communauté linguistique et la communauté culturelle. Bien soudées et non hétérogènes, ces deux communautés donnent à leurs membres ce qui est consacré en tant que *sécurité linguistique et culturelle*. La sécurité linguistique et culturelle est saisissable au moment où les individus considèrent que leur manière de parler et les représentations mentales qu'ils ont sur le monde sont valorisantes. La notion d'insécurité linguistique apparaît pour la première fois dans les recherches sociolinguistiques de Labov. Ayant comme terrain d'analyse les communautés linguistiques de grandes villes, le chercheur américain voit dans la manifestation de l'insécurité linguistique une représentation de la stratification sociale des variables linguistiques. Selon Francard, l'insécurité linguistique

est la prise de conscience par les locuteurs d'une distance entre leur idiolecte (ou sociolecte) et une langue qu'ils reconnaissent comme légitime [...]. (1993a : 13)

Pour nous, l'insécurité linguistique est à analyser au niveau de l'écrit (dans la communication du prisonnier avec le personnel de la prison) et de l'oral (dans les interactions verbales quotidiennes de la personne incarcérée avec ses codétenus).

(20a.) [...] tout contact avec les services et l'administration ce font par écrit et si il n'a pas une aide de la par d'un détenu il se sentira perdu et peu aidé. (détenu français, 30 ans, 36 mois à exécuter, en prison depuis 10 mois)

En revanche, dans le milieu privatif de liberté, l'insécurité linguistique est ressentie comme une contrainte de communication. Pour avoir l'acceptation de la communauté linguistique, le sujet-parlant détenu doit adopter la langue / variante de la langue.

Si dans le cas de l'identité linguistique on peut déterminer l'existence d'un locuteur en une ou plusieurs langues, le sentiment d'insécurité linguistique et culturelle donne l'occasion au chercheur de discuter de la perception qu'un individu ou un groupe a sur sa langue et sa culture. On adopte ainsi à nouveau les dichotomies langue - culture dominante / langue -

culture dominée, sauf que la perception évaluative vient de la part de ceux qui se considèrent minoritaires. En ressentant l'insécurité comme une forme d'auto isolation, la communauté / l'individu minoritaire aspire à s'approprier les formes linguistiques et culturelles qui lui offrent de la sécurité linguistique et culturelle. Donc, l'insécurité sous ses deux aspects, linguistique et culturel, vient des considérations peu favorables que les individus se font sur leur propre langue et culture. Cet état de choses en question leur fait envisager « un autre modèle (linguistique et culturel) plus prestigieux, mais qu'ils ne pratiquent pas. » (Calvet 1993 : 50) L'analyse des conséquences collectives de l'insécurité linguistique et culturelle se fait en évoquant une série de stéréotypes renvoyant aux aspects :

- *socio-politique* concrétisées par les binômes langue / culture nationale vs langue / culture régionale, langue vs variante géographique de langue ;
- *communautaire* que nous identifions dans langue / culture vs langue / sous-culture et dans l'opposition comportements acceptés dans la société extra-carcérale et comportements permettant l'intégration de l'individu dans le monde de la prison.

(21a.) Très rare sont l'entraide gratuite et les français connaissent peu ou pas cette pratique. Malgré tout bien que beaucoup critique en prison la population magrébine on entre eux une solidarité fraternel qui n'attend pas forcément de retour. (détenu français, Centre de Détenation de Joux la Ville, 35 ans, début de peine 2010, libérable en décembre 2013)

On comprend de ce que nous avons déjà présenté ici que l'identité capitale de l'individu est l'identité linguistique. La langue est le premier moyen qui permet à l'être humain, puis au groupe, de construire son identité. La langue maternelle devient ainsi la *langue-mère*, la langue qui prend naissance en même temps que l'individu, la langue qui fait naître le sujet-parlant, en tout cas la langue qui le fait se construire lui-même et se fait reconnaître des autres êtres humains comme identiques par ceux qui partagent la même langue, et comme distincts par ceux qui en parlent une autre. La langue maternelle constitue non seulement le noyau dur dans la définition de l'identité linguistique, mais aussi le point de départ dans la manifestation de l'appartenance à un groupe. Le processus de communication ne peut être analysé qu'en mettant l'accent sur la communication interculturelle.

La construction de l'identité linguistique et culturelle nécessite la manifestation de la compétence culturelle et de la compétence communicative²⁸² de la part de l'individu. Les deux types de compétences sont envisagées comme indissociables et, du point de vue de Legendre, on peut établir entre les deux un rapport d'équivalence. La langue et la culture ne

²⁸² « Le savoir relatif aux modes de vie, aux schèmes, aux valeurs et aux croyances diverses de la communauté linguistique. » (Legendre 1993 : 224)

sont pas de simples moyens de communication. Les deux constituent à la fois un facteur puissant d'intégration dans une communauté et un agent favorisant la cohésion du groupe social. La culture et la langue sont en même temps les témoins de la solidarité interhumaine et de la connivence, tout en symbolisant et manifestant l'appartenance de l'individu à collectivité différente des autres.

Le présent chapitre constitue une analyse succincte de la manière dans laquelle l'existence du sujet-parlant en une autre langue, l'immersion dans une autre culture de l'individu et l'exposition à l'interculturalité influence l'identité personnelle. Motivé par l'augmentation du contact interculturel et par la préoccupation que la communauté scientifique manifeste le chercheur s'est penché sur cet aspect de la question.

4.7. Entre l'acquisition de la langue d'État en prison et l'appropriation du discours carcéral. Points de convergence

Pour synthétiser les idées exprimées ci-dessus et pour souligner les axes constituant les deux processus identifiés dans le monde carcéral, nous proposons le tableau suivant.

Processus	Acquisition	Appropriation
Cadre d'assimilation conventionnel / non conventionnel	+	-
Assimilation par étapes du discours / langage	+	-
Synchronisation des interactants lors des interactions verbales	-	+
Correspondance entre les locuteurs et l'environnement	-	+
Transmissions de savoirs	+	-
Variables sociales	+	+
L'âge du sujet assimilant	+	+
Niveau d'instruction du sujet assimilant	+	+
Contact direct / indirect avec le discours / la langue	+	+
Durée du contact avec le discours / la langue	+	+
Statut social du sujet assimilant	-	+
Compréhension / production	-	+
Autonomisation progressive du sujet-parlant détenu	+	-
Langue	+	-
Discours	-	+

Nous avons observé donc le sujet-parlant détenu en tant que locuteur et sujet assimilant situé entre les processus de compréhension de la langue / du discours et de production de la langue / du discours.

Conclusions intermédiaires

Le présent chapitre s'est détaché de la perspective exclusivement sociologique, qui a constitué le trait essentiel du précédent, pour problématiser le milieu de la prison dans une lumière sociolinguistique. C'est ainsi que nous avons identifié analysé les éléments linguistiques, culturels et discursifs qui permettent au milieu de réclusion d'être envisagé comme milieu propice pour une telle analyse.

Pour offrir une perspective nouvelle dans l'analyse du discours de la prison, nous construisons la démarche scientifique à partir de quelques oppositions. La première vise les notions d'*institution* et d'*institutionnel*. Dans un premier temps, on a défini l'institution en général et expliqué les raisons qui déterminent le rapprochement de la prison du statut d'une institution. Dans un deuxième temps, l'analyse a permis la mise en évidence des points communs qui rapprochent le fonctionnement du discours carcéral de celui du discours institutionnel standard, ainsi que la réflexion sur les points de distinction.

Progressivement, le développement de cette partie de la recherche concernant le milieu de réclusion français et roumain s'est concentré sur la dichotomie culture / sous-culture, opposition qui a permis une réflexion plus détaillée sur le milieu commun (avec les éléments discursifs et non discursifs qui le composent) comme élément de la culture par rapport au milieu carcéral comme représentant une sous-culture, tout en s'appuyant sur les mêmes aspects. En détachant le discours de la prison du discours institutionnel, nous avons souligné le caractère innovateur des éléments lexicaux qui définissent le discours carcéral et la variété des situations de communication, le tout dans la perspective du développement dans un milieu uni-/ multilingue et mono-/ multiculturel. L'opposition diversité linguistique / homogénéité linguistique permet une analyse de l'identité linguistique du sujet-parlant dans une perspective multiple (interactionnelle, constructiviste, anthropologique) avec ses deux phases précarcérale et carcérale ainsi que de souligner / analyser les éléments qui illustrent la dernière dans les conditions de uni-/ multilinguisme et mono-/ multiculturalisme.

**TROISIEME PARTIE : RÉALITÉ DISCURSIVE CARCÉRALE ET
MANIFESTATION DU PHÉNOMÈNE DE STÉRÉOTYPIE**

CHAPITRE V

Le milieu de réclusion en tant que communauté socio-discursive

Toute communauté socio-discursive manifeste son existence par la mise en pratique de son discours lors d'interactions verbales dans lesquelles se lancent les sujets communicants. Le présent chapitre se concentre sur la discussion de l'évolution du sujet-parlant détenu dans des situations de communication connues lors de l'expérience discursive précarcérale simultanément avec la connaissance du nouveau milieu social. Ce faisant, il part de la définition exclusivement sociologique selon laquelle

le délinquant est celui qui souffre d'un défaut de socialisation ; dans les représentations les plus anciennes, il est celui dont les désirs ne sont pas réfrénés par un milieu *amoral* et qui est trop *faible* pour réguler ses conduites. (Digneffe 1990 : 45)

Dans cette optique, nous proposons une analyse de la personne privée de liberté comme élément central donnant vie à la communauté socio-discursive de la prison. Nous nous concentrons donc dans le présent chapitre sur l'analyse des points suivants :

- à partir de la perspective que nous avons développée sur le discours du milieu privatif de liberté et sur son fonctionnement, la communauté de la prison partage les caractéristiques d'une communauté socio-discursive ;
- lors des manifestations langagières dans le nouveau milieu socio-discursif, le sujet-parlant détenu est suivi dans des situations de communication lui permettant la construction de représentations mentales ;
- dans l'optique d'une identité discursive globale, le comportement socio-langagier du sujet-parlant détenu est modifiable lors de son passage de l'identité discursive précarcérale à l'identité discursive carcérale ;
- les éléments-clés de l'identité discursive carcérale sont analysables dans des perspectives comparée et actionnelle, tout en tenant compte des coordonnées socio-discursives des milieux de réclusion français et roumain ;
- les compétences permettant au sujet-parlant détenu la communication optimale dans la communauté socio-discursive cible et une manifestation de son identité discursive sont distinctes de celles lui permettant la même manifestation dans le milieu commun ou dans un milieu professionnel.

5.1. Communauté discursive / communauté de communication

Le statut de la prison²⁸³ que nous nous proposons d'explorer met face à face deux catégories de sujets communicants : d'une part, les sujets-parlants détenus mettant en pratique le discours du milieu de réclusion et, d'autre part, les sujets-parlants communicant par la revalorisation du discours précarcéral. Concernant ces deux catégories de prisonniers, par désir de contrôle et de domination, nous postulons un rapport de surveillance langagière et discursive se manifestant dans un double sens : des détenus vers les surveillants et des surveillants vers les détenus. Dans ces conditions, « *a priori* se retrouvent ceux qui *regardent* et ceux qui sont *regardés*, de leur côté, les détenus observent également leurs gardiens »²⁸⁴. Statutairement, entre les prisonniers et les surveillants²⁸⁵ il y a une distance qui sépare leurs espaces d'évolution et leur permet une manifestation discursive distincte. Dans le milieu de réclusion, distance et conflit constituent depuis toujours les deux pôles de la réalité. Coordonnées permanentes de l'univers marginal, marginalisé et marginalisant, la distance et le conflit déterminent l'action et la réaction des agents impliqués dans une mesure ou une autre dans la vie de la prison. La relation surveillant - détenu, quelle qu'elle soit, suit toujours les mêmes étapes. Dans une relation de cause - effet, une action génère une réponse qui, à son tour, entraîne une nouvelle action.

Pour ouvrir la discussion sur la communauté socio-discursive de la prison, notre attention se concentre d'abord sur un regard d'ensemble autour des termes de *communauté de communication*, que Hymes (1967 : 133) propose, et de *communauté discursive*. Dans les études de spécialité qui constituent notre encrage théorique, nous avons identifié deux directions générales concernant l'analyse des deux types de communautés concernées. Bien qu'analysés dans la plupart des cas comme ayant des sens proches, la sémantique des notions citées comporte des distinctions. Introduite dans la discussion par Hymes, la *communauté de communication* ne se définit pas nécessairement par les langues naturelles utilisées par les locuteurs en son sein, mais par l'usage commun de

règles régissant le déroulement et l'interprétation de la parole et des règles régissant l'interprétation d'au moins une variété linguistique. (1967 : 133)

²⁸³ « L'organisation pénitentiaire enveloppe l'ensemble de la vie du détenu, le soumettant à un rapport de pouvoir unique et toujours dans le même sens. » (Syr 1992 : 281)

²⁸⁴ « Le surveillant est au détenu son double inversé. » (Casadamont 1991 : 63)

²⁸⁵ « La mission première du surveillant étant la sécurité et le maintien de l'ordre, ces tâches ne peuvent être assurées qu'au travers de la relation et de l'échange avec les détenus. » (Benguigui *et al.* 1994 : 282)

Complétant la définition citée ci-dessus, Maingueneau précise que l'élément central autour duquel se développent la plupart des recherches actuelles visant l'analyse de discours est

l'intérêt porté à des groupes restreints, à des communautés qui à travers leurs rites langagiers partagent un même territoire [...]. La production écrite implique cruciallement un groupe, une communauté associée à ces rites. (1992 : 117)

En se détachant des idées exprimées antérieurement, Swales pense nécessaire d'introduire une distinction entre *speech community* et *discourse community*, cette dernière étant identifiable sur une base « socio-rhétorique » (1990 : 24). C'est toujours parmi les idées de Swales que l'on retrouve la précision selon laquelle les éléments qui donneraient la possibilité à tout chercheur d'associer la notion d'institution discursive²⁸⁶ à un certain groupe de personnes seraient :

- la présence de finalités publiques communes largement partagées dans le groupe ;
- l'existence de mécanismes d'intercommunication interne ;
- un emploi de ce mécanisme participatif tourné avant tout vers la diffusion de l'information et le feed-back ;
- l'utilisation d'au moins un genre communicatif mobilisé à ces fins informatives, utilisation tendant vers l'appropriation ;
- l'emploi d'un vocabulaire spécifique ;
- l'existence d'une proportion minimale de membres du groupe présentant un degré acceptable d'expertise relativement aux contenus manipulés au sein du groupe et aux formes discursives appropriées qui les véhiculent (1990 : 24 ss).

Donc, dans une communauté de communication, la discussion ne se concentre pas sur l'acquisition des normes et des compétences d'interaction²⁸⁷ par les sujets-parlants. Dans une approche anthropologique, la compétence discursive s'avère hétérogène et évolue en fonction de l'évolution du sujet-parlant comme noyau dur de la communauté socio-discursive. Dans cette condition, elle s'appréhende sur un *continuum* dont les axes d'analyse sont :

²⁸⁶ L'institution a « pour effet, de fixer, d'instituer hors de nous de certaines façons d'agir et de certains jugements qui ne dépendent pas de chaque volonté particulière prise à part » (Durkheim 2009 : 38). Deux conséquences : la notion d'*institution* a pu, d'une part, être uniformément rapportée à des réseaux organisés d'infrastructures, de codes et de représentations métasubjectives ; en écrivant, d'autre part, que la socialité d'un fait « se reconnaît au pouvoir de coercition externe qu'il exerce ou est susceptible d'exercer sur les individus » (2009 : 52), Durkheim tend à réduire l'application de la méthode sociologique à l'étude des déterminations.

²⁸⁷ « La compétence interactionnelle pourrait être décrite comme la capacité d'un usage convenable de la langue dans un contexte particulier, usage qui pourrait être relevant dans le cas de l'interaction dans des contextes équivalents. » [n. trad.] (Hellermann 2008 : 5)

- dans la communauté socio-discursive source (dans le cas de notre recherche, la communauté socio-discursive précarcérale avec toutes ses nuances), la maîtrise par les sujets-parlants des normes d'interaction acceptées et valorisées par les membres de la communauté socio-discursive en question ;
- dans le cas des communautés socio-discursives particulières (ici, celle de la prison), la reconnaissance des normes d'interaction sectorielles en dehors de la compétence discursive généralement acceptée ;
- maîtrise effective des normes d'interaction imposées par les communautés socio-discursives auxquelles l'énonciateur a appartenu mais n'appartient plus à un certain moment de son existence, suite au changement de son statut social.

En vue de réfléchir, de s'exprimer et d'échanger entre eux, les interactants doivent se placer discursivement dans un espace structuré autour des valeurs transmises, partagées et généralement reconnues, même si ces valeurs sont plutôt construites autour du mode de la dispute et trouver ce que Maingueneau appelle un *espace d'intercompréhension*. Dans ces conditions, les interactions verbales dans le milieu carcéral, avec leurs limites ou permissions, influencent profondément l'activité humaine. L'expression de l'appartenance à toute communauté discursive est synonyme de la décontextualisation progressive du sujet-parlant des coordonnées de la communauté socio-discursive précarcérale et des situations de communication qui la définissent.

5.2. La notion d'*identité discursive* dans le cas particulier d'une étude comparée du milieu privatif de liberté

Dans son ensemble, la présente thèse problématise au fur et à mesure les différentes facettes de la notion d'*identité* analysée dans le contexte du milieu carcéral français et roumain. Après nous être arrêtée sur l'identité sociale, linguistique et culturelle de la personne incarcérée, nous nous proposons de suivre le sujet-parlant détenu dans sa démarche pour développer et pour exprimer son identité discursive. Notre objectif est de comprendre la mesure dans laquelle la nouvelle identité, une fois manifestée, permet au prisonnier d'exister pour une période plus ou moins longue dans le milieu d'incarcération.

En règle générale, l'identité discursive consiste dans l'adaptation du discours de tout locuteur aux situations de communication que les nouveaux contacts sociaux lui imposent et, en conséquence, aux communautés socio-discursives auxquelles il appartient. Bourdieu donne une explication de l'identité comme étant « cet être perçu qui existe fondamentalement par la

reconnaissance des autres » (1982 : 141). Dans la perspective anthropologique, Lévi-Strauss donne ainsi la définition selon laquelle

l'identité est une sorte de foyer virtuel auquel il nous est indispensable de nous référer pour expliquer un certain nombre de choses, mais sans qu'il ait jamais d'existence réelle (...). Son existence est purement théorique. (1983 : 332)

Le milieu de réclusion impose la discussion de l'identité discursive tout en considérant la période passée en prison comme un élément qui définit la réalité des sujets communicants concernés. Dans un premier temps, ce type d'identité se reflète dans l'adoption et la valorisation d'éléments spécifiques aux codes des détenus (verbal et non verbal), par l'acquisition de la compétence de communication et par l'intériorisation d'un type de comportement manifesté par la population carcérale.

Ce contexte nous permet d'observer les éléments mentionnés ci-dessus comme ayant une contribution lors des interactions verbales que le sujet-parlant détenu développe avec les autres membres de la communauté discursive en question.

La construction de l'identité discursive est un processus que tout sujet-parlant connaît et se déroule lors des relations directes avec les autres sujets-parlants impliqués dans les mêmes situations de communication et connaissant la même réalité. Nous parlons dans cette situation d'un processus de création et de protection de la « face » (Goffman 2003 : 15) du sujet-parlant au sein de la communauté discursive. C'est un processus qui se déroule en fonction de la permissivité des membres déjà existants dans la communauté socio-discursive de la prison. Perçue comme un processus se déroulant pendant l'exécution de la peine, la manifestation de l'identité discursive par le sujet-parlant détenu sera discutée en prenant en considération les facteurs extrinsèques (concernant le milieu d'origine et le milieu cible, mais par rapport auxquels le sujet analysé manifeste un lien continu) et intrinsèques (linguistiques et psychologiques, par rapport auxquels le sujet peut manifester un lien discontinu).

L'identité discursive est un « à construire-construisant²⁸⁸ » (Charaudeau 2009 : 4) se manifestant après le passage du sujet-parlant de la communauté socio-discursive source vers la communauté socio-discursive cible. Dans le cas de l'analyse du discours de réclusion, les deux communautés mentionnées ci-dessus se distinguent par le déplacement du sujet-parlant

²⁸⁸ « L'identité discursive a la particularité d'être construite par le sujet-parlant en répondant à la question: « Je suis là pour comment parler ? » [...] Cette identité discursive est construite à l'aide des modes de prise de parole, de l'organisation énonciative du discours et du maniement des imaginaires socio-discursifs. Et donc, à l'inverse de l'identité sociale, l'identité discursive est toujours un « à construire-construisant ». Elle résulte des choix du sujet, mais en tenant compte évidemment des données de l'identité sociale. [...] on constate que tantôt l'identité discursive réactive l'identité sociale, tantôt elle la masque, tantôt elle la déplace. » (Charaudeau 2009 : 4)

détenu dans la situation d'énonciateur / récepteur et d'acteur principal des actes de langage ritualisés.

Comme une analyse de la communauté socio-discursive de la prison ne serait pas pertinente sans la rapporter à la communauté socio-discursive extra-carcérale, notre analyse sociolinguistique se construit sur des relations extérieures. Ces dernières peuvent exprimer d'une part l'autovalorisation de la communauté discursive de la prison elle-même et des sujets-parlants détenus ou les objets, réels ou symboliques, signes, valeurs et savoirs qu'elle produit et d'autre part les stratégies de gestion des relations avec la communauté socio-discursive commune : prises de parole et toutes formes de conflit.

5.3. Relations de hiérarchisation discursive développées en prison entre les détenus et leurs collègues de détention et entre les prisonniers et le personnel du pénitencier

On parle dans un premier temps d'une relation d'interdépendance qui permet la manifestation d'un effet triple que l'appropriation de l'identité discursive carcérale a sur l'identité sociale précarcérale de la personne détenue. Nous prenons donc comme point de départ théorique l'opinion de Charaudeau, suivant laquelle l'identité discursive *réactive* l'identité sociale, la *masque* ou la *déplace*. Dans la lumière du milieu carcéral, l'identité sociale réactivée par le discours de réclusion conduit à un renforcement du statut du prisonnier au sein du groupe, à une consolidation de sa « face » (Goffman 2003 : 15). Dans l'idée d'expression du statut, dans le milieu de réclusion, la manifestation de l'identité discursive carcérale permet au prisonnier de compenser le statut social qu'il a perdu en quittant la société extra-carcérale par des attitudes, comportements et manifestations linguistiques et langagiers / langagières. Au lieu du terme utilisé par Charaudeau, nous proposons le terme de *transférer*, donc la personne incarcérée, sur un fondement identitaire de son existence sociale et discursive précarcérale, garde des éléments du statut social en prison, tout cela en fonction de certaines variables sociales (études, milieu socioprofessionnel de provenance).

Dans un deuxième temps, dans le milieu carcéral, la manifestation de l'identité discursive est directement proportionnelle à un statut social souffrant des changements peu perceptibles. Construite dans la durée, l'identité discursive, tout comme l'identité sociale, représente l'élément que les membres du groupe (*unité*) (Ruano - Borbalan 1998 : 2) ont en commun et tout ce qui permet la distinction du sujet communicant d'autres membres du groupe auquel il appartient (*unicité*) (Ruano - Borbalan 1998 : 2). Dans le contexte d'un statut

social bien défini et favorable dans le milieu carcéral, les facteurs permettant cette construction sont :

- les interactions verbales construites autour des sujets d'intérêt commun ;
- l'entretien par le sujet-parlant détenu d'une relation constante sous des degrés différents avec le milieu externe ;
- les contraintes discursives imposées dans le cas d'un novice par les réalités langagières et sociales de la nouvelle communauté socio-discursive ;
- « tensions et de divergences, d'interactions voire des conflits entre ses différents acteurs. » (Boulot 1998 : 58)

Les facteurs mentionnés ci-dessus nous conduisent vers l'hypothèse que, dans le cas du milieu de réclusion, on peut parler d'une construction réussie de l'identité discursive ou de l'échec de cette construction²⁸⁹. Cette première dépend de plusieurs facteurs :

- la réussite énonciative du locuteur (Vanderveken 1988) ;
- dans la situation de statut social égal en prison, la mise en place de l'intersubjectivité, donc la manifestation des propriétés identitaires communes et réciproques, propriétés « imaginées » qui soutiennent l'activité discursive de ce que Flahault (1978) exprime par les mots « qui je suis pour toi, qui tu es pour moi » ;

Dans une optique très comparable, Maingueneau suggère que les discours se laissent répartir sur une échelle, en fonction de leur degré d'ouverture et affirme que

à un extrême on aurait des discours fermés pour lesquels coïncident tendanciellement l'ensemble des lecteurs et celui des scripteurs : ceux qui lisent sont aussi des gens qui écrivent des textes du même type. À l'autre extrême on peut placer des discours ouverts pour lesquels la disproportion entre l'ensemble des scripteurs et celui des lecteurs est gigantesque : ainsi dans le cas d'un quotidien à grand tirage. (1992 : 20)

Contrairement à une conversation standardisée, les tours de parole et les interruptions doivent être discutés de manière distincte dans le cas des sujets-parlants détenus, tout en prenant en considération d'abord leur manière de construire les rapports sociaux. Le principe de la manifestation des tours de parole consiste dans le fait que, lors de l'intercommunication, chaque interlocuteur ait un temps approximatif pour exprimer ses opinions, tout en exerçant les deux rôles d'émetteur et de récepteur.

²⁸⁹ « Quand l'origine sociale et les expériences diffèrent, les interactions peuvent être gênées par les incompréhensions mutuelles, des évaluations faussées. L'évaluation des compétences communicatives peut être déviée, ce qui provoque une cassure encore plus considérable dans la symbolisation de l'autre. » (Boyer 1996 : 219)

L'analyse des résultats obtenus confirme la prise de position inégalitaire dans les rapports établis entre les sujets-parlants détenus. Le détenu autoritaire ou un détenu ancien va monopoliser dans la plupart du temps l'interaction verbale devant un autre non autoritaire ou nouveau-venu.

(1a.)Contactele se stabilesc prin bilețele, comunicarea prin fereastră, la plimbător, la instanță sau în cameră. Ca să mă bag în seamă cu un coleg de celulă nou venit îl chem la mine pe interval (unde am eu patul) și îi pun câteva întrebări : de unde ești ? cu ce fapt ești ? ești căutat ? [...].²⁹⁰ (détenu roumain, 24 ans, 4 ans de peine, 3 ans et 4 mois purgés)

Le rôle social que le détenu autoritaire s'est assumé et qu'il doit garder au sein de la communauté socio-discursive de la prison l'oblige à prendre la parole pour un certain temps et à la céder quand il considère convenable de le faire. Pour lui, toute prise de parole est une reconfirmation de son statut. Des conséquences à saisir lors de la domination de l'interaction verbale résident dans la réaffirmation de la *face* du prisonnier autoritaire et par les conflits au sein de la communauté socio-discursive.

Les interruptions, présentes dans le cas d'une communication symétrique, montrent tout comme le respect du principe des tours de parole, la hiérarchie qui domine l'organisation des prisonniers dans le périmètre carcéral. Ce qui peut causer une perturbation dans l'interaction entre les sujets-parlants détenus ce sont des attaques constituant des moyens d'intimidation et de « contamination physique » (Goffman 1968 : 62) de son partenaire. Celle-ci traduit le niveau collectif de la compétence qui peut être appréhendée de la façon suivante (Dejoux 1998 : 15 - 31) :

- au niveau individuel : la compétence individuelle est au centre des préoccupations de la gestion des ressources humaines et tend à devenir un concept pivot ;
- au niveau de l'entreprise : il s'agit de la compétence organisationnelle qui est essentiellement étudiée en stratégie par l'approche par les ressources ;
- au niveau du groupe, il s'agit de la compétence collective²⁹¹.

Nous nous proposons de détailler les idées exprimées ci-dessus par le suivi des sujets-parlants détenus lors de la construction et lors de l'expression de l'identité discursive en fonction de la période passée en prison et en fonction de leur instruction. Le degré de

²⁹⁰ On établit les contacts par les biffetons, la communication à la fenêtre, dans la cour de promenade, à l'instance ou dans la cellule. Pour parler avec un collègue de cellule nouveau-venu je lui demande de venir près de mon lit et je lui adresse quelques questions : d'où viens-tu? qu'as-tu fait? ta famille te cherche? [...]

²⁹¹ « La *compétence collective* est différente de la somme des compétences individuelles qui la composent. Mais ce consensus masque de nombreuses divergences. En effet, si la compétence collective est faite de compétences individuelles » (Leplat 2000). « Les travaux sur les compétences collectives centrent leur étude sur des groupes restreints. » (Anzieu 2003)

construction de l'identité discursive est très lié aux « variables sociales » (Calvet 2011 : 26) expliquées en début de notre étude, plus précisément l'instruction dont les sujets-parlants détenus ont bénéficié et la période que ceux-ci ont passée en prison.

La suite des idées exprimées ci-dessus se retrouve dans le côté actif et interchangeable du sujet analysé lors des interactions verbales. On observe cela dans l'hypostase évoquée dans l'ouvrage *Homme de paroles*. Se concentrant sur l'individu en tant qu'entité communicant et construisant son identité lors de l'utilisation du langage, l'auteur parle de « énonceur psychosocial » comme représentant la somme « locuteur et auditeur » (Hagège 1983 : 317).

Le milieu particulier que nous analysons nous oblige à rapprocher la sémantique des termes « locuteur » et « auditeur » utilisés par Hagège de celle des termes déjà consacrés « énonciateur » et « récepteur ». Le parallèle entre les deux paires de termes est possible si on envisage dans cette analyse les facteurs qui favorisent l'expression de la hiérarchie dans la prison lors des interactions verbales. Pour ce qui est du sujet-parlant détenu comme énonciateur, nous identifions les fonctions qu'il accomplit lors de l'interaction verbale. Ces fonctions se manifestent après une bonne période passée en prison et après que le sujet analysé ait bien défini le statut au sein du groupe social.

Nous parlons donc, dans le cas de l'émetteur, de

- fonction *identitaire* synonyme de l'expression de l'appartenance à une certaine communauté discursive ;
- fonction *de manipulation sémantique du message*. Dans cette situation, le discours de la prison devient éminemment hiérarchisant. Pratiquement, lors des interactions verbales, le sujet-parlant détenu influence volontairement le message émis. Donc au niveau de la compréhension, l'énonciateur transfère à son interlocuteur le sens qu'il pense le favorisant le plus dans la situation de communication donnée.

(2a.) *Depinde de anturajul din care vine de afară. Un coleg se abordează cu respect dar și cu vrăjeală.*²⁹² (détenu roumain, 33 ans, 9 ans de peine, 2 ans et 6 mois purgés) ;

(2b.) *Eu unul nu am nevoie, dar ținând cont că și banca mai rămîne fără bani mai aplic și eu vrăjeala dulce și mai procur anumite bunuri de care am nevoie dar atenție cu vrăjeala dulce nu prin « japcă » pt că este un proverb vorba dulce mult*

²⁹² Ca dépend de l'entourage du dehors du détenu. On aborde un nouveau - venu avec du respect, mais par des mots à double sens aussi.

*aduce.*²⁹³ (détenu roumain, 25 ans, 9 ans de réclusion, en prison depuis 4 ans et 5 mois).

Pour ce qui est du destinataire, celui-ci s'identifie avec la fonction *de sélection*. Plus précisément, lors de l'interaction verbale, le message émis s'adresse à un certain récepteur que l'énonciateur choisit lui-même. En tant que modalité linguistique de manipulation du récepteur, nous mentionnons l'utilisation des éléments du vocabulaire carcéral dans des situations de communication spécifiques qui permette au prisonnier autoritaire de sélectionner ses interlocuteurs.

La prison est une communauté socio-discursive qui nous invite à exprimer un point de vue sur les sujets-communicants dans la perspective des interactions verbales avec les autres. Cela nous fait accepter que tout type d'identité et le statut se construisent ensemble dans toute communauté par la prise de conscience de soi et de l'autre. Nous nous rapportons aux opinions de Benveniste qui affirme que la prise de conscience

n'est possible que si elle s'éprouve par contraste. Je n'emploie *je* qu'en m'adressant à quelqu'un qui sera dans mon allocution un *tu*. C'est cette condition de dialogue qui est constitutive de la personne car elle implique en réciprocité que *je* devient *tu* dans l'allocution de celui qui à son tour, se désigne par *je*. [...] Le langage n'est possible que parce que chaque locuteur se pose comme sujet, en renvoyant à lui-même comme *je* dans son discours. (1966 : 120)

Discutée dans le contexte des relations officielles et non officielles, la hiérarchisation discursive manifestée dans le milieu de détention comporte les mêmes étapes et les mêmes obstacles que le sujet-parlant engagé dans une démarche similaire rencontre dans un nouveau contexte communicatif. Nous observons, donc, qu'à part les manifestations langagières des sujets analysés, mais aussi l'environnement constituant leur milieu se concentrent autour du développement des attitudes non constructives.

²⁹³ Moi je n'ai pas besoin, mais comme même la banque reste sans argent j'applique de temps en temps les mots à double sens pour me procurer certains biens qui me sont nécessaires, mais attention à l'aide des mots doux par par arnaque parce qu'il y a un proverbe qui dit les mots doux nous apportent beaucoup.

5.4. Manifestation de la déviance discursive par rapport au discours précarcéral et par rapport aux comportements de la société extra-carcérale. Déconstruction de l'identité discursive précarcérale

Dans l'étude du discours carcéral et sur le fond des considérations faites autour des manifestations discursives des sujets-parlants détenus, nous nous posons le problème de l'adoption du discours de la prison et des étapes de ce processus. Premièrement, en fonction des stratégies d'analyse que permet la communauté socio-discursive de la prison, nous nous proposons de mettre en balance les termes d'acquisition et d'appropriation. C'est une démarche qui a comme but la compréhension des deux processus, étant donné le contexte particulier de recherche : le discours de la prison comme discours prenant naissance dans une institution et le sujet-parlant détenu migrant face à une langue étrangère. Nous définissons notre objectif par la discussion des approches les plus connues visant les deux notions et d'offrir notre perspective adaptée à l'étude du milieu de réclusion et de développer la nôtre (là où cela sera argumentée).

Dans ce contexte, nous explorons quatre directions d'analyse qui impliquent les locuteurs, le discours mis en pratique, le milieu de manifestation du discours et les situations de communication :

- le conformisme discursif des sujets-parlants détenus par rapport aux manifestations langagières de la communauté socio-discursive de la prison ;
- la déviance discursive des sujets-parlants détenus par rapport au discours précarcéral et la déconstruction de ce dernier ;
- la construction du discours du milieu de la prison et sa mise en pratique dans un cadre institutionnel ;
- l'appropriation du discours de la prison se trouve en lien direct avec l'institution de la prison, cette dernière imposant aux sujets-parlants détenus le mode de socialisation²⁹⁴.

²⁹⁴ Les anthropologues examinent la socialisation lors des processus d'enculturation, [...] par l'intermédiaire de l'acte par lequel les nouveaux membres de la société intériorisent les éléments de la culture : la langue, les traditions, les us et coutumes, les mythes, le folklore. L'intégration dans une autre société représente le processus d'acculturation. Les sociologues affirment que la socialisation est l'acte de préparation de l'individu pour participer à la vie de groupe.

5.5. Autour de la notion d'*identité discursive* dans le cas particulier d'une étude comparée du milieu de réclusion

Une discussion sur le discours carcéral part de l'idée selon laquelle le langage utilisé entre les murs de la prison est différent du code verbal que les locuteurs extérieurs au monde carcéral entendent et utilisent couramment. Prenant comme point de départ les mots de Gumperz « speaking is interacting²⁹⁵ » (1989 : 29), la communauté discursive de la prison situe en son centre le sujet-parlant détenu, sujet actif du moment où il quitte le milieu commun (la communauté discursive source) influençant le processus de son adaptation comportementale et linguistique jusqu'à son intégration au milieu de réclusion (la communauté discursive cible).

Dans la situation d'analyse du discours de la prison, nous nous posons des questions concernant le sens de la notion d'*identité discursive* et la manière dans laquelle elle se construit. Dans le même ordre d'idées, le regard sur cette facette de l'identité du prisonnier entraîne la reconsidération du milieu carcéral et d'adhérer au point de vue de Flahault (1978) et d'impliquer la prison parmi les formations sociales (famille, entreprise, etc) comme des « systèmes de places²⁹⁶ » (1978 : 58). Cette perspective classe les personnes privées de liberté en fonction de la position que les sujets analysés occupent dans le cadre du groupe, statut qui permet la construction identitaire de l'intéressé et modélise en partie ses relations / rapports inter individuel(le)s avec les autres membres du groupe.

Les positions que les prisonniers ont en prison sont interdépendantes de celles que détiennent leurs collègues de détention. Comme dans toute communauté, aucune place occupée n'existe isolément. La notion de *rapport de places* désigne cette dimension corrélative selon laquelle :

on ne peut parler sans occuper une ou plusieurs places déterminées. Ce faisant, on convoque inévitablement son partenaire à une ou plusieurs places corrélatives.
(Vion 2000 : 80)

Nous détachons la discussion de son aspect purement sociologique et observons que, dans une approche interactionniste, la présence d'un sujet communicant dans le cadre d'une interaction actualise et réactualise le statut de celui-ci. C'est ce statut qui lui permettra d'agir sur le rapport de places et, en même temps, donne des détails du statut de son interlocuteur. En appui de ces idées, Vion considère que le sujet communicant assume un rôle, donc

²⁹⁵ « parler c'est interagir »

²⁹⁶ « Chacun accède à son identité à partir et à l'intérieur d'un système de places qui le dépasse. » (1978 : 58)

l'ensemble des modèles culturels associés à un statut donné. Il englobe par conséquent les attitudes, les valeurs et les comportements que la société assigne à une personne et à toutes les personnes qui occupent ce statut. [...] Le rôle est l'aspect dynamique du statut : ce que l'individu doit faire pour valider sa présence dans ce statut. (Linton 1977, cité par Vion 2000 : 81 - 82)

S'attribuer ou attribuer à un locuteur un rôle²⁹⁷ dans l'interaction revient à s'autoinviter ou à inviter autrui à endosser un rôle corrélatif, au sein de ce qui constitue pour Vion un rapport de rôles.

La communication interpersonnelle désigne la communication entre des interactants, conçus individuellement ou au sein d'un groupe social. La communication de groupe se fait entre les membres du même groupe ou entre les membres de groupes distincts, tout en prenant les formes de communication intra- et intergroupe. Cette interaction trouve quatre modalités de manifestation qui sont dénommées généralement *sociale* (avec tous les aspects que nous avons identifiés pour la communauté carcérale), *spatiale* (partage d'un espace limité entre plusieurs personnes), *corporelle* et *langagière* (mise ensemble de plusieurs comportements et adoption de ceux individuels déjà existants à ceux du groupe / communauté).

La communication interpersonnelle est un processus collectif qui présuppose l'existence d'au moins deux interlocuteurs réalisant un échange d'informations d'intérêt commun et se manifeste dans le cadre d'un groupe restreint. Une des conditions qui assurent le succès de la communication interpersonnelle est l'existence d'un sentiment de rapprochement entre les interactants impliqués dans le processus de communication²⁹⁸. La communication de groupe (restreint ou étendu) est un type de communication interpersonnelle qui s'étend à un nombre plus élevé de sujets-parlants. Dans cette situation, le degré d'implication des interlocuteurs varie, certains manifestant une attitude active, certains une attitude passive²⁹⁹. La communication ne signifie pas seulement « communication » *stricto sensu*, mais aussi « communauté, participation » (Kunczick 1998 : 12). Cette optique nous permet de signaler que la notion de *communication* se rapproche de celle d'*organisation*, parce que, comme le justifie Kunczick, l'acte de communication représente une prémisses pour les actions organisées.

²⁹⁷ « La notion de rôle, comme la notion de place, ne saurait s'analyser au niveau de l'activité d'un seul partenaire de l'interaction. [...] Il paraît donc plus correct de parler de rapport de rôles que de rôles. » (Vion 2000 : 82)

²⁹⁸ Chiurtu, <http://fr.scribd.com/doc/65551058/Limbajul-Jurnalistic-Comunicarea-CA-Interactiune-Sociala> (dernière consultation, le 27 février 2014).

²⁹⁹ Chiurtu, <http://fr.scribd.com/doc/65551058/Limbajul-Jurnalistic-Comunicarea-CA-Interactiune-Sociala> (dernière consultation, le 27 février 2014).

L'intégration de l'individu dépend en grande mesure de ses capacités à communiquer dans tout milieu où il se trouve. C'est une nécessité qui lui impose une adaptation au niveau psychologique visant sa propre personne (accepter son nouveau statut social) et l'acceptation des individus qu'il rencontre dans le nouveau milieu. Ses manifestations langagières, adaptées au nouveau contexte social, se détachent au fur et à mesure de ses expériences discursives antérieures. Cet aspect nous permet de comprendre que le sujet-parlant passe par une étape de déconstruction de son identité discursive initiale. Dans les pages qui suivent, nous orienterons la discussion vers les facteurs qui conduisent le sujet-parlant venant du milieu commun à la maîtrise des éléments constituant l'identité discursive carcérale. Nous mentionnons :

- la coupure de contact entre le locuteur et les réalités discursives et comportementales du milieu socio-discursif source ;
- les interactions verbales dans le nouveau cadre discursif ;
- la disposition psychologique du concerné suite aux changements sociaux vécus ;
- la compatibilité du sujet communicant avec les membres de la communauté d'accueil ;
- la capacité du locuteur à s'adapter au nouveau contexte social ;
- les manifestations de la déconstruction de l'identité discursive précarcérale en fonction des variables sociales (l'utilisation réduite des éléments lexicaux propres à l'ancien milieu, le manque d'implication dans les situations de communication nouvelles, dès le début de la présence dans le nouveau milieu, la non intercompréhension) ;
- la réticence des membres de la nouvelle communauté discursive par rapport à un nouveau venu ;
- la crise des identités que Dubar définit comme
le cœur du processus relationnel est bien d'abord l'intériorisation active de l'autre en soi, en même temps que la reconnaissance de « soi-même comme un autre » au centre du processus biographique intime. (2000 : 212)

Ce sont des éléments qui, au niveau discursif, mettent le sujet-parlant dans un rapport continu avec les nouveaux comportements acquis (manifestés au niveau individuel) et avec les comportements collectifs manifestés par la nouvelle communauté discursive en son ensemble.

5.6. Construction de l'identité discursive carcérale. Types d'identité discursive carcérale

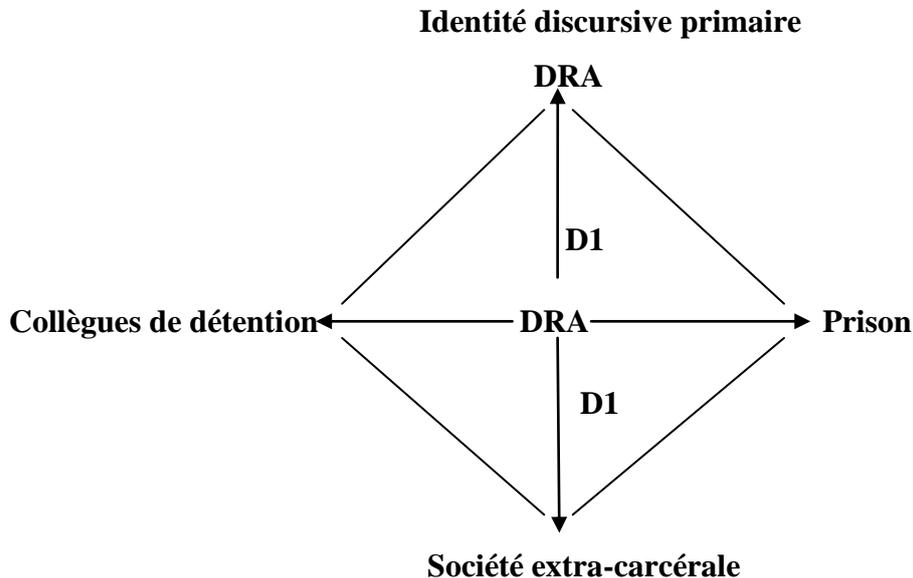
Pour discuter du degré de construction de l'identité discursive dans le milieu de la prison, nous prenons en considération l'existence de deux discours, D1 (le discours précarcéral ou discours initial / source) et D2 (discours carcéral ou discours d'accueil / cible) dans l'idiolecte du sujet-parlant détenu. La discussion se concentre sur la typologie des détenus en fonction de la période passée dans le milieu de réclusion. Nous définissons les détenus récemment arrivés comme étant le noyau dur des représentations mentales et nous identifions ce que nous appelons une *identité discursive primaire*, donc, pour communiquer et créer des représentations sur eux-mêmes, sur les collègues de détention, sur le milieu de la prison et sur la société extra-carcérale ceux-ci se servent de connaissances linguistiques et de compétences discursives qu'ils ont acquises lors de la période précarcérale.

Dans le schéma que nous proposons ci-dessous, nous gardons le même degré d'importance pour les éléments centraux des représentations du sujet-parlant détenu. Ceci nous semble plus pertinent pour cette recherche étant donné le positionnement du locuteur par rapport aux discours constituant sa réalité discursive. Utilisé de manière dominante dans le cas des détenus ayant passé une période courte en prison, le discours commun contribue au changement progressif des genres du discours. Il est important de retenir dans ces conditions la présence de l'élément *gradation* comme influençant la compréhension des notions évoquées ci-dessus. Nous parlons d'une reconsidération de la part du chercheur de la « face » (Goffman 2003 : 15) du locuteur en fonction du milieu où ce dernier se manifeste discursivement.

Dans le cas de ce type de prisonniers, les représentations mentales sur soi-même constituent une prise de conscience de leur réalité sociale. Discursivement, les détenus récemment arrivés en prison se situent entre la nature dénotative du discours (expression) et entre la nature connotative de ce dernier (expressivité). Graduellement, l'expression et l'expressivité en discours sont identifiables au niveau des facteurs qui sont au centre des représentations mentales des sujets-parlants détenus. Nous identifions de l'expressivité positive dans les représentations mentales visant la famille, que le détenu récemment arrivé en prison assimile à son ancienne réalité sociale, et une expression négative visant la société extra-carcérale. Ainsi donc, la présence du discours d'accueil (le discours carcéral) est réduite au niveau de compréhension ou même absente au niveau de l'expression. Le sujet-parlant

détenu protège donc sa « face » (Goffman 2003 : 15) de l'existence précarcérale sans la construire grâce au nouveau discours.

A. Schéma concernant l'identité discursive primaire dans le milieu carcéral



DRA - détenus récemment arrivés en prison

D1 - discours source (discours commun)

Manifestée dans le cas des détenus récemment arrivés (DRA) dans le milieu de la prison, l'identité discursive primaire se manifeste par un nombre limité d'interactions verbales et aux sujets de conversation restreints entre les détenus avec les prisonniers anciens. Les situations de communication se montrent limitées à cause du refus / de l'incapacité des détenus récemment arrivés à s'y adapter, la peur ressentie, l'annulation par les autres du statut de personne du nouveau-venu.

(3a.) *Necunoașterea mediului de detenție, deținuților din celulă, timiditatea. Pe fața unui deținut se vede dacă e « căutat » sau nu de când intră în cameră.*³⁰⁰ (détenu roumain, 30 ans, 24 ans de peine, 4,5 mois purgés) ;

(3b.) *Necunoașterea vieții de deținut a deținuților din celulă, timiditatea, frica, gândul să nu greșească în fața altora, restricția de a face ce vrea.*³⁰¹ (détenu roumain, 50 ans, 8 ans à purger, 3 ans exécutés) ;

(3c.) *In primu rând va primi un pat sus și restul depinde de el.*³⁰² (détenu roumain, 33 ans, 9 ans de peine, 2 ans et 6 mois purgés) ;

³⁰⁰ La méconnaissance du milieu de détention, des détenus de la cellule, la timidité. Dès qu'un nouveau venu arrive dans notre cellule, on se rend compte s'il est « cherché » ou pas.

³⁰¹ La méconnaissance de la vie de détenu des détenus de la cellule, la timidité, la peur, l'idée de ne pas faire de fautes dans les relations avec les autres, la restriction de faire ce qu'il veut.

(3d.) *Bien accueillie dans la mesure où la personne le veut, lui expliquer le fonctionnement (le repas, les promenades, les activités. (détenue française, MA Dijon, 38 ans, 4 mois de peine, en prison depuis 1 semaine et 2 jours) ;*

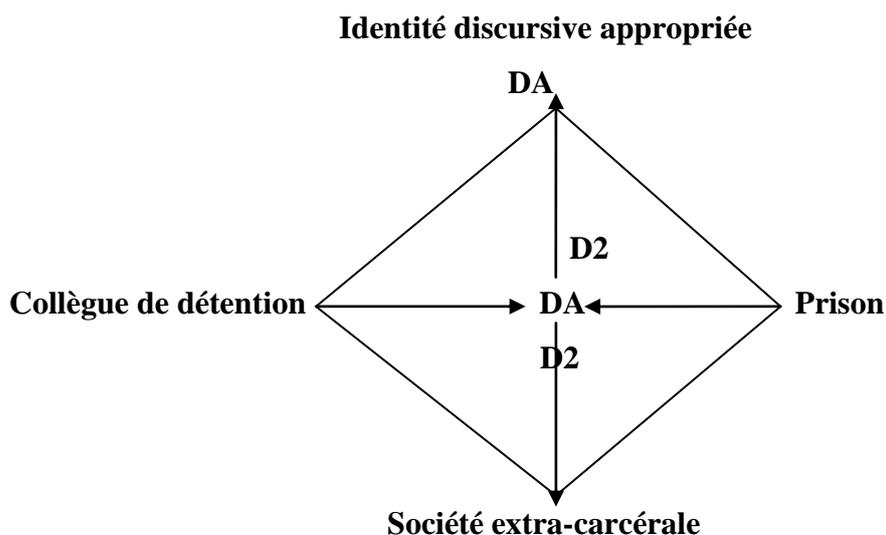
(3e.) *La peur de l'inconnu et si la personne et étrangères (roumain, serbe) etc... (détenu français, MA Dijon, 25 ans, 9 mois de peine, en prison depuis 6 mois).*

Pour ce qui est des détenus anciens (environ 5 ans purgés), il y a un autre type d'identité discursive, que nous appelons *identité discursive appropriée*. Nous parlons dans cette situation du discours carcéral qui a évolué indépendamment du discours précarcéral après l'incarcération des sujets-parlants détenus et qui est devenu dominant dans les prises de parole du sujet-parlant détenu. Les manifestations discursives visent non seulement la communication, mais aussi l'expression de la dominance des locuteurs lors des interactions verbales. Nous comprenons ainsi que les liens avec le discours précarcéral sont très restreints, mais pas totalement absents. Manifestant de l'équilibre lors des interactions verbales dans le nouveau contexte, le sujet communicant commence à exprimer sa « face » (Goffman 2003 : 15) en utilisant le discours de réclusion dans une pondération de plus en plus élevée. Tout comme dans le premier type d'identité discursive carcérale, dans le cas de ce deuxième aussi, nous sommes attentive aux représentations mentales que les prisonniers construisent sur eux-mêmes. Dans ce deuxième cas, la prise de conscience de sa propre réalité mène le sujet-parlant détenu à évaluer sa réalité par la négation de la justice des décisions de la société extra-carcérale en ce qui le concerne.

Nous observons dans les témoignages de nos répondants, la présence de l'élément émotionnel à connotation négative dans les représentations sur la prison et sur la société extra-carcérale et à forte connotation positive quand il s'agit des collègues de détentions (plus proches) et de la famille. C'est un contexte où la famille est vue dans une double optique : sans être liée à la société extra-carcérale, mais à une réalité / à un statut que la personne privée de liberté a perdu et faisant partie de la société extra-carcérale, dans le cas des prisonniers qui n'ont plus le support de leurs proches.

³⁰² D'abord il va recevoir un lit en haut et c'est de lui que dépend le reste.

B. Schéma concernant *l'identité discursive appropriée* dans le milieu carcéral



DA - détenus anciens

D2 - discours cible (discours de la prison)

Centrée autour des manifestations langagières des prisonniers ayant passé une période longue en prison (DA), l'identité discursive appropriée se manifeste par leurs décisions concernant le degré d'appartenance des détenus récemment arrivés en prison à la communauté discursive en question et leur implication / isolation dans les situations de communication.

(4a.) *Jocurile de noroc. Informatorii (sifoanele) care dau în primire persoanele mai șmechere care mai dețin obiecte interzise.*³⁰³ (détenu roumain, 25 ans, 9 ans de peine, 4 ans et 5 mois purgés) ;

(4b.) *racail (trafiquant de drogue, drogué) (détenu français, CD Joux la Ville, 40 ans, 11 ans à purger, 6 ans passés en prison) ;*

(4c.) *ceux qui on où pas d'argent + les profiteurs, les rackettes (détenu français, CD Joux la Ville, âge et peine à purger non indiqués).*

Une catégorie de détenus qui nécessite une attention particulière est représentée par ceux dont les compétences discursives et langagières sont remarquables. Nous pensons ici aux prisonniers qui ont bénéficié d'une instruction élevée (lycée / études universitaires) et aux prisonniers sans une instruction élevée, et qui, contraints par la durée de la peine à purger, ont dédié leur temps aux activités intellectuelles. Pour eux, la période passée en prison ne constitue pas un repère dans la discussion de l'acquisition du discours carcéral, ceux-ci manifestant une identité discursive précarcérale très bien définie / conservée. Nous

³⁰³ Les jeux de hasard. Les informateurs (les mouchards) qui mouchardent les caïds auprès des surveillants, qui, des fois, détiennent des objets interdits.

comprenons cette attitude de conservatisme par les valeurs de la société extra-carcérale appropriée de manière plus profonde et cultivées constamment dans leur vie quotidienne d'avant la période prison. Ils construisent leurs représentations en maintenant un équilibre entre le discours commun et le discours qu'ils leur est proche dans le milieu carcéral. Ils ne valorisent pas ce dernier de manière explicite.

Nous parlons d'une identité discursive maintenue dans le milieu de réclusion grâce aux activités intellectuelles auxquelles se consacrent les sujets-parlants détenus en question : on vise les lectures dans la bibliothèque de la prison ou des séminaires traitant différents thèmes qu'ils exposent pour leurs collègues de détention. Vu cette situation, leur contact avec le discours de la prison se manifeste surtout au niveau de la compréhension :

(5a.) Ca șef de cameră, comunic în același mod cu toate deținutele, încerc să le aflu problemele pe care doresc să le rezolve cu conducerea secției, le îndrum cum să întocmească cererile, le asigur necesarul de cereri, le atrag atenția în caz de nerespectarea regulamentului, iar dacă nu reușesc pe cale amiabilă, solicit sprijinul cadrelor supraveghetoare.³⁰⁴ (détenue roumaine, 60 ans, 6 ans de peine, 18 mois passés en prison) ;

(5b.) - aplanarea conflictelor ; - supravegherea respectării normelor de conviețuire.³⁰⁵ (détenu roumain, 38 ans, 18 ans à purger, 11 ans et 6 mois purgés) ;

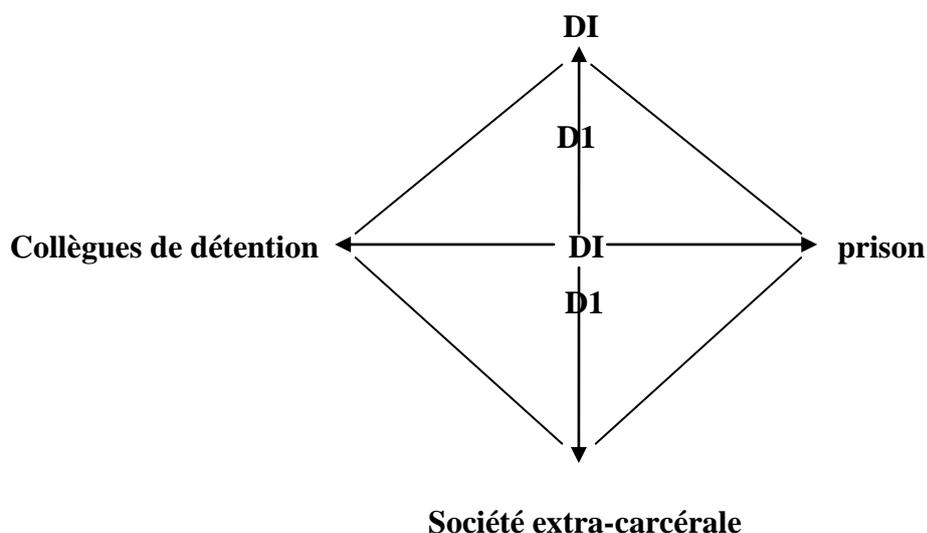
(5c.) Mise en danger d'autrui (ex. si bagarre) appel des surveillants. Si une détenue est en difficulté (aide à l'écouter) enfin faire son devoir de citoyen en toute circonstance en toute transparence. (détenue française, CD Joux la Ville, 50 ans, 6 ans à purger, 40 mois purgés) ;

(5d.) analphabètes, sans éducation, ils sont prisonniers d'eux-mêmes, le manque de personnels qualifiés ex le SPIP est une assistance sociale, sa compétence est incomplète, dans un milieu carcéral doit être réactif et non laxiste. (détenue française, CD Joux la Ville, 50 ans, 6 ans à purger, 40 mois purgés).

³⁰⁴ En tant que *leader* de la cellule, j'essaie de communiquer en égale mesure avec toutes les détenues, j'essaie de découvrir leurs problèmes auxquels elles essaient de trouver des solutions à l'aide de l'administration, je les conseille pour formuler les demandes, je suis attentive qu'elles fassent à temps leurs demandes, j'attire leur attention en cas de non-respect du règlement et si je n'y arrive pas à l'amiable, je sollicite l'intervention des surveillantes.

³⁰⁵ - la solution des conflits ; - contrôler le respect des règles de coexistence

C. Schéma concernant le maintien de *l'identité discursive précarcérale* dans le milieu carcéral



DI - détenus instruits

C'est un contexte où la communication sociale se fait sous le signe de l'équilibre discursif. Dans le cas des détenus instruits (DI), les « contraintes rituelles » (Goffman 1981 : 22 - 23) ne se manifestent pas, la période passée en prison restant moins importante pour ce qui est de l'évolution de leur identité globale et pour ce qui est de la construction de leur identité discursive. Au cours de leur peine, les détenus instruits gardent l'esprit sélectif en ce qui concerne les relations en fonction de leur instruction. De même, nos témoins manifestent une identité discursive précarcérale bien définie grâce aux activités à caractère intellectuel qu'ils déroulent au sein de la prison. C'est une situation qui leur permet de maintenir un contact constant avec le discours de réclusion au niveau de la compréhension. Dans la perspective de l'identité discursive globale, pour les trois catégories de prisonniers évoquées jusqu'ici, le sociolecte de la communauté socio-discursive de la prison impose à des degrés différents l'idiolecte du sujet-parlant détenu.

La manifestation de l'identité discursive dans le milieu privatif de liberté se reflète dans l'adoption des éléments spécifiques au code des détenus et par l'acquisition d'une compétence de communication avec les autres membres de la communauté socio-discursive. Le type d'identité que nous discutons se construit en ayant comme base le développement des relations et des rapports entre le sujet-parlant détenu avec les autres sujets parlants, selon la permissivité des membres déjà existants dans la communauté discursive en question. Cette construction est analysable à partir du statut du sujet-parlant lors des interactions verbales. En

tant qu'émetteur, le sujet-parlant détenu peut manifester directement cette identité en dirigeant l'interaction verbale. Pour l'instance réceptrice, cette situation change, car c'est un autre émetteur qui décide de son statut.

5.7. Échec de construction de l'identité discursive carcérale du sujet-parlant détenu

L'existence d'une communauté socio-discursive réside dans l'intercommunication qui s'installe entre ses membres. L'intercommunication au sein de la prison, en tant que processus social et socialisant, ainsi que l'intégration de la personne privée de liberté dans le milieu présupposent une conduite langagière³⁰⁶ particulière de la part du sujet-communicant et connaissent plusieurs pièges d'ordre linguistique et discursif. Nous suivons dans cette partie de la recherche les difficultés des personnes détenues qui « font leurs peines toutes seules³⁰⁷ » à se construire une identité discursive carcérale. Nous discutons dans ce cas d'un échec de construction de l'identité discursive carcérale manifesté par :

- Les conduites langagières de construction identitaire (Bautier 1995 : 62 - 64), manifestées lors des interactions entre les prisonniers et lors des interactions entre les prisonniers avec le personnel de la prison :
 - Conduite langagière qui gêne l'échange (réponses minimales, monosyllabiques) ;
 - Conduite langagière d'opposition (la non reprise, la non réponse, le détournement des questions, la réponse à côté de la question, la réponse à une question par une autre question, l'inachèvement des énoncés ne relevant pas d'un implicite partagé par les locuteurs).
- Le malentendu linguistique (misunderstanding), phénomène manifesté dans un contexte « exolingue », dans les prisons de France, dans le cas de notre recherche. Suivant les idées de Trévisse et De Hérédia 1984, Giacomi et De Hérédia 1986 et 1987, De Hérédia - Deprez 1990, en règles très générales, le malentendu linguistique trouve son origine dans le codage distinct d'une même réalité linguistique. Nous parlons donc des interprétations / compréhensions / représentations contradictoires d'un même énoncé / de la même réalité entre interlocuteurs. En prison, le malentendu linguistique couvre la problématique des migrants et les différents degrés de leur intégration dans la

³⁰⁶ « L'ensemble des formes linguistiques et des activités langagières qui concourent à la réalisation des fonctions du discours. Cette expression a l'avantage d'éviter l'idée d'une relation d'équivalence entre une forme linguistique et une fonction. » (Bautier 1995 : 59)

³⁰⁷ Expression utilisée par les détenus roumains.

communauté socio-discursive, ce qui nous conduit vers la mise en évidence des caractéristiques suivantes :

- le malentendu linguistique consiste dans un problème d'interprétation (extraction d'un signifié à partir d'un signifiant - il faut prendre « entendre » au sens ancien de « comprendre » (en anglais *misunderstanding* et non *mishearing*) ;
- le malentendu linguistique représente une divergence d'interprétation - les locuteurs A et B « ne se comprennent pas », c'est-à-dire qu'ils ne comprennent pas de la même manière un même segment signifiant, ils développent donc des représentations différentes sur la réalité. Le malentendu est constitutivement un phénomène interactif.

Les aspects visant l'acquisition du discours de réclusion et les pièges que les locuteurs appartenant à la communauté socio-discursive de la prison rencontrent dans la mise en pratique de ce discours nous permettent de mieux comprendre la nature de ce discours et les facteurs qui le caractérisent.

5.8. Compétences du sujet-parlant détenu : socio-communicatives, d'adaptation, interculturelles, relationnelles, interactionnelles

La notion de *compétence* est discutée en linguistique pour la première fois par Chomsky (1971), théoricien américain qui construit sa théorie linguistique en mettant en opposition les notions de *compétence* et de *performance*, cette dernière notion³⁰⁸ représentant la mise en pratique de la première. Le sens de la notion de compétence a été enrichi ultérieurement dans les études de Hymes (1984) qui la complète en ajoutant ses dimensions socioculturelles. Pour ce qui est de l'étude du discours de la prison, on distingue plusieurs composantes de la compétence communicative qui représentent autant de sous-compétences dont l'acquisition est indispensable :

- *la compétence linguistique* concrétisée par l'habileté du sujet-parlant à interpréter et à appliquer les règles du code linguistique dans une situation de communication ;
- *la compétence sociolinguistique* définie par l'habileté du locuteur à interpréter et à utiliser différents types de discours en fonction d'une situation de communication ;

³⁰⁸ « Il n'y a de compétence que de compétence en acte [...]. La compétence ne réside pas dans les ressources (connaissances, capacités...) à mobiliser mais dans la mobilisation même de ces ressources [...]. Le concept de compétence désigne une réalité dynamique, un processus, davantage qu'un état. » (Le Boterf 1994 : 16 - 18)

- *la compétence socioculturelle* manifestée lors des situations de communication par l'habileté des locuteurs à interpréter et à utiliser les objets culturels liés à la situation de communication en question ;
- *la compétence stratégique* qui consiste dans l'habileté du sujet communicant à trouver et à mettre sur pied des stratégies verbales et non-verbales pour maintenir le contact avec les interlocuteurs et gérer l'acte de communication en fonction de l'intention des locuteurs. (Tomescu 2009)

Le fonctionnement de la communauté socio-discursive de la prison retrouve son essence dans l'idée de hiérarchie, cette catégorisation des personnes privées de liberté étant donnée à partir d'éléments différents : la nationalité du sujet-parlant, la connaissance de la langue d'État et/ou de la variante de la langue de la communauté socio-discursive carcérale / du sociolecte des prisonniers, l'appropriation de compétences multiples lui permettant la manifestation socio-langagière. Le changement de la communauté impose au prisonnier en tant qu'acteur social la définition de son statut par la mise en œuvre des *compétences d'adaptation*, compétences que nous interprétons en tant qu'éléments non linguistiques (psychologiques).

Pour ce qui est d'une communauté socio-discursive marginale, le chercheur envisage l'appropriation de la *compétence de communication*³⁰⁹ comme l'un des éléments essentiels aidant à l'expression de la stratification des sujets communicants. Nous avons déjà mentionné dans les pages précédentes le point de vue de Kerbrat - Orecchioni sur cette notion et précisé que la compétence de communication matérialise le bagage de connaissances qui permet au sujet-parlant d'adapter son discours à des situations qui, culturellement, manifestent des traits différents de son répertoire culturel.

En resserrant le sens du syntagme en question à la situation d'analyse du milieu de la prison, la compétence de communication présuppose l'acquisition et, ultérieurement, la maîtrise du discours carcéral parallèlement au processus de « déculturation³¹⁰ » (Goffman 1968 : 56) ces éléments réunis avec la capacité du sujet-parlant détenu de s'adapter au nouveau contexte communicatif. L'appropriation de la compétence de communication par les sujets-parlants détenus des deux États visés nous permet d'avoir une vision adaptée pour chaque milieu de réclusion en particulier. La compétence de communication constitue de ce

³⁰⁹ La compétence *situationnelle* ou *communicationnelle* impose à « tout sujet qui communique et interprète qu'il soit apte à construire son discours (en fonction de l'identité des partenaires de l'échange, de la finalité de l'échange, du propos en jeu et des circonstances matérielles de l'échange. » (Charaudeau 2001 : 37)

³¹⁰ Pour les prisonniers dont le séjour en prison se prolonge, on parle d'une désadaptation qui rend la personne concernée temporairement incapable de faire face à certaines situations de la vie quotidienne.

point de vue l'intériorisation et l'utilisation du code des détenus, le tout cumulé au processus de déculturation vécu au niveau individuel.

La construction de l'identité discursive du sujet-parlant détenu, tout comme l'appropriation du discours de réclusion, représente une démarche individuelle, dans un contexte collectif, dans la mesure où elle se révèle interdépendante du statut social que la personne incarcérée gagne en prison. Variable sociale très importante lors des dernières années dans le milieu privatif de liberté, le statut social du prisonnier est lié à l'expérience carcérale du concerné (plus le nombre d'années passées en prison est élevé, plus le détenu est respecté par ses codétenus), au délit pour lequel le détenu a été emprisonné (surtout dans les prisons de Roumanie), au nombre des condamnations du prisonnier et à la situation matérielle dont le détenu en question bénéficie (aide de la part de sa famille / ses amis, activités rémunérées qu'il peut avoir en prison). Les particularités de la communauté socio-discursive du milieu carcéral imposent au langage une triple fonction :

- d'expression de la hiérarchie par l'utilisation des noms communs ou propres³¹¹ et par l'utilisation des termes d'adresse ayant un rôle dévalorisant pour un détenu nouveau venu / non autoritaire ;
- de communication, situation où on découvre en même temps la synchronisation interactionnelle et la non synchronisation interactionnelle ;
- cognitive, si on se rapproche de la linguistique de Santacroce.³¹²

La discussion de l'identité multiple de la personne privée de liberté oblige le chercheur à faire appel aux compétences que ce premier s'approprie pour pouvoir s'adapter aux rigueurs de la communauté socio-discursive de la prison. Nous envisageons comme essentielles les *compétences communicatives* et les *compétences culturelles* ou *encyclopédiques*. Le premier type de compétences est lié exclusivement au discours carcéral et constitue un point important dans la construction des identités linguistique et discursive du sujet-parlant détenu dans la définition donnée par Kerbrat - Orecchioni que nous avons soulignée antérieurement. Les compétences culturelles ou *encyclopédiques* contribuant à la définition des identités culturelle et sociale du sujet analysé représentent l'ensemble des

savoirs implicites qu'il possède sur le monde et idéologiques (ensemble des systèmes d'interprétation et d'évaluation de l'univers référentiel) qui entretiennent avec la compétence linguistique des relations aussi étroites qu'obscurées et dont la

³¹¹ *rechin* (roum.) [en français, *réquin*], *Alba Lux* (roum.), *carantin* (roum.), *fer* (fr.), *auxiliaires* ou *auxi* (fr.)

³¹² « Le langage a principalement une fonction cognitive et accessoirement une fonction communicative. » (2002 : 224)

spécificité vient encore accentuer les divergences idiolectales. (Kerbrat - Orecchioni 2011 : 21)

Les deux types de compétences mentionnés ci-dessus visent à placer le sujet-parlant dans un milieu multiculturel permettant la manifestation des savoirs être, des savoirs s'engager dans des interactions verbales, des savoirs comprendre son nouveau statut social et la prise de conscience des nouvelles situations de communication, le tout définissant sa représentation sur sa nouvelle réalité.

Compétences relationnelles lors de l'expérience carcérale. Manifester l'identité dans tout milieu social signifie se diriger dans une double direction : vers soi-même (et dans ce cas comprendre la relation établie avec le nouveau milieu) et vers l'autre (se rapporter donc, de l'extérieur, aux réalités du milieu récemment connu). Dans l'analyse du milieu de détention, le chercheur identifie une distinction entre identité pour soi et identité pour autrui. Ayant par leur origine un bagage culturel identique / distinct les personnes détenues montrent que l'identité pour autrui constitue l'image construite de soi que (consciemment) l'on donne à autrui. La méthode de travail que nous avons utilisée a permis l'identification des images de soi données à autrui et nous a donné la possibilité de réfléchir sur l'analyse du discours en établissant un rapport entre sujets énonciateurs et énoncés.

Deux situations sont à présenter :

- l'identification d'un sujet par lui-même (représentation du prisonnier par le prisonnier-même, ou des morceaux de vie en prison que le sujet propose lui-même) ;

(6a.) *Atunci când cineva cere ceva și nu are mai i se dă dar nu tot timpul aici cei al meu este doar al meu cei al tău este doar al tău se ajută foarte rar.*³¹³ (détenu roumain, 30 ans, 27 ans de peine, en prison depuis 10 ans et 7 mois) ;

(6b.) *Cred că nu toate persoanele sunt apreciate într-un anume fel, la venire în închisoare. Eu unu mă așteptam la ceva mult mai rău și credeam că închisoarea este mult mai dură, dar cu timpul mam acomodat aici și cu persoanele de aici din închisoare.*³¹⁴ (détenu roumain, 25 ans, 9 ans de peine, en prison depuis 4 ans et 5 mois) ;

(6c.) *totalément perdu, mais étonnée car je m'attendais à voir des barreaux partout comme dans les films américains, c'est-à-dire beaucoup de vis-à-vis, aucun murs. C'était une forme de soulagement lorsque j'ai découvert cette intimité* (détenue française, MA Dijon, 33 ans, 28 mois à purger, 6 mois passés en prison).

³¹³ Le moment où quelqu'un n'a pas un truc et il en demande, on lui en donne de temps en temps, mais pas toujours parce qu'ici ce qui est à moi est à moi, ce qui est à toi est à toi, de l'entraide, très rarement.

³¹⁴ Je ne pense pas que toutes les personnes bénéficient d'une certaine appréciation à leur arrivée en prison. Pour ma part, moi je m'attendais à quelque chose de pire et je pensais que la prison était encore plus dure, mais, avec le temps, je me suis habitué avec les gens d'ici et avec la prison.

- l'identification d'un sujet par autrui (codétenu), représentation de l'expérience carcérale d'un détenu par un autre détenu, plus précisément images d'un sujet donné par un autre sujet à partir des images que ce sujet donne de lui-même.

(7a.) depinde de persoane, în mod normal se vorbește cu « frate » pentru că toți ne aflăm în suferință.³¹⁵ (détenu roumain, 27 ans, 5 ans et 8 mois de peine, 1 an et 7 mois exécutés) ;

(7b.) on et dans la meme galère, donc c'ai inutile de se metre des Batons dans les Roue (détenu français, MA Dijon, 22 ans, 4 mois de peine, 1 mois et 2 semaines purgés).

Les deux phénomènes illustrés ci-dessus ont été largement traités dans le cadre de la psychologie sociale, à travers la théorie de l'identité sociale (Tajfel, Turner 1986), qui identifie et explique les mécanismes d'autocatégorisation de la personne ou de catégorisation de groupe, à l'aide des mécanismes de comparaisons sociales. Les contacts entre les représentations et les communications entre les sujets-parlants sur eux-mêmes soulignent les aspects suivants :

- se caractérisent par réciprocité : les représentations et les communications entre sujets sur eux-mêmes sont interdépendantes et fonctionnent comme des reconnaissances réciproques ;
- ont un caractère évaluatif : ces représentations fonctionnent comme des évaluations (le sujet-parlant détenu ne donne pas de représentation neutre de son environnement mais des représentations qualitatives liées à ses préférences d'activités). (Barbier *et al.* 2006)

(8a.) Depinde din ce mediu vine deținutul (pentru majoritatea este rău dar există un segment destul de mare pentru care condițiile sunt bune.³¹⁶ (détenu roumain, pas d'âge précisé, 9 ans de détention, emprisonné depuis 1 an et 9 mois) ;

(8b.) Compréhension du règlement, des horaires. Créer une relation avec le personnel, les nombreuses démarches (médicales, administratives). (détenue française, CD Joux la Ville, 34 ans, 18 ans de peine, 9^{ème} année d'incarcération).

Compétence interactionnelle. Dans le domaine de la sociolinguistique et de l'analyse de discours, les compétences d'interaction sont envisagées en tant que réalités identifiables dans une approche actionnelle. On se rapproche dans notre analyse du domaine de l'interactionnisme socio-discursif. Bulea, Bronckart (2005 : 189 - 232) se proposent d'analyser la compé-

³¹⁵ Ca dépend des personnes, habituellement on parle en nous appelant « frangin » puisque on est tous en souffrance ici.

³¹⁶ Ca dépend du milieu de provenance du détenu (pour la plupart des prisonniers ce n'est pas bien dedans, mais il y a un segment assez important de détenus pour lesquels les conditions sont bonnes).

tence comme un processus dynamique par lequel des ressources sont mobilisés. Young considère que les compétences interactionnelles présentent quatre attributs :

- elles se manifestent dans les interactions orales, qui incluent l'emploi de ressources sémiotiques non verbales (soit des interactions plurisémiotiques) ;
- les participants reconnaissent et réagissent à des attentes concernant ce qui est à dire et la manière de le dire ;
- elles sont distribuées et situées, co-construites par tous les participants et varient avec la pratique discursive et avec les participants ;
- elles s'inscrivent dans un contexte socio-historique. (2011)

Ainsi, les compétences interactionnelles deviennent des objets analytiques construits par le chercheur et ne sont pas observables en elles-mêmes. L'appropriation des compétences interactionnelles est considérée dans ce champ comme implicite. Nous appuyant sur les travaux de Barraja-Rohan, nous mentionnons que les facteurs qui déterminent les relations des prisonniers dans le milieu de détention peuvent être groupés en trois types :

- des facteurs qui concernent la reconstruction identitaire des détenu(e)s ;

*(9a.) interlopi, oameni de bani gata, s-au persoane care știe să manevreze puterea banilor în situații de constrângere. Cei care au bani, sunt cunoscuți și respectați și atunci nici chiar funcțiile altora s-au locul care îl ocupă nu poate fi mai mare, ca puterea banilor lor.*³¹⁷ (détenue roumaine, 50 ans, 2 ans de peine, en prison depuis 1 an et 4 mois) ;

(9b.) des affaires dâtant du dehors entre détenus ou d'une prison, disons conflit d'avant. Avoir volé de la nourriture. Les différent jugements / vole / drogue / viols / delit routier. (détenu français, CD Joux la Ville, 44 ans, 8 ans à exécuter, en prison depuis 3 ans et 6 mois).

- des facteurs déterminant la structuration de l'identité du / de la futur(e) détenu(e) avec des influences qui concernent le délit commis et la manière de commettre le délit, ce sont des détails qui tiennent de l'histoire personnelle du prisonnier / de la prisonnière ;
- des facteurs post condamnation / extérieurs aux détenu(e)s.

*(10a.) [...] prietenii pe care îi are afară, anturajul în care se învârte în pușcărie.*³¹⁸ (détenu roumain, 34 ans, 16 ans de peine, emprisonné depuis 10 ans et 6 mois) ;

*(10b.) Depinde cu cine se anturează.*³¹⁹ (détenu roumain, 30 ans, 27 ans de détention, 10 ans et 8 mois purgés) ;

³¹⁷ Les interlopes ou des gens qui sait manipuler la force de l'argent dans des situations contraignantes. Ceux qui ont de l'argent, sont connus et respectés et dans cette situation, même pas le lieu dans une hiérarchie des autres, ni le poste occupé ne peut pas être plus puissant que la force de leur argent.

³¹⁸ Les amis qu'il a dehors, l'entourage qu'il s'est fait en prison.

(10c.) *L'inconnu, monde couper de l'extérieur. Personnes avec pathologie psychiatrique melanger aux autres detenus. Delict « infanticide viol » mal perçut. (détenue française, CD Joux la Ville, 41 ans, 30 ans de peine, 13 ans exécutés).*

Tous ces facteurs influencent les personnes privées de liberté après leur arrivée en prison. La première catégorie de facteurs renvoie aux changements d'identité que, une fois entrés dans le périmètre pénitentiaire, les personnes incarcérées doivent s'approprier. Nous pensons ici aux identités spécifiques au nouveau milieu : une identité sociale commune, une identité sociale individuelle et une identité personnelle spécifique. Ces trois aspects de l'identité de l'individu s'appuient sur l'intégration (manifestée sous des degrés différents) des valeurs morales spécifiques.

En accordant une attention particulière aux communautés marginales, Goffman (1973 : 239) mentionnait dans ses recherches qu'une représentation de soi peut être plus ou moins favorable. Dans le milieu de réclusion et dans le cadre du groupe, une évaluation favorable du « soi » devant les autres « semble émaner intrinsèquement » du sujet. On parle maintenant du discours de la prison comme exprimant le « sentiment de réalité » (Goffman 1973 : 239) du sujet-parlant détenu. Au cas où, discursivement, la représentation sur la propre personne peut être contestée par les membres du groupe, ce sont les compétences discursives du locuteur qui sont contestables. La manifestation des compétences relationnelles impose des qualités relationnelles (savoir être relationnel) dont le sujet communicant doit faire preuve dans les circonstances que le milieu de la prison impose. Parmi les compétences relationnelles³²⁰ essentielles dans le milieu de réclusion, on peut citer :

- la capacité à établir le rapport avec une personne et à s'intéresser à elle pour faciliter l'échange et la communication en tenant compte de certains critères ;

(11a.) *De fel, după cum este îmbrăcat, bagaj și card. Dacă este căutat de familie cu bani pe card este bine primit, dacă nu este folosit la curățenie, la spălat haine, etc.*³²¹ (détenue roumaine, 53 ans, 18 ans de peine, 11 ans et 3 mois exécutés) ;

(11b.) *il y a des cas ou certain ce connaissent déjà de dehor et le cas ou le détenu ne connais rien n'y personne dans ce qu'il est bien quand meme reçu cela depend pourquoi il est ici en prison et cela il ne peut pas cacher car ici tout se ses. (détenu français / détenue française, CD Joux la Ville, 25 ans, 9 mois à exécuter, depuis 6 mois en prison) ;*

³¹⁹ Ca dépend de son entourage.

³²⁰ <http://www.alpin.pro/competencesrelat.html> (dernière consultation, le 6 mars 2014).

³²¹ Habituellement, on regarde ses vêtements, on est attentif à son bagage et à sa carte bancaire. Si la famille met de l'argent sur sa carte bancaire, il est bien accueilli sinon on l'utilise pour faire le nettoyage de la chambre, pour faire la lessive, etc.

- la capacité à influencer et à convaincre en toute intégrité, étant entendu qu'on a renoncé à la menace, au chantage, à la force, au harcèlement ;

(12a.) Depinde de detinuți și de cunoștințele pe care le au între ei, dacă se cunosc, sau dacă sunt din apropiere unul de celălalt. (détenu roumain, 35 ans, 23 ans de détention 11 ans effectués) ;

(12b.) On met un peu la pression pour qu'il respect les règles. (détenu français, 25 ans, CD Joux la Ville, 5ans de peine, incarcéré depuis 2 ans) ;

- la capacité à gérer des situations émotionnellement difficiles notamment dans des relations avec des collègues de détention.

(13a.) Un coleg s-au o colegă de celulă, se abordează prin apropiere.³²²(détenue roumaine, 50 de ans, 2 ans à effectuer, en prison depuis 1 an et 4 mois) ;

(13b.) Le nouveau venu peut connaître quelques difficultés, encore une fois il doit être méfiant, il y a de nombreuse « fause amis ». (détenue française, CD Joux la Ville, 49 ans, 17 ans de détention, emprisonnée depuis 66 mois)

Retrouvée dans la pratique du discours carcéral, la capacité des prisonniers à gérer des situations émotionnellement difficiles manifeste quelques caractéristiques supplémentaires. C'est un élément qui nous permet de suivre l'adoption du discours de la prison comme une forme d'action :

- le discours de la prison est interactif ;
- le discours carcéral se développe seulement dans des conditions de contextualité³²³ du sujet-parlant détenu ;
- le discours est régi par des normes (ce qui renvoie à l'institutionnalisation, notion déjà discutée dans un des sous-chapitres précédents).

Un même individu peut ainsi appartenir à plusieurs communautés socio-discursives et l'observation sociologique pourrait accréditer la thèse de Lahire (1998, cité par Bernié 2002) qui précise que vu l'hétérogénéité des expériences socialisatrices, éventuellement contradictoires, que traversent les individus, il convient de s'interroger sur la manière dont une pluralité de manières d'agir - parler - penser s'incorpore dans chacun :

- le processus d'acquisition prend en compte la rupture sociale et non étroitement cognitive provoquée par le changement de contexte ;

³²² On prend contact avec un codétenu ou une codétenue en nous rapprochant de lui / d'elle.

³²³ « Le discours n'est discours que s'il est rapporté à une instance qui à la fois se pose comme source des repérages personnels, temporels, spatiaux et indique quelle attitude il adopte à l'égard de ce qu'il dit et de son interlocuteur (processus de modalisation). » (Maingueneau 2002 : 189)

- la communauté socio-discursive est une communauté constituée sur la base d'une pratique sociale quelconque (production de biens matériels ou de connaissances scientifiques) ;
- l'activité langagière est constitutive du processus d'apprentissage et les savoirs se définissent par leur dimension sociale, se distinguant ainsi de simples connaissances ;
- pour l'attribution d'une identité socio-discursive commune, qui leur permette d'avoir une vie commune et d'exister dans la pensée de ceux qui les ont rejetés, les personnes privées de liberté doivent se pencher sur elles-mêmes, manifester l'apparence qu'ils partagent les mêmes valeurs morales spécifiques. De leur statut de marginaux, les prisonniers représentent des valeurs morales et de repères en apparence opposés de ceux des individus représentant la société extra-carcérale.

5.9. La manifestation du stigmate et du préjugé pour la personne détenue

Nous rappelons de manière succincte les éléments qui définissent une communauté sociale. Il s'agit des quatre facteurs : *lieu*, *temps*, *action* et *habitus*³²⁴. Dans la période moderne, deux approches de la notion d'*habitus* nous semblent devoir être évoqués :

Dans l'acception de Bourdieu, l'*habitus* représente l'essence du processus de socialisation. C'est l'*habitus* qui permet à l'individu de se manifester dans la société et de l'interpréter à travers ses représentations en se rapportant à la représentation commune aux membres des catégories sociales auxquelles l'individu appartient. Dans cette optique, le rôle de la socialisation primaire (enfance, adolescence liées au milieu familial et au milieu scolaire) et de la socialisation secondaire (l'âge adulte lié au milieu professionnel) s'avère important dans la structuration de l'*habitus*. Par ces acquisitions de capital social et affectif, les comportements, les gestes, les préférences et les « styles de vie » des individus appartenant aux mêmes classes sociales peuvent se rapprocher. Ce rapprochement peut conduire à la construction d'un « habitus de classe » (Bourdieu 1984 : 75). Chaque type de socialisation vécu sera assimilé (les expériences sont différentes d'une classe sociale à l'autre), ce qui conduira à la naissance des grilles d'interprétation selon lesquelles l'individu manifeste ses comportements dans le monde. L'*habitus* est dans ces conditions le noyau dur des

³²⁴ Habitus est un ancien concept philosophique, dont les origines on les retrouve dans la pensée d'Aristote. C'est son concept de *hexis* (état) qui a été traduit par *habitus* (habitude) par les scolastiques médiévaux. Toutefois, la *hexis* ne peut pas être réduite à une simple habitude, parce que les habitudes, bien que fortes, ne s'inscrivent pas dans l'essence de l'être. C'est seulement la connaissance profonde, authentique, qui peut permettre la mobilisation de l'âme humaine dans toute sa plénitude, et Aristote associe la *vertu* à ce type de connaissance.

comportements individuels, fait qui implique la négation d'un déterminisme sur-individuel (le déterminisme existant en fonction d'individus).

Suivant l'interprétation de Lahire, la vision de Durkheim nous fait connaître deux situations particulières : les sociétés traditionnelles et le régime d'internat. Dans le deuxième cas, Durkheim rapproche le terme *habitus* de l'éducation chrétienne comme éducation qui enveloppe l'enfant tout entier, et dont l'influence est constituante. Très lié au contexte social limitatif, l'*habitus* dans la vision de Durkheim, correspond à la situation de l'internat. Comme un ajout, nous précisons que l'internat c'est le pensionnat où l'élève resté cloîtré : c'est une véritable « institution totale » chez Goffman (1968), (2001 : 39)

Dans le cas du milieu de réclusion, notre interprétation sur l'*habitus* renvoie aux pratiques imposées aux personnes privées de liberté et aux compétences non linguistiques mises en pratiques par la personne détenue lors du processus de socialisation et lors des activités quotidiennes. C'est un *habitus* imposé, l'identité de la personne incarcérée se manifestant de manière limitée. Le « style de vie » évoqué par Bourdieu se retrouve ainsi défini dans un *habitus contextuel*.

5.9.1. Image de la personne détenue dans le milieu carcéral. Prémisses de la stigmatisation du prisonnier

Le présent point de notre recherche se propose de s'arrêter sur l'image que la personne détenue s'est construite dans le contexte social de la prison. Les éléments formant l'image de la personne privée de liberté depuis son arrivée en prison sont :

- *la stigmatisation*, attitude de rejet venant de l'extérieur de la prison, concrétisée par une représentation mentale négative, souvent appuyée sur des stéréotypes culturels, de la société extra-carcérale envers le milieu carcéral et envers les personnes privées de liberté ;

(14a.) *In libertate am avut multi prieteni dar intrînd la închisoare mau uitat toți și nu mai am nici o legătură cu ei.*³²⁵ (détenu roumain, 50 ans, 18 ans à exécuter, 11 ans et 8 mois exécutés) ;

(14b.) *Cu familia vorbesc de 2 sau de 3 ori pe săptămână și vizită 1 dată pe lună. Iar cu prietenii foarte rar deoarece odată ajunși aici probabil că suntem « uitați ».*³²⁶ (détenue roumaine, 24 ans, 7 ans de peine, 4 ans et 8 mois purgés) ;

³²⁵ Dehors j'avais plein d'amis mais tout en descendant en prison ils m'ont oublié ici et je n'ai plus de contact avec eux.

(14c.) *Sentiment d'être jeté aux oubliettes. coupé du monde. Le pire c'est de ne pas savoir jusqu'à quand ? (détenu français, MA Dijon, en attente du jugement, en prison depuis 9 mois.*

- *la construction d'une mauvaise « face »* (Goffman 2003 : 15) par le sujet-parlant détenu même par l'assimilation de la condition de *stigmatisé* et par le désengagement psychologique ;

(15a.) *Băieții - cei care sunt oameni ca lumea, sunt mai amărâți dar stau în pătrățica lor, sunt respectați și ei nu deranjează pe nimeni și nici nu sunt deranjați.*³²⁷ (détenu roumain, 24 ans, 4 ans de peine, 3 ans et 4 mois exécutés) ;

(15b.) *je ne veux pas qu'elle vienne (la mère) et qu'elle subisse leur fouilles* (détenu français, MA Dijon, 30 ans, 30 mois de peine, incarcéré depuis 10 mois).

- *la limitation de l'espace* matériel que la personne détenue peut utiliser et la diminution non progressive des possibilités de valorisation de cet espace ;

(16a.) *[...] condițiile în care doarme, își păstrează lucrurile personale datorită spațiului mic.*³²⁸ (détenue roumaine, 26 ans, 1 an et 7 mois de détention, 8 mois purgés) ;

(16b.) *[...] on est 2 personne mais parfois on peut être jusqu'à trois personne dont un qui dort sur un matelas par terre.* (détenu français, MA Dijon, 31 ans, 6 mois de peine, 2 mois de détention).

- *l'obligation de partager* le même espace (restreint) avec plusieurs personnes de conditions éducatives et intellectuelles différentes.

(17a.) *Este ceva de groază 24 de paturi, 24 de persoane este foarte mică.*³²⁹ (détenue roumaine, 29 ans, 1 an et 10 mois de peine, 10 mois purgés) ;

(17b.) *O celulă mică, 15 paturi, 12 persoane prezente, iar în unele condiții spațiul lasă de dorit.*³³⁰ (détenue roumaine, 34 ans, 16 ans de condamnation, 10 ans et 6 mois exécutés) ;

(17c.) *Să înțeleagă că trebuie să conviețuiască într-un colectiv chiar dacă nu-i convin anumite lucruri, să știe să le depășească cu calm și răbdare.*³³¹ (détenue roumaine, 48 ans, condamnation de 4 ans, en prison depuis 1 an et 11 mois) ;

³²⁶ Je parle avec ma famille 2 ou 3 fois par semaine et j'ai leur visite 1 fois par mois. Avec mes amis je parle très rarement parce que dès qu'on arrive ici (en prison) je pense qu'on nous « oublié ».

³²⁷ Les gars, ceux qui sont des gens cool, ils n'ont pas beaucoup de sous mais qui restent dans leur coin on les respecte, on ne les dérange pas et ils ne dérangent personne.

³²⁸ [...] les conditions de repos, de garde des biens personnels grâce à l'espace réduit.

³²⁹ C'est horrible, 24 lits et 24 personnes, c'est très petite (la chambre).

³³⁰ Une petite cellule, 15 lits, 12 personnes, dans certaines situations, c'est difficile au niveau de l'espace.

³³¹ Qu'elle comprenne qu'elle doit vivre dans une collectivité, même si elle n'aime pas certaines choses elle doit dépasser la situation avec du calme et avec de la patience.

(17d.) *Cellule pour deux personnes dimensions 6 mètre carré parfait il y a une personne en plus. (détenu français (homme de voyage), MA Dijon, 4^{ème} détention depuis 2001, dernière peine, 8 mois)*

Les éléments énumérés ci-dessus tracent des lignes évidentes entre les habits de la personne incarcérée et ceux de la société extra-carcérale, plaçant la première dans une position d'individu donc l'identité est (quasi)menacée. Cela nous permet de lancer une discussion sur des aspects pluriels visant les éléments en question.

Processus qui pour les personnes privées de liberté commence lors de leur existence à la périphérie de la société extra-carcérale, la stigmatisation³³² se construit à partir de quelques prémisses :

- *théorie de l'étiquetage (the labeling theory)*, que l'on connaît aussi sous le nom de *théorie de la réaction sociale* ou bien comme « analyse stigmatique », représente un champ de cognition constituant un domaine de base de la sociologie et de la psychologie sociale nord-américaine des années 1960. A cette époque, les deux domaines, la sociologie et la psychologie, mettent au centre de leurs études les phénomènes de déviance. Discutable dans la situation des communautés marginales, la théorie de l'étiquetage impose Lemert, Goffman et Becker comme les principaux représentants (tous ces chercheurs s'intéressent à la délinquance, à la maladie mentale et à la toxicomanie). Dans le contexte de l'étude du monde carcéral, la théorie de l'étiquetage représente une prémisse de l'étude de la déviance sous les aspects social et discursif.

Reprenant la discussion sur l'idée de stigmatisation, au sens large, celle-ci est représentée par :

- *la distinction eux / nous*, société extra-carcérale / communauté marginale (société extra-carcérale / milieu de réclusion dans notre situation), opposition concrétisée par la conscientisation des deux parties des différences qui les séparent.
- *la construction des stéréotypes de pensée* (culturels) par la société extra-carcérale, fait qui met la personne détenue, dans sa qualité de stigmatisé, dans la situation de « dissimuler son handicap social ».

Dans les lignes qui suivent, notre intention est de mettre en parallèle les idées de Goffman concernant la manifestation du stigmaté dans la société et son influence sur le

³³² « Les membres de groupes stigmatisés rencontrent davantage de contextes pouvant constituer *une menace* que les membres de groupes non stigmatisés ressentent. C'est que la stigmatisation est liée à la possession d'un *attribut dévalorisé* et s'accompagne d'un *stéréotype négatif*, d'une *identité sociale négative* et de *discrimination*. Or, à chacun de ces quatre éléments est associée une menace ». (Herman 2007 : 118)

processus de socialisation et notre perception de ce que le stigmaté représente dans le milieu de réclusion. Goffman fournit six stratégies de faux-semblant que les stigmatisés discréditables peuvent appliquer :

- *dissimuler, ou effacer*, en contact avec le milieu et les membres de la société extra-carcérale, tout signe qui révélerait un symbole de stigmaté. Au niveau discursif, nous interprétons cette dissimulation comme un contact limité des sujets-parlants détenus ayant des statuts différents ou par des contacts verbaux à thèmes restreints.

(18a.) - *șmecherii (băieții) care au numele ăsta datorită unei stări financiare bune și foarte bună.* ³³³(détenu roumain, 38 ans, 22 ans de peine, 10 ans et 8 mois purgés) ;

(18b.) *Surment la reputation, pourquoi il est là, et combien de temps il a pris...* (détenu français, 22 ans, MA Dijon, 4 mois de peine, depuis 1 mois et 2 semaines en prison).

- *utiliser des désidentificateurs*³³⁴. Connus aussi sous le nom de *désengagement psychologique*, les désidentificateurs constituent pour Goffman des éléments qui vont tracer une face du sujet analysé en s'appuyant sur des informations qui contredisent l'information du *stigmaté*. Dans le milieu carcéral, où certaines peines constituent des éléments stigmatisants, nous parlons de la construction d'une nouvelle identité à l'aide de la mauvaise information des collègues de détention :

(19a.) *Si une nouvelle détenue est insociable, elle se retrouvera seule, autrement, le contact est facile, mais parfois, il ne vaut pas mieux savoir la raison de sa détention si ça touche les enfants, là elle aura beaucoup de mal.* (détenue française, 46 ans, 3 ans à purger, 18 mois purgés)

- *faire passer un stigmaté pour un stigmaté*. Dans la société extra-carcérale, on parle de juger de manière tolérante. L'exemple que cite Goffman est celui d'un analphabète qui se fait passer pour un malvoyant. Pour ce qui est des prisonniers avec qui nous avons communiqué, ils justifient leur statut de personne privée de liberté par une erreur de la Justice ou par une injustice / pensée douteuse de la société extra-carcérale. De même, dans le cadre du groupe le détenu fait sa présentation d'une manière favorable de sorte que la peine apparaisse toujours comme non proportionnelle au délit commis.

³³³ Les caïds (les gars) qui ont ce nom en prison grâce à une situation financière favorable et très favorable.

³³⁴ Pour protéger l'*estime de soi*, les individus victimes de la *Menace du stéréotype*, d'un stigmaté ou des attentes négatives des tiers, auraient tendance à se désengager en dévalorisant le domaine de compétence spécifique en jeu. D'une manière générale, les recherches sur le désengagement psychologique démontrent comment les pressions sociales conduisent les individus stigmatisés à abandonner « librement » les domaines qui leur permettent d'échapper aux déterminismes de leurs stigmates.

(20a.) *Cellule régime fermé pour raison gênante. Très triste, sombre à vivre, alors que je n'ai aucun conflit avec les détenues. Je ne sais moi même pas car je suis la victime, je devrais être ouverte !!! (détenue française, CD Joux la Ville, 4 ans de détention, 3 ans exécutés).*

- *se confier aux personnes.* Dans le cadre de la communication hiérarchisante, nous identifions une manipulation de l'interlocuteur et un tri du sujet-parlant pour s'adresser aux plus susceptibles d'identifier le stigmaté afin de s'en faire des alliés, des complices. Dans la situation décrivant le milieu délinquant et carcéral, entre des personnes de conditions proches, nous parlons de recherche de la compassion des personnes ayant la même structure comportementale et le même historique social et délinquant :

(21a.) *depinde de persoane, în mod normal se vorbește cu « frate » pentru că toți ne aflăm în suferință.³³⁵ (détenu roumain, 27 ans, 5 ans et 8 mos de réclusion, en prison depuis 1 an et 7 mois) ;*

(21b.) *Există doar ajutor cu scop, sau se simte obligat. Sau dacă 2 persoane sunt mai apropiate poate că odată când una din ele nu mai poate, cedează psihic, plânge, etc, o ajută cu o vorba bună gen milă sau face gălăgie și o deranjează, nu există ajutor fără strigături și eu am pățito și nu vreau să mai fac la fel.³³⁶ (détenue roumaine, 23 ans, 4 ans de détention, 1 an et 1 mois effectués) ;*

(21c.) *On s'aide materielement et moralement une à l'autre. (détenue étrangère, MA Dijon, 27 ans, 3 ans de réclusion, depuis 18 mois en prison) ;*

(21d.) *aide morale (réconforter les autres) (détenue française, MA Dijon, 40 ans, 3 mois à purger, 2 mois purgés) ;*

(21e.) *Lorsque l'une est en panne de quelque chose, l'autre peut l'aider. Et psychologiquement, quand l'une n'est pas bien, l'autre peut essayer de lui parler, où juste l'écouter. (détenue française, CD Joux la Ville, 45 ans, 12 ans à purger, 39 mois depuis l'incarcération).*

- *garder ses distances.* Ce postulat de Goffman, valable pour les discréditables ainsi que pour les discrédités, se concentre en même temps sur les cotés socialisant et hiérarchisant de l'interaction verbale. Dans le cas de notre échantillon, nous avons des témoignages qui confirment la théorie de Goffman.

³³⁵ Ca dépend de personnes, normalement on parle en nous appelant « frangin » parce que nous sommes tous en souffrance.

³³⁶ Il y a de l'aide seulement si on sait qu'il y a un avantage après, ou on se sent obligé. Ou dans la situation où 2 personnes sont plus proches peut-être qu'à un moment donné quand l'une des deux ne résiste plus psychologiquement, elle pleure, etc. on l'aide en lui disant un mot du genre compassion ou on fait du bruit et on la dérange, il n'y a pas d'aide sans que l'on en rappelle après, ça m'est arrivé à moi aussi et je ne veux plus que cela se répète.

- un prisonnier qui a à exécuter une courte peine et ne ressent pas le besoin de s'intégrer dans le groupe ;
- un détenu ayant une peine longue garde la distance de peur de ne pas avoir des rapports de la part du personnel de la prison au cas où il y a des incidents dans sa cellule ;
- un détenu avec une certaine instruction qui ne s'identifie pas avec le profil de l'ensemble de la population carcérale.

(22a.) Pour les plus fragiles psychologiquement c'est la peur, certain ne sorte jamais de leurs cellules [...]. (détenue française, 30 ans, CD Joux la Ville, pas de période passée en prison précisée) ;

(22b.) Je reste seul et ne veut aucun contact avec les autres détenus. 9/10 c'est pour être raqueté, donc pas de contact... (détenu français, CD Joux la Ville, 64 ans, 12 ans de détention, 36 mois d'emprisonnement) ;

(22c.) [...] Malheureusement, il faut toujours rester sur ses « gardes » et ne pas faire confiance. (détenu français, CD Joux la Ville, 49 ans, 17 ans de réclusion, 66 mois purgés).

Dans les relations entre des personnes se trouvant dans des « institutions totalitaires » (Goffman 1968 : 41) avec les membres de la société extra-carcérale, Goffman explique que la personne stigmatisée doit intérioriser et distinguer trois types de lieux :

- *lieux interdits*, habituellement les lieux où les membres de la société extra-carcérale mènent leurs activités professionnelles ou récréatives, endroits où le stigmaté serait expulsé et non accepté ;
- *lieux policés*, désignant les endroits où l'autorité législative à son activité et où les personnes autorisées par la nature de leur profession connaissent, acceptent et traitent le stigmaté avec politesse ;
- *lieux retirés*, des institutions fermées destinées à garder les stigmatisés pour des périodes variables, souvent non déterminées, et « qui sont ouverts aux stigmatisés et où ils peuvent vivre librement sans avoir besoin de cacher leur stigmaté ». (1975)

La limitation spatiale de l'individu dans le milieu de réclusion devient ainsi facteur déclencheur de processus psychologiques et de comportements discursifs dans les rapports de celui-ci avec la communauté dont il fait partie et avec la société extra-carcérale.

(23a.) *una a atins cu bagajul pe cealaltă, nu se dau la o parte să se poată face corvoada, etc.*³³⁷ (détenue roumaine, 60 ans, 6 ans de peine, en prison depuis 18 mois) ;

(23b.) [...] *l'environnement qui est schématisé pour minimiser l'espace. Il y a un contraste énorme entre les cellules pour arrivant et celles des étages surtout au niveau de l'igiène et de la propreté. (détenu français, 30 ans, MA Dijon, 36 mois à purgér, 10 mois exécutés) ;*

(23c.) *Dans cette etablissement 4 Box ouvert sans mur ni intimité pour les familles et nul lieu UVF pour ceux venant de loin, ni navette accessible au CD (campagne). (détenu français, 41 ans, CD Joux la Ville, 20 ans de peine, 7 ans effectués).*

5.9.2. Conséquences de la stigmatisation dans le cas d'une personne privée de liberté

Dans le cas du milieu de réclusion, nous partons de la notion de *stigmat* en faisant référence à la notion d'*estime de soi*, plus précisément, l'appropriation du stigmat est la conséquence d'une dépréciation de l'estime de soi de l'individu. Dans la perspective que nous donnons à l'étude du milieu de réclusion, la stigmatisation (Leyens, Yzerbyt 1997) se manifeste à quatre niveaux de l'existence du prisonnier et présente des conséquences à chaque niveau :

- Au niveau *actionnel*
 - l'adoption de certaines règles de conduite qui empiètent sur l'individu de deux façons générales : directement comme obligatoires et indirectement, comme attentes (les obligations de l'un sont les attentes de l'autre) (Goffman 2003 : 44) ;
 - la schématisation des actions :

(24a.) *Plimbarea, munci în interiorul penitenciarului dar și în exterior, dar și cursuri sau programe socio - educative și școală. Și uite așa mi s-au dus 11 ani de libertate.*³³⁸ (détenu roumain, 35 ans, 23 ans de peine, 11 ans effectués) ;

(24b.) *La promenade, sport, cours de formation quand y a et y a pas trop de chose pour nous occuper. (détenue française, CD Joux la Ville, 16 ans de détention, 8 ans purgés).*
- Au niveau *relationnel*, nous identifions des conséquences concernant
 - le bien-être de l'individu, dans le cas de la conservation des relations intra- et extra-carcérales ;

³³⁷ L'une à été touchée par une autre avec le bagage, elles ne créent pas de couloirs pour que l'on fasse la corvée, etc.

³³⁸ La promenade, des travaux à l'intérieur du pénitencier, mais aussi à l'extérieur de celui-ci, mais aussi des cours ou des programmes socio-éducatifs et école. Et c'est comme ça que j'ai perdu 11 ans de liberté.

(25a.) familia ma vizitat și mi-a ridicat moralul iar prietenii m-au susținut financiar.³³⁹ (détenu roumain, 34 ans, 16 ans de peine, 10 ans et 6 mois exécutés) ;

(25b.) Famille, 1 fois par semaine, respect de leur vie extérieure. Amis, dès un créneau et besoin d'entendre une voix familière. (détenue française, 3 ans, 18 ans de détention, 9^{ème} année d'incarcération) .

- le comportements manifestés par les membres du groupe stigmatisé, à l'intérieur du groupe en question ;

(26a.) Lucrând, sau cumpărăm de la alte colege sau le ajutăm la ce au ele nevoie și ele plătesc cu ce avem noi nevoie.³⁴⁰ (détenue roumaine, 34 ans, 30 ans de peine, 8 ans exécutés) ;

(26b.) Elles se dépannent dans la mesure de leurs moyens, mais surtout si elles se connaissent déjà d'avant ou si elles connaissent des personnes du meme entourage et suivant aussi les nationalités. (détenue française, MA Dijon, mandant de dépôt 4 mois, depuis 1 semaine et 2 jours en prison)

- les relations sociales se construisent et se manifestent dans des positions inférieur-supérieur ;

(27a.) no să stau la masă cu un necăutat.³⁴¹ (détenu roumain, 37 ans, 8 ans de condamnation, 3 ans purgés) ;

(27b.) Tout depend de la consive dans laquelle où on est affecté et de la « rénomée » qui nous précède. Pour ma part, je suis dans une consive calme et les 1^{ers} contacts se sont bien passes. (détenu français, CD Joux la Ville, 50 ans, 20 ans de peine, 7 ans exécutés) ;

- la construction des façades³⁴² du prisonnier lors de l'existence carcéral :

- la façade personnelle et par cela nous comprenons les éléments qui, confondus avec la personne de l'acteur lui-même, le suivent partout où il va (les vêtements, le sexe, l'âge, les caractéristiques sociales, les signes distinctifs de la fonction ou du grade (à l'entrée en prison) ;

- la façade sociale qui tend à s'institutionnaliser. En fonction des attentes stéréotypées et abstraites qu'elle détermine, elle prend une signification indépendante des facteurs spécifiques au milieu identifiés à un moment donné. La façade devient une *représentation collective* et un fait *objectif* (lors de l'exécution de la peine). (Goffman 1973 : 30 - 33) ;

³³⁹ ma famille m'a visité et m'a remonté le moral et les amis m'ont aidé financièrement.

³⁴⁰ En travaillant, ou on achète de nos collègues ou on les aide dans ce qu'il leur est nécessaire et elles nous paient avec ce que nous avons besoin.

³⁴¹ je ne vais pas manger avec un oublié.

³⁴² « On appellera *façade* la partie de la représentation qui a pour fonction normale d'établir et de fixer la définition de la situation qui est proposée aux observateurs. » (Goffman 1973 : 29)

- *l'extériorisation* (le *dehors*) représente le processus par lequel un individu emploie explicitement des mouvements de tout son corps pour rendre accessibles des faits relatifs à sa situation et inaccessibles autrement. En termes ethnologiques, il fournit « une parade d'intentions » (Goffman 1973 : 26).
- Au niveau *psychologique*, les conséquences visent
 - l'impossibilité ou la *difficulté* de la personne détenue de se rapporter à un repère de la société extra-carcérale, à un *leader*³⁴³ d'opinion.

(28a.) *Eu cred că prima dificultate a unui deținut este programul și când se vede închis și tot timpul cu poliția lângă el.*³⁴⁴ (détenue roumaine, 24 ans, 7 ans de peine, 4 ans et 8 mois exécutés) ;

(28b.) *Communication avec la famille et avec les gens en prison, il faut un temps d'adaptation avec les surveillants.* (détenu français, MA Dijon, pas encore de condamnation définitive, en prison depuis 9 mois).
- Au niveau *cognitif* nous parlons de
 - l'acquisition / appropriation de certaines compétences utiles dans la société extra-carcérale aussi et d'identités, distinctes de celle valorisables et valorisantes à l'extérieur de la prison ;
 - l'arrêt des processus cognitifs et intellectuels.
- Au niveau *discursif* par l'utilisation des termes d'adresse dépréciatifs dans les interactions avec les membres du groupe ou avec des représentants de la société extra-carcérale.

Certaines pratiques en lien direct avec la construction de la communauté socio-discursive, la culture d'État et la sous-culture de la prison ;

- l'expression de l'ethos.

5.9.3. Sujet-parlant détenu et l'expression de l'ethos. Approches de la notion d'*ethos*

Orthographié éthos (ou êthos), le terme vient du grec ancien ἦθος qui, dans un sens initial, désigne le « séjour habituel, lieux familiers, demeure » ou « coutume, usage », « manière d'être ou habitudes d'une personne, caractère », « disposition de l'âme, de l'esprit », « caractère de la cité » et, par extension, les « mœurs » (Bailly 1950 : 894). Comme le précise

³⁴³ Les *leaders* personnifient les normes et les valeurs du groupe social. Ce sont ceux qui contribuent le plus à l'accomplissement des objectifs du groupe, ce sont les dépositaires des valeurs. C'est le statut qui permet aux *leaders* de modifier les traditions.

³⁴⁴ A mon avis, la première difficulté pour un détenu est l'horaire en prison et le fait de se voir surveillé tout le temps par la police.

Amossy, malgré son caractère non verbal, la présentation de soi élargit les perspectives de recherche sur l'éthos discursif. D'abord, la chercheuse affirme ainsi que :

ethos et identité sont liés dans la dynamique d'un échange en situation : l'identité se construit dans la mise en scène que l'individu fait de sa personne dans un cadre interactionnel. (2010 : 30)

L'expression des facettes de l'individu part de l'analyse de la personne incarcérée définie par son *ethos*. Pour comprendre ce qu'éthos signifie dans le cas des prisonniers, nous nous proposons de décliner quelques opinions fondamentales de cette notion :

- a. Barthes conçoit l'*éthos* dans une perspective dialogale, qui englobe à la fois l'idée de l'existence d'un *leader* de groupe, dont les interventions à fondement cognitif présupposent la protection de la face :

Les traits de caractère que l'orateur doit montrer à l'auditoire (peu importe sa sincérité) pour faire bonne impression : ce sont des *airs* (...). L'orateur énonce une information et en même temps, il dit : je suis ceci, je ne suis pas cela. (1970 : 315)

- b. La *face* est une image de soi qui permet de voir l'éthos comme élément socialisant. Dans un cadre institutionnel de socialisation, l'éthos implique des relations non formelles ayant comme but l'expression du statut ;

Déclinée selon certains attributs sociaux approuvés, et néanmoins partageables, puisque, par exemple, on peut donner une bonne image de sa profession ou de sa confession en donnant une bonne image de soi. (Goffman 1974 : 9)

- c. Kerbrat - Orecchioni reconsidère la définition de Goffman, tout en soulignant le côté en permanence positif de l'éthos. Analysé dans le cadre de la socialisation positive, l'éthos nous permet de mettre face à face, dans un contexte social, l'individu et la société et de l'interpréter comme

l'ensemble des images valorisantes que l'on tente, dans l'interaction, de construire de soi-même et d'imposer aux autres. (1989 : 156)

Kerbrat - Orecchioni développe sa théorie en soulignant comme sources de l'éthos

la langue, le contexte économique-socio-culturel de la communauté, le contexte religieux, l'organisation politique, l'organisation économique, les facteurs démographiques et écologiques. (1990 : 122 - 126)

- d. La dimension sociologique de la notion se retrouve dans les recherches de Bourdieu, qui assimile la notion d'*ethos* à celle de *habitus* et la discute de manière distincte des autres chercheurs en soulignant que

dans ma terminologie, je dirais que l'éthos est attaché à L en tant que tel c'est en tant qu'il est source de l'énonciation qui se voit affublé de certains caractères qui

par contrecoup, rendent cette énonciation acceptable ou rebutante. Ce que l'orateur pourrait dire de lui, en tant qu'objet de l'énonciation, concerne, en revanche [...] l'être du monde, et ce n'est pas celui-ci qui est en jeu dans la partie de la rhétorique dont je parle. (Ducrot 1984 : 201)

Contrairement, ou en complément des idées exprimées ci-dessus, nous nous proposons de souligner l'expression de l'ethos en prison. *Est-ce que dans le milieu de réclusion l'ethos a aussi un côté négatif ?*

En général, la construction de l'ethos du sujet-parlant détenu dépend des facteurs qui déterminent le fonctionnement du monde carcéral. Ces facteurs sont concrétisés par des signaux concernant les difficultés que rencontrent les établissements pénitentiaires des deux États :

- le manque d'un système concret de récompenses et de sanctions applicable aux actes des détenus ;
- les attitudes et comportements qui déterminent l'hostilité ;
- la création d'un vide de pouvoir dans le cadre de la population carcérale, l'apparition de nouveaux groupes de détenus et spécialement de détenus jeunes ayant un intérêt majeur dans la déstabilisation de l'ordre interne de la prison ;
- plus la violence de la population carcérale est croissante, plus on constate une division dans des groupes sans une coordination centrale ;
- les détenus manifestant des comportements agressifs, sont classés comme *détenus à risque élevé* et logés dans des sections spéciales de sécurité et de surveillance maximales ;
- l'état de choses ainsi créé génère de la frustration parmi les membres du personnel et parmi les détenus ;
- des facteurs comme des demandes non solutionnées venant de la part des prisonniers ou la surpopulation peuvent générer des crises majeures. (Bălă 2011).

Pour tout prisonnier, l'existence carcérale signifie le développement d'un autre ethos, donc une stratégie de « présentation de soi » (Goffman 1956).

5.9.4. L'espace de la prison comme limitation de la personnalité socio-discursive du prisonnier

Administrativement, la rigueur de l'espace dans l'institution carcérale est saisie dans des termes comme :

- *place* (stall) désigne l'espace bien délimité auquel l'individu peut avoir droit temporairement et dont la possession est basée sur le principe du *tout ou rien* (il s'agit souvent d'un bien rare - une chaise confortable, une table avec une vue) (Goffman 1973 : 47). Dans le milieu carcéral, la personne incarcérée peut quitter son périmètre tout en continuant à manifester une certaine autorité, mais ne peut pas quitter son espace personnel (on ne peut pas passer, par exemple, du lit numéro 1 au lit numéro 2, tout en sachant qu'en prison la répartition des détenus par lit est l'expression du statut), sans que cela n'ait pas de conséquences au niveau du statut ;

(29a.) *Ca să mă bag în seamă cu un coleg de celulă nou venit îl chem la mine pe interval (unde am eu patul) și îi pun câteva întrebări : de unde ești ? cu ce fapt ești ? ești căutat ? pot să te ajut cu ceva?*³⁴⁵ (détenu roumain, 24 ans, 4 ans de détention, 3 ans et 4 mois purgés) ;

- *territoire de la possession* matérialisé par « tout ensemble d'objets identifiables au moi disposés autour du corps, où qu'il soit » (Goffman 1973 : 52), aspect relevant le coté spatial du milieu de détention ;

(30a.) *une pièce « à vivre » : 1 meuble de rangement. (détenue française, 45 ans, 12 ans à purger, 39 mois depuis l'incarcération).*

- *réserves d'information* - l'ensemble de faits qui le concernent, dont l'individu entend contrôler l'accès lorsqu'il se trouve en présence d'autrui (le contenu des poches, des sacs, des boîtes, des lettres » (Goffman 1973 : 53), si on pense aux axes intellectuels du contexte social ;
- *domaines réservés de la conversation* - le droit qu'a l'individu d'exercer un certain contrôle sur qui peut lui adresser la parole et quand ; et encore le droit qu'a un groupe d'individus qui se parlent de protéger leur cercle contre l'intrusion et l'indiscrétion d'autrui. » (Goffman 1973 : 53)

L'espace physique dont tout détenu bénéficie a comme but la privation de tout confort et le développement d'une *non identité personnelle*. Les prisonniers sont mis dans la situation de partager avec leurs collègues de détention l'aire entière de la chambre. Dans cette lumière, selon Bonnet 2008 qui cite Goffman, ce dernier décrit l'identité personnelle comme

dans les groupes sociaux restreints et durables, chaque individu est reconnu comme unique, et cette notion d'unicité impliquerait celle de « signes patents » jouant le rôle de « porte-identité ». Il faut ajouter à cela une combinaison unique de faits

³⁴⁵ Pour parler avec un collègue de cellule nouveau-venu je lui demande de venir sur mon intervalle (là où j'ai mon lit) et je lui adresse quelques questions : d'où viens-tu? qu'as-tu fait? ta famille te cherche? [...]

biographiques. Cet ensemble de données qui s'applique à l'un de nos intimes constitue son identité personnelle. Cet ensemble d'information est parfois rattaché au nom, mais il peut également être rattaché à un aspect plus général s'il s'agit d'une personne dont nous ne connaissons pas le nom. (1963 : 31)

Les prisonniers sont traités comme un bloc dans la perception des représentants de la société extra-carcérale. A cela s'ajoute la dégradation de l'image de soi par la privation de tout bien et la limitation de l'espace indispensables à la vie. Pour décrire la réalité carcérale, en sociologie, on parle de :

- *contamination physique*. Dans les milieux carcéraux français et roumain, vu le manqué d'encellulement individuel, nous parlons de manque d'intimité pour les détenus, manque d'espace, visibilité excessive par la vie dans un espace commun et ouvert pour tous, conditions impropres d'hygiène, de cuisine, maladies transmissibles, sur-population ;
- *contamination morale*, décrite de manière très complexe par Goffman comme « le mélange de groupes d'âge, des ethnies ou de races pratiquées dans les prisons peut donner au reclus l'impression d'être contaminé par le contact de codétenus indésirables. » (1968 : 72)

(31a.) *Suntem pe criterii română și etnie romă. Pe pedepse și pe anii de pușcărie executați.*³⁴⁶ (détenu roumain, 49 ans, 9 ans à purger, pas de période passée en prison précisée) ;

(31b.) *Acomodarea în celulă (carantina) și acomodarea de a trăi cu persoane de etnie romă.*³⁴⁷ (détenu roumain, 47 ans, 7 ans de peine, 4 ans et 8 mois purgés) ;

(31c.) *Elles se dépannent dans la mesure de leurs moyens, mais surtout si elles connaissent des personnes du même entourage et suivant aussi les nationalités. (détenue française, 38 ans, 5 mois de peine, en prison depuis 1 semaine et 2 jours).*

On ajoute à cela les cultures différentes des détenus concentrés dans le même espace, les pratiques de toute personne, le désir d'avoir des biens manifesté dans les formes les plus humiliantes (vol, brusquement physique). Dans le cas de l'étude du milieu de réclusion, la *contamination morale* est équivalente à ce que Leymann appelle *mobbing* et qu'il définit comme

³⁴⁶ On est sur des critères roumains et d'ethnie rome. Selon les peines à purger et selon la prisonnérification.

³⁴⁷ L'accommodation dans la cellule et de vivre avec des personnes d'ethnie rome.

une situation communicative qui menace d'infliger à l'individu de graves dommages, psychiques et physiques. Le *mobbing* est un processus de destruction, il est constitué d'agissements hostiles qui, pris isolément, pourraient sembler anodins, mais dont la répétition constante a des effets pernicieux. [...] Le concept de *mobbing* définit l'enchaînement sur une assez longue période, de propos et d'agissements hostiles, exprimés ou manifestés par une ou plusieurs personnes envers une tierce personne (la cible). Par extension, le terme s'applique aussi aux relations entre les agresseurs et leurs victimes. (1996 : 29)

Les notions sur lesquelles nous nous sommes appuyée ont représenté des comportements des personnes détenus qui des conséquences au niveau de l'intégration dans le groupe social et au niveau de l'expression du statut et de l'identité lors des interactions verbales.

5.9.5. Personne détenue entre le préjugé et l'expression de l'existence carcérale

Dans la société extra-carcérale³⁴⁸ définir le préjugé³⁴⁹ signifie parler d'une dévalorisation de l'identité de l'individu, d'une perte de statut et de prestige aux yeux des membres de la société et du groupe social. Notre question vise la compréhension de la notion de préjugé dans le contexte social de la prison et des comportements que la personne incarcérée manifeste dans cette situation. Pour un prisonnier, le préjugé vise en même temps un déficit d'image qu'il supporte dans le milieu de réclusion et un déficit de crédibilité³⁵⁰ pour ce qui est de sa relation avec la société extra-carcérale.

Types de figurations :

- *évitement* - le plus sûr moyen de prévenir le danger est d'éviter de le rencontrer où il risque de se manifester ;
- *réparation* - reconnu comme incident, comme danger, il mérite une attention directe et officielle et on s'efforce d'en séparer les effets. (Goffman 2003 : 17-20)

³⁴⁸ « Le cadre social, *la société*, n'est pas simplement le fait empirique que les hommes vivent ensemble, dans un espace délimité et une période donnée. C'est le système de relations établies, stabilisées, institutionnalisées qui assigne des places, des tâches, des statuts différenciés au sein d'une communauté. » (Achard 1993 : 3)

³⁴⁹ « Une attitude envers les membres d'un groupe extérieur où les tendances à l'évaluation négative prédominent. » (Harding 1968) Cotrell et Neuberg remettent en question la définition traditionnelle du *préjugé* comme « attitude générale à l'égard d'un groupe ». Selon eux, le préjugé est plus complexe et « fait de multiples émotions, toutes négatives (colère, dégoût, peur et anxiété), que les gens éprouvent différemment selon les groupes. La nature de ces émotions dépend du type de menace représenté par le groupe en question. » (2005)

³⁵⁰ « Labov, dans *Sociolinguistique* : 418 - 419, fait une distinction entre normes cachées, voilées et normes manifestes, normes stigmatisées et normes acceptées...La signification sociale de base de ces variables au prestige voilé est celle de la solidarité, une personne qui les utilise étant considérée "un des leurs", comme un ami possible. » (Baylon 1996 : 91)

Par sa nature, le milieu carcéral se définit comme un milieu du conditionnement et de la limitation des comportements. Toutefois, reste un milieu institutionnalisé qui implique certaines ritualisations comportementales et discursives.

5.10. Rite et ritualisation dans le milieu carcéral

Dans le cas du milieu de réclusion, nous analysons la ritualisation en tant qu'élément définissant le fonctionnement du monde carcéral et marquant le quotidien de tout prisonnier. On parle d'une ritualisation à double sens : la ritualisation des actions imposée par les règles de la prison et en tenant compte du statut que le prisonnier a au sein de la communauté carcérale et la ritualisation imposée par les pratiques et les hiérarchies existant dans le groupe d'appartenance :

Au sens strict du terme, le rite est un acte symbolique, verbal et/ou gestuel, par lequel l'homme tente de communiquer avec des êtres ou des puissances de nature extrasensible. Le propre du rite est d'être prescrit, codifié, répété et réalisé en vue d'obtenir un effet déterminé. Par exemple, le rite qualifie parfois toute conduite stéréotypée, répétitive et chargée de symboles. Enfin, rite et rituel sont tenus pour symboles. (Boudon 2012 : 202)

et

Le rituel est un acte formel et conventionnalisé par lequel un individu manifeste son respect et sa considération envers un objet de valeur absolue, à cet objet ou à son représentant. Durkheim parle de *rituel positif* (rendre hommage par diverses offrandes) et *rituel négatif* (interdiction, évitement, écart). (Goffman 1973 : 73)

D'après Picard, au niveau du groupe social, les rituels peuvent également assumer trois fonctions essentielles : consolider son unité, supprimer les luttes internes et opposer le groupe en tant qu'entité indépendante à d'autres groupes sociaux semblables. Ils permettent ainsi à la fois d'assurer une régulation des relations internes et de renforcer la « cohésion du groupe ». (1996 : 102 - 115)

Les *rituels de ratification* accomplis pour et envers un individu dont le statut s'est altéré d'une certaine façon, dont les relations, l'aspect, le rang, la qualification, bref, les buts et les espoirs ont changé. Ces rituels expriment que leur exécutant est sensible à la situation de celui qui a subi un tel changement, qu'il désire poursuivre la relation avec lui et lui conserver son appui, et qu'en fait les choses sont ce qu'elles l'étaient en dépit de la transformation reconnue. Il s'agit donc de *parades de rassurance*. (Goffman 1973 : 77)

Dans notre interprétation, ces trois fonctions se ressentent dans la situation de la communauté carcérale de la manière suivante :

- représente une forme d'expression de l'appartenance à la communauté carcérale, dans son ensemble ;
- concrétise une forme d'expression de la hiérarchie entre les membres de la communauté carcérale ;
- assure un consensus entre les prisonniers ayant le statut égal ;
- contribue à une valorisation personnelle par le respect des actions rituelles d'un certain groupe (pas nécessairement le groupe d'appartenance), en particulier ;
- exprime une négation de l'autorité de l'institution de la prison en tant qu'institution de l'État et de son personnel, ainsi qu'à celle de groupes rivaux ;
- montre un rejet de la société extra-carcérale et de ses membres à cause de la perception du prisonnier que c'est cette première qui est la cause de son existence carcérale.

Formes de la déférence dans le milieu de la prison, nous identifions les *rites*³⁵¹

- *d'invitation*

Cette forme de déférence qui incite l'offrant à se tenir à distance du bénéficiaire, afin de ne pas violer ce que Simmel appelle « la sphère idéale » (Simmel cité par Goffman 2003 : 56). En général, on pourrait dire que l'on évite une personne mal placée par déférence pour elle, et un inférieur par souci de se préserver. (Goffman 2003 : 62)

En ayant une fonction de constitution du (micro)groupe, le rite d'invitation trace en même temps les statuts des personnes privées de liberté. Les rites d'invitation ont dans leur centre des gestes communs du quotidien.

(32a.) *Dacă vrei să te împrietenești cu un deținut trebuie să știi să vorbești cu el să îl inviți la o cafea dacă este amărât și nu are, îl întrebi de unde este, ce a făcut, pentru ce a ajuns în pușcărie, dacă este căutat de familie, etc.*³⁵² (détenu roumain, 26 ans, 3 ans de peine, 2 ans et 6 mois purgés).

(32b.) *J'ai bien été reçu, les liens se créent de suite où il y a des affinités où bien il n'y en a pas pas.* (détenue française, MA Dijon, 44ans, 10 ans à purger, depuis 3 mois en prison) ;

³⁵¹ « Le rite représente l'effort que doit faire l'individu pour surveiller et diriger les implications symboliques de ses actes lorsqu'il se trouve en présence d'un objet qui a pour lui une valeur particulière. » (Goffman 2003 : 51)

³⁵² Si on veut devenir l'ami d'un détenu on doit savoir lui parler, l'inviter prendre un café si sa situation matérielle ne lui permet pas d'en avoir, on lui demande de dire d'où il vient, le délit commis, pourquoi il est en prison, si sa famille lui fait des visites ou pas.

(32c) *J'ai toujours été accueillis avec courtoisie et bonne humeur lorsque j'entrais dans la cellule d'une détenue. (détenue étrangère, MA Dijon, 32 ans, 15 mois de peine, pas de période passée en prison indiquée)*

- *de présentation*

Dans une dynamique interactionnelle, le rite d'ouverture remplit un rôle de prise de contact des interlocuteurs avec le milieu et des interlocuteurs avec les autres sujets-parlants. Ce sont des gestes ou des actions qui annoncent l'interaction et la place des sujets-parlants.

Toutes les actes spécifiques pour lesquels l'individu fait savoir au bénéficiaire comment il le considère et comment il le traitera au cours de l'interaction à venir. Si les rites d'évitement précisent ce qu'il ne faut pas *dire*, les rites de présentation spécifient ce qu'il ne faut pas *faire*. (Goffman 2003: 63)

Dans le milieu de réclusion, le rite de présentation sert les mêmes buts, avec un plus de sens renvoyant à la sécurité / l'insécurité du nouveau prisonnier dans le monde carcéral.

(32d.) *Ca să mă bag în seamă cu un coleg de celulă nou venit îl chem la mine pe interval (unde am eu patul) și îi pun câteva întrebări : de unde ești ? cu ce fapt ești ? ești căutat ? pot să te ajut cu ceva ?*³⁵³*(détenu roumain, 24 ans, 4 ans de détention, 3 ans et 4 mois purgés) ;*

(32e) *moi j'ai dit Bonjour une poignée de main et j'ai été Recu corectement , il m'a depané cigarettes café la premiere semaine... » (détenu français, 22 ans, MA Dijon, 4 mois de peine, 1 mois et 2 semaines depuis l'incarcération) ;*

(32f.) *Avec certaines détenues : indifférences, pour les autres les traditionnelles questions ; « Comment tu t'appelles ? », « Tu viens d'où ? », « Tu as des enfants ? », « Combien ? ». Et en générale, c'est grace aux enfants que nous commençons à faire connaissance. Puis, certaines s'invitent chez les autres pour prendre le café. Et le contacte passe mieux avec certaines qu'avec d'autre. (détenue française, CD Joux la Ville, 45 ans, 12 ans de peine, 39 mois depuis l'incarcération)*

- *de fermeture*

L'extériorisation (le « dehors ») - le processus par lequel un individu emploie explicitement des mouvements de tout son corps pour rendre accessibles des faits relatifs à sa situation et inaccessibles autrement. En termes ethnologiques, il fournit « une parade d'intentions. » (Goffman 1973 : 26)

³⁵³ Pour parler avec un collègue de cellule nouveau-venu je lui demande de venir sur mon intervalle (là où j'ai mon lit) et je lui adresse quelques questions : d'où viens-tu? qu'as-tu fait? ta famille te cherche? [...]

Distincts de ce que ces rites signifient dans la société extra-carcérale, les rites de fermeture se concrétisent dans le milieu de réclusion par une caractéristique hiérarchisante très évidente. Il y a dans la manifestation de ce type de rites une stratification des personnes privées de liberté identifiable non pas à travers le discours lui-même, mais à travers les attitudes et les comportements décrits à l'aide du discours des prisonniers.

(32g.) *Recalcitranți - cei care sar la ceartă, la bătaie cu colegii de cameră s-au chiar și organele de ordine.*³⁵⁴ (détenue roumaine, 53 de ani, 18 ani condamnati, 11 ans 3 mois exécutés) ;

(32h.) *este furată atunci când nu se așteaptă și uneori este și bătută pînă când prinde o teamă și nici nu poate raporta superiorilor de frică [...]*³⁵⁵ (détenue roumaine, 50 de ani, 2 ani peine, 1 an et 4 mois purgés).

La personne détenue prend naissance en fonction des représentations qu'elle se fait elle-même de sa propre personne et de la société extra-carcérale. Dans le code de la représentation déterminée, il y a trois rôles fondamentaux :

- le rôle de ceux qui donnent une représentation ;
- le rôle de ceux à qui l'on donne la représentation ;
- le rôle des personnes extérieures qui ne participent pas à la représentation et ne l'observent pas non plus » (Goffman 1973 : 140) :

On peut appeler *rôle* (part) ou *routine* le modèle d'action préétabli que l'on développe durant une représentation et que l'on peut présenter en d'autres occasions. (Goffman 1973 : 23)

En définissant le *social role* comme l'actualisation de droits et de devoirs attachés à un sujet donné, on peut dire qu'un *social role* recouvre un ou plusieurs rôles (parts) et que l'acteur peut présenter chacun de ces rôles, dans toute une série d'occasions, à des publics du même type ou bien à un seul public constitué par les mêmes personnes. (Goffman 1973 : 24)

La personne détenue assume un rôle au sein de la communauté de la prison par l'intériorisation des rites et par leur mise en pratique comme élément du quotidien. Contribuant en essence au maintien de la face du détenu, les rites ont un fort caractère hiérarchisant.

³⁵⁴ Les turbulents - ceux qui se disputent et se battent avec les collègues de cellule ou même avec les matons.

³⁵⁵ On vole ses biens à l'improviste et des fois on la bat même jusqu'au moment où elle commence à avoir peur et ne peut même plus en parler aux supérieurs à cause de cette peur.

Conclusions intermédiaires

Le présent chapitre s'est proposé d'analyser la communauté de la prison dans une perspective interactionnelle. Comme dans les chapitres précédents, le point central est la personne privée de liberté, analysée en tant que sujet communicant. En distinguant dans une première instance les notions communauté discursive et communauté de communication, le chapitre est parti des notions générales et a montré que le discours de réclusion doit être analysé dans la manifestation de groupes restreints. Puis, l'aire de l'analyse s'est concentrée sur le sujet-parlant détenu qui par sa qualité d'« énonceur psychosocial » (Hagège 1983 : 17) reçoit des valences sociologiques. C'est ce point qui permet au chercheur de soutenir que la communauté discursive ne peut pas être analysée totalement indépendamment de la communauté sociale. Il y a des éléments (le rôle du sujet analysé, sa position, l'évolution permanente des communautés mentionnées, les facteurs permettant leur évolution) que nous rencontrons, de manière ponctuelle, dans la radiographie de deux communautés.

L'étude du corpus a permis de constater que, dans le milieu de détention, le sujet communicant se trouve à la confluence de la déconstruction de l'identité discursive précarcérale et de la construction d'une identité discursive carcérale. Bien que l'on ait analysé des milieux de réclusion distincts, les étapes de la construction de l'identité discursive carcérale coïncident, en général, et sont liés du statut que le locuteur a lors des interactions verbales et de la présence du tiers communicant et tiennent compte des mêmes catégories de prisonniers (détenus anciens, détenus récemment arrivés en prison et détenus instruits).

Le présent chapitre s'inscrit dans la ligne interdisciplinaire de notre recherche, l'appropriation de l'identité discursive du sujet communicant nécessitant la mise en évidence des compétences qui tiennent des domaines linguistique, sociologique et psychologique : *communicatives, d'adaptation, relationnelles, interactionnelles*. Ce groupe de compétences permet au chercheur d'offrir à la communauté scientifique une image globale de la personne détenue comme sujet communicant, parcourant le processus d'appropriation des compétences nécessaires à la vie en prison et à la communication intra-carcérale.

CHAPITRE VI

Quelle stéréotypie pour l'étude comparée du discours de réclusion français et roumain?

6.1. Quelle sociolinguistique pour étudier le phénomène de stéréotypie dans le milieu carcéral?

La complexité du phénomène de stéréotypie en sciences du langage nous a déterminée de dédier à la problématique un chapitre entier de notre recherche. Ceci étant donné, nous faisons ici une analyse du milieu de réclusion comme moyen de réapprentissage du social par les prisonniers et comme communauté socio-discursive uni-/ multilingue et mono-/ multiculturelle. C'est un aspect qui donne au dernier chapitre de notre thèse la possibilité de mettre en son centre l'identification et l'analyse de la manifestation du phénomène de la stéréotypie (sous ses divers types) comme élément définitoire contribuant à la compréhension de la manifestation des réalités carcérales. Nous nous rapprocherons des courants de la sociolinguistique urbaine dans un chapitre qui nous permettra de suivre plusieurs pistes d'analyse en vue d'offrir une vision complexe du phénomène de stéréotypie. Nous nous pencherons sur une analyse des types de la stéréotypie en nous appuyant sur plusieurs approches, le tout dans la situation de l'étude comparée du milieu de réclusion français et roumain :

- l'analyse des rapports entre le détenu migrant et la langue de l'État où il exécute sa peine, dans le cas d'une prison plurilingue. Prenant cette situation comme point de départ, nous voulons répondre, dans le cadre de ce chapitre, à la question visant la possibilité des éléments lexicaux de la langue de l'État d'accueil de devenir des stéréotypes utilisables pour un détenu migrant ;
- les rapports qui s'établissent entre les différentes cultures d'État, d'une part, et entre les cultures (nationales, locales, régionales) et les valeurs construisant la sous-culture de la communauté socio-discursive hôte, d'autre part ;
- le milieu de la prison comme générateur de discours, de pratiques et d'attitudes et en termes de producteur d'éléments lexicaux ;
- la prison comme milieu favorisant la naissance des situations de communication ;
- la prison, milieu dichotomique qui met accent en premier lieu la discussion de la hiérarchisation double (sociale et discursive) des personnes privées de liberté ;

- le milieu de détention, cadre permettant l'évolution de certains types de stéréotypie.

Nous lançons dans cette partie de notre thèse une discussion qui a comme objectif la compréhension des différences entre l'argot et le discours des prisonniers et de la relation qui existe entre les deux sociolectes.

6.2. Quelle relation entre l'argot et le discours carcéral ?

L'objectif que nous nous sommes proposé d'explorer dans la dernière partie de notre débat peut donner à première vue l'impression que notre recherche se concentre sur l'exploration de l'argot des prisonniers. Les lignes suivantes visent l'argumentation de la relation que nous établissons entre l'argot³⁵⁶ et le discours carcéral dans le cas d'une étude comparée de deux milieux de réclusion. Comme nous l'avons déjà montré dans un chapitre précédent, la définition du discours carcéral met l'accent sur l'appropriation et la valorisation des compétences interactionnelles et encyclopédiques par le sujet-parlant détenu et la mise en contexte social de ce dernier. Par l'étude du discours de la prison comme un *continuum*, nous analysons donc à la fois les comportements linguistiques des interactants.

D'autre part, les définitions qui visent l'argot se concentrent surtout sur des éléments de vocabulaire créés en vue d'exclure les groupes sociaux, sans mettre en évidence les éventuels éléments d'une culture ou d'une sous-culture. L'argot tel quel peut être analysé dans la situation où le chercheur s'appuie sur un corpus oral récolté dans des entretiens directs, démarche impossible dans notre situation. La manière dont nous avons formulé les questions s'inscrit dans une communication indirecte et non simultanée entre le sujet-parlant analysé et le chercheur. Bien que rapproché par cette démarche de l'argot, le discours de réclusion se montre plus complexe, par le fait qu'il englobe dans son contenu tous les éléments de la communication : interactants, situation de communication et milieu de communication. Ces prémisses nous mènent vers l'idée qu'entre le discours de réclusion et l'argot il y a une relation d'inclusion. Nous pouvons analyser l'argot à l'intérieur du discours du milieu de la prison. Le discours carcéral contient des éléments d'argot, sans que ceux-ci constituent un élément dominant dans l'argumentation de notre problématique.

³⁵⁶ « Le terme *argot* trouve son origine dans le syntagme *langue verte* (1852). Ce syntagme a deux sens : langue des jeux (par référence au tapis vert) - renvoie à la rudesse (qu'exprime par exemple l'adverbe *vertement* dans une phrase comme parler vertement) ; la langue verte est ici conçue comme la langue des tricheurs mais aussi comme la langue rude. » (Calvet 1994 : 6)

6.3. Quels rapprochements entre le discours carcéral et les discours professionnels ?

La démarche qui nous anime est d'éliminer le stéréotype de pensée suivant lequel le discours carcéral est représenté en grande partie par des éléments du niveau vulgaire de la langue. Notre intention est de faire comprendre à l'aide d'exemples concrets qu'à part des éléments d'argot, le vocabulaire des détenus englobe un nombre important de termes appartenant aux discours spécialisés et professionnels. De plus, nous pensons relever des points communs existant entre la manifestation du discours professionnel, du discours spécialisé et du discours carcéral (que nous envisageons en termes de proximité du discours spécialisé de troisième type³⁵⁷).

A. Tableau représentant les points communs entre le discours professionnel, le discours spécialisé et le discours de réclusion

Les axes du discours	Le discours professionnel	Le discours spécialisé	Le discours carcéral
Le milieu institutionnel de manifestation du discours	+	+	+
La formation organisée des locuteurs pour l'acquisition du discours	+	+	-
Le milieu de la manifestation du discours est aussi le milieu de la formation des locuteurs	+	-	+
But des interactions verbales	+	+	+
L'expression du statut du locuteur	-	-	+
Style simple des locuteurs avisés lors des interactions verbales	+	+	-
Expression libre des locuteurs lors des interactions verbales dans des situations de communication spécifiques au milieu	-	-	+
Lexique propre	+	+	+
Parallélisme terminologique	+	+	+
Sources d'enrichissement du vocabulaire (emprunts aux langues étrangères, formation de mots à l'aide des procédés normatifs et non normatifs, analogisation)	+	+	+
Vulgarisation des termes pour les non avisés	+	+	+
La présence du langage non verbal lors des interactions verbales visant les locuteurs non avisés	+	-	+
Stéréotypes discursifs	-	-	+

³⁵⁷ Le discours spécialisé du troisième type consiste dans la valorisation des éléments du discours spécialisé de la situation de communication initiale pour les insérer dans une situation de communication non liée à un domaine spécialisé.

Discuter le discours carcéral sous l'optique des discours institutionnels, en le rapprochant par cela des discours professionnels et spécialisés, signifie à la fois se concentrer sur une terminologie non telle quelle, mais sous des approches interactionnelle et actionnelle. De même, il convient d'analyser l'interactant mettant en pratique cette terminologie lors des interactions verbales. Celles-ci se construisent ayant pour base, successivement, un processus de vulgarisation et un processus de reterminologisation. Insérer des fragments de discours spécialisés aux interactions verbales des sujets-parlants détenus implique la définition de la « face » (Goffman 2003 : 15) du sujet-communicant et marque l'évolution du discours spécialisé du figé vers le non figé et alimente dans notre analyse la discussion et l'argumentation de l'opposition *statique vs dynamique*. Dans l'optique de l'analyse d'un terrain dit déviant, les éléments du discours spécialisé s'éloignent de leur objectif initial (la transmission de connaissances) et se dirigent vers un discours de manipulation et de hiérarchisation.

Quel type de corpus donne l'analyse d'un discours déviant ? Quelle place dans les sciences du langage pour des corpus déviants par rapport aux corpus dits classiques ? Quelle est la dimension sociale du discours spécialisé ? On passe de l'analyse des terminologies à l'analyse des situations de communications basées sur les terminologies en question.

Nous dépassons dans notre argumentation l'analyse strictement terminologique, la vie des discours spécialisés en situation de communication dans un milieu déviant faisant, dans notre situation, l'objet d'une analyse sociolinguistique.

6.4. Une approche formulaire dans l'analyse du discours carcéral ?

Dans le contexte de l'étude pluridisciplinaire du phénomène de stéréotypie nous nous proposons d'établir un contexte particulier par l'analyse du discours de réclusion dans une approche formulaire. En donnant aussi une dimension discursive à la formule³⁵⁸, Krieg-Planque la nomme une « notion discursive » (2009 : 84), en lui donnant à la fois un aspect éminemment social. L'auteure met en évidence aussi le caractère figé de la formule, idée qui, valorisée dans le cas de notre recherche, signifie rapprocher le discours de réclusion des discours spécialisés et de faire des personnes incarcérées des locuteurs institutionnalisés, dans le sens de sujets-parlants « autorisés » (sens emprunté au Bourdieu). Pour rapprocher le

³⁵⁸ « Un ensemble de formulations qui, du fait de leurs emplois à un moment donné et dans un espace public donné, cristallisent des enjeux politiques et sociaux que ces expressions contribuent dans le même temps à construire. » (Krieg - Planque 2009 : 7)

discours du milieu de la prison des discours spécialisés il convient de comprendre le contexte social et linguistique qui nous permet son identification comme discours institutionnel.

(1a.) *De obicei este dificultatea de adaptare la mediul penitenciar, respectarea unor reguli care afară nu existau și cu care nu sunt obișnuite noile deținute.*³⁵⁹
(détenue roumaine, 38 ans, 22 ans à purger, eprisonnée depuis 10 ans et 6 mois) ;

(1b.) *aplanarea conflictelor ; supravegherea respectării normelor de conviețuire.*³⁶⁰
(détenu roumain, 38 ans, 18 ans à exécuter, en prison depuis 11 ans et 6 mois) ;

(1c.) *In general prin forță și violente verbale sau fizice însă cultura generală (părerea mea) este cea mai importantă, fiindcă creierul conduce și nu mușchii în general « firoșii » de la pușcărie 90% nu știu să scrie și să citească și mai se cred și « șmecheri » !*³⁶¹ (détenu roumain, 38 ans, 22 ans de peine, 10 ans et 4 mois purgés) ;

(1d.) *invenții, s-au înțelegeri cu persoane private de libertate care au mai multe cunoștințe printre gardieni, și uneori ajung la un bun acord și li se aduce obiectul dorit, de dincolo de aceste garduri.*³⁶² (détenue roumaine, 50 ans, 2 ans à purger, depuis 1 an et 4 mois en prison) ;

(1e.) *se alege o persoană privată de libertate care știe, cum să se comporte cu deținutele, să ia atitudine în unele situații ia trebuie să mențină liniștea camerei ordinea și disciplina*³⁶³ (détenue roumaine, 28 ans, 16 ans de détention, depuis 6 ans en prison) ;

(1f.) *Avertismentele care le primește un deținut de la gardieni sunt rapoarte de pedepsire făcute în urma comiterii de abateri disciplinare (mai mult sau mai puțin grave), care duc la tăierea pe o perioadă, a pachetelor de la familie sau a vizitei.*³⁶⁴
(détenu roumain, 38 ans, 22 ans de peine, 10 ans et 4 mois purgés) ;

(1g.) *certaines travaillent le ménage, la formation professionnelle, les ateliers. Les prévenues qui attendent le jugement et les condamnées.* (détenu français, 33 ans, 22 mois de peine, encore 6 mois à purger) ;

³⁵⁹ Habituellement, c'est la difficulté de s'adapter au milieu carcéral, le respect des règles inexistantes à l'extérieur de la prison, des règles avec lesquelles les prisonnières récemment arrivées en prison n'étaient pas habituées.

³⁶⁰ la solution des conflits ; contrôle le respect des règles de coexistence.

³⁶¹ Généralement, c'est par la force et par des violences verbales et physiques mais la culture générale (c'est mon opinion) est la plus importante, parce que c'est le cerveau qui conduit et pas les muscles en général les « durs » de la prison 90% ne savent pas écrire et lire et en plus ils pensent qu'ils sont des « caïds ».

³⁶² des conneries ou des ententes avec des personnes privées de libertés qui se connaissent avec les gardiens et parfois on arrive à un accord et on obtient l'objet attendu de l'autre côté de ces clôtures.

³⁶³ On choisit une personne privée de liberté qui sache avoir un comportement convenable dans les relations avec les autres détenues, manifester une attitude ferme le moment où le silence, l'ordre et la discipline dans la chambre doivent être préservés.

³⁶⁴ Les avertissements qu'un détenu reçoit des matons sont des rapports de punition faits suite à des comportements non acceptés (plus ou moins graves), qui ont comme conséquences la privation pour une certaine période du droit de recevoir des colis ou d'avoir les visites de la famille.

(1h.) *In mod normal prin voturi exprimate în prezența unui reprezentant de la reeducare dar se mai pune și câte unul așa de la sine putere.*³⁶⁵ (détenu roumain, 38 ans, 23 ans à exécuter, 11 ans purges) ;

(1i.) *Les avertissements entre détenu sont des violences verbales avec tentative de pression psychologique, mais ils savent à qui il s'adresse en générale et il ne font pas à tout le monde. Les surveillants peuvent donner des conseils bien qui coit assez rare, mais ils ne peuvent en aucun cas menaces des détenu, car ici l'administration ne fait peur à personne et le « mitard » (isolement sans tele) ne fait plus peur et discord pas. (détenu français, 30 ans, 36 mois de peine, 10 mois purgés).*

L'existence des formulés soulignées est justifiée par la diversité des répondants, une bonne partie d'eux ayant suivi des études universitaires. Sujets-communicants créatifs, les détenus montrent leur capacité de désambiguïser les formules, de les transposer dans un discours commun à l'aide des communications adéquates et de les rendre accessibles à tous les interactants appartenant à la communauté. A la fois, les formules insérées dans les manifestations discursives de nos répondants font le passage du discours des professionnels vers un discours marginal. Ce qui est à remarquer dans le cas de l'utilisation des formules est leur fréquence (très réduite) et les situations de communication où on y fait appel (lors d'une enquête). La caractéristique de *réfèrent social* que Krieg - Planque attribue à la formule met face à face non seulement des interactants à statuts différents en prison, mais aussi prouve encore une fois que le discours de réclusion est une forme de consensus.

C'est dans cette optique que nous pensons nécessaires quelques précisions sur le traitement des contenus récoltés dans les témoignages des répondants. Nous avons préféré traiter à la main les informations récoltées en considérant que les questionnaires à questions ouvertes ne peuvent pas faire l'objet d'une analyse mathématique que tout traitement automatique impose. Malgré cette discussion sur l'approche formulaire, notre intention n'est pas d'établir des cartes cognitives, mais de suivre la vie de prison et son quotidien.

6.5. Caractéristiques du discours de réclusion

La définition que nous donnons du discours carcéral concerne

la mise en pratique des manifestations langagières et des compétences d'expression dans un milieu institutionnel privatif de liberté par des personnes institutionnalisées, qui impose au sujet-parlant détenu l'appropriation de certaines compétences et se construisant autour des stéréotypes discursifs et autour du « pouvoir symbolique »³⁶⁶.

³⁶⁵ Normalement le *leader* est élu par vote exprimé en présence d'un représentant des programmes de rééducation, mais bon, il y a certains qui n'en tiennent pas compte.

³⁶⁶ Bourdieu 1977.

Malgré le rapprochement du discours spécialisé et du discours spécialisé du troisième type, le discours carcéral garde des caractéristiques bien distinctes. C'est le statut l'institution de la prison qui impose aussi les caractéristiques du discours et lui donne un trait d'*autorité* concrétisé par :

- la naissance et le développement du discours des détenus dans un cadre institutionnel ;
- la communication synchronique entre les membres de la communauté discursive ;
- la non synchronisation³⁶⁷ entre les membres de la communauté discursive et les non membres, nous parlons donc de la vulgarisation des éléments lexicaux spécifiques pour les non avisés ;
- la hiérarchisation discursive.

En termes d'analyse lexicale, on peut regrouper le discours carcéral autour des traits de l'argot. Guiraud (1963) voyait dans l'argot trois types de lexique constituant l'ossature du langage carcéral :

- le vocabulaire technique, en relation avec les pratiques et le mode de vie de la pègre ;
- le vocabulaire secret « né des exigences d'une activité malfaisante et disposant de moyens de création verbale originaux » ;
- le vocabulaire « argotique » enfin, anciens mots secrets qui « survivent » à leur fonction première comme un signe différenciateur par lequel l'argot reconnaît et affirme son identité et son originalité ».

La définition que nous avons donnée du discours de réclusion prend en son ensemble l'aspect général, concrétisé dans les compétences mises en pratique, dirigé vers le particulier qui est le sujet-parlant. Centrées aussi sur le sujet-parlant détenu les caractéristiques du discours de réclusion se concentrent sur l'aspect inédit du discours carcéral, aspect qui oriente la suite de notre discussion vers l'oralité du discours de la prison.

6.6. Discours carcéral, un discours oral. Un écrit qui semble de à l'oral

Pour la mise en pratique du discours de toute communauté socio discursive, l'oralité caractérise en règles générales la transmission orale des éléments de la culture et des valeurs du quotidien, sans rien consigner dans des textes. Pour ce qui est du milieu carcéral, on transmet oralement les éléments définissant la culture d'État où le prisonnier purge sa peine,

³⁶⁷ « la réussite communicative en situation d'asymétrie linguistique dépend d'un travail accru d'intelligibilisation fondé sur la coopération des interlocuteurs, accompagné d'une répartition fonctionnelle des tâches entre le partenaire linguistiquement fort et le partenaire linguistique faible. » (Alber et Py 1986 : 83)

des éléments linguistiques et non linguistiques constituant la culture sous-carcérale. Pour ce qui est des facteurs impliqués dans le processus de communication, les caractéristiques de l'oralité sont dans le cas d'un discours identifié dans un corpus écrit :

- la spontanéité des réactions des sujets-parlants ;
- le caractère immédiat des manifestations langagières du répondant ;
- l'interchangeabilité des locuteurs ;
- la (non) stratification en termes de statut social des interactants lors de l'interaction verbale ;
- la synchronisation interactionnelle³⁶⁸.

C'est la synchronisation interactionnelle qui permet le fonctionnement du principe de l'alternance. Le principe d'alternance consiste dans le fait que pour qu'il y ait du dialogue, il faut que le discours soit mis en pratique par deux interlocuteurs au moins, qui parlent « à tour de rôle ». Suivant les opinions de Kerbrat - Orecchioni (1990 : 28), il s'agit du « locuteur en place » (L1 - current speaker) et son « successeur » potentiel (L2 - next speaker).

Dans un corpus écrit, comme c'est le cas pour la présente étude, l'oralité signifie avant tout la confrontation entre les notions d'oral et de scriptural, chacune d'elle manifestant ses traits au niveau temporel et spatial : au niveau temporel, la chaîne sonore de l'oral et la non-accessibilité du message écrit durant sa rédaction la chaîne sonore de l'oral et la non-accessibilité du message écrit durant sa rédaction et au niveau spatial, la linéarité de l'écrit par rapport à la complémentarité de la mimogestualité de l'oral. Comme complétion des idées exposées antérieurement, Dabène précise que l'ordre du scriptural se caractérise notamment

par la double absence du destinataire et du non - verbal (le corps et la gestualité) et par l'obligation d'une verbalisation initiale de toutes les références situationnelles, personnelles, spatiales et temporelles. (1989 : 64)

Dans le cas du discours carcéral, l'oralité est liée aux facteurs discursifs suivants:

- utilisation par les sujets-parlants détenus des surnoms renvoyant aux noms des acteurs de Hollywood, tel Chuck Norris ;
- personnalisation de la prononciation ;
(2a.) on nettoie chacun son toure la personne plus agée dore on bat ou le plus gros dore on bat car c'est plus ou pour grimper (détenue étranger, MA Dijon, pas d'âge indiqué, 8 mois à purger, pas de période passée en prison précisée) ;
- manque d'attention pour la norme de la langue pour parler au personnel extérieur ;

³⁶⁸ « L'ensemble de ces mécanismes d'ajustement qui interviennent à tous les niveaux du fonctionnement de l'interaction. » (Kerbrat - Orecchioni 1996 : 6)

(2b.) *Spip c on peu long, sinon pas de difficulte particuliere... (détenu français, 24 ans MA Dijon, 4 mois de peine, 1 mois et 2 semaines purgés) ;*

- utilisation des termes / expressions d'adresse dans les relations avec les codétenus ;

(2c.) *Intre oameni - colegu dămi te rog și mie cutare lucru ; vrei să-mi împrumuți și mie o țigare. Intre javre jmecheri - Băi fraere, bă zdreanțo, mă bulangiule etc.*³⁶⁹
(détenu roumain, 53 ans, 14 ans à purger, en prison depuis 10 ans) ;

(2d.) *Sefu de cameră, arfele de pârnaie, jmecheri la pușcărie dorm la patul unu, iar fraieri adică cei mai slabi dorm la trei, jmecheri la unu, pachetari la doi, și fraieri la trei.*³⁷⁰ (détenu roumain, 27 ans, 18 ans à purger, emprisonné depuis 2 ans).

- utilisation des éléments de parémiologie comme signes de l'oralité du discours de la prison.

Trois points de vue théoriques concernant le proverbe suscitent notre attention. Les trois directions de définition du proverbe visent l'aspect linguistique et discursif :

Pour Meschonnic, le proverbe, en termes d'unité phraséologique indéfinissable dans le système de la langue, représente l'unité de l'acte du discours, le support de l'acte de langage, très lié à l'énonciateur. Dans cette optique, il soutient que

le proverbe est indéfinissable (et à structure inchangeable) parce que le définir fait entrer le référent dans la définition, et que le proverbe [...] est une activité de langage, un acte de discours dont le référent est l'énonciateur et le renonciateur dans leur rapport à une situation. (1976 : 426)

Sans lier le proverbe parmi les éléments fondateurs de la situation de communication Plantin souligne les nuances de préconstruit du proverbe, mais éliminent dans ce cas-là les possibilités du chercheur de rapporter le sujet-parlant en termes d'agent créatif à la mentalité collective. En dehors du créatif individuel,

le proverbe est syntaxiquement autonome, pouvant apparaître en discours sous sa forme canonique et discursivement autonome, ne dépendant pas pour son apparition d'un échange conversationnel et pris hors discours, il a une valeur de vérité générale. (1994 : 324)

La troisième approche à discuter est celle de Maingueneau et Gresillon. Les deux chercheurs analysent le proverbe en termes de discours rapporté et de lieu commun du discours. « C'est une formule toute faite destinée à être récitée, parce qu'elle renvoie à un déjà-

³⁶⁹ Entre amis - frangin passe- moi s'il te plaît n'importe quel objet ; veux-tu m'emprunter une cigarette. Entre cons arnaqueurs - bête pute enculé.

³⁷⁰ Le *leader* de la cellule, les caïds, les arnaqueurs dorment au lit numéro 1, les bêtes c'est-à-dire les moins autoritaires dorment sur le lit numéro 3, les caïds sur le lit numéro 1, ceux qui reçoivent des colis sur le 2 et les oubliés et les siphonnes sur le 3.

dit » (Maingueneau et Gresillon 1984 : 112). Dans l'interprétation des proverbes dans la chaîne discursive carcérale, le proverbe, comme produit de la pensée collective, est investi d'une grande autorité résultant de l'adhésion de la multitude des sujets-parlants. En effet, l'emploi d'un proverbe ce n'est pas de caractériser un énonciateur, mais de placer celui-ci, en tant qu'énonciateur principal devant une énonciation collective et culturelle émise par un énonciateur secondaire.

Le rôle du proverbe dans l'évolution de la chaîne discursive carcérale³⁷¹ :

- justifier une situation de communication, pour argumenter son évolution en faisant appel à la pensée collective ;
 - rendre la discussion plus colloquiale au sein du groupe / de la communauté discursive ;
 - positionnement du sujet-parlant détenu par rapport à l'interlocuteur lors de l'interaction verbale ;
 - marquer la distance ou la proximité ;
 - se détendre / détendre l'interlocuteur lors de l'interaction verbale ;
 - imprimer un caractère ambiguë à la discussion pour manipuler l'interlocuteur ;
 - mettre fin à une discussion.
- La communication paradoxale entre les locuteurs ayant le même statut ou des statuts différents « Ne sois pas si docile. » Dans la communication paradoxale, le message émis supporte une double contrainte, telle que : il affirme quelque chose, il affirme quelque chose sur sa propre affirmation, les deux affirmations s'excluent (Adamo, Guittet 2003 : 53). La communication paradoxale peut avoir la nuance d'une plaisanterie, entre les locuteurs existant une complicité, ou la nuance d'une offense, d'une déconsidération de la part de l'un des interlocuteurs.

Éléments discursifs assurant l'oralité du discours carcéral, la mise en situation de communication des locuteurs et annonçant le respect / le non respect des tours de parole, les termes d'adresse désignent des « expressions dont dispose le locuteur pour désigner son ou ses allocutaires. Ces expressions ont généralement, en plus de leur valeur déictique (exprimer la deuxième personne), une valeur relationnelle : lorsque plusieurs formules sont déictiquement équivalentes - comme *tu* et *vous* employés pour désigner un allocutaire unique, elles servent en outre à établir un type particulier de lien social » (Kebrat - Orecchioni 1994 : 15).

³⁷¹ Nous avons identifié dans les réponses de nos témoins des proverbes roumains comme *Vorba dulce mult aduce. Cine poate oase roade cine nu nici carne moale* et les expressions (fr.) *On s'apprend la musique* et (roum.) *Si-au luat familia mâna de pe ei*. (La famille a renoncé à les chercher en prison.)

Par « termes d'adresse » on entend l'ensemble des expressions dont dispose le locuteur pour désigner son ou ses allocutaires. Ces expressions ont généralement, en plus de leur valeur déictique (exprimer la « deuxième personne » c'est-à-dire référer au destinataire du message), une valeur relationnelle : lorsque plusieurs formules sont déictiquement équivalentes - comme « tu » et « vous » employé pour désigner un allocataire unique, elles servent en outre à établir un type particulier de lien social. (Kerbrat - Orecchioni 1994 : 15)

Dans l'interprétation de Parkinson, les fonctions des expressions d'adresse se manifestent par rapport :

- à l'acte de langage qu'elles accompagnent l'emploi requis pour les *summus* usuel pour les salutations et les remerciements, facultatif pour les requêtes - qu'elles permettent selon le cas d'adoucir ou de durcir ;
- à la « mécanique de la conversation » (au sens ou l'entendent les ethnométhodologies) : rôle important en particulier pour le fonctionnement des tours de parole ;
- au niveau relationnel du fonctionnement des interactions: rôle fondamental dans la négociation des identités et de la relation interpersonnelle. Pouvant exprimer la déférence ou le mépris, la distance ou l'intimité, la tendresse ou l'injure, la flatterie, la cajolerie, la taquinerie ou le sarcasme, ces termes d'adresse ont décidément, conclut Parkinson, un caractère « vital » pour la communication quotidienne. (Kerbrat - Orecchioni 1994 : 25)

La créativité a trois composantes : les moyens finis de la langue permettant au locuteur de produire des phrases qui sont infinies en nombre et indépendantes de tout stimulus. Dans le discours oral, on est tenté par l'innovation. Dans le fonctionnement du discours carcéral, la capacité d'innover des sujets-parlants est très liée à leur niveau d'études. Une personne incarcérée moins instruite manifesterait plus d'ouverture devant l'innovation et va développer ainsi plus vite son identité discursive carcérale. Pour ce qui est d'un prisonnier ayant bénéficié d'une instruction élevée, il maintiendra le contact avec le discours sujet de la présente recherche surtout au niveau de la compréhension, tout en se rapportant au discours précarcéral par les activités qu'il a en prison, consultation de la bibliothèque, cours donnés aux autres prisonniers, rédaction des documents écrits pour les collègues de détention.

6.7. Acceptions de la notion de stéréotypie

Présenté comme « n'étant pas un concept théorique absolu et éternel, mais une notion issue de l'époque moderne et bien faite pour la servir » (Amossy 1991 : 11), le stéréotype s'avère particulier dans le cas de notre recherche, étant donné le corpus bilingue sur lequel nous nous appuyons, un corpus construit en respectant deux principes de base :

- *La compatibilité et la comparabilité entre les éléments constituant le corpus analysé ;*

Notre corpus a été construit à partir de critères comme la typologie des interactants, le type des interactions, le milieu (lieu fermé) et la quantité (le nombre d'interactions). Dans la perspective que nous développons ici, les situations sociales et de communication sont équivalentes d'une manière importante quand les cultures comparées sont éloignées au niveau des valeurs transmises dans un cadre non formel (folklore, traditions, comportements). En suivant la même idée, bien qu'on se concentre dans cette démarche sur des situations proches, leur signification et leur importance sociale est différente d'une culture à l'autre. Notre recherche se concentre sur la mise en évidence d'une équivalence approximative.

- *La représentativité des interactions et la significativité des sujets-communicants analysés ;*

La construction d'un corpus ayant des répondants de deux pays et appartenant à plusieurs cultures nous permet de distinguer, selon l'idéologie de Gumperz et Hymes (1964 : 215), les phénomènes de contrastivité « externe » (variations observables lors du contact entre les différentes cultures) et de contrastivité « interne » (variations entre différentes « sous-cultures » en contact au sein d'une même société, dans notre situation, contact entre les sous-cultures manifestées d'un pénitencier à un autre). Nous concentrant aussi sur un milieu multiculturel, nous distinguons notre représentation sur le sujet des théories de Gumperz et de Hymes et soutenons que les sous-cultures se forment sur la base de la culture de la société, en enregistrant une évolution particulière et indépendante dans des « institutions totales ». (Goffman 1968 : 41)

A ce point de notre recherche, c'est la contrastivité externe qui attire notre attention. Notre perspective sur le fonctionnement de la société carcérale nous permet de nous pencher aussi sur l'étude de la contrastivité interne. Pour suivre le principe de la représentativité, comme dans le cas de toutes les recherches de terrain, un problème commun est représenté par un échantillonnage étroit d'interactions et d'individus. Il y a eu des obstacles qui ne nous ont pas permis de nous rapprocher d'un échantillon très large au niveau du nombre de répondants et d'une gamme très permissive d'interactions. Toutefois, nous avons réussi à

couvrir une palette de nationalités et de langues parlées ainsi que des expériences carcérales manifestées sous des degrés variés et des représentations très diverses de la réalité carcérale. Toutes nos conclusions et généralisations sont donc limitées aux possibilités que notre corpus nous a offertes. Selon les idées de Traverso

l'analyse doit assumer le fait qu'elle ne mette en lumière que des tendances moyennes générales, repérées sur la base de la récurrence de certains comportements interactionnels et dans la mise en contraste avec une autre culture.
(2001 : 34)

Pour restreindre en quelques mots les idées que nous avons soutenues, sans envisager en particulier un certain domaine, nous affirmons que le stéréotype est une création volontaire de la communauté / société. Né comme partie de la culture populaire et développé après comme étalon de la société moderne, le stéréotype s'alimente, se perpétue et se redéfinit constamment en fonction du besoin des individus d'appartenir à un courant, à une idéologie.

6.8. Approches sur la notion de stéréotypie

Les interprétations existantes sur la notion qui fait l'objet d'analyse du présent chapitre, analysées dans le contexte de notre thèse, et la typologie que nous développerons ultérieurement nous ont conduite à une analyse sur plusieurs approches du phénomène.

6.8.1. Approche sociologique

Cette approche de la notion de stéréotypie a pris naissance suite à notre théorisation sur le milieu de réclusion envisagé comme milieu social où les relations sociales et les hiérarchies entre les personnes privées de liberté s'établissent suivant strictement certains us et coutumes du pénitencier. Dans le cas de l'étude du milieu de réclusion, l'approche sociologique nous a permis le travail avec certaines techniques de recherche et au moyen du questionnaire, ce dernier nous permettant de prendre une distance par rapport aux sujets analysés. En même temps, nous nous sommes rapprochée de deux grands courants de la sociologie explicative, courants représentés par Durkheim (où on a essayé et réussi à répondre à la question « Pourquoi? ») et par Weber (dont l'idéologie nous a dirigée vers la formulation des réponses à la question « Comment? »).

6.8.2. Approche cognitive

La mise en pratique et la valorisation des stéréotypes linguistiques et discursifs (et non seulement) permet au sujet-parlant détenu de communiquer de manière compréhensible avec les membres de la communauté socio-discursive et au chercheur de comprendre et d'argumenter l'existence et le fonctionnement du discours de réclusion. Dans cette lumière,

les stéréotypes sont indispensables au bon fonctionnement de l'argumentation et à la cognition. (Amossy 2005 :105)

Cette approche nous permet de comprendre dans quelle mesure les stéréotypes influencent les croyances, les pensées (positives et négatives) et les comportements des acteurs sociaux / sujets-parlants analysées. Dans le milieu de réclusion, le stéréotype, comme point de départ de la cognition consensuelle et stable, peut influencer les relations sociales et discursives du prisonnier ainsi que la manière de ce dernier de construire les représentations mentales en ce qui concerne le nouveau milieu social. Nous visons dans notre argumentation le point de vue d'Amossy suivant lequel

les stéréotypes concernent les représentations toutes faites et les schèmes culturelles préexistants, à partir desquels chacun filtre la réalité, comprend le réel, le catégorise et agit sur lui. (2011 : 29)

Pour avoir une représentation du stéréotype en termes d'élément de cognition, nous sommes attentive aux définitions suivantes concernant le stéréotype en termes de ce qui est déjà construit par la pensée collective et en termes de locuteur co-construisant le discours à l'aide des stéréotypes.

6.8.3. Approche interactionnelle

Comment les compétences communicationnelles et actionnelles sont-elles affectées dans le cas d'un détenu migrant ne maîtrisant pas les stéréotypes de la langue d'État / du discours de la prison ? L'étude des stéréotypes dans cette approche nous mène prendre en considération la variable sociale de la prisonnérification comme élément permettant aux détenus migrants et aux natifs de devenir ou non « partenaires de la communication » (Hymes 1972 : 57). Dans l'étude du phénomène de stéréotypie, Geeraerts met ensemble le social et le linguistique et affirme que

la théorie de la stéréotypie s'intéresse à l'organisation sociale de la communication linguistique dans une communauté mono-/ multilingue. Les stéréotypes décrivent des conventions sociales, les prototypes, les principes psychologiques d'économie

conceptuelle qui influencent la catégorisation sémantique. (Geeraerts 1985 : 31, cité par Amossy, Herschberg - Pierrot 1997)

Ce sont des éléments qui, dans le cas du locuteur détenu, représentent un lien avec les habitudes et les comportements manifestés dans la société extra-carcérale

6.8.4. Approche anthropologique

L'étude des stéréotypes dans une perspective anthropologique est très liée à la typologie de stéréotypes ainsi qu'à la cohésion qui donne la durée de vie du groupe social.

L'ensemble de croyances, partagées à propos de caractéristiques personnelles, généralement des traits de personnalité, mais aussi des comportements propres à un groupe de personnes. (Leyens, Yzerbit, Schandron, 1994, cités par Morchain 2006) et

Croyances concernant les classes d'individus, de groupes ou des objets qui sont préconçus, c'est-à-dire qui ne relèvent pas d'une appréciation neuve de chaque phénomène, mais d'habitudes de jugement et d'attentes routinières. (...) Un stéréotype est une croyance qui ne se donne pas comme une hypothèse confirmée par des preuves et plutôt considérée, entièrement ou partiellement à tort, comme un fait établi. (Jahoda 1964 : 694)

L'un des apports les plus importants de l'anthropologie aux recherches modernes est d'avoir mis en lumière un des caractères très particuliers de l'individu : son adaptation culturelle. La culture dans laquelle l'individu naît lui donne son côté humain. L'adaptation dans le milieu de réclusion à partir des éléments de la culture source pose le problème des compatibilités entre la culture source et la culture cible. Coupé de croyances et de comportements habituels, le milieu de réclusion impose une évolution à l'acteur social, une évolution contradictoire de celle qu'il avait anticipée.

6.8.5. Approche sociolinguistique

Dans cette dernière approche que nous voulons développer sur le phénomène de stéréotypie, il convient de prendre en considération les langues source et cible du sujet-parlant détenu, la langue dominante dans le groupe social et l'idiolecte du sujet-parlant détenu. En les analysant sur une base formée de la langue en contexte social, pour Labov les

stéréotypes à côté des indicateurs et des marqueurs sont des formes socialement marquées, notamment étiquetées. (1976 : 419)

Il s'agit en essence de se concentrer non pas sur le stéréotype en termes de moyen d'interaction, mais en termes de stratégie de construction des relations sociales. Ou encore,

selon Amossy, « le stéréotype relève d'un processus de catégorisation et de généralisation » (Amossy, Herschberg - Pierrot 2011 : 29). C'est la structure de la société / communauté qui crée le contexte favorable à la naissance des stéréotypes.

6.9. Prémisses de la manifestation du phénomène de stéréotypie dans le cas de l'étude comparée du discours de réclusion

Le milieu privatif de liberté impose aux personnes incarcérées des règles non écrites de communication et de comportement. Distinctes des normes sociales³⁷² imposées par la conduite de la société extra-carcérale et transmises par une population éminemment hétérogène, les normes de conduite mises en pratique au sein de la communauté de la prison sont devenues, au fil du temps, de vraies étiquettes pour la population carcérale en son ensemble. L'interprétation que nous donnons à cette problématique oriente notre discussion vers une théorisation des notions de *stéréotype* (comme moyen socio-discursif), de *stéréotypage* (en termes de processus manifesté au niveau individuel de construction des relations) et de *stéréotypie* (analysé comme finalité concrétisée au niveau social, langagier et discursif), ainsi que les conditions de manifestations dans des contextes linguistiques et non linguistiques de ces éléments.

Pour donner une explication à ces trois éléments, dans le cas de l'étude comparée du discours de la prison, nous prenons en considération des éléments à caractère :

- non linguistiques, contextuels, manifestés par le processus de constitution de la communauté socio-discursive de la prison par des individus appartenant à la même nationalité (population carcérale roumaine) vs. individus représentant plusieurs nationalités (population carcérale française) ; chambres accueillant 2 ou 3 personnes privées de liberté (les prisons de France) vs chambres accueillant plus de 20 personnes incarcérées (les prisons de Roumanie) ;
- linguistiques (les langues en contact dans la situation d'une communauté carcérale multilingue, les variétés de la même langue en contact, dans le cas d'une communauté carcérale monolingue) ;
- discursifs (l'appropriation et la mise en pratique du discours du milieu de réclusion dans le cas des prisons roumaines et françaises) ;

³⁷² « Les normes sociales sont créées par des groupes sociaux spécifiques. Les sociétés modernes ne sont pas des organisations simples où la définition des normes et leur mode d'application dans des situations spécifiques feraient l'objet d'un accord unanime. Elles sont au contraire hautement différenciées selon les critères de la classe sociale, du groupe ethnique de la profession et de la culture. » (Becker 1985 : 38)

- culturels (le contact des cultures / sous-cultures).

La prison est un milieu où les limitations s'expriment et se manifestent de manière très évidente en ce qui concerne l'espace physique (fil de fer barbelé, barreaux, marquage par la présence d'un surveillant de l'espace à utiliser / à ne pas utiliser par les détenus, l'existence des portes fermées à clé séparant les différents espaces à l'intérieur de l'établissement pénitentiaire). Tous ces éléments nous donnent l'occasion de nous concentrer dans la suite de notre démarche sur l'identification et l'explication des facteurs qui déclenchent le phénomène de stéréotypie.

6.10. Prison comme milieu favorisant la naissance et le développement d'une pensée collective contraire et contradictoire à la pensée de la société extra-carcérale. Personne détenue lors de la construction d'une identité déviante

Comme dans le cadre de toute communauté socio-discursive, dans le milieu de réclusion, les stéréotypes se construisent au fil du temps, sur les bases d'une culture / d'une sous-culture dont les axes sont cimentés dans le mental collectif. Nous pensons obligatoire, dans cette situation, de rappeler que la mention des notions de *culture* et de *sous-culture*, discussion développée dans un chapitre précédent de la présente thèse, renvoie la discussion à l'opposition société / communauté.

Comme nous l'avons soutenu dans un des chapitres précédents, les notions de *société* et de *communauté* sont distinctes en termes du nombre des membres et en termes des mécanismes qui conduisent à la construction des relations sociales entre les membres. Cette première, la société, représente, dans l'opinion des sociologues, une organisation humaine plus attachée à l'idée de modernité que la communauté. Analysables toujours en tandem, ces deux notions nous déterminent à remarquer qu'au niveau général les mécanismes du fonctionnement de la société influencent dans une mesure évidente les manifestations de la communauté socio-discursive et qu'au niveau particulier, entre les acteurs sociaux, on garde les mêmes mécanismes de socialisation et de contrôle social.³⁷³

La société extra-carcérale donne naissance et met en son centre des individus autonomes, qui en même temps assument les normes de la société et deviennent des agents coordonnants, coordonnables et prévisibles. L'identité sociale de l'individu s'inscrit dans le processus de développement de chacun, processus observable pendant la vie du sujet étudié.

³⁷³ Parsons (1951) définit le contrôle social comme « processus par lequel, à travers l'imposition de sanctions, al conduite déviante est contrecarrée et la stabilité sociale maintenue ».

L'identité individuelle souffre des changements, en termes d'accumulation de valeurs ou en termes de leur diminution, et se construit lors de la prise de contact avec les autres par l'intermédiaire des négociations à caractère conflictuelle plus ou moins prononcé. Ces négociations visent l'attribution et de l'identité (statut, étiquette) et de l'acceptation de celle-ci.

Dans l'optique des idées que nous soutenons ici, le fonctionnement du couple communauté / société peut aussi être argumenté dans la perspective de l'opposition entre les sociétés holistes et les sociétés individualistes, distinction développé par Dumont. En essence, donc, les sociétés modernes concentrent leurs énergies sur l'affirmation de l'individu en termes de moteur de la vie sociale de son groupe d'appartenance. Dans la direction contraire et contradictoire, au sein des sociétés holistes, à chaque individu on impose une position et un rôle au moment de sa naissance. Les sociétés individualistes responsabilisent et valorisent l'individu, de telle sorte que ce dernier soit capable de choisir une partie de ses rôles sociaux, par exemple, sa profession, ses croyances et ses goûts.

Mais dans la société extra-carcérale, quel que soit son type, il y aura toujours des exceptions qui, dans le langage courant des individus, sont appelées *déviances*. Quel est le sens exact du mot *déviance* ? Nous répondons à cette question en faisant appel aux théories de Becker, suivant lesquelles la déviance existe dans la mesure où c'est la société qui développe des représentations mentales sur des réalités qu'elle trouve comme non conformes aux usages courants, donc la déviance « est créée par la société » (Becker 1985 : 32).

Et le chercheur continue son argumentation en soutenant que

la déviance *n'est pas* une qualité de l'acte commis par une personne, mais plutôt une conséquence de l'application, par les autres, de normes et de sanctions à un «transgresseur ». Le déviant est celui auquel cette étiquette a été appliquée avec succès et le comportement déviant est celui auquel la collectivité attache cette étiquette. (Becker 1985 : 33)

En étudiant le comportement social des individus dont les comportements permettent leur catégorisation en tant qu'exceptions, Lemert, qui concentre ses études sur le problème de la manifestation et la compréhension de la délinquance, développe la théorie de la construction de l'identité déviante. Il analyse le processus de construction de l'identité déviante comme un processus se déroulant en deux étapes :

- *déviance primaire* représente une étape qui n'affecte pas le statut de l'acteur social au sein de la société / de la communauté / du groupe social et de la construction des relations sociales ;

- *déviance secondaire* qui se manifeste par des comportements non conformes à ceux de la société extra-carcérale, actes qui attirent la réaction de la communauté / du groupe social et, en conséquence, l'isolation et le rejet de l'individu.

Dans une approche interactionniste, la manifestation de l'identité déviante, que nous prenons comme étape possible de la préfiguration de l'identité et de l'existence carcérale, présuppose le contact du sujet-parlant détenu avec un discours déviant (étant, le plus probable, celui de la rue), la manifestation d'un autre ethos (qui, dans l'opinion du personnage déviant, et dans ses propres manifestations est envisagé toujours en termes d'acte positif) par l'inscription dans des situations de communication nouvelles pour le groupe social.

Dans une approche interactionniste, les relations de la personne déviante se forment par l'ignorance des normes de conduite du groupe d'origine et l'adoption (sans y réfléchir) des valeurs du nouveau groupe social. En considérant le nouveau groupe comme une évasion, la personne déviante, se construit une nouvelle face, dérivée des valeurs nouvellement appropriées.

Les deux étapes, que nous avons décrites de manière très générale, font en fait la transition entre l'individu appartenant à la société extra-carcérale et l'individu stigmatisé. L'identité déviante ne se développe donc pas comme une structure rigide, une étiquette mise pour le reste de la vie, elle est seulement associée à une période de la vie du sujet analysé.

L'identité déviante que la personne délinquante construit ouvrira le chemin de la commission d'actes déviants, état de choses qui attirera les réactions stigmatisantes de la société extra-carcérale. Nous observons ainsi une transition et une orientation de l'individu de la culture de la société extra-carcérale / communauté vers la sous-culture délinquante / carcérale, plus précisément l'attribution d'épithètes et la manifestation des attitudes (les deux étapes du processus de stigmatisation) par les membres de la société extra-carcérale / communauté et, finalement, l'acceptation des réactions de la société extra-carcérale par le stigmatisé.

Becker définit les sous-cultures déviantes comme

la conscience de partager un même destin et de rencontrer les mêmes problèmes engendre une sous-culture déviante, c'est-à-dire un ensemble d'idées et de points de vue sur le monde social et sur la manière de s'y adapter, ainsi qu'un ensemble d'activités routinières fondées sur ces points de vue. L'appartenance à un tel groupe constitue une identité déviante? (1995 : 61 - 62)

De manière identique, comme dans le cas de la construction de l'identité sociale, professionnelle, etc. nous avons pu constater que la construction d'une identité au sein d'une

sous-culture englobe des facteurs différents comme, par exemple, l'acteur social, le groupe social et la société extra-carcérale, et impose le passage de plusieurs étapes. Selon Becker

comme tous les groupes stables, ils développent un genre de vie qui leur est propre. Il est nécessaire de comprendre celui-ci pour interpréter les comportements de quelqu'un qui appartient à un tel groupe. (Becker 1985 : 103)

Tout en tenant compte des idées présentées ci-dessus nous sommes menée vers l'idée que la sous-culture carcérale impose à l'acteur social, qu'est la personne privée de liberté, la construction et l'accentuation d'une identité déviante, sous les principes d'une hiérarchisation sociale et socialisante à la fois.

6.11. Stéréotype, un préconstruit. Comment définir le préconstruit ?

Dans la société extra-carcérale, le stéréotype, se manifestant au niveau linguistique, interactionnel et culturel avec un impact plus évident du dernier sur les deux premiers, a toujours fonctionné comme moyen de stratification sociale et comportementale. Contraignant en son essence et permettant la manifestation des types de stéréotypes mentionnés ci-dessus, le milieu carcéral reste un milieu stéréotypé et stéréotypisant.

Dans une catégorisation très générale, les stéréotypes sont positifs et négatifs. Produits de la pensée collective, les stéréotypes, quel que soit leur type, fonctionnent comme préconstruit. La notion de préconstruit contribuera donc dans l'économie de notre recherche à distinguer, à définir et à souligner les caractéristiques des différents types de stéréotypes. Insuffisamment explorée jusqu'à présent dans l'étude du phénomène de stéréotypie, la notion de préconstruit a été définie par Pêcheux, en référence aux travaux de Henry comme

ce qui renvoie à une construction antérieure, extérieure, en tout cas indépendante par opposition à ce qui est construit par l'énoncé. (Pêcheux 1975 : 88 - 89)

Le rapprochement du stéréotype de préconstruit place notre discussion dans l'opposition de temporalité du sujet-communicant et de l'atemporalité de la communauté à laquelle il appartient.

La notion de *préconstruit* discutée dans les travaux de Henry (1975), Pêcheux et Fuchs représente un moyen pour impliquer l'extralinguistique (culture, sous-culture, idéologie, traditions, us et coutumes) dans la manifestation langagière, tout en soutenant que l'extralinguistique s'y retrouve avant la production du discours. En influençant la construction du discours, le préconstruit est analysable linguistiquement par l'intermédiaire du sujet-parlant qui

prend position par rapport aux représentations dont il est le support, ces représentations se trouvant réalisées par du « pré - construit » linguistiquement analysable. (Pêcheux, Haroche, Henry 1971, In Maldidier 1990 : 153)

Fradin et Maradin présentent le préconstruit comme

ce qui fonctionne comme évidence ayant un effet de référence extralinguistique dans un discours donné. Il n'est porteur de cet effet qu'en tant que sa nature d'élément discursif est occulté, oubliée dans une formation discursive. (Les auteurs cités par Paveau 2006 : 69)

Dans cette optique, on peut parler donc du préconstruit en interdépendance avec l'analyse du langage ou l'analyse du discours. On analyse indépendamment le langage et ce qui en découle au niveau du contexte, des locuteurs et des comportements qui donnent le sens. Dans la situation du discours de réclusion, nous analysons le stéréotype en tant que préconstruit dans les perspectives suivantes :

- dans le cas de l'analyse du milieu de la prison, le préconstruit couvre toute la typologie de stéréotypes ;
- en sociolinguistique, le préconstruit vise l'analyse des attitudes, des comportements (langagiers ou sociaux) et de la culture / sous-culture des sujets communicants analysés. Nous chercherons à comprendre si dans le cas du développement sur des préconstruits un discours garde sa créativité dans un certain degré. Pour pouvoir comprendre le sens du préconstruit au niveau discursif, il convient de nous rappeler la distinction existante entre l'énoncé et l'énonciation, en insistant, d'une part, sur le processus en tant que tel, et d'autre part, sur l'acte qui se trouve derrière le processus.

Un énoncé peut être défini comme *une séquence orale ou écrite* résultant d'un acte d'énonciation, c'est-à-dire produite par un sujet énonciateur dans une situation donnée. (Fuchs)

L'énonciation est cette mise en fonctionnement de la *langue* par un acte individuel d'utilisation. (Benveniste 1980 : 80)

Nous nous posons des questions d'analyse pour ce qui est de l'exploitation du préconstruit dans notre étude :

- y-a-t-il des processus cognitifs se développant autour du préconstruit ?
- est-ce que le préconstruit affecte la présence de la créativité lors de l'évolution du discours du milieu de réclusion?

Dans le cas de la mise en pratique du discours de réclusion, celui-ci manifeste son oralité de manière évidente, mais perd au niveau de la créativité, en termes l'individualisation de la

manifestation langagière du sujet-parlant détenu. C'est grâce au préconstruit que le discours de la prison transfère son côté collectif et devient un discours généralement valable et générateur de valeurs. La valorisation du préconstruit contribue à l'intercompréhension entre les membres de la communauté socio-discursive. Dans cette vision, le discours renforce son caractère de co-construit.

6.12. Types de stéréotypes dans la situation d'étude comparée du discours du milieu carcéral français et roumain

Avant de délimiter et de décrire les types de stéréotypes dans le cas de l'étude du discours de réclusion, nous pensons nécessaire de souligner quelques caractéristiques de ces moyens. Leur appropriation et leur mise en valeur dans le milieu de la prison a comme rôle la délimitation linguistique, discursive et comportementale des membres d'une communauté socio-discursive restreinte. D'ici, dérivent les caractéristiques suivantes :

- ont un trait collectif ;
- se caractérisent par une sémantique limitée et limitative ;
- bloquent la compréhension des non membres de la communauté socio-discursive ;
- dans le cadre d'une communauté socio-discursive multilingue / multiculturelle, pour un locuteur non natif l'utilisation des stéréotypes d'une langue étrangère se fait à la limite de la compréhension ;
- se manifeste de manière prédictible pour les membres de la communauté ;
- sont « grossières, brutales, rigides et [...] reposent sur une sorte d'essentialisme simpliste ou la généralisation porte à la fois : *sur l'extension* - attribution des mêmes traits à tous êtres et objets désignables par un même mot, *sur la compréhension* par simplification extrême des traits exprimables par les mots. » (Maisonneuve 1989 : 11) ;
- manifestent la simplicité exagérée, la généralisation et la fréquence (Bardin 1980) ;
- ont un haut *degré de prédictibilité* et obéissent à des règles fixes de combinaison.

Pris dans une telle perspective, le stéréotype constitue une partie du *savoir socioculturel* du sujet-parlant, en ce qui concerne les règles de la communication dans le milieu de réclusion. De même, correspondant aux normes qui règlent les échanges quotidiens, le stéréotype est une mesure d'économie nécessaire dans les interactions sociales, donc

est de nature à assurer un maximum d'effets contextuels pour un minimum d'efforts de traitement. (De Nuchèze 1996)

6.12.1. Stéréotypie *linguistique*. Cadre théorique

En linguistique, la problématique des stéréotypes a été largement débattue par des théoriciens comme Schapira, dont l'ouvrage distingue deux catégories majeures de stéréotypes : les stéréotypes de pensée et les stéréotypes de langue, soulignant que la plupart du temps, les seconds cachent ou expriment ouvertement les premiers (1999 : 12). Nous continuons en mentionnant les œuvres de Anscombe, Mejri, Kerbrat - Orecchioni ou celles de Boyer.

Autour de la notion de stéréotypie, on découvre une multitude d'interprétations. On comprend le phénomène comme « des croyances », comme « des clichés, images préconçues et figées », ou comme « des manières de penser ». (Amossy, Herschberg - Pierrot 1997 : 27)

Dans une autre perspective, le stéréotype

est une représentation simplifiée associée à un mot obligatoire pour assurer un bon usage de la communication (...). Le stéréotype assure une description du sens en usage, fondée sur la reconnaissance de la norme sociale et culturelle. (Amossy, Herschberg - Pierrot 2005: 89)

Quand on parle des prisons françaises comme communautés socio - discursives multilingues, on parle concrètement du contact des langues (*langue nationale - langue locale, communication interolloglote*). C'est un aspect qui donne à la prison un statut double, de milieu social où les prisonniers sont accueillis pour une certaine période et d'institution qui leur donne la possibilité de redéfinir leur nouvelle réalité sociologique.

Vu dans une perspective interdisciplinaire, le milieu de la prison place le chercheur dans la situation d'approfondir les éléments non linguistiques du processus de socialisation entre les prisonniers et qui tient compte de la période passée en prison, la peine à exécuter et la situation financière de la personne incarcérée et d'observer les influences linguistiques (internes - créations sur le terrain de la langue maternelle et/ou externes - emprunts lexicaux) agissant sur le langage du milieu de la prison. Discours clos, construit pour éliminer linguistiquement, langagièrement et discursivement les non membres de la communauté socio - discursive de référence, le discours carcéral se distingue du discours commun par l'utilisation de certains stéréotypes linguistiques. Stéréotypie linguistique envisagée comme « entité linguistique indépendante » représente dans le cas de l'étude comparée du milieu de réclusion le

collectif conjugué avec l'insécurité linguistique de l'alloglotte (ici LA) finit par engendrer chez ce dernier une attitude distanciée vis-à-vis du trait stéréotypé stigmatisé. Notons le large consensus implicite entre les membres du même

groupe. Puisant dans le savoir commun, elles semblent connaître à l'avance et sans concertation aucune les réponses qu'il convient de donner. (Perrefort)

En nous appuyant sur une classification élaborée par Phi Nga nous constatons que du point de vue linguistique, le stéréotype se manifeste à trois niveaux de la mise en pratique de la langue :

- niveau de la *dénotation*, donc le rôle du stéréotype se résume à la signification ;
- niveau de la *connotation* qui rapproche le stéréotype du côté culturel, collectif, préconstruit ;
- niveau du *métalangage* qui enrichit le stéréotype d'une valeur parodique et, nous ajoutons dans le cas du milieu de réclusion, d'une valeur d'élément de distinction. (2010 : 47- 65)

Bien sur, nous comprenons que les stéréotypes linguistiques réduisent de manière considérable la créativité linguistique et langagière des locuteurs. En même temps, pour ce qui est de l'existence d'une communauté linguistique carcérale, l'utilisation des stéréotypes contribue au maintien d'un lien entre les locuteurs. Les stéréotypes évoluent en même temps que la culture / sous-culture qui les génère, dans un processus interminable, parallèle à l'évolution de la société / communauté.

Dans le cas de l'étude du milieu de réclusion, le stéréotype constitue un élément oral représentant un axe de la culture / sous-culture, la mise en pratique lui donnant un caractère populaire et évolutif au niveau sémantique. En premier lieu, le stéréotype dans toutes ses nuances prend naissance comme la nécessité de la société/communauté d'exprimer une identité et, ultérieurement, de mettre les bases d'une idéologie, de passer d'une idéologie à une autre. C'est une raison pour laquelle le stéréotype se rattache à la réalité historique et culturelle.

6.12.2. Stéréotypie *discursive*

Quels éléments langagiers et comportementaux envisager pour une définition de la stéréotypie discursive? L'approche interdisciplinaire que nous offrons sur les stéréotypes discursifs développés dans un milieu institutionnel privatif de liberté nous permet de contribuer à la compréhension de l'évolution discursive des interactants en situation d'adaptation aux cultures et aux langues différentes. Hormis son aspect linguistique,

un stéréotype, en effet, exprime un consensus sémantique et pragmatique relevant d'un usage collectif. Il procède d'une association d'idées construisant une certaine

image par des moyens où le discursif se conjugue au socioculturel. (Phi Nga 2010 : 47 - 65)

Les stéréotypes discursifs manifestés lors de la mise en pratique du discours de la prison doivent être mis en discussion tout en prenant en considération les facteurs énoncés par Pierre Bourdieu :

- habitus linguistique

L'habitus linguistique grossièrement défini se distingue de la compétence du type chomskyen par le fait qu'il est le produit des conditions sociales et par le fait qu'il n'est pas simple production de discours, ou plutôt ajusté à un marché ou à un champ. (Bourdieu 2002 : 121)

- marché linguistique³⁷⁴ comme constituant la « source de l'expression linguistique, discours » (Bourdieu 2002 : 110)

En prenant en considération les manifestations langagières et comportementales de tous nos répondants (français et roumains), notre intention est de souligner dans les lignes qui suivent la contribution de ces stéréotypes au fonctionnement du discours de la prison. Noyau dur de la mise en pratique du discours carcéral et de la manifestation de l'identité discursive des sujets-parlants détenus, la stéréotypie discursive est liée à la culture d'État où le prisonnier purge sa peine. Dans la situation d'utilisation de mots à fort impact culturel, pour les prisonniers immigrés se pose le problème de l'interculturalité, fait qui entraîne dans la plupart des cas

difficultés de la communication interculturelle sont d'ampleur et de gravité variable selon le cas. La divergence des normes communicatives engendre ce que Gumperz appelle « moments inconfortables » dans l'interaction, le symptôme le plus visible de cet inconfort étant l'apparition d'une « asynchronisation » entre les participants. (Kebrat - Orecchioni 1994 : 75)

Nous évoquons la communication interculturelle entre les prisonniers ayant des nationalités différentes comme contexte favorisant la compréhension du fonctionnement de la communauté carcérale et en extrayons le rôle que les stéréotypes ont dans le quotidien des prisonniers.

³⁷⁴ « Il y a *marché linguistique* toutes les fois que quelqu'un produit un discours à l'intention de récepteurs capables de l'évaluer de l'apprécier et de lui donner un prix. La connaissance de la seule compétence linguistique ne permet pas de prévoir ce que sera la valeur d'une performance linguistique sur un marché. » (Bourdieu 2002 : 123)

6.12.2.1. Fonctions de la stéréotypie linguistique et de la stéréotypie discursive dans le discours de la prison

En lignes très générales, donc sans prendre en considération de manière concrète la manifestation langagière du sujet-parlant détenu, les fonctions des stéréotypes discursives seront discutées en fonction des facteurs visant les interactants, les manifestations discursives des interactants et les représentations mentales des intractants sur le milieu de la prison, sur leurs collègues de détention, sur la société extra-carcérale.

- *dissimuler le message transmis*

Nous discutons cet aspect dans la perspective des interactions que nous avons eues avec les prisonniers du Pénitencier de Craiova. Il s'agit donc d'un doublement de l'expression verbale par des éléments du langage non verbal, plus précisément des gestes amples et explicites, destinés à distraire l'attention du locuteur de l'essence du message, une certaine mimique et intonation, et, très important, une certaine position par rapport au locuteur. Dans ce cas, le facteur *volonté* est facultatif, le message émis s'appuyant dans une grande mesure sur le non verbal. On doit y ajouter la présence de l'aspect peu soigné de la langue.

- *manipuler sémantiquement le message*

Pratiquement pour cette dernière le sujet-parlant influence volontairement le message émis. On mentionne pour cette deuxième fonction de la stéréotypie discursive la typologie des intentions communicatives des prisonniers. Nous parlons dans cette situation d'un *but initial* c'est-à-dire l'intention qui fournit le sens d'une action, plus précisément présenter l'action telle quelle et d'un *but secondaire*. Ce dernier, lié au type de récepteur, souligne que le détenu récemment arrivé en prison ne dispose pas de moyens discursifs nécessaires au décodage du message reçu.

- *faire tromper l'interlocuteur lors d'une situation de communication officielle ou non officielle.*

C'est une occasion pour nous de faire référence ici à la déformation sémantique des mots communs. Nous constatons, à part la manipulation des sens, une domination en ce qui concerne le statut des locuteurs, mais surtout la présence du facteur *volonté*. Si nous parlons de manipulation sémantique, nous soutenons aussi l'idée que ce deuxième but souligne, d'une part, la capacité du locuteur d'émettre des messages délibérément ambigus et, d'autre part, un aspect plus soigné de la langue.

- *rajeunir et revigorer le discours*

Nous portons ici attention au mélange et à la cohabitation des sujets-parlants, chacun d'eux ayant une autre expérience socioprofessionnelle antérieure et un besoin de communication différente concrétisant la nouvelle réalité. Depuis les premières interactions qu'il entend / auxquelles il prend part, le destinataire s'identifie avec la fonction de *sélection* (le message émis s'adresse à un certain récepteur). La mise en pratique des éléments du discours des prisonniers contribue à un rajeunissement du discours grâce tout particulièrement aux innovations lexicales. Pour ce qui est du sujet-verbal en tant qu'énonciateur³⁷⁵, nous identifions la fonction *identitaire*, fonction synonyme de l'expression de l'appartenance à la communauté discursive de la prison. Lors de *l'expression d'une identité sociale*, à travers le discours, la stéréotypie discursive assure la cohésion du groupe dont les membres adhèrent majoritairement à l'utilisation des stéréotypes dominants. Le stéréotype devient ainsi

une représentation d'un groupe particulier, issu d'une accentuation du processus de simplification, de schématisation et donc de réduction propre à toute représentation collective, conduisant au figement. Le stéréotype n'évolue plus ; il est immuable, d'une grande pauvreté. Mais pourtant, « on considère (...) qu'il est le produit d'un fonctionnement cognitif normal résultant d'une catégorisation (...) sans laquelle l'environnement ne peut pas être traité, compte tenu de sa complexité. (Arnault, Montmollin 1985 : 245)

- *empêcher la compréhension du discours de réclusion par les non membres de la communauté*

Très liée au processus de figement, la mise en pratique du discours de la prison nous met dans la situation de discuter les fonctions des stéréotypes linguistiques dans le cadre du milieu de réclusion, nous met dans la situation d'insister sur la créativité et la liberté combinatoire caractérisant la langue commune et le figement qui est une des caractéristiques du discours de réclusion. Pour illustrer brièvement cette notion, nous nous arrêterons sur deux définitions consacrées du concept. La première est la définition que donne le dictionnaire Larousse :

Le figement est un processus linguistique qui, d'un syntagme dont les éléments sont libres fait un syntagme dont les éléments ne peuvent être dissociés. Ainsi, les mots composés (compte rendu, pomme de terre, etc.) sont des syntagmes figés.

Bien entendu, nous ne pouvons pas discuter de manière totalement distincte les deux phénomènes (que Jespersen évoque dans ses études), étant donné le support que la langue

³⁷⁵ On utilise le terme *énonciateur* au lieu d'*émetteur* en les distinguant de la manière suivante. Les deux termes désignent l'agent qui transmet un message lors d'une interaction verbale, avec le détail supplémentaire pour le premier locuteur qui transmet toujours un message original, alors que l'émetteur peut parfois reprendre des messages déjà transmis.

générale représente pour le discours de la prison. Un autre théoricien qui s'est penché sur la recherche du processus de figement est Gross. Le chercheur se penche toujours sur les aspects morphologiques en soulignant aussi l'aspect sémantique du processus de figement en remarquant que

cette définition ne prend en compte que les syntagmes et leur passage de la liberté au figement et passe sous silence d'autres entités comme les déterminants, les adverbes, les prépositions et phrases et d'autres aspects comme la sémantique de ces suites. (1996 : 3)

Toutefois, en nous détachant des définitions présentées ci-dessus, notre but est de redéfinir le processus de figement à travers le locuteur et nous nous proposons de l'analyser en termes de processus sémantico-discursif. Comme manifestations du *figement* dans le discours carcéral, lors des interactions verbales entre les prisonniers, le figement vise la concrétisation de certains buts :

- son importance pour la mémoire de la collectivité parce qu'il représente un grand réceptacle des croyances partagées ;
- la polylexicalité, opacité sémantique, le blocage des propriétés transformationnelles, la non actualisation des éléments constitutifs, la portée du figement, le blocage des paradigmes synonymiques, la non insertion, le défigement et l'étymologie. (Mejri)

En discours carcéral, le stéréotype discursif se forme sur les principes de la créativité lexicale et du figement. Nous prenons ces pôles comme donnant la spécificité du discours de réclusion et comme déterminants dans la discussion des sources de la stéréotypie discursive.

6.12.2.2. Sources de la stéréotypie discursive dans les deux milieux carcéraux

Le stéréotypage est un processus de figement représentationnel dont l'importance au sein de l'imaginaire communautaire de la / des langues n'est plus à démontrer. Processus individuel ayant comme conséquence la stéréotypie linguistique comme produit social, le stéréotypage est explicable dans le cas du vocabulaire carcéral à partir des facteurs suivants :

- *la valorisation de la masse du vocabulaire de la langue commune*

Si on prend par exemple le terme *raton* et que l'on regarde son parcours jusqu'au statut de stéréotype linguistique, nous observons que cette première étape du processus recourt à l'emploi du terme par une autre communauté sociolinguistique parallèle à celle d'origine. Le terme connaît donc un emploi plus large, mais avec un changement / enrichissement de sens (ce que nous envisageons dans une deuxième étape du stéréotypage des mots communs). Par

conséquent, le terme en question signifie « délinquant mineur qui aide les délinquants plus âgés à agir ».

- *les innovations lexicales sur le terrain de la langue maternelle / la langue d'État où le prisonnier accomplit sa peine*

Ces éléments seront discutés à travers leur rôle dans la construction de la nouvelle identité discursive du sujet-parlant détenu. Le processus présuppose d'abord la création du lexème, et, ultérieurement, son assimilation par les membres de la communauté socio-discursive de référence. On mentionne dans ce cas les créations lexicales à l'aide des deux moyens spécifiques aux prisonniers des prisons françaises : *yoyo*

- *la mise en contact du discours de reclusion avec les discours spécialisés et professionnels*

Nous mentionnons ici, très brièvement, des syntagmes comme *planarea conflictelor, persoană privată de libertate, abateri disciplinare, voturi exprimate* (discours carcéral roumain), *formation professionnelle, violences verbales* (discours carcéral français). Ces éléments lexicaux nous placent de manière concrète dans la discussion d'une utilisation des technolectes. Dans cette situation - là, notre intérêt est de comprendre l'influence que la culture individuelle et du groupe / communauté de provenance a dans la pénétration des technolectes, [*«tout ensemble langagier³⁷⁶ appartenant à un domaine spécialisé»* (Messaoudi 2010)], dans l'idiolecte des détenus. La perspective donnée au vocabulaire carcéral le rapproche de « la langue fonctionnelle en milieu professionnel » (Cusin - Berche 1995) par sa naissance et par son développement dans un milieu institutionnel, par la vulgarisation des termes pour les non expérimentés et pour sa concentration autour des stéréotypes linguistiques.

- *les emprunts aux langues étrangères*

Les emprunts aux langues étrangères gardent leur forme dans la langue cible en étant utilisés avec des sens différents que dans la langue source : par exemple, le terme *caïd* (terme commun au vocabulaire des détenus français et roumains) qui signifie « détenu très autoritaire dans la prison ». Dans la situation d'utilisation des mots à fort impact culturel, pour les prisonniers migrants se pose le problème de la communication interculturelle, fait qui donne dans la plupart des cas concrétisés en

³⁷⁶ Qui se rapporte au langage considéré dans l'emploi qui en est fait par le locuteur.

difficultés de la communication interculturelle³⁷⁷ sont d'ampleur et de gravité variable selon le cas. La divergence des normes communicatives engendre ce que Gumperz appelle *moments inconfortables* dans l'interaction, le symptôme le plus visible de cet inconfort étant l'apparition d'une « asynchronisation » entre les participants. (Kerbrat - Orecchioni 1994 : 75)

6.12.2.3. Stéréotypie / stéréotypage. Les étapes d'un processus

En début de ce présent chapitre, nous avons évoqué le phénomène de stéréotypage comme processus individuel étant à l'origine de la stéréotypie, que nous avons discutée en termes de produit / finalité social(e).³⁷⁸ Ce que nous analyserons dans les lignes qui suivent est le processus de stéréotypage vu dans la perspective du sujet-parlant détenu natif en contact avec le discours du milieu de réclusion et dans la perspective du sujet-parlant migrant en contact avec la langue de l'État où il purge sa peine

le stéréotypage est l'opération qui consiste à penser le réel à travers une représentation culturelle préexistante, un schéma collectif figé. (Amossy *et al.* 1999: 135)

Les sujets-parlants avec lesquels nous avons été en contact venaient des milieux à instruction très différenciée. Ainsi tout contact que le locuteur prend avec des unités lexicales nouvelles attire des changements sur ces dernières. Le processus de stéréotypage a des influences sur les mots. Ce que nous devons ajouter, en ce qui concerne les termes de la langue maternelle, est que ceux-ci ont souffert une modification de sens et, parfois, de forme. Ce phénomène, qui a comme sources surtout des facteurs de nature humaine, se manifeste du point de vue linguistique, est dû à plusieurs causes:

- *la mauvaise compréhension du sens du terme* - nous avons déjà inséré, dans notre analyse, l'idée que certains détenus n'ont pas bénéficié de l'instruction minimale, et de cette façon, ils enrichissent le mot avec les sens qu'ils attribuent, selon leur capacité de comprendre. Nous avons écrit *ils enrichissent* sans employer les guillemets, parce que, à notre avis, il s'agit vraiment d'un enrichissement, il s'agit de ce phénomène, bien que les normes de la langue consignent et acceptent ces changements beaucoup plus tard ;

³⁷⁷ « Deux personnes ou deux groupes de cultures différentes (définition très large de la culture) en interaction négociant un signifié commun. » (Ting -Toomey)

³⁷⁸ « Nous insistons sur la distinction entre les stereotypes - le contenu social et la stéréotypisation - le processus individuel qui prend place dans un contexte social et qui est modélé par lui. Les gens peuvent se passer de certains contenus spécifiques mais pas du processus. » (Leyens 1996 : 12)

- *l'emprunt et l'adaptation forcée* de certains termes sur le terrain de la langue maternelle - nous faisons référence au fait que le terme respectif garde sa forme, mais le sens est adapté aux besoins de communication d'une communauté linguistique quelconque. Dans notre interprétation, l'évolution du vocabulaire des détenus se manifeste, d'une part, comme un enrichissement de manière positive, les emprunts des termes spécialisés et étrangers gardant leurs sens intacts, et d'une manière moins constructive, où les sens changent profondément et, le plus souvent, sont dépréciés involontairement. Nous parlons d'une évolution pratiquement impossible à influencer, vu la rapidité avec laquelle les locuteurs changent leur condition sociale.

6.12.3. Stéréotypie *culturelle*. Contrastivité *culturelle* et/ou contrastivité sous-culturelle

Pose le problème des cultures en contact (cultures nationales, locales, régionales). Le stéréotype culturel est, d'après la définition de la sociologie,

le stéréotype culturel est, d'après la définition de la sociologie, un ensemble d'idées identique d'une certaine collectivité. Le stéréotype prend la forme d'une opinion générale et concerne le plus souvent un type d'individus, un groupe ou une seule classe sociale.

Nous discutons ce type de stéréotypie dans la perspective des notions de contrastivité culturelle et de contrastivité sous-culturelle. Distincte des opinions exprimées par Schapira et distincte aussi des valeurs que la culture nationale transmet du collectif à l'individuel, la culture dans un milieu totalitaire se manifeste par les valeurs transmises à travers les attitudes et les pratiques des individus. Bien que différente au niveau notionnel, la sous-culture de la prison se manifeste, en même temps que la culture, en termes de pratiques qui définissent le quotidien des prisonniers. Nous pensons pertinent d'étudier la manifestation des deux à la fois et de parler dans cette partie de notre thèse de contrastivité culturelle et/ou contrastivité sous-culturelle. On va se concentrer donc sur l'identification et l'exemplification de ces éléments dans le cas de deux milieux carcéraux étudiés.

Toutefois, on donne au syntagme *contact de cultures* dans le cas des détenus migrants le sens que Sellin donne au syntagme « choc des cultures³⁷⁹ » (Grawitz 1981 : 53) (angl. *culture clash*). Nous présenterons donc le phénomène en lien avec le *malentendu linguistique* déjà évoqué, en tant que *malentendu culturel*³⁸⁰. Plus concrètement, le conflit culturel se manifeste,

³⁷⁹ « Effet produit sur un individu pris au dépourvu lorsqu'il est plongé dans une culture étrangère. » (Grawitz 1981 : 53)

³⁸⁰ Comme un continuum du malentendu linguistique.

dans le milieu carcéral, par les pratiques existantes entre les prisonniers. En guise d'exemples, nous soulignerons dans les lignes qui suivent des éléments culturels qui différencient les détenus des deux milieux carcéraux, éléments représentés d'éléments lexicaux utilisés pour décrire la réalité et de pratiques quotidiennes.

Que signifie le terme de stéréotypie culturelle pour une communauté socio-discursive formée des locuteurs ayant la même langue primaire / une communauté linguistique où il y a communication interolloglotte ? Quels sont les sens que le syntagme stéréotypie discursive couvre dans le cas de l'étude du milieu carcéral multilingue? Le sujet-parlant détenu se construit l'image de l'autre par rapport aux stéréotypes discursifs / de pensée qu'il a acquis dans la prison. La construction de l'opinion est un processus cognitif.

Emetteur / récepteur - chaque sujet-parlant détenu a son idiolecte. Chacun de deux statuts comportent deux aspects que nous avons identifiés en soulignant les fonctions du discours de réclusion et les fonctions de la stéréotypie discursive. Les deux statuts imposent au sujet-parlant détenu l'acquisition d'une

compétence du point de vue de la production (figure dans la sphère de l'émetteur)
vs du point de vue de l'interprétation (figure dans la sphère du récepteur). (Kerbrat
- Orecchioni 2011 : 19)

La perspective sociolinguistique qu'on donne à cette étude conforte la religion et le domaine culinaire en tant qu'éléments culturels définitoires des États dont on étudie les milieux carcéraux. Il s'agit, dans cette vision, de diriger la discussion sur le phénomène de stéréotypie linguistique et de ses sources, tout en mettant ces dernières en lien avec la culture des États concernés, sources qui seront discutées de manière détaillée au fur et à mesure de la présente étude.

En soulignant le noyau culturel qui dynamise le discours des détenus - *la religion et le domaine culinaire* - il conviendra d'identifier et d'expliquer la présence dans le discours des prisonniers d'éléments appartenant aux autres cultures, nationales ou locales, éléments qui agissent sur le langage des deux milieux carcéraux, vu qu'il est nécessaire d'accorder une attention particulière à la présence de détenus migrants de diverses nationalités dans les prisons françaises. Ce détail d'ordre démographique concerne la présence des immigrés roumains sur le territoire français, phénomène identifié surtout après les années 1990. Tout en s'inscrivant dans le processus d'appropriation de la « compétence de communication » (Kerbrat - Orecchioni 1990 : 11) par le sujet-parlant détenu, les unités lexicales spécifiques au discours de la prison ont été discutées dans la perspective de leur rôle dans la construction de notre démarche de montrer l'existence d'une contrastivité culturelle / sous-culturelle dans le

milieu de la prison. En appliquant le sens du syntagme à la situation d'analyse du milieu de la prison, la compétence de communication se manifeste en deux temps. Premièrement, manifesté au niveau de la compréhension et du comportement langagier et, deuxièmement, l'utilisation du discours carcéral parallèlement au processus de « déculturation » (Goffman 1968 : 56), ces éléments intégrés dans la capacité du sujet parlant détenu à s'adapter au nouveau contexte socio-communicatif.

6.12.4. Stéréotypie comportementale

En reprenant la théorie de Bourdieu sur l'*habitus* et en assimilant son essence socialisante, nous sommes dans la position de soutenir que la construction de l'*habitus* en prison coïncide avec l'intériorisation de pratiques de pénitencier. Dans cette optique, nous distinguons deux dimensions de l'*habitus* propres à l'univers carcéral : il montre une intériorisation des structures objectives (Bourdieu insiste sur l'action de la société qui sculpte, modèle la personnalité des individus) et il représente une extériorisation, c'est-à-dire que l'*habitus* détermine les comportements. (Lévi - Straus 1983 : 22)

Le milieu de la prison définit son identité par les pratiques que les prisonniers mettent sur pied au cours du temps en vue d'éviter les rigueurs des règlements des pénitenciers. Activités socialisantes, parmi les pratiques les plus connues dans les deux milieux carcéraux nous mentionnons *le commerce de cellule, le petit trafic et la communication d'une cellule à l'autre*. Ce sont des éléments qui définissent le quotidien des détenus français et roumains.

Nous allons présenter ce phénomène en termes de *stéréotypie comportementale*. Donc, dans le milieu de la prison, les objets utilisés (la plupart du temps, improvisés) gardent les traces et les habitudes de la période qui précède l'existence carcérale de l'individu, dans une tentative de la personne détenue de maintenir un lien avec son autre identité. Ainsi, dans les pénitenciers roumains, les détenus dénomment leurs actions à partir des objets avec lesquels ils réalisent leurs actions. Le français et le roumain ont imposé les termes *téléférique* et *caleaşcă* (ou *yoyo* pour les prisonniers français) pour dénommer « un élastique / une ficelle employé(e) pour faire passer un objet quelconque d'une cellule à l'autre » (les cellules se trouvant dans le même bâtiment, mais aux étages différents). C'est le roumain qui nous fait connaître aussi le terme *tramvai*, celui-ci désignant la même action, mais les cellules se trouvant dans des bâtiments et niveaux différents.

Un dernier objet à signaler renvoie aux vices des détenus roumains. Cet objet, *ţipla*, est le plus important dans tous les pénitenciers de Roumanie, étant considéré comme l'unité

de mesure généralement acceptée. *Țipla* représente « le papier cellophane couvrant le paquet de cigarettes à l'aide duquel on mesure le café, le sucre, etc ». Lorsque le détenu a une certaine autorité dans la prison, on remplit *la țipla*. Dans la situation où le détenu qui distribue le produit en question a affaire avec un *primaire* (dans les pénitenciers de Roumanie, « détenu se trouvant à la première condamnation »), celle-ci contient seulement une cuiller à café du produit demandé.

Pour ce qui est des objets interdits, ils les introduisent plus facilement dans le bâtiment de la prison par leur famille; les détenus roumains emploient des phrases-codées qui, écrites dans des lettres, transmettent certains messages. Par exemple, les questions *Ce mai face mama?*³⁸¹ et *Cum o mai duci cu sănătatea?*³⁸² signifient *Envoie-moi un kilo de sucre* (la première) et *Envoi-moi quelques paquets de cigarettes* (la deuxième). Ces questions peuvent aussi être la suite de la nécessité de satisfaire certains vices : le sucre est employé dans la prison en vue de la préparation clandestine de boissons alcoolisées.

Nous rappelons comme pratique quotidienne l'organisation des lits / cellule, pratique que nous avons évoquée en termes d'élément hiérarchisant et socialisant. C'est une réalité est bien connue que dans les prisons roumaines, la disposition des détenus par lits n'est pas aléatoire et que l'occupation des lits se fait en fonction du statut du reclus aux yeux de ses collègues de détention³⁸³ et représente une attribution que le *leader* de la cellule assume.

(3a.) *Șefu de cameră, arfele de pârnaie, jmecheri la pușcărie dorm la patul unu, iar fraieri adică cei mai slabi dorm la trei, jmecheri la unu, pachetari la doi, și fraieri la trei.*³⁸⁴ (détenu roumain, 27 de ans, 18 ans à purger, 2 ans purgés)

Voilà une manière de présenter la hiérarchie par-delà l'expression verbale et de saisir quel est le statut d'un nouveau-venu aux yeux des autres personnes privées de liberté le moment où ce premier arrive dans un pénitencier. Nous ajoutons aussi que, dans les prisons roumaines, il est habituel de déconsidérer le prisonnier qui a utilisé un objet de vaisselle après que ce dernier soit tombé sur le sol.

³⁸¹ Elle va bien, maman ?

³⁸² Et ta santé, ça va ?

³⁸³ Nous utilisons le syntagme *collègues de détention*, en partant de la considération qu'entre les prisonniers on manifeste une complicité lors du contact qu'ils prennent avec le chercheur et avec les responsables de la prison. Cette complicité se transforme en collaboration dans la manifestation discursive des détenus, tout cela ayant comme but l'exclusion du non membre de la communauté.

³⁸⁴ Le *leader* de la cellule, les caïds, les arnaqueurs dorment au lit numéro 1, les bêtes c'est-à-dire les moins autoritaires dorment sur le lit numéro 3, les caïds sur le lit numéro 1, ceux qui reçoivent des colis sur le 2 et les oubliés et les mouchards sur le 3.

6.12.5. Stéréotypie sociale

Les sciences sociales confondent parfois les notions de stéréotype et de préjugé. *Le lexique des sciences sociales* (1983) souligne que, par rapport au stéréotype, « le préjugé est plus courant, mais plus péjoratif et chargé effectivement ». Harding (1968) parle d'

une attitude envers les membres d'un groupe extérieur ou les tendances à l'évaluation négative prédominant. » (Harding, cité par Amossy et Herschberg - Pierrot 2005 : 3)

Les psychologues sociaux analysent les stéréotypes en termes de croyance, d'opinion, de représentation concernant un groupe et ses membres, alors que le préjugé désigne l'attitude adoptée envers les membres du groupe en question.

Par contre, « la ritualisation du conflit » observable dans tous les groupes humains, comme chez les animaux, apparaît surtout dans ces pratiques adolescentes du « duel verbal » et de l'échange d' « insultes rituelles », bien attestées dans diverses communautés et décrites par Labov, Kochman (1983), Mc Dowel (1985) et Katriel (1985) (Kerbrat - Orecchioni 1994 : 144) et constitue la prémisse de la naissance du stéréotype social.

Ayant son origine dans une stéréotypie de pensée négative, est très liée à la stigmatisation et elle représente un schéma simplifié des objets sociaux dans les représentations individuelles et collectives.

Un ensemble d'idées identiques d'une certaine collectivité. Le stéréotype prend la forme d'une opinion généralisée et concerne, le plus souvent, un type d'individus, un groupe ou une classe sociale. C'est la définition du hétérostéréotype³⁸⁵.

Ainsi, les représentations des stéréotypes constituent-elles une exemplification du monde réel. Les stéréotypes ont des fonctions psychologiques et sociales. Les fonctions psychologiques de la stéréotypisation visent la simplification, la systématisation et la soutenance des informations de l'individu. Pour ce qui est des fonctions sociales, celles-ci permettent l'anticipation des actions, des prises de position du groupe ou de l'individu, autorisent leur justification par rapport aux normes sociales. Le mécanisme psychologique de la stéréotypisation, utilisé dans les doctrines politiques, peut être adapté et utilisé dans le milieu de détention comme instrument de manipulation. C'est ainsi que les stéréotypes deviennent un élément important de la psychologie collective, et, le dernier temps, objet d'étude de l'ethnopsychologie. Notre approche se propose d'expliquer comment un stéréotype imposé par la société a des effets dans le fonctionnement d'une communauté.

³⁸⁵ « La plupart du temps, la recherche distingue en auto- et hétérostéréotypes. Des autostéréotypes sont les opinions, qu'une personne ou groupe possède de soi-même, tandis que des hétéro stéréotypes sont les opinions et avis que les membres d'une groupe ou société possèdent des autres groupes. » (Duden 1997 : 320)

En analysant la personne détenue toujours en rapport direct avec le monde carcéral et indirect avec la société extra-carcérale, nous nous pencherons sur ce type de stéréotypie selon deux points de vue.

6.12.5.1. Stigmatisation de la personne à identité déviante

En prison, le stigmate se construit à partir des hétéro stéréotypes et à partir des auto stéréotypes. En tant que stigmatisé, le comportement du prisonnier et ses manifestations langagières sont la conséquence de la *menace du stéréotype*³⁸⁶. D'après Steele, les caractéristiques de la menace du stéréotype sont les suivantes :

- La menace du stéréotype est une menace généralisée qui n'est pas relative à la psychologie d'un groupe social particulier. Elle affecterait les membres de n'importe quel groupe social cible d'un stéréotype négatif connu de la plupart d'entre eux ;
- Le déclencheur de cette menace résiderait dans le risque qu'éprouve un individu de se voir juger en fonction du stéréotype négatif de son groupe. Donc, diminuer, dans cette situation, la possibilité d'être jugé en fonction de ce stéréotype diminuerait la pression ressentie et son impact sur les performances ;
- Ce serait ce même mécanisme qui explique les variations dans le degré de menace du stéréotype ressenti entre les différentes catégories sociales et les diverses situations d'évaluation ;
- L'effet de la menace du stéréotype serait indépendante de la croyance qu'aurait la personne cible du stéréotype concernant le fait que celui-ci soit vrai pour son groupe, ou pour lui personnellement ;
- La large dissémination dans la société des stéréotypes rendrait inutile toute tentative d'infirmer de ceux-ci par une amélioration des performances, cet effort pour infirmer le stéréotype devant être répété dans chaque situation évaluative. (1997 : 613 - 629)

6.12.5.2. Autostigmatisation de la personne détenue

L'autostigmatisation peut être analysée comme une réaction à double sens :

- de l'acteur social par rapport au groupe social ;

³⁸⁶ Le phénomène de *menace du stéréotype* a été présenté pour la première fois en 1995 par deux chercheurs de l'Université de Stanford aux États-Unis, Steele et Aronson. Les deux chercheurs se sont intéressés aux causes de l'échec académique de certaines minorités ethniques et, notamment, au rôle que pouvaient jouer les stéréotypes visant ces minorités.

- du groupe social par rapport à la société extra-carcérale.

En termes très généraux, l'auto stigmatisation est une conséquence de la stigmatisation. En établissant une relation de causalité entre les deux, l'autostigmatisation reçoit le deuxième sens du mot « outsiders » que Becker utilise. L'acteur social répond à la stigmatisation en assimilant les perspectives négatives que l'on s'est construit pour ce qui lui concerne.

Les tendances à l'isolement et à l'auto-ségrégation qu'ils manifestent [...] avec la communauté extérieure peuvent être interprétées comme des modes d'ajustement à cette situation [les relations avec la société suite à l'étiquetage] (Becker 1985 : 25)

Conclusions intermédiaires

Nous nous sommes penchée, dans le présent chapitre, sur la discussion du phénomène de stéréotypie analysé dans les perspectives interactionnelle, cognitive, sociolinguistique. Notre but a été à la fois d'établir une typologie de stéréotypes préalable à une étude des milieux carcéraux français et roumain dans une perspective comparée et de suivre la personne privée de liberté construisant sa « face » (Goffman 2003 : 15) et assumant son rôle social par rapport à cette typologie de stéréotypes. Dans l'établissement de la typologie de la stéréotypie (linguistique, discursive, culturelle, de comportement et sociale) nous avons pris en considération les deux statuts de la personne privée de liberté que notre thèse discute : sujet-parlant et acteur social.

Pour la discussion des types de stéréotypie visant les manifestations langagières du sujet-parlant détenu, nous avons donné attention aux étapes du processus de stéréotypage ainsi qu'aux fonctions que les stéréotypes discursifs peuvent accomplir à un moment donné. Prises comme finalités, les stéréotypes (linguistiques et discursifs) nous ont permis d'observer plus clairement le statut et le rôle que le sujet-parlant (communicant) détenu assume lors des interactions verbales et au sein de la communauté socio-discursive de la prison. La discussion des notions du stéréotypage, du stéréotype et du phénomène de stéréotypie apportent à la fois une vision synchronique à la problématisation du discours de la prison et une vision plus claire sur le rapport de la personne privée de liberté en termes d'actant avec la langue et la culture d'Etat. Sur le fondement du préconstruit, les stéréotypes qui définissent la réalité sociale, linguistique et discursive du milieu de réclusion, montrent une fois de plus leur importance pour développer une étude interdisciplinaire.

Conclusions finales

Le contexte dans lequel notre recherche se développe est mis sous le signe des évolutions socio-économiques et politiques de l'Europe des dernières décennies. Notre sujet se développe suite au changement du régime en Roumanie, événements qui ont donné la liberté aux citoyens de ce pays de voyager librement. De l'autre côté, une fois l'Union Européenne créée, la France s'est retrouvée dans la situation d'accueillir des migrants venant de l'Est du continent, courant qui a contribué à une diversification encore plus accentuée de la population.

Cette thèse montre une étude inédite par le changement de la vision de formulation des questions visant le milieu et le discours de réclusion et par son côté interdisciplinaire. Cette recherche se propose de faire une radiographie du milieu carcéral français et roumain, dans une perspective comparée, en vue de comprendre sous la lunette sociolinguistique les représentations mentales que les sujets analysés se font d'eux-mêmes (en termes de personnes connaissant et vivant l'expérience carcérale), sur les collègues de détention et sur le milieu de réclusion, comme communauté socio-discursive uni-/ multilingue et mono-/ multiculturelle.

Dès le départ, la présente recherche donne un autre sens à la constitution du corpus. Nous parlons d'un processus dont le déroulement a été imposé par le milieu particulier qui anime notre intérêt de recherche. Dans cette lumière, comme premières distinctions entre les deux milieux de réclusion analysés, nous avons évoqué la nécessité de visiter trois établissements pénitentiaires et les démarches que nous avons du faire pour y avoir accès. Cet aspect nous a permis d'observer qu'à part les prisons qui constituent le terrain de notre recherche, dans le cas de la France, les démarches doivent inclure aussi l'Administration Nationale des Pénitenciers. La description détaillée des démarches pour avoir accès aux prisons des deux États servent le même but : souligner les différences visibles au niveau de notre temps d'action et au niveau des personnes impliquées.

Suivant l'idée que c'est le milieu social analysé qui impose la méthode et les moyens de constitution du corpus, nous avons opéré avec un questionnaire composé de 19 questions ouvertes. Ces 19 questions ont été réparties progressivement en 5 parties représentant un nombre équivalent de thèmes: *la présentation individuelle de la personne détenue, le milieu de détention, les collègues de détention, les activités de la personne détenue au sein de la prison, les relations du détenu avec la famille / les amis*, le tout pour suivre la personne incarcérée de son statut d'individu jusqu'à son statut de membre d'un groupe social / d'une communauté.

Toutes ces parties se sont concentrées, au départ, sur la présentation de la personne détenue (avec les différences déjà évoquées) et ont surpris au fur et à mesure le sujet-parlant détenu dans son environnement (la cellule dont la description a été faite par chaque répondant en partie, avec une concentration sur les objets d'usage immédiat se trouvant dans le périmètre en question, le nombre de lits et la disposition des prisonniers, la surface de la cellule, et cetera), lors de la construction des relations intra-carcérales et la conservation des relations extra-carcérales, lors des activités déroulées au sein de la prison où à l'extérieur de l'établissement pénitentiaire. Tous ces détails nous ont permis une reconstruction de la biographie linguistique du détenu et une reconstruction du discours oral des prisonniers à l'aide de leurs « paroles écrites » (Charaudeau 2008).

La constitution de l'échantillon a représenté un autre défi pour nous. Vu le public particulier sur lequel nous nous sommes concentrée, nous nous sommes posée des questions sur la disponibilité des éventuels répondants à parler, dans un premier temps, avec une représentante de la société extra-carcérale et à remplir un questionnaire pour une personne venant de l'étranger, dans le cas des prisonniers des deux établissements pénitentiaires de France. Les répondants ont été bien réactifs dans les deux situations. C'est un élément qui nous a permis la construction de l'échantillon en tenant compte des prémisses suivantes : la qualité de l'échantillon analysé influence la qualité du résultat d'analyse, dans la sa constitution, on doit se rapporter à certains critères de validité.

Après la description des étapes de la construction du corpus, nous avons choisi d'ouvrir effectivement cette démarche scientifique par une présentation succincte du cadre législatif qui prévoit le fonctionnement des établissements pénitentiaires français et roumains, mais aussi avec une présentation du cadre législatif européen qui concerne le fonctionnement de l'établissement pénitentiaire et le statut de la personne privée de liberté.

Avant tout, nous avons souligné le triple rôle que la prison assume, donc espace où la personne ayant manifesté des attitudes non conformes aux normes de la société extra-carcérale exécute une peine privative de liberté, endroit qui empêche les prisonniers de continuer / accentuer leur activités délinquantes, espace permettant aux détenus le réapprentissage des normes et des attitudes de la société extra-carcérale en vue de leur réinsertion socioprofessionnelle. Dans cette optique et sous le signe des variables sociales que nous avons soulignées nous avons pu découvrir le mécanisme du fonctionnement des prisonniers en état de privation prolongée de liberté. De leurs témoignages et des études de spécialité auxquelles nous avons fait référence dans les pages de notre thèse, nous avons pu constater qu'il y a un écart difficile à estomper entre l'existence précarcérale du prisonnier et

son identité développée en détention. Plus précisément, après une peine équivalente à environ 10 ans, la personne en question s'identifie plutôt avec la réalité carcérale qu'avec la réalité extra-carcérale. Nous appuyons notre affirmation sur le fait que, sans pouvoir prendre des décisions pour elle-même pour une période plus ou moins longue, la personne détenue devient une personne institutionnalisée.

Nous profitons de l'utilisation de ce terme pour passer en revue ici les traits de l'institutionnalisation : le programme quotidien des prisonniers, les repas à des heures fixes, des décisions prises de haut en bas, la non identité sociale, l'incompatibilité avec l'activité salariée. A cela, nous ajoutons qu'au niveau de construction des relations sociales le détenu souffre, celui-ci étant obligé de trouver d'autres méthodes de socialisation (la manipulation et le chantage) que celles qu'il connaissait avant. Sauf les éléments évoqués ci-dessus, nous parlons d'un milieu dichotomique qui met face à face deux populations connectées de manière distincte au quotidien de la prison : les prisonniers, derrière les barreaux, et les gardiens, de l'autre côté des barreaux. C'est une partie de la thèse qui nous permet de suivre le mieux l'individu entre l'existence précarcérale, mais délinquante, et l'expérience carcérale. Nous mentionnons l'infraction comme le lien entre les deux et précisons que celle-ci a à la base trois éléments : le délinquant, la victime de l'acte criminel, le milieu de détention en termes d'espace et d'instrument d'application des décisions de l'appareil répressif et judiciaire. (Digneffe 1990 : 83)

Le point suivant consiste dans la description proprement-dite des milieux carcéraux qui nous intéressent, le tout pour offrir une image complète du fonctionnement des établissements pénitentiaires roumains et français. En partant du classement des prisons en autonomes et non autonomes, nous nous sommes concentrée donc sur la découverte des critères du placement des personnes privées de liberté dans les cellules, sur les régimes d'exécution de la peine, sur la mise en évidence des critères qui sont à la base de la hiérarchie en prison. La description de l'espace physique de la prison comme environnement pour la personne privé de liberté constitue un point de départ sur la vérification de l'hypothèse suivant laquelle les restrictions spatiales et les restrictions concernant le minimum de biens personnels qu'un détenu peut garder sont des prémisses du comportement des prisonniers et du développement d'un discours particulier. Les questions ont du être formulées de telle manière qu'elles ne portent pas atteinte à l'identité du répondant et que nous puissions identifier dans les réponses les différentes variables sociales qui distinguent les prisonniers : *l'âge, la période passée en prison, leur niveau d'études, local / migrant, le sexe, leur situation matérielle.*

La construction du questionnaire a pris en considération la couverture des critères de représentativité et de pertinence du corpus, ainsi que la validité des questions du point de vue sociolinguistique. Nous parlons d'un corpus qui ne se propose pas d'être exhaustif, mais qui veut constituer une base de données qui nous permette de trouver des explications à des pistes de recherche et d'en ouvrir d'autres.

Dans les sept chapitres, notre thèse suit progressivement le milieu carcéral sous une perspective triple, plus précisément institution d'État, milieu de socialisation de la personne privée de liberté et milieu permettant à celle-ci de développer son identité plurielle (sociale, culturelle, linguistique et discursive). La stratégie que nous avons adoptée pour argumenter l'existence de cette identité plurielle et, de surcroît, sa manifestation a consisté dans la mutualisation des données (concepts, idéologies, représentations, théories, et cetera) appartenant à des domaines linguistiques et non linguistiques (linguistique, sociolinguistique, analyse de discours, sociologie, psychologie sociale). Nous nous trouvons donc dans un contexte permettant une analyse interdisciplinaire qui surprend la complexité linguistique, langagière et discursive de l'individu, le tout greffé sur son côté éminemment social.

Pour ce qui est de la personne incarcérée, l'analyse du milieu de la prison en termes de milieu sociolinguistique nous a donné l'occasion d'analyser la personne incarcérée en termes de sujet-parlant et en termes d'acteur social. L'identité plurielle que nous venons de mentionner est bien entendu très liée à ces deux statuts. Le détenu revendique le statut de sujet-parlant dès l'instant où il manifeste un discours déviant, concentré sur le figement du message émis et sur l'isolation langagière et discursive de la communauté à laquelle il appartient. D'abord, en termes de sujet-parlant et vu toujours à travers les situations de communication, le prisonnier a la possibilité de se manifester dans une communauté socio-discursive uni-/ multilingue en exprimant non seulement son identité linguistique mais en construisant aussi son identité discursive (avec la description de toute une typologie adaptée à notre étude) à l'aide du nouveau discours. Dans le contexte d'une communauté restreinte, notre démarche scientifique vise l'influence que l'idiolecte du sujet-parlant détenu souffre en contact avec les idiolectes de ses collègues de détention, l'influence que le sociolecte de la prison manifeste autour de l'idiolecte du sujet-parlant détenu.

Le côté sociolinguistique du milieu de la prison nous donne l'occasion de mettre en discussion le principe de l'altérité, principe qui nous a permis d'analyser, linguistiquement, langagièrement et discursivement, le sujet-parlant détenu au-delà des barreaux. Ce sont les prémisses qui préparent la discussion sur l'identité linguistique et discursive du détenu. D'abord, pour la mettre en discussion, on prend en considération deux séries de variables :

linguistiques - idiolecte du sujet-parlant, discours du milieu de réclusion, stéréotypes linguistiques, stéréotypes discursifs, migration lexicale, emprunts aux langues étrangères et *non linguistiques* - durée de la peine, âge des détenus, instruction, degré d'intégration au sein du groupe, « conscience collective » (Lévi - Strauss 1983 : 13) de la communauté discursive dans l'appropriation du discours carcéral, y compris la sous-culture de la communauté de la prison.

Les identités concernant la construction des relations interhumaines à l'aide du discours présupposent la discussion du discours de réclusion comme discours institutionnel. C'est une démarche qui peut paraître un peu étrange dans ce contexte, mais nous l'avons argumentée par sa prise de naissance et par sa mise en valeur dans une institution. Une institution qui s'identifie avec le milieu d'appropriation de ce discours et avec l'autorité qui génère le discours en question. Le discours de la prison se développe grâce à une communauté représentant « une catégorie de locuteurs non homogène » (Guilbert 1973) et montre ses côtés valorisant / non valorisant en fonction des relations dans lesquelles les détenus se lancent et en fonction des interactions verbales où ceux-ci s'engagent. Toutefois, nous remarquons que les situations de communication parmi les plus variables sont identiques avec celles qui ont dominé le discours précarcéral de nos répondants : organiser leur environnement, faire la liste des courses, exprimer les opinions sur une émission télévisée, et cetera.

Dans cette recherche nous avons mi ensemble l'acquisition de la langue d'État et l'appropriation du discours carcéral et nous les avons montrés comme des processus distincts servant les mêmes buts : l'intercommunication, l'intercompréhension, l'intégration de la personne incarcérée dans le groupe / la communauté et facteurs permettant l'expression de l'identité des sujets analysés. Dans une perspective interactionnelle, lors de la communication multilingue et lors des manifestations langagières des sujets-parlants, le discours de réclusion permet en même temps une discussion sur la dichotomie culture / sous-culture. Nous avons continué en affirmant que le discours permet la transmission des valeurs de la culture (langage, symboles, idéologie, valeurs, modèles de comportements, traditions) et de la sous-culture (habitudes et comportements développés en prison, du folklore de pénitencier), du langage, de la nature de construction des relations, du caractère hétérogène de la population carcéral.

Ponctuellement, pour la compréhension de la construction de l'identité discursive notre démarche scientifique vise la prise en considération des « variables sociales » (Calvet 2011 : 26), plus particulièrement le niveau d'études de la personne incarcérée et la période passée en prison, donc la « prisonnérification » (Combessie 2009 : 73).

Suivie en assumant le rôle d'acteur social, la personne privée de liberté est suivie lors du processus de socialisation, la présente thèse donnant une attention particulière au processus de socialisation spéciale, le chercheur se concentrant sur la description du contexte, des facteurs le favorisant et sur la délimitation d'une typologie, le tout dans le contexte des relations intra-carcérales et extra-carcérales. Pourquoi ces deux types de relations en prison ?

La construction de l'identité multiple de la personne détenue se produit dans un contexte social et lors des interactions verbales qui ont lieu dans le même périmètre. Un de nos objectifs a été de comprendre si le milieu restreint ne constitue pas une prémisse du développement d'un certain type de discours. Plus que dans un milieu proche du milieu civil, le marquage du territoire et la construction de la face s'imposent. On pense dans ce contexte à l'acteur social qu'est le détenu en tant qu'acteur non interchangeable, tandis que le côté sujet-parlant lui offre cette possibilité, l'interchangeabilité lors des interactions verbales.

Pour la première fois dans notre démarche scientifique, nous faisons référence de manière plus évidente à l'aspect social des relations intra- et extra-carcérales, ces dernières étant analysées non seulement à travers la manifestation du discours, mais aussi en termes de groupe social (restreint ou élargi), en termes de cohésion de groupe, conscience collective et cetera. En prison, la socialisation a comme prémisses les privations que Sykes (1958) identifie : *la perte de la liberté, la perte des biens, le manque du bénéfice de services, la privation d'hétérosexualité, la perte d'autonomie, la perte de la sécurité*. En même temps, ces 5 éléments contribuent à la construction et de l'identité sociale du détenu dans le cadre de la communauté carcérale et au sein du groupe social. Nous discutons cette identité en termes d'individualité, manifestée de l'individu à l'individu, et termes de collectivité, pour cette situation, l'identité de l'individu étant construite autour de l'identité du groupe. Dans la perspective du cadre institutionnel où le prisonnier mène son existence, nous avons pensé nécessaire de lancer une discussion sur la pondération des facteurs générant la socialisation en prison et dans le milieu professionnel. Toutefois, dans la nécessité d'offrir une identité sociale complète de la personne détenue, cette thèse souligne le travail en tant que facteur qui donne résistance au processus de la socialisation positive, dans le cadre de la socialisation spéciale. Pour ce qui est du milieu professionnel, c'est le travail qui déclenche tout ce processus. Nous sommes arrivés donc au constat que les quatre facteurs (coopération, compétition, conflit et travail) jouent leurs rôles dans des pondérations quasi identiques pour les deux milieux. Nous sommes adepte de cette mise en perspective du processus de socialisation, par la nécessité de donner des repères cohérents pour la compréhension de la réalité carcérale. En tenant compte que les deux situations de socialisation, secondaire et spéciale, ont une pondération élevée à

se dérouler dans un cadre officiel, même les relations interhumaines qui se construisent dans le périmètre de la prison gardent ce trait d'officialité. Nous parlons dans ce cas des situations de communication qui ont lieu entre les personnes détenues et le personnel de la prison, actes de langage qui ne se construisent pas autour du discours de la prison. Il s'agit donc d'une communication hiérarchisante, une modalité de catégorisation, mais dont le but ne consiste pas dans le marquage d'un territoire ou la protection de la face.

Quelque soit le type de relations développées en prison, horizontales ou verticales, et quelque soient les agents impliqués dans leur constructions, ces relations donnent une importance majeure au contact des détenus avec leurs proches. Ce sont des types de relations qui nous permettent de distinguer encore une fois les pratiques des détenus anciens des attitudes que les détenus récemment arrivés en prison peuvent manifester dans un milieu hostile et de suivre la mécanique de la construction de la socialisation. Dans son ensemble, cette thèse se concentre aussi sur la prison comme communauté plurielle : nous faisons référence ici à la prison comme communauté linguistique et comme communauté culturelle. Dans notre interprétation, pour ce qui est du milieu de réclusion, la communauté culturelle et la communauté linguistique ne sont pas totalement dissociables. Dans sa manifestation, la communauté linguistique, sous ses aspects mono- et multi-, manifeste comme caractéristiques l'interchangeabilité du sujet-parlant lors des interactions verbales, l'homogénéité linguistique, la diversité linguistique.

La mise en discussion de la communauté de la prison à facettes multiples nous a donné l'occasion d'émettre des considérations concernant la définition de la langue dans une approche plurielle : cognitive, interactionnelle, psychologique et linguistique. Toutes ces définitions sont liées par l'aspect social de la langue. Pour se concentrer sur la prison en tant que communauté linguistique, nous avons envisagé : l'utilisation d'une seule langue et la manifestation de la culture d'État pour les prisons de Roumanie ; deux ou plusieurs langues en contact (une langue dominante, une ou plusieurs langues dominées) et les politiques linguistiques favorisant le bi-/ plurilinguisme. En l'occurrence, nous avons pu constater que la personne détenue migrante venant d'un pays monolingue se confronte avec des problèmes d'ordre linguistique à causes de la prédominance d'une seule langue scolaire et du manque des politiques linguistiques favorisant le bi-/ plurilinguisme dans son pays d'origine.

Comme nous avons donné de l'importante à la compréhension de l'essence de la communauté culturelle, nous avons distingué trois moyens facilitant la définition de la communauté culturelle Giroux et de Sénéchal (1996 : 17) à l'aide de la langue maternelle, du pays d'origine ou de l'origine ethnique (donc personne née dans le pays d'accueil, mais de

filiation ethnique). Dans cette lumière nous avons proposé quelques exemples concrets de manifestation de l'identité linguistique dans le milieu carcéral : la possibilité du sujet-parlant détenu d'utiliser la langue maternelle en tant que sa première langue de communication dans le nouveau milieu social, l'appropriation de la variante / variété dominante de la langue utilisée dans le milieu de réclusion, le contact forcé et permanent du sujet-parlant détenu avec une ou plusieurs langues étrangères, la langue véhiculaire du groupe social d'accueil, l'insécurité linguistique que la personne incarcérée ressent lors des interactions verbales avec les utilisateurs affirmés de la langue véhiculaire de la prison, la stigmatisation / isolation linguistique.

Les démarches les plus importantes de notre thèse ont consisté dans la compréhension de la réalité carcérale et de la manifestation du phénomène de stéréotypie. Adapté au contexte de notre recherche, la compréhension de ce dernier se construit en prenant en considération le milieu physique de la prison, l'expression de la « face » (Goffman 2003 : 15) du prisonnier par la mise en pratique du discours de la prison, la construction des relations (sociales et discursives) par la prise en charge du « rôle », la hiérarchisation manifestée socialement et discursivement, la discussion du phénomène de stéréotypie.

Dans un premier temps, ce qui nous a intéressée a été de suivre le fonctionnement de la prison en termes de communauté socio-discursive. Nous avons fait une distinction théorique générale entre les notions de *speech community* et de *discours community*. En resserrant la discussion, nous nous sommes concentrée sur le rapprochement, dans la perspective du sujet-parlant détenu, de la communauté de base et de la communauté hôte, les deux réunies par l'espace d'intercompréhension (Charaudeau).

Dans cette condition, elle s'appréhende sur un *continuum* dont les axes d'analyse sont : dans la communauté socio-discursive d'origine (communauté socio-discursive précarcérale, dans le cas de notre recherche), la maîtrise par les sujets-parlants des normes d'interaction acceptées et valorisées par les membres de la communauté socio-discursive en question, dans le cas des communautés discursives particulières (celle de la prison, dans ce cas), la reconnaissance des normes d'interaction sectorielles en dehors de la compétence discursive généralement acceptée.

La compréhension du phénomène de stéréotypie comme axe de discussion dans l'argumentation de l'évolution de la personne détenue lors de son expérience / existence carcérale, impose aussi une prise de position théorico-pratique sur la construction de l'identité discursive précarcérale - la construction de l'identité discursive carcérale (la conservation de

l'identité discursive précarcérale dans le cas des détenus instruits et primaire, appropriée pour ce qui est les autres catégories de prisonniers).

En gros, la compréhension de la manifestation du phénomène de stéréotypie dans le cas de l'étude comparée des milieux de réclusion français et roumain part de la hiérarchisation discursive des sujets communicants détenus, de la manifestation de la déviance discursive par rapport au discours précarcéral et par rapport aux comportements de la société extra-carcérale et de l'acquisition de la langue d'État / appropriation du discours de réclusion.

Se concentrant autour de l'acte de communication, une prémisse représente pour les actions organisées représente la construction de l'identité discursive carcérale s'est basée sur les éléments suivants: l'écart existant entre la réalité discursive et d'attitude du locuteur et les réalités discursives et comportementales du milieu socio-discursif de base, les sujets autour desquels se construisent les interactions verbales dans le nouveau cadre discursif, le cadre psychologique de la personne détenue suite aux changements d'ordre social, la compatibilité du sujet communicant avec les membres de la communauté d'accueil, la capacité du locuteur de s'adapter au nouveau contexte social, la crise des identités (Dubar 2001). La construction de l'identité discursive carcérale impose aussi la socialisation du prisonnier et imprime à la fois la co-construction du discours de réclusion, l'expression de l'éthos (positif) et l'expression de l'existence carcérale.

Cette démarche du sujet-parlant détenu se conjugue avec l'appropriation d'une série de compétences que celui-ci valorise dans son nouveau milieu social: socio communicatives, d'adaptation, interculturelles, relationnelles, interactionnelles en vu de la construction de la nouvelle identité discursive. Toutes ces compétences greffées sur le processus de déculturation de la personne détenue. Les particularités de la communauté socio-discursive du milieu carcéral imposent au langage une triple fonction: d'expression de la hiérarchie par l'utilisation des noms communs ou propres et par l'utilisation des termes d'adresse ayant rôle dévalorisant pour un détenu nouveau venu / non autoritaire, de communication, situation où on découvre en même temps la synchronisation interactionnelle et la non synchronisation interactionnelle, cognitive, si on se rapproche de la linguistique de Santacroce.

L'identité multiple manifestée dans le milieu de réclusion est la conséquence du processus de stigmatisation. Dans la présente thèse, nous avons défini la stigmatisation comme l'attitude de rejet comportemental manifestée par la société envers certaines personnes et nous avons évoqué, ultérieurement, comme prémisses de la stigmatisation *The labeling theory* (*La théorie de l'étiquetage* ou *La théorie de la réaction sociale*), la distinction *eux / nous*, société extra-carcérale / communauté marginale, la construction des *stéréotypes de*

pensée (culturelle). Tous les éléments sont porteurs d'arguments dans la construction de la « face » (Goffman 2003 : 15) et dans l'expression de l'ethos par le sujet-parlant détenu. Dans le milieu privatif de liberté la stigmatisation se produit dans un autre sens, c'est-à-dire venant des catégories de prisonniers vers les autres moins autoritaires. En tout cas, les conséquences de la stigmatisation agissant sous les mêmes coordonnées dans le cas des prisonniers sont les mêmes que dans le cas des civils. Nous envisageons dans notre argumentation les aspects actionnel, relationnel, psychologique, cognitif, discursif.

Une des nos préoccupations a été de comprendre les étapes que les sujets-parlants parcourent pour s'approprier le discours carcéral. C'était une question qui nous préoccupait dès le début de nos recherches, sauf que, dans notre première approche, nous pensions aux prisonniers exclusivement dans le périmètre de la prison. La problématique ultérieure que pose notre thèse a suscité les questions *Qui s'approprie le discours carcéral ?* et *Pourquoi ?*. Nous avons donc compris que le discours de réclusion est approprié par nécessité par toutes les catégories de prisonniers, le personnel de l'établissement pénitentiaire les proches des détenus. Pour les premiers, il y a plusieurs explications : le changement de la communauté socio discursive, l'évolution et/ou l'enrichissement de l'identité du sujet-parlant et la manifestation de cette dernière, les capacités d'adaptation du sujet-parlant détenu au milieu de la prison/situations de communication spécifiques, l'implication du sujet-parlant détenu dans les interactions verbales, la permissivité de la communauté carcérale envers le sujet-parlant détenu nouvellement arrivé, le sentiment de confiance existant entre les membres du groupe social d'appartenance (cohésion de groupe), la nécessité d'exclure linguistiquement / langagièrement le personnel de la prison, l'asynchronisation entre les membres de la communauté discursive et les non membres - vulgarisation pour les non avisés lors des interactions verbales, communication synchronique entre les membres de la communauté socio discursive. Pour les familles des prisonniers cette appropriation a aussi des intérêts d'ordre émotionnel, retrouver donc une modalité de communication avec le concerné après une longue prisonnérification. Les pièges de l'appropriation du discours carcéral. L'échec de construction de l'identité discursive carcérale du sujet-parlant détenu est dû au malentendu linguistique.

Au-delà de la discussion de l'appropriation du discours de réclusion, nous l'avons traité en termes de discours institutionnel (et argumenté notre position) et en termes de discours oral. Dans la perspective comparée que nous donnons à cette recherche, l'oralité du discours carcéral a été visible par l'utilisation des termes / expressions d'adresse par les sujets-parlants

détenus, l'utilisation des processus non classiques de formation de mots, l'utilisation des éléments de parémiologie (des proverbes).

D'ailleurs nous nous sommes posée aussi des questions sur l'existence d'un discours du milieu de la prison pure et simple où on parle d'un argot ou d'un discours. Notre thèse a essayé de répondre à cette question, en vu de problématiser dans la suite sur la stéréotypie linguistique et sur la stéréotypie discursive. Nous sommes donc arrivée à la conclusion que le discours carcéral s'appuie sur les éléments (linguistiques et non linguistiques) du discours commun et se retrouve dynamisé par la présence des éléments d'argot spécifiques à chaque sous-culture carcérale évoquée. Nous parlons donc d'une relation d'inclusion.

Dans la compréhension du phénomène de stéréotypie dans le milieu de réclusion nous avons analysé une typologie de stéréotypes qu'on a décelés dans les témoignages de nos répondants. Avant de nous pencher sur l'étude de la typologie des stéréotypes qui nous intéressait, nous avons tracé une définition de la notion de stéréotypes en général, en mettant en évidence son caractère temporel et collectif. En essence, pour ce qui est de notre recherche, le stéréotype se définit comme un préconstruit que nous avons discuté du point de vue des interactants, de leurs manifestations discursives et des mises en pratique de leurs représentations mentales.

Comme une idée générale, nous précisons que tout type de stéréotypie analysé garde dans sa manifestation des traces psychologiques de nos répondants. Pour commencer, la stéréotypie discursive s'est montrée plus évidente à discuter vu l'objet de notre analyse. Liée à la culture d'État, ce type de stéréotypie nous a permis toutefois de nous orienter aussi vers la discussion sous une approche formulaire de la notion de stéréotypie discursive. Plus précisément, nous avons réussi à établir des connexions entre le discours de réclusion et les discours spécialisés. Dans cette situation, nous avons évoqué le discours spécialisé du 3^e type. Comme fonctions de la stéréotypie discursive nous avons pu identifier les suivantes : identitaire, de figement, manipulation sémantique du message émis, exclusion du non membre de la communauté discursive.

La stéréotypie de pensée évoquée dans la situation d'étude du milieu de réclusion renvoie à la notion de contrastivité. Étudiée surtout dans le cas des études des langues en comparaison, la notion de contrastivité a pu être discutée dans la perspective de l'opposition entre les cultures (externe) et de l'opposition des sous-cultures au sein de la même culture (interne). C'est la piste qui nous a conduite vers une dichotomie très exploitée dans les études sociologiques culture / sous-culture, que nous avons prolongée dans notre argumentation vers l'opposition communauté vs société.

La notion de stéréotypie comportementale a permis la discussion des pratiques courantes dans les pénitenciers roumains et français. Moyen hiérarchisant, les pratiques nous ont relevées des différences qui dépendent en grande partie du regroupement des personnes détenues, de la disposition des prisonniers par lits et de leurs besoins de communication, de développer et d'entretenir les relations interhumaines. La stéréotypie comportementale est visible dans le concret des manifestations des prisonniers et a contribué d'une manière importante à décrire le monde carcéral.

Le dernier type de stéréotypie, extrait des réponses de nos répondants, est la stéréotypie d'attitude. Elle se manifeste dans un double sens, la stigmatisation de la personne à identité déviante et l'auto stigmatisation de la personne détenue et remonte dans la mise en relation du détenu avec la société extra-carcérale. Au niveau individuel, la stigmatisation se manifeste de l'acteur social par rapport au groupe social et du groupe social par rapport à la société extra-carcérale.

Les types de stéréotypie mis en évidence dans notre recherche nous conduisent à l'idée que, dans le cadre d'une étude interdisciplinaire et empirique, le phénomène de stéréotypie peut être compris en prenant en considération le milieu physique de la prison, l'expression de la « face » (Goffman 2003 : 15) par la mise en pratique du discours de la prison, la construction des relations (sociales et discursives) par la prise en charge du « rôle », la hiérarchisation manifestée socialement et discursivement.

BIBLIOGRAPHIE

OUVRAGES IMPRIMÉS

- ACHARD, Pierre, (1993), *La sociologie du langage*, Paris, PUF, Collection *Que sais-je ?*
- AMADO, Gilles, GUITTET, André, (2007), *Dynamique des communications dans les groupes*, Paris, Éditions Armand Colin.
- AGIER, Michel, (2004), *La sagesse de l'ethnologue*, Paris, Éditions L'œil neuf.
- ARBOLEDA - FLOREZ, Julio (éd), (2008), *Understanding the Stigma of Mental Illness : Theory and Interventions*, Chichester, Wiley Publication.
- AREZKI Abdenour, (2008), *L'identité linguistique, une construction sociale et/ou un processus de construction socio-discursive ?*, In *Synergies Algérie*, N° 2, p. 191-198.
- ARRIVÉ, Michel, GADET, François, GALMICHE, Michel, (1986), *La Grammaire D'aujourd'hui - Guide Alphabétique De Linguistique Française*, Paris, Éditions Flammarion.
- AMOSSY, Ruth, (1991), *Les idées reçues, Sémiologie du stéréotype*, Paris, Éditions Nathan, Collection *Le texte à l'œuvre*.
- AMOSSY, Ruth, HERSCHBERG - PIERROT, Anne (1997), *Stéréotypes et clichés. Langue, discours, société*, Paris, Éditions Nathan.
- AMOSSY, Ruth *et al.*, (1999), *Images de soi dans le discours : la construction de l'ethos*, Lausanne, Éditions Delachaux et Niestle.
- AMOSSY, Ruth, HERSCHBERG-PIERROT, Anne, (2005), *Stéréotype et clichés*, Paris, Éditions Armand Colin.
- AMOSSY, Ruth, (2005), *Rhétorique et analyse du discours. Pour une approche socio-discursive des textes*, In *Sciences du texte et analyse de discours. Enjeux d'une interdisciplinarité*, In Jean-Michel Adam et Ute Heideman, (éds), Lausanne, *Études de Lettres* 1-2, p. 163-177 (repris aux Éditions Champion).
- AMOSSY, Ruth, (2010), *La présentation de soi, ethos et identité verbale*, Paris, PUF.
- ANSCOMBRE, Jean - Claude, (2001), *Le rôle du lexique dans la théorie des stéréotypes*, In *Langage*, N° 142, p.57-76.

- ANZIEU, Didier, MARTIN, Jacques-Yves, (2003), (13^e édition), *La dynamique des groupes restreints*, Paris, PUF.
- ARRIVÉ, Michel, GADET, François, GALMICHE, Michel, (1986), *La Grammaire D'aujourd'hui - Guide Alphabétique De Linguistique Française*, Paris, Éditions Flammarion.
- AUTHIER-REVUZ, Jaqueline, (1994), *Ces mots qui ne vont pas de soi. Boucles réflexives et non-coïncidence du dire*, Paris, Éditions Larousse.
- AUZANNEAU, Michelle, (2007), *La mise en œuvre des langues dans l'interaction*, Paris, Éditions L'Harmattan.
- BACHMAN, Christian *et al.* (1991), *Langage et communication sociales*, Paris, Éditions Didier.
- BAGAUT, Céline, *Vivre en prison. Dossier*, In Sciences Humaines, 2012-06, N° 238, p. 22-27.
- BAKHTINE, Mikhail, (1984), *Esthétique de la création verbale*, Paris, Éditions Gallimard.
- BAILLY, Anatole, (1950), *Dictionnaire grec-français*, Paris, Éditions Hachette.
- BALLY, Charles, (1952), *Le langage et la vie*, Genève, Éditions Droz.
- BARRAJA-ROHAN, Anne-Marie, (2011), *Teaching conversation and sociocultural norms with conversation analysis*, 71-88, In *Australian Review of Applied Linguistics Series S (14), Teaching conversation for intercultural competence*, p. 143-154, In *Striving for the Third Place : Intercultural competence through language education*.
- BAYLON, Christian, (1996), *Sociolinguistique - Société, langue et discours*, Paris, Nathan Université.
- BARBIER Jean-Marie, BOURGEOIS Étienne, de VILLERS Guy, KADDOURI Mokhtar (éds), (2006), *Constructions identitaires et mobilisation des sujets en formation* Paris, Éditions L'Harmattan.
- BARDIN, Laurence, (1980), *Analyse du contenu*, Paris, Presses Universitaires de France.
- BATES, D.G., (2005), *Human Adaptive Strategies : Ecology, Culture, and Politics*, Toronto, Pearson Education.

- BAUTIER, Elisabeth, (1995), *Pratiques langagières, pratiques sociales. De la sociolinguistique à la sociologie du langage*, Paris, Éditions L'Harmattan.
- BĂLĂ, Ion, (2011), *Noi provocări in gestionarea detenției la început de secol XXI*, In Nr. 2 al Revistei de criminologie, de criminalistică și de penologie.
- BEAUD, Stéphane, WEBER, Florence, (1997, rééd. 2003), *Guide de l'enquête de terrain*, Paris, Éditions La Découverte.
- BECKER, Howard S., (1985, 1^{ère} éd. 1963), *Outsiders : Études de sociologie de la déviance*, Traduit de l'anglais par J.-P. Brillant et M. Chapoulie, Paris, Édition A.-M. Métailié.
- BEHRENT, Sigrid, (2007), *La communication interalloglotte. Communiquer dans la langue cible*, Paris, Éditions L'Harmattan.
- BENIGUI, Georges, CHAUVENET, Antoinette, ORLIC, Françoise, (1994), *Les surveillants de prison et la règle*, In *Déviance et Société*, Vol. 18, N° 3, p. 275-295.
- BENVENISTE, Émile, (1966), *Problèmes de linguistique générale 1*, Paris, Éditions Gallimard.
- BENVENISTE, Émile, (1974), *Problèmes de linguistique générale 2*, Paris, Éditions Gallimard.
- BERRENDONNER, Alain, (1983), *Connecteurs pragmatiques et anaphores*, In *Cahiers de linguistique française 5*, Université de Genève, p. 215-246.
- BERGER, Peter et LUCKMANN, Thomas (2006), *La construction sociale de la réalité*, [nouvelle édition], Paris, Éditions Armand Colin, Collection *Individu et société*.
- BERNIÉ, Jean-Paul, (2002), *L'approche des pratiques langagières scolaires à travers la notion de « communauté discursive » : un apport à la didactique comparée ?*, In: *Revue française de pédagogie*, Vol. 141, *Vers une didactique comparée*, p. 77-88.
- BERNSTEIN, Basil, (1975), *Langage et classes sociales*, Paris, Les Éditions de Minuit.

- BERTAUX, Daniel, *Le récit de vie*, (2010), (3^e édition), Paris, Éditions Armand Colin.
- BILLETT, Stephen, (1998), *Situation, Social systems and learning*, In *Journal of Education and Work*, Vol. 11, N° 3, p. 255-274.
- BLANCHET, Philippe, de ROBILLARD, Didier, (2003), *Langues, contacts, complexité, perspectives théoriques en sociolinguistique*, In *Cahiers de Sociolinguistique* N° 8, Presses Universitaires de Rennes.
- BLANCHET, Phillippe, (2007), *Sur le statut épistémologique de la notion de « corpus » dans un cadre ethno-sociolinguistique*, In AUZANNEAU M. et VERDOÏA, S. (éds.) *La mise en œuvre des langues dans l'interaction*, Paris, Éditions L'Harmattan, p. 341-352.
- BLANCHET, Phillippe, (2012), *La linguistique de terrain. Méthode et théorie. Une approche sociolinguistique de la complexité*, Presses Universitaires de Rennes, Collection *Didactique Linguistique*.
- BLANCHET, Alain et al., (2013), *Les techniques d'enquête en sciences sociales*, Paris, Éditions Dunod.
- BLOOMFIELD, Léonard, (1970), *Le Langage*, Paris, Payot.
- BOLLIET, Dominique, et SCHMIT, Jean-Pierre, (2002), *La socialisation*, Rosny, Bréal.
- BONHOMME, Michel, (2005), *Pragmatique des figures du discours*, Paris, Éditions Honoré Champion.
- BOREL, Marie-Jeanne, GRIZE, Jean-Blaise, MIEVILLE, Denis, (1983), *Essai de logique naturelle*, Berne, Éditions Peter Lang.
- BORN, Michel (2^e édition), (2003), *Psychologie de la délinquance*, Bruxelles, Éditions de Boeck Université.
- BOUDON, Raymond, (2012), *Les méthodes en sociologie*, Paris, Presses Universitaires de France, Collection *Que sais-je ?*
- BOULOT, Thierry, BAUVOIS, Cécile, BLANCHET, Philippe, (2001), *Sociolinguistique urbaine. Variations linguistiques : images urbaines et sociales*, In *Cahiers de sociolinguistique*, N° 6, Presses Universitaires de Rennes.

- BOULOT, Thierry, (2004), *Les parlers jeunes. Pratiques urbaines et sociales*, In *Cahiers de Sociolinguistique*, N° 9, Presses Universitaires de Rennes.
- BOURDIEU, Pierre, (1975), *Le langage autorisé* [Note sur les conditions sociales de l'efficacité du discours rituel], In: *Actes de la recherche en sciences sociales*. Vol. 1, N° 5-6, *La critique du discours lettré*, p. 183 - 190.
- BOURDIEU, Pierre, (1977), *L'identité et la représentation*, In *Actes de la recherche en Sciences sociales*, N° 35.
- BOURDIEU, Pierre, (1977), *Sur le pouvoir symbolique*, In *Annales. Economies, Sociétés, Civilisations*, 32^e année, N° 3, p. 405 - 411.
- BOURDIEU, Pierre, (1982), *Ce que parler veut dire. Économie des échanges linguistiques*, Paris, Éditions Fayard.
- BOURDIEU, Pierre, (1984 / 2002), *Questions de sociologie*, Paris, Éditions de Minuit.
- BOURDIEU, Pierre, (2001a), *Langage et pouvoir symbolique*, Paris, Éditions du Seuil.
- BOULOT, Thierry, (1998), *Langues en ville ; une signalisation sociale des territoires*, In *Rouen : reconstructions, langages* (Sociolinguistique normande : langues en ville), In *Études normandes*, N°1, Mont Saint Aignan, Association Études Normandes, p. 59 -71.
- BOYER, Henri, (1990), *Matériaux pour une approche des représentations sociolinguistiques. Éléments de définition et parcours en diglossie*, In *Langue française*, N° 85, p. 102-124.
- BOYER, Henri (éd), (1996), *Sociolinguistique. Territoire et objets*, Lausanne, Paris, Éditions Delachaux & Niestlé.
- BOYER, Henri, (1991), *Éléments de sociolinguistique*, Paris, Éditions Dunod.
- BOYER, Henri, (dir), (2007), *Stéréotypage, stéréotypes : fonctionnements ordinaires et mise en scène*, T4, Paris, Éditions L'Harmattan.
- BRIGHT, Whiliam, (ed.), (1966), *Sociolinguistics Proceeding on the UCLA Sociolinguistics Conference*, La Haye-Paris, Éditions Mouton.

- BRONCKART, Jean-Paul, (1977), *Théories du langage : une introduction critique*, Bruxelles, Éditions Mardaga.
- BULEA, Ecaterina, BRONCKART, Jean-Pierre (2005), *Pour une re-définition de la compétence comme processus dynamique*, In *Cahiers de la Section des sciences de l'éducation*, N° 104, p. 189 - 232.
- BURGER, Marcel, (1994), *Déconstruction de l'identité dans l'interaction verbale, aspects de la réussite énonciative de l'identité*, In *Cahiers de linguistique française*, N°15, p. 235 - 264.
- CABELGUEN, Manuel, (2007), *Dynamique des processus d'adaptation des détenus au milieu carcéral*, Thèse de doctorat dirigée par le Professeur Loick, M. Villerbu, Université Rennes II.
- CALVET, Jean-Louis, (1993), Paris, *Français et urbanisation*, In Didier de Robillard et Michel Beniamini (éds.), *Le français dans l'espace francophone*, Tome I, Paris, Éditions Champion.
- CALVET, Jean-Louis, (1994), *Les voix de la ville. Introduction à la sociolinguistique urbaine*, Paris, Éditions Payot.
- CALVET, Jean-Louis, (1994), *L'argot*, Paris, Presses Universitaires de France, Collection *Que sais-je?*
- CALVET, Jean-Louis, (1996), *Les politiques linguistiques*, Paris, Presses Universitaires de France, Collection *Que sais-je ?*
- CALVET, Jean-Louis, DUMONT, Pierre, (1999), *L'enquête sociolinguistique*, Paris, Éditions L'Harmattan.
- CALVET, Jean-Louis, (2011), *La sociolinguistique*, Paris, Presses Universitaires de France, Collection *Que sais-je?*
- CARION, Robert, (1996), *Jeunes délinquants. A la recherche de la socialisation perdue*, Paris, Éditions L'Harmattan.
- CASADAMONT, Guy, (1991), *Notes pour une sociologie du rapport surveillant(s), détenu(s)*, In *Revue de science criminelle et de droit pénal comparé*, N° 1, p. 58-66.

- CEFAL, Daniel (dir), (2012), *Erving Goffman et l'ordre de l'interaction*, Paris, CURAP-ESS/CEMS-IMM.
- CHANTRAINE, Gilles, (2004), *La mécanique du temps vide. Structure sécuritaire et réactions individuelles au temps carcéral en maison d'arrêt*, In *Sociologie pénale : système et expérience*, ERES.
- CHANTRAINE, Gilles, (2004), *Par-delà les murs*, Paris, Presses Universitaires de France.
- CHAPOULIE, Jean-Michel, (1984), *Everet C. Hughes et le développement du travail de terrain en sociologie*, In *Revue française de sociologie*, XXV, p. 599-600.
- CHARAUDEAU, Patrick, (1989), *Le dispositif socio-communicatif des échanges langagiers*, In *Verbum*, Tomme XII, Fasc. 1, Revue de l'Université de Nancy II.
- CHARAUDEAU, Patrick (dir.), (2009), *Identité sociale et identité discursive. Un jeu de miroir fondateur de l'activité langagière*, In *Identités sociales et discursives du sujet parlant*, Paris, Éditions L'Harmattan.
- CHARAUDEAU, Patrick (2009), *Dis-moi quel est ton corpus, je te dirai quelle est ta problématique*, *Revue Corpus*, N° 8, Nice.
- CHARAUDEAU, Patrick, (2000), *De la compétence situationnelle aux compétences de discours*, In *Actes du colloque de Louvain-la-Neuve sur Compétence et didactique des langues*.
- CHARAUDEAU, Patrick, (2001), *Visées discursives, genres situationnels et construction textuelle*, in *Analyse des discours. Types et genres*, Toulouse, Éditions Universitaires du Sud.
- CHARAUDEAU, Patrick, *Identité sociale, identité linguistique et identité discursive. Le sujet-parlant, un sujet à compétence multiple*, In Charaudeau Patrick, (dir.), (2009), *Identités sociales et discursives du sujet parlant*, Paris, Éditions L'Harmattan.
- CHARAUDEAU, Patrick et MAINGUENEAU, Dominique, (2002), *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris, Éditions du Seuil.
- CHARAUDEAU, Patrick, MONTES, Rosa, (2004), *La voix cachée du tiers. Des non - dits du discours*, Paris, Éditions L'Harmattan, Collection Sociolinguistique.

- COHEN, Stanley, TAYLOR, Laurie, (1972), *Psychological Survival. The experience of Long-Term Imprisonment*, New-York, Pantheon Books.
- COLIN, Mével, Leclère (1992), *Le Dictionnaire de l'argot*, Paris, Larousse.
- COMBESSIE, Phillipe, (1990), *Une prison dans le pays où l'on doit casser les cailloux*, mémoire de DEA, Paris, EHESS-ENS (Ulm).
- COMBESSIE, Philippe, (2009), *La sociologie de la prison*, Paris, Éditions La Découverte, Collection *Sociologie*.
- COOLEY, Charles H., (1902), 1956, *Human Nature and the Social Order*. Rev. (ed.), In Charles H. Cooley, *Two Major Works, Social Organization and Human Nature and the Social Order*, Glencoe, III, Free Press.
- COSER, Lewis, (1956), *The Functions of Social Conflict*, Toronto, MacMillan.
- COSERIU, Eugen, (1994), *Lingvistică din perspectivă spațială și antropologică. Trei studii, cu o prefață de Silviu Berejan și un punct de vedere editorial de Stelian Dumitrăcel*, Chișinău, Editura Știința.
- CUSIN-BERCHE, Fabienne, (1995), *De la langue ordinaire au(x) technolecte(s)*, In Anis, Jacques et Cusin-Berche, Fabienne, (éd.), *Difficultés linguistiques des jeunes en formation professionnelle courte. Diagnostic et propositions de remédiation*, Nanterre, Linx, p. 40-50.
- CUSSET, Pierre-Yves, (2007), *Le lien social*, Paris, Éditions Armand Colin, Collection 128, *Sociologie*.
- DABÈNE, Michel, (1989), *Société et écriture : quels types de diversification ?* In Schneuwly Bernard (éd.), (1990), *Diversifier l'enseignement du français écrit*, Paris, Delachaux et Niestlé.
- DECI, Edward, L., RYAN, Richard, M., (1985), *Intrinsic motivation and self-determination in human Behavior*, New York, Plenum.
- DECONCHY, Jean-Pierre, (1987), *Les Méthodes en psychologie de la religion. Leur évolution récente / Methods in Psychology of Religion. Current Trends*, In :

- Archives de sciences sociales des religions*, N° 63/1, Numéro du trentenaire, *Les sciences sociales des religions aujourd'hui : jalons et questions*, p. 31- 83.
- DEJOUX, Cécile, (1998), *Pour une approche transversale de la gestion des compétences*, In *Gestion 2000*, N° 6, novembre-décembre, p. 15 - 31.
- DE La Ménardière Arnaud, M., De MONTMOLLIN, G., (1985), *La représentation comme structure cognitive en psychologie sociale*, In *Psychologie française*, T. 30-3/ 4, *Les représentations*, p. 239 -244.
- DOISE, Willem, DESCHAMPS, Jean-Claude, MUGNY, Gabriel, (1999), *Psihologie socială experimentală*, Iași, Éditions Polirom.
- DE HEREDIA-DEPREZ, Christine, (1990), *Comment est-on bilingue en famille? Eléments de méthodologie*, In *La Linguistique*, Vol. 26, N° 2, p. 95-105.
- DE MUNCK, Jean, (1995), *Le pluralisme des modèles de justice*, In *Justice des mineurs*, In Garapon, A., Salas, D., (éds.), Éditions Bruyard, L.G.D.J.
- DE NUCHEZE, Violaine, (1998), *Intercompréhension et stéréotype* In *Pratiques discursives et acquisition des langues étrangères*, Actes du X^e colloque international *Acquisition d'une langue étrangère: perspectives et recherches*, Besançon, 19-21 septembre 1996, CLA.
- DIGNEFFE, Françoise, (1990), *Acteur social et délinquance. Hommage à Christian Debuyst*, Bruxelles, Éditeur Pierre Mardaga.
- DUBAR, Claude, (1996), *La socialisation ; Construction des identités sociales et professionnelles*, Paris, Armand Colin, (3^e éd. 2000).
- DUBAR, Claude, (1996), *Socialisation et construction identitaire. L'Identité*, Paris, Éditions Armand Colin.
- DUBAR, Claude, (2000), *La crise des identités. L'interprétation d'une mutation*, Paris, PUF (Le lien social VII).
- DUBET, François, (1994), *Sociologie de l'expérience*, Paris, Éditions du Seuil.
- DUBOIS, Jean, GIACOMO, Mathée, GUESPIN, Louis, (1999), *Dictionnaire de linguistique et des Sciences du langage*, Paris, Éditions Larousse.

- DUCROT, Oswald, (1984), *Le dire et le dit*, Paris, Éditions de Minuit.
- DUMEZ, Herve, (2013), *Méthodologie de la recherche qualitative*, Paris, Éditions Magnard-Vuibert.
- DUMISTRĂCEL, Stelian, (2001), *Până-n pânzele albe: Dicționar de expresii românești*, Iași, Editions Institutul European.
- DURKHEIM, Emile, (2009), *Les règles de la méthode sociologique*, Paris, Éditions Flammarion, Collection *Les livres qui ont changé le monde*.
- ELIAS, Norbert, (1991), *La Société des individus*, Paris, Éditions Fayard.
- FAURGEON, Claude, CHAUVANET, Antoinette, COMBESSIE, Phillippe, (1996), *Approches de la prison*, Bruxelles, Éditions DeBoeck Université.
- FERRÉOL, Gilles et al, (1995), *Dicționar de sociologie*, Paris, Éditions Armand Colin.
- FISCHER, Gustave-Nicolas, (2005), *Les Concepts Fondamentaux de la Psychologie Sociale*, Paris, Éditions Dunod.
- FLAHAULT, François, (1978), *La Parole intermédiaire*, Paris, Editions du Seuil.
- FOUCAULT, Michel, (1975), *Surveiller et punir : naissance de la prison*, Paris, Éditions Gallimard.
- FOURNIER, Phi Nga, (200), *La stéréotypie, un avatar de communication incontournable dans l'enseignement-apprentissage d'une langue-culture étrangère. Essai de mise au point conceptuelle*, In Synergies Pays riverains du Mékong, N° 2, 47-65.
- FRANCARD, Michel, (1993a), *Trop proches pour ne pas être différents. Profil de l'insécurité linguistique dans la communauté française de Belgique*, In *Cahiers de l'Institut de Linguistique de Louvain* 19/3-4, Actes du colloque *L'insécurité linguistique dans les communautés francophones périphériques*, Institut de Linguistique de Louvain-La-Neuve, Louvain, p.61-70.
- GADET, Françoise, (2003), *La variation sociale en français*, Paris, Éditions Ophrys.
- GAMBYER, Yves, (1988), *Interaction verbale et production de sens*, In *Cahiers de linguistique sociale*, N° 13, p. 11-103.

- GAUTIER, Laurent, MONNERET, Philippe, (2010), *La fonction expressive*, Tome 2, Besançon, Presses Universitaire de Franche - Comté.
- GIACOMI, Alain, DE HEREDIA, Christine, (1986), *Réussites et échecs dans la communication linguistique entre locuteurs francophones et locuteurs immigrés*, In *Langages*, 84, p. 9-24.
- GIGLIONE, Rodolphe, MATALAN, Benjamin, (1998), *Les enquêtes sociologiques, théories et pratiques*, Paris, Éditions Armand Colin.
- GOFFMAN, Erving, (1959), *The representation on self in everiday life*, Doubleday, New-York, Traduction française, 1973, Paris, Éditions de Minuit.
- GOFFMAN, Erving, (1968), *Asiles, études sur la condition sociales des malades mentaux*, Paris, Éditions de Minuit.
- GOFFMAN, Erving, (1969), *Le parlais frais d'Erving Goffman*, Paris, Éditions de Minuit.
- GOFFMAN, Erving, (1973), *La mise en scène de la vie quotidienne. La présentation de soi. I*, Paris, Éditions de Minuit
- GOFFMAN, Erving, (1989), *Les moments et leurs hommes. Textes recueillis et présentés par Yves Winkin*, Paris, Éditions du Seuil / Minuit.
- GOFFMAN, Erving, (2001), *La mise en scène de la vie quotidienne. Les relations en public 2*, Paris, Éditions de Minuit, Collection *Sens commun*.
- GOFFMAN, Erving, (2002), *L'arrangement des sexes*, Traduit par Hervé Maury, Paris, La Dispute / Snédit et Cahiers du Cedref / ADREF.
- GOFFMAN, Erving, (2003), *Les rites de l'interaction*, Paris, Éditions de Minuit.
- GOTTRAUX, Martial, BORNICCHIA, Marianne, (1987), *Prisons, droit pénal : le tournant ?*, Lausanne, Éditions d'En Bas.
- GRAS, Alain, (2003), *Fragilité de la puissance*, Paris, Éditions Fayard.
- GRESILLON, Almuth, MAINGUENEAU, Dominique, (1984), *Polyphonie, proverbe et détournement, ou un proverbe peut en cacher un autre*. In: *Langages*, 19^e année, N° 73, Les Plans d'Énonciation, p. 112-125.

- GOTTRAUX, Martial, (1987), *Prisons, droit pénal : le tournant ?*, Lausanne, Éditions D'en Bas.
- GOUADEC, Daniel, (1990), *Terminologie. Constitution des données*, Paris, AFNOR.
- GRAS, Alain, (éd.), (2003), *Sociologie - Ethnologie. Auteurs et textes fondateurs*, Paris, Éditions de la Sorbonne.
- GRAWITZ, Madeleine, (1981), *Lexique des sciences sociales*, Paris, Éditions Dalloz.
- GRIMSHAW, Allen, (1987a), *Sociolinguistics versus Sociology of Language: Tempest in a Teapot or Profound Academic Conundrum?* In Ulrich Ammon, Norbert Dittmar, Klaus Mattheier (éds), *Sociolinguistics : An International Handbook of the Science of Language and Society*, Vol.1, p. 9-15, Berlin, de Gruyter.
- GRIZE, Jean-Blaise, (1997), *Logique et langage*, Paris, Éditions Ophrys, Collection *L'Homme dans la langue*.
- GROSS, Gaston, (1996), *Les Expressions figées en français*, Paris, Éditions Ophrys.
- GUIRAUD, Pierre, (1963), *L'argot*, In *Le point de connaissances actuelles*, N°. 700, Paris, Presses Universitaires de France, Collection *Que sais-je ?*.
- GUMPERZ, John, Joseph, HYMES, Dell, (éds), (1964), *The Ethnography of Communication*, *American Anthropologist*, vol 66, n°6. - (1972), *Directions in Sociolinguistics, The Ethnography of Communication*, New York, Holt, Rinehart and Winston.
- GUMPERZ John, Joseph, (1982), *Discourse strategies*, New York, Cambridge University Press. Trad. fr. (1989), *Engager la conversation, Introduction à la sociolinguistique interactionnelle*, Paris, Éditions Minuit.
- HALL Stuart, ALBARET, Michèle, GAMBERINI, Marie-Christine, (1994), *Codage / Décodage*, In *Réseaux*, Vol., 12, N° 68, p. 27-39.
- HARDING, John, (1968), *Stereotypes*, In *International Encyclopedia of the Social Sciences*, Vol. 15, éd. David L. Sills, p. 259 - 262, New-York, Macmillan.
- HAGÈGE, Claude, (1982), *L'homme de paroles. Contribution linguistique aux sciences humaines*, Paris, Éditions Fayard.

- HEINZ, Leymann, (1996), *Mobbing*, Paris, Éditions de Seuil.
- HELLERMANN, John, (2008), *Social action for classroom language learning*, Clevedon, U.K, Multilingual Matters Ltd.
- HERMAN, Ginette, (2007), *Travail, chômage et stigmatisation*, Bruxelles, Éditions De Boeck.
- HERSCHBERG-PIERROT, Anne, (1980), *Problématique du cliché. Sur Flaubert*, In *Poétique : revue de théorie et d'analyse littéraires*, N° 43, 1980, p. 334 - 345.
- HYMES, Dell, (1972), *Models of the Interactions of Language and Social Life*, In Gumperz, John Joseph, Hymes, Dell (éds.), *Directions in Sociolinguistics*, New York, Holt, Rinehart & Winston, p. 35-71.
- HYMES, Dell, (1991), *Vers la compétence de communication*, Paris, Éditions Didier.
- JACQUES, Francis, (1982), *Différence et subjectivité*, Paris, Éditions Aubier Montaigne.
- JAHODA, Marie, (1964), *Stéréotype*, *A Dictionary of the Social Sciences*, London, Tavistock, Publications.
- JODELET, Denise, (1984), *Représentations sociales : phénomènes, concepts et théorie*. In : MOSCOVICI, Serge, (éd.), *Psychologie sociale*. Paris, PUF, p. 357-378.
- JOHNSON, Allan G., (2000), *The Blackwell dictionary of Sociology*, 2nd edition, Malden, MASS : Blackwell Publishers.
- KAUFMANN, Jean-Claude, (2004), *L'invention de soi : une théorie de l'identité*, Paris, Éditions Hachette littératures.
- KERBRAT - ORECCHIONI, Catherine, (1990), *Les interactions verbales*, T.1, Paris, Éditions Armand Colin.
- KERBRAT - ORECCHIONI, Catherine, (1992), *Les interactions verbales*, T.2, Paris, Éditions Armand Colin.
- KERBRAT - ORECCHIONI, Catherine, (1994), *Les interactions verbales*, T.3, Paris, Éditions Armand Colin.
- KERBRAT - ORECCHIONI, Catherine, (1996), *La conversation*, Paris, Éditions du Seuil.

- KERBRAT- ORECCHIONI, Catherine, (2005), *Le discours en interaction*, Paris, Éditions Armand Colin.
- KERBRAT - ORECCHIONI, Catherine, (2011), *Les actes de langage dans le discours*, Paris, Éditions Nathan.
- KERGOAT, Danielle, (2012), *Se Battre disent-elles...*, Paris, Éditions La Dispute, Collection *Le genre du monde*.
- KRAFFT, Ulrich et DAUSENDSCHÖN-GAY, Ulrich, (1994), *Analyse conversationnelle et recherche sur l'acquisition*, In *Bulletin VALS/ASLA* N° 59, p. 127-158.
- KRIEG - PLANQUE, Alice, (2009), *La notion de « formule » en analyse du discours. Cadre théorique et méthodologique*. Besançon, Presses Universitaires de Franche-Comté.
- LABOV, Wiliam, (1976), *Sociolinguistique*, Paris, Éditions de Minuit.
- LABOV, Wiliam (1979), *Le parler ordinaire*, Paris, Éditions de Minuit.
- LAGRANGE, Hugues, (2001), *Crime et conjoncture socio-économique*, In *Revue française de sociologie*, Vol. 42, N° 1, p.57-79.
- LAHIRE, Bernard, (1999), *L'homme pluriel. Les ressorts de l'action*, In *Revue française de sociologie*, N° 40, Vol. 4. p. 776-778.
- LASK, Bernard, (1984), *Le champ de la sociolinguistique française de 1968 à 1983, production et fonctionnement*, In *Langue française*, N° 63, p. 103-128.
- LE BOTERF, Guy, (1994), *De la compétence : essai sur un attracteur étrange*, Paris, Éditions l'Organisation.
- LE CAISINE, Léonore, (2000), *Prison - Une ethnologue en centrale*, Paris, Editions Odile Jacob.
- LECLERC, Chantal, (1999), *Comprendre et construire les groupes*, Québec / Lyon, Presses de l'Université Laval / Chroniques sociales.
- LEGENDRE, Renald, (1993), *Dictionnaire actuel de l'éducation*, Paris, Éditions Eska.

- LEMERT, Edwin, (2002), *Déviance primaire et déviance secondaire*, traduction par Henri Mendras de *Primary and Secondary Deviation*, (1951), In ETIENNE, Jean et MENDRAS, Henri (éds.), *Les grands thèmes de la sociologie par les grands sociologues*, Éditions Armand Colin, p.152-155.
- LEMIRE, Guy, (1990), *Anatomie de la prison*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal.
- LEPLAT, Jacques, (2000), *Compétences individuelles, compétences collectives*, In *Psychologie du Travail et des Organisations*, Vol. 6, N° 3-4, p. 47-73.
- LE POITTEVIN, Alfred, (1914), *L'individualisation de la peine*, In *L'Oeuvre juridique de Raymond Saleilles*, Paris, A. Rousseau, p. 477-509.
- LEVI-STRAUSS, Claude, (1983), *L'identité*, In *Séminaire interdisciplinaire*, Paris, Éditions Gallimard.
- LEYENS, Jacques-Phillippe, YZERBYT, Vincent, SCHANRDON, Georges, (1994), *Stereotypes and social cognition*, London, Sage. Traduction française (1996), *Stéréotypes et cognition sociale*, Bruxelles, Éditions Mardaga.
- LIPIANSKY, Edmond, Marc, (1998), *Comment se forme l'identité des groupes*, In Jean-Claude Ruano-Borbalan (ed.), *L'identité, L'individu, le groupe, la société*, p. 143-150, Auxerre et Paris, Éditions Science humaines et Presses Universitaires de France.
- LIVET, Marc, *Les représentations sociales*, Site de Soins, Etudes et Recherches en Psychiatrie (SERPSY).
- LORENZ, Konrad, (1969), *L'Agression, Une histoire naturelle du mal*, (trad), Paris, Éditions Flammarion.
- MAINGUENEAU, Dominique, (1984), *Genèses du discours*, Liège, Éditions Mardaga.
- MAINGUENEAU, Dominique, (1991), *L'analyse du discours. Introduction aux lectures de l'archive*, Paris, Éditions Hachette.
- MAINGUENEAU, Dominique, (1991), *Le tour ethnolinguistique de l'analyse du discours*, In : *Langages*, 26e année, N° 105, p. 114-125.

- MAINGUENEAU, Dominique, (1996), *Les termes clés de l'analyse du discours*, Paris, Éditions du Seuil.
- MAISONNEUVE, Jean, (1989), *Introduction à la psychosociologie*, Paris, Presses Universitaires de France.
- MARCELESSI, Jean-Baptiste, (1971), *Linguistique et groupes sociaux*, In *Langue française*, N° 9, p. 119-122.
- MARCELLESI, Jean-Baptiste et GARDIN, Bernard, (1974), *Introduction à la sociolinguistique. Linguistique sociale*, Paris, Éditions Larousse.
- MARCHETTI, Anne-Marie, (1997), *Pauvretés en prison*, Ramonville Saint-Agne, Éditions Erès, Collection *Trajets*.
- MEJRI, Salah, (1997), *Le figement lexical, Descriptions linguistiques et structuration sémantique*, Série linguistique X, *Publication de la Faculté des Lettres de la Manouba*.
- MELLETT, Sylvie, (2002), *Corpus et recherches linguistiques. Introduction*, Corpus N°1, Nice, Publications de la Faculté des Lettres, Arts et Sciences humaines de Nice, p. 5-12).
- MESSAOUDI, Leila, (2010), *Langue spécialisée et technolecte: quelles relations?*, In *Meta : journal des traducteurs / Meta, Translators' Journal*, Vol. 55, N° 1, p. 127 - 135.
- MESCHONNIC, Henri, (1976), *Le proverbe, acte de discours*, In *Revue des Sciences humaines*, N° 163, p. 419 - 730.
- MIFTODE, Vasile, (1984), *Elemente de sociologie rurală*, București, Éditions Științifică și Enciclopedică.
- MOREAU, Marie-Louise (éd.), (1997), *Sociolinguistique. Concepts de base*, Liège, Éditions Mardaga.
- MOSCOVICI, Serge, (1961), *La psychanalyse, son image et son public*, Paris, Presses Universitaires de France.

- MOSCOVICI, Serge, *Psychologie sociale*, (6^{ème} édition, 1996), Paris, Presses Universitaires de France.
- MUCCHIELLI, Laurent, (2000), *Familles et délinquances. Un bilan pluridisciplinaire des recherches francophones et anglophones*, CESDIP.
- NEUBERG, L. Steve, COTTRELL, C.A., (2005), *Different emotional reactions to different groups : A socio-functional threat-based approach to « prejudice »*, In *Jurnal of Personality and Social Psychology*, N° 88, p. 770 -798.
- NOSSIK, Sandra, (2011), *Les récits de vie comme corpus sociolinguistique: une approche discursive et interactionnelle*, In *Corpus*, N° 10, *Varia*, p. 119-135.
- OTTENHOF, Reynald (éd.), (2014), *L'individualisation de la peine, cent ans après Saleilles*, Toulouse, ERES.
- PAVEAU, Marie-Anne, (2006), *Les prédiscours. Sens, mémoire, cognition*, Paris, Presses Sorbonne Nouvelle.
- PAILLÉ, Pierre, MUCCHIELLI, Alex, (2008), *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales*, (2^{ème} édition), Paris, Éditions Armand Colin.
- PAILLE, Pierre et MUCCHIELLI, Alex, (2012), *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales* (3^{ème} éd.), Paris, Éditions Armand Colin.
- PÊCHEUX Michel, HAROCHE, Claudine, HENRY, Pierre, (1971), *La sémantique et la coupure saussurienne*, In *Langages*, N° 24, *Épistémologie de la linguistique*, repris dans Maldidier, 1990, p. 133-153.
- PÊCHEUX, Michel, (1975), *Les vérités de la Palice*, Paris, Éditions François Maspero.
- PEKAREK-DOEHLER, Simona, (1994), *Gestion des rôles et comportement interactif verbal dans l'interview semi-directiev de recherche*, Bâle, Séminaires des Langues et Littératures Romanes.
- PETIT, Jacques - Guy, FAUGERON, Claude, PIERRE, Michel, (2002), *Histoire des prisons en France (1789- 2000)*, Paris, Éditions Privat.

- PHI, Nga, (2010), *La stéréotypie, un avatar de communication incontournable dans l'enseignement-apprentissage d'une langue - culture étrangère. Essai de mise au point conceptuelle*. In *Synergies* N°2, p. 47-65, Pays riverains du Mékon.
- PICARD, Dominique, (1996), *La ritualisation des communications sociales*, In *Communication et langages*, N° 108, 2^{ème} trimestre, p. 102 - 115.
- PLANTIN, Christian, (1994), *Lieux communs, topoï, stéréotypes, clichés*, Paris, Éditions Kimé.
- POLLAK, Michäel, (1990), *L'expérience concentrationnaire. Essai sur le maintien de l'identité sociale*, Paris, Éditions Métailié.
- PROST, Alain, (1988), *Les mots*, In RÉMOND, René (éd.), *Pour une histoire politique*, Paris, Éditions du Seuil, p. 255 - 287.
- PY, Bernard, (1994), *Place des approches interactionnistes dans l'étude des situations de contacts et d'acquisition*, In D. Véronique (éd.), *Créolisation et acquisition des langues*, p.137-150, Publications de l'Université de Provence, Aix-en-Provence.
- PY, Bernard (2004), *Pour une approche linguistique des représentations sociales*, In *Langages*, 38^e année, N° 154, p. 6-19.
- QUEMIN, Alain, BEAUD, Stéphane, WEBER, Florence, (1999), *Guide de l'enquête de terrain*, __**__Peretz Henri, *Les méthodes en sociologie, l'observation*, In *Revue française de sociologie*, N° 40, p. 430 - 433.
- READING, F. Hugo, (1978), *Dictionary of the Social Sciences*, London, Routledge and Kegan Paul.
- RICORDEAU, Gwenola (2008), *Les détenus et leurs proches*, Paris, Éditions Autrement, Collections *Mutations*.
- RIEGEL, Martin, Pellat Jean-Christophe, Rioul René, (1994), *Grammaire méthodique du français*, Paris, Presses Universitaires de France.
- ROBINSON, Clinton, D.W., (1993), *Where minorities are in the majority: language dynamics amidst high linguistic diversity*, In de Bot K. (éd.), *Case Studies in Minority Languages*, AILA Review N° 10, p. 52 -70.

- ROCHEBLAVE - SPENLÉ, Anne-Marie, (1962), *La notion de rôle en psychologie sociale*, Paris, Presses Universitaires de France.
- ROCHER, Guy, (1992), *Introduction à la sociologie, Première partie : L'action sociale chapitre 4*, p. 101-127, Montréal, Les Éditions Hurtubise HM.
- ROSTAING, Corinne, (1997), *La relation carcérale. Identités et rapports sociaux dans les prisons de femmes*, Paris, Presses Universitaires de France.
- RUANO - BORBALAN, Jean-Claude, (1998), *L'identité. L'individu. Le groupe. La société*, Auxerre, Éditions Sciences Humaines.
- SANDU, Dumitru, (2000), *Migrația circulatorie ca strategie de viață* In *Sociologie românească*, N° 2, Iași, Éditions Polirom.
- SANTACROCE, Michel (éd.), (2002), *Faits de langue, faits de discours. Données, processus et modèles. Qu'est-ce qu'un fait linguistique*. Vol. I, Paris, Éditions L'Harmattan.
- SCHNAPPER, Dominique, (1997), Préface de l'ouvrage de Corine Rostaing, *La relation carcérale*, Paris, Presses Universitaires de France.
- SCHÜTZ, Alfred, (1987), *Le chercheur et le quotidien*, Paris, Éditions Méridiens Klincksieck.
- SHERIF, Muzafer, (1966), *In common predicament: Social psychology of intergroup conflict and cooperation*, Boston, Houghton Mifflin.
- SUTHERLAND, Edwin, Hardin, CRESSEY, Donald, Ray, Cressey, (1966), *Principe de criminologie*, (éd. orig. américaine 1929), Paris, Éditions Lujas.
- STEELE, Claude, M. (1997), *A threat in the air*, In *American Psychologist*, N° 52.
- STRAUSS, Anselm, Leonard (1997), *Mirrors and masks: the search of identity*, New Brunswick, NJ : Transaction Publishers. (Traduit en *L'expérience sociale des institutions scolaires : construire son identité linguistique au fil de la transition à l'enseignement supérieur*, Marie-Odile Magnan, (2013), In *Revue canadienne d'enseignement supérieur*, Volume 43, N° 1, p. 44 - 62.

- SUCIU, Lavinia, (2005), *Le discours institutionnel: description à travers les fonctions spécifiques*, In *Bulletin Scientifique de l'Université Polytechnique de Timișoara*, T 46, Éditions Științe Socio-Umane. Limbi moderne. Educație fizică, Fascicula *Limbi moderne*.
- SURDU, Elena Laura, (2012), thèse de doctorat *Repere teoretice și empirice în studiul prestigiului social (Repères théoriques et empiriques dans l'étude du prestige social - n.trad.)*, Coordinateur scientifique M. Ioan Mărginean.
- SWALES, John, (1990), *English language; Interdisciplinary approach in education; Study and teaching (Higher)*, Foreign speakers, Cambridge, Cambridge University Press.
- SYKES, Gresham, M. et MESSINGER, Sheldon, (1960), *The society of captives. A study of a maximum security prison*, Princeton, Princeton University Press.
- SZCZEPANSKI, Jan, (1972), *Noțiuni elementare de sociologie*, București, Éditions Științifică.
- SCHAPIRA, Charlotte, (2000), *Proverbe, proverbialisation et déproverbialisation* In *Langages*, 34^e année, N°139, p. 81- 97.
- SYR, John, H., (1992), *Surveillant de prison : une profession en devenir*, In *Revue de science criminelle et de droit pénal comparé*, Vol. 2, p. 277-292.
- ȘTEFAN, Bruno, (2006), *Mediul penitenciar românesc*, Iași, Éditions Institutul European.
- TAJFEL, Henry, (1972), *La catégorisation sociale*, In Serge Moscovici, *Introduction à la psychologie sociale*, Paris, Larousse, Vol.1, p.272 - 302.
- TAJFEL, Henry et TURNER, John, (1979), *An integrative theory of intergroup conflict*, In S. Worchel & W. G. Austin (Eds.), *The social psychology of intergroup relations*, p. 33-47, Monterey, CA : Broox / Cole.
- TAJFEL, Henry, (1981), *Human Groups and Social Categories : Studies in Social Psychology*, Cambridge, Cambridge University Press.
- TEODORESCU, Cristiana Nicola, (1998), *Les usages familiaux et transition*, Craiova, Éditions Universitaria.

- THOMAS, William Isaac, ZNANIECKI, Florian, (1998), *Le Paysan polonais en Europe et en Amérique. Récit de vie d'un migrant*, Paris, Éditions Nathan, Collection *Essais et recherches*.
- TOMIȚĂ, Mihaela, (2008), *Delincvența juvenilă. Sisteme alternative de executare a pedepselor*, thèse de doctorat soutenue en 2008 à l'Université de Bucarest, Coordinateur scientifique, M. Pavel Abraham.
- TRAVERSO, Véronique, (éd.), (2000), *Perspectives interculturelles sur l'interaction*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon.
- TRÉVISE, Anne, DE HEREDIA, Christine, (1984), *Les malentendus : effets de loupe sur certains phénomènes d'acquisition d'une langue étrangère*, In NOYAU, Colette, PORQUIER, Rémy, (éds.), *Communiquer dans la langue de l'autre*, Paris, Presses Universitaires de Vincennes, p. 130 - 152.
- TUDOSESCU, Ion, (1980), *Acțiunea umană și dialectica vieții sociale*, București, Éditions Politică.
- TURNER, H. Jonathan, (2005), *Sociology*, New-Jersey, Prentice Hall.
- VAGUER, Céline, (2007), *Corpus, vous avez dit corpus! De La notion de corpus à la Création d'un « corpus Informatisé*, In *Corpus Langues et linguistique*, G. Williams (éd.), Actes de la 3^{ème} Journée de la linguistique de corpus, p. 207-223.
- VIGOUR, Cécile, (2005), *La comparaison dans les sciences sociales. Pratiques et méthodes*, Paris, Éditions La Découverte, Collection *Guides Repères*.
- VION, Robert, (2000), *Les sujets et leurs discours, énonciation et interaction*, Aix-en-Provence, Presses Universitaires de Provence.
- VOICU, Mălina, (2004), *Valori și comportamente religioase în spațiul urban românesc: o abordare longitudinală*, În *Viața socială în România urbană*. coord. D. Sandu, Iași, Éditions Polirom.
- VANDERVEKEN, Daniel, (1988), *Les actes de discours*, Liège, Éditions Mardaga.
- ZAMFIR, Cătălin et VLĂSCEANU, Lazăr, (1993), *Dicționar de sociologie*, București, Éditions Babel.

VYGOTSKY, Lev, (1978), *Mind in Society*, Cambridge, Mass, Harvard University Press.

WERTSCH, James, (1998), *Mind as action*, Oxford, Oxford University Press.

WEGNER, Daniel, (1992), *You can't always think what you want : Problem in the suppression of the unwanted thought*, In M. Zanna (Ed.), *Advances in experimental social psychology* (vol. 25, pp. 193 - 225), San Diego, CA : Academic Press.

REFERENCES ELECTRONIQUES

ABDELMAJID, Amine, LACOEUILHE, Jérôme *Les pratiques de consommation du vin : rôle des représentations et des situations de consommation*, Actes du XXIII^{ème} Congrès International de l'AFM - 31 mai -1er juin 2007, Aix-les-Bains, en ligne sur <http://ipmsh.achanez.profweb.ca/wp-content/uploads/2009/02/consommationduvin.pdf>.

ARDITTY, Joseph, VASSEUR, Marie-Thérèse, (1999), *Interaction et langue étrangère : Présentation*, In *Langages*, N° 134, 2-19. DOI : [10.3406/lgge.1999.2189](https://doi.org/10.3406/lgge.1999.2189).

AMINE, Abdelmajid, LACOEUILHE, Jérôme, (2007), *Les pratiques de consommation du vin : rôle des représentations et des situations de consommation*, Actes du XXIIIème Congrès International de l'AFM – 31 mai & 1er juin 2007, Aix-les-Bains, en ligne sur <http://ipmsh.achanez.profweb.ca/wp-content/uploads/2009/02/consommationduvin.pdf>.

AMOSSY, Ruth, (2010), *La présentation de soi. Ethos et identité verbale*, In *Carnets de lecture*, N° 12, 13, 0. URL : http://farum.it/lectures/ezone_articles.php?id=181.

AUTIN, Frédérique, *La théorie sociale de Tajfel et Turner*, http://www.prejuges-stereotypes.net/espaceDocu_mentaire/autinIdentiteSociale.pdf.

BARSAMIAN, Eveline, *Notions de pédagogie. Vocabulaire* (document conçu initialement à destination des parents d'élèves sur leur demande) http://www.meirieu.com/ECHANGES/barsamian_apprentissage.pdf.

BEACCO, Jean-Claude, (1995), *À propos de la structuration des communautés discursives : beaux-arts et appréciatif*, *Les Carnets du Cediscor* [En ligne], 3 | mis en ligne

le 18 août 2009, consulté le 25 février 2014. URL : <http://cediscor.revues.org/523>.

BERNIÉ, Jean-Paul, *L'approche des pratiques langagières scolaires à travers la notion de « communauté discursive » : un apport à la didactique comparée?*, http://ife.ens-lyon.fr/publications/edition-electronique/revue-francaise-de-pedagogie/INRP_RF1418.pdf.

BONCU, Ștefan, *Curs de Psihologie socială*, <http://fr.scribd.com/doc/53234212/%C5%9C%83#scribd>.

BOURDIEU, Pierre, (1983), *Vous avez dit « populaire »*, In *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, p. 98 - 105, en ligne, http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/arss_0335-53221983num4612179.

BRUBAKER, Roger, (2001), *Au-delà de l'« identité »*, *Actes de la recherche en sciences sociales*. Vol. 139, septembre, p. 66 - 85 : URL:<http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/arss0335-53222001num13913508>.

CHARAUDEAU, Patrick, (2009), *Identité sociale et identité discursive. Un jeu de miroir fondateur de l'activité langagière*, In Charaudeau P. (dir.), *Identités sociales et discursives du sujet parlant*, L'Harmattan, Paris : URL: <http://www.patrick-charaudeau.com/Identite-sociale-et-identite.html>.

CHARAUDEAU, Patrick, *Sémantique de la langue, sémantique du discours*, Actes du colloque en hommage à Bernard Pottier, <http://www.patrick-charaudeau.com/Semantique-de-la-langue-semantique.html>.

CHARAUDEAU, Patrick, *Identité linguistique, identité culturelle : une relation paradoxale*, Référence à compléter, 2009, consulté le 27 décembre 2014 sur le site de Patrick Charaudeau - Livres, articles, publications. URL:<http://www.patrick-charaudeau.com/Identite-linguistique-identite.html>.

CISSE, Momar, DIAKITE, Mamadou, (2007), *Linguistique, analyse du discours et interdisciplinarité*, Revue électronique Internationale des Sciences du langage, SUDLANGUES, N° 8, <http://www.sudlangues.sn/>.

- COENEN - HUTHER, Jacques, *Eugène Dupréel, philosophe, sociologue et moraliste* (2006), In, *Revue européenne des sciences sociales* [Online], XLIV-134 | Online since 13 October 2009, connection on 13 August 2014. URL : <http://ress.revues.org/288> ; DOI : 10.4000/ress.288.
- CIURTU, Claudiu Andrei, <http://fr.scribd.com/doc/65551058/Limbajul-Jurnalistic-Comunicarea-CA-Interactiune-Sociala>.
- DAMON, Mayaffre, KRIEG-PLANQUE, ALICE - *La notion de « formule » en analyse du discours. Cadre théorique et méthodologique*, (2008), Besançon, Presses Universitaires de Franche-Comté, 2009, 145 pages. », *Corpus* [En ligne], 8 | mis en ligne le 01 juillet 2010, consulté le 02 avril 2014. URL : <http://corpus.revues.org/1775>.
- DORAIS, Louis-Jacques, (2004), *La construction de l'identité*, In DESHAIES, Denise, VINCENT, Diane, *Discours et constructions identitaires*. Québec, Presses de l'Université Laval, www.erudit.org/livre/CEFAN/2004-1/000660co.pdf.
- FERNANDEZ, Fabrice, *Dossier n°14 - Suicides et conduites auto-agressives en prison*, Bulletin Amades [En ligne], 76 | 2009, mis en ligne le 01 janvier 2010, consulté le 06 décembre 2014. URL : <http://amades.revues.org/666>.
- FUCHS, Catherine, *ÉNONCÉ, linguistique*, Encyclopædia Universalis [en ligne], consulté le 29 décembre 2014. URL : <http://www.universalis.fr/encyclopedie/enonce-linguistique/>
- GUILHAUMOU Jacques, (2002), *Le corpus en analyse de discours : perspective historique*, Corpus 1 : [en ligne], <http://corpus.revues.org/index8.html>.
- HYVEST, Jean-Jacques, CABANEL, Guy-Pierre, *Les conditions de détention dans les établissements pénitentiaires de France. Rapport de commission d'enquête n° 449 (1999-2000) fait au nom de la Commission d'enquête, déposé le 29 juin 2000*. En ligne sur http://www.senat.fr/rap/199-449/199-449_mono.html.
- JACQUES, Coenen-Huther, *Eugène Dupréel, philosophe, sociologue et moraliste*, In *Revue européenne des sciences sociales* [Online], XLIV-134 | 2006, Online since 13 October 2009, connection on 13 August 2014. URL : <http://ress.revues.org/288> ; DOI : 10.4000/ress.288.

- LIVET, Marc, *Les représentations sociales*, site de Soins, Études et Recherches en Psychiatrie (SERPSY), <http://www.serspy.org/socio/livet2html>.
- MDIDECH, Jaouad, (2004), *Littérature carcérale, la thérapie par la plume, La vie éco*, en ligne : <http://www.lavieeco.com/news/culture/litterature-carcerale-la-therapie-par-laplume-6647.html>.
- MELLETT, Sylvie, *Corpus et recherches linguistiques, Corpus* [En ligne], 1 | 2002, mis en ligne le 15 décembre 2003, consulté le 28 décembre 2014. URL : <http://corpus.revues.org/7>.
- MOIRAND, Sophie - *Quelles catégories descriptives pour la mise au jour des genres du discours ?*, texte édité sur le site du GRIC (UMR ICAR), université Lyon 2-Lumière et ENS LSH, octobre 2003, 95 000 signes (conférence sur l'invitation à la journée scientifique sur *Les genres de l'oral*, organisée par Kerbrat - Orecchioni dans le cadre de la formation doctorale de sciences du langage, 18 avril 2003). [http://gric.univlyon2.fr/Equipe1/actes/journees_genre.htm]
- MORALDO, Delphine, DURET, Pascal, *Sociologie de la compétition. Sociologies contemporaines, Lectures* [En ligne], Les comptes rendus, 2009, mis en ligne le 04 novembre 2009, consulté le 31 décembre 2014. URL : <http://lectures.revues.org/810>
- MORCHAIN, Pascal, (2006), *Valeurs et perception stéréotypée des groupes*, In *Cahiers de l'URMIS* (Unité de recherche *Migration et société* 10-11 décembre 2006 : Discrimination : perspectives de la psychologie sociale et de la sociologie (<http://urmis.revues.org/209>)).
- PARSONS, Talcott, (1951), *The social system*, disponible en ligne sur <https://archive.org/details/socialsystem00pars>.
- PEKAREK - DOEHLER, Simona, (2000), *Approches interactionnistes de l'acquisition des langues étrangères*, AILE, 12, Disponible en ligne : <http://aile.revues.org/934>
- PERREFORT, Marion, *Formes et fonctions du stéréotype dans des interactions en situation de contact, Acquisition et interaction en langue étrangère* [En ligne], 7 | 1996, mis en ligne le 21 août 2012, consulté le 14 septembre 2014. URL : <http://aile.revues.org/4917>.

- SAUTORY, Olivier, *La représentativité à l'INSEE*, Journée d'étude sur la représentativité, Paris, 2010, mis en ligne sur <http://www.diffusion.ens.fr/index.php?res=conf&idconf=2710> le 4 février 2010.
- SENON, J.L, *Psychiatrie et prison : toujours dans le champ de l'actualité. Psychiatry and prison: always in the field of the topicality*, Annales Médico Psychologiques 162 (2004) 646–652, Available on line at www.sciencedirect.com.
- SOW, Abdoulaye, (2009), *L'importance des responsabilités et droits culturels dans le développement*, Session plénière *Droit et responsabilités culturelles*, en ligne sur <http://www.interarts.net/descargas/interarts539.pdf>.
- THIN, Daniel, In version française de *Familias populares e instituição escolar : entre autonomia e heteronomia*, Educação e Pesquisa vol. 36, N° especial, 2010, p. 65-76. (*Familles populaires et institution scolaire : entre autonomie et hétéronomie*), En ligne sur <http://hal.archives-ouvertes.fr/docs/00/62/19/70/PDF/Famillespopautoheteronomie.pdf>.
- TOMESCU, Rodica Dorina, *Conférence Competencies and Capabilities in Education*, Oradea 2009, *Dezvoltarea competențelor comunicative și de interacțiune, o prioritate în didactica limbilor străine. Le développement de la compétence communicative et d'interaction, une priorite dans la didactique des langues étrangères*, en ligne sur <http://www.educatie-oradea.ro/Article/Tomescu577-584.pdf>

SITOGRAFIE

- <http://www.vie-publique.fr/decouverte-institutions/justice/fonctionnement/administration-penitentiaire/qu-est-ce-que-administration-penitentiaire.html>
- <http://www.anpjust.ro/legislatie>
- <http://legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000000249995>
- <http://www.vie-publique.fr/politiques-publiques/politique-penitentiaire/mission-garde/>
- <http://dexonline.ro/definitie/reintegrare>
- <http://dexonline.ro/definitie/reintegrare>
- <http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/r%C3%A9int%C3%A9grer/67782>
- http://www.justice.gouv.fr/art_pix/juillet_publicationppsmj_1980_2012.pdf
- <http://www.apres-tout.Org/spip.php?article55>
- http://www.anvp.org/offres/file_inlinesrc/58/58P42465.pdf
- <http://penitentiaire.org/120-statistiques-2013>
- <http://www.ziare.com/stiri/inchisoare/cati-detinuti-sunt-in-romania-si-cat-costa-intretinerea-lor1220846>

<http://www.justice.gouv.fr/artpix/juilletpublicationppsmj19802012.pdf>
<http://www.business24.ro/administratie/stiri-administratie/numar-record-de-detinuti-in-penitenciarele-din-romania-cat-ne-costa-ei-1525642>
http://www.justice.gouv.fr/art_pix/juillet_publication_ppsmj19802012.pdf
http://www.justice.gouv.fr/art_pix/administration_penitentiaire_en_france.pdf
http://adevarul.ro/news/societate/subcultura_incultura-1514b5dcc00f5182b853a3ce9/index.html
<http://www.rasfoiesc.com/educatie/psihologie/sociologie/CULTURA-INFLUENTELE-MULTIPLE-A74.php>
http://adevarul.ro/news/societate/subcultura_incultura-1514b5dcc00f5182b853a3ce9/index.html
<http://www.crame.u-bordeaux2.fr/pdf/besoinsfinalitescompetences.pdf>
<http://fr.scribd.com/doc/65551058/Limbajul-Jurnalistic-Comunicarea-CA-Interactiune-Sociala>
<http://www.alpin.pro/competencesrelat.html>